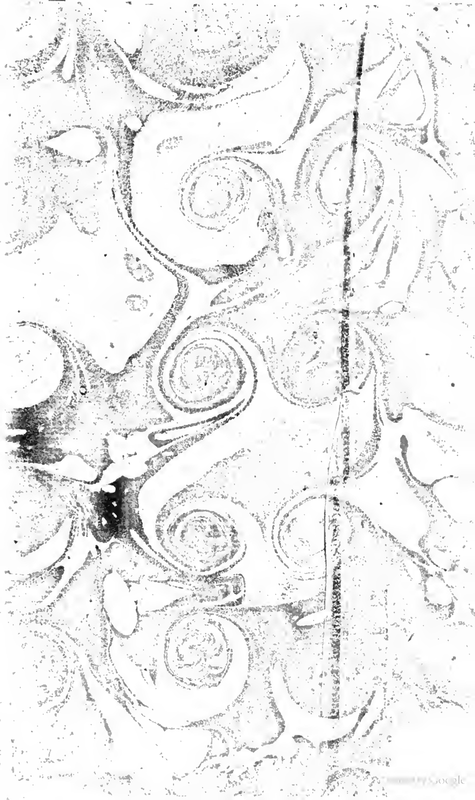



BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI
N.° d'inventario 1918
Sala Grande
Scansia 30 Palchetto 1
N.° d'ord. 15



A PARIS,
Chez M. R. HUZARD, Imprimeur-Libraire, rue de l'Éperon, N°. 11, quartier S.-André-des-Arts.

INSTRUCTIONS

ET

OBSERVATIONS

SUR

LES MALADIES DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

AN 2e. de la République Françoise.

« Le but principal des Ecoles vétérinaires, c'est de rendre les charlatans moins présomptueux, & de diminuer le nombre des accidens, qui sous prétexte de guérison, se multiplient entre leurs mains. »

Abildgaard. *Abrégé de l'histoire de l'Ecole vétérinaire de Copenhague.* page 29.

INSTRUCTIONS
ET
OBSERVATIONS
SUR
LES MALADIES
DES ANIMAUX DOMESTIQUES,

Avec les moyens de les guérir, de les préserver, de les conserver en santé, de les multiplier, de les élever avec avantage, & de n'être point trompé dans leur achat.

On y a joint l'analyse des ouvrages vétérinaires, anciens & modernes, pour tenir lieu de tout ce qui est écrit sur cette science.

Ouvrage nécessaire aux habitans des campagnes, aux propriétaires, & aux artistes; rédigé par une Société de Vétérinaires-Praticiens; mis en ordre & publié,

Par les CC. Chabert, Flandrin et Huzard.

An 2e. de la République Françoise.





A PARIS,

De l'Imprimerie & dans la Librairie Vétérinaire de J. B. Huzard, rue Mont-Marat, Cour de la Jussienne, No. 38; & au Palais de Justice, Salle ci-devant Dauphine Nos. 1 & 2.



AVERTISSEMENT.

VOILA le cinquieme volume qui paroît de ce recueil, que le Public reçoit toujours avec quelque satisfaction; cet accueil ne peut que nous encourager à continuer; notre but est d'être utile, & nous travaillerons toujours à le remplir de la maniere la plus avantageuse au bien général.

Le premier volume a paru en 1782, il a été réimprimé en 1790, & depuis il en a successivement paru un tous les ans. Malgré l'augmentation du prix du papier & de la main-d'œuvre, nous continuons toujours de donner cet ouvrage au même prix de 4 livres le volume broché, & 5 livres franc-de-port dans toute la République, pris ensemble ou séparement; ce n'est ni une spéculation de finance, ni une affaire de librairie que nous avons entreprise, nous ne calculerons nos bénéfices que quand il ne nous restera plus d'espoir de pouvoir continuer à reculer les bornes de l'art vétérinaire, auquel nous sommes entierement voués.

Les principes de liberté & d'égalité que la révolution françoise a consacrés pour le bonheur des hommes, ont amené nécessairement quelques changemens dans la maniere d'écrire; la division

de la France en Départemens en a amené d'autres, qui doivent remplacer les anciennes divisions ; mais une partie de nos matériaux est antérieure à ces changemens, & beaucoup d'observations & de mémoires sont écrits depuis longtems ; on ne doit donc pas être étonné de trouver des pieces dans lesquelles l'ancienne forme est conservée & qui contiennent encore les mots de *Monsieur*, de *Province*, de *Village*, &c. Les refondre c'eut été dénaturer le travail des auteurs ; nous invitons nos lecteurs à se reporter à la date à laquelle ils ont été écrits, date que nous aurons toujours le soin d'indiquer.

Il en est de même des ouvrages ; quoiqu'une foule de dénominations qu'on trouvoit dans les titres soient entiérement disparues aujourd'hui, nous avons cru néanmoins, en annonçant ou en analysant ceux qui sont antérieurs à la révolution, devoir leur conserver l'originalité propre à les faire reconnoître. Quelques-uns des détails féodaux, que renferment leurs titres, ne sont pas inutiles pour faire connoître le but dans lequel ils ont été conçus ou écrits.



INSTRUCTIONS

ET OBSERVATIONS

SUR LES MALADIES

DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

PREMIERE PARTIE.

I°. État de l'art vétérinaire en Europe.

Histoire abrégée de l'École vétérinaire de Copenhague.

Par P. C. Abildgaard. (1)

L'ÉPIZOOTIE qui se manifesta dans le Dannemarck, en 1763, fut pour M. le comte de Bern-

---

(1) Cette histoire de l'école vétérinaire de Copenhague fut publiée en 1783, sous ce titre : *Additamentum XII. ad commentationem historicam de fatis faustis & infaustis. Chirurgiæ, nec non ipsius interdum indissolubili amicitia cum medicina caeterisque studiis literaloribus ab ipsius origine ad*

ſtoff, protecteur éclairé des arts & des ſciences, un motif de ſolliciter de S. M. un ordre au collége de médecine, de choiſir trois jeunes candidats, pour aller à Lyon ſuivre le cours de vétérinaire qui venoit de s'ouvrir dans cette ville. Quoique penſionné de l'Académie, à cette époque, en qualité de ſon médecin, je ne laiſſai pas de me rendre à l'invitation du collége. Mes compagnons de voyage furent M M. *Müller*, étudiant en médecine, & *Bachhuuſen*, éleve en chirurgie. En acceptant cette commiſſion, mes collegues & moi, notre intention étoit de nous occuper uniquement des ſciences qui avoient été juſques-là

---

noſtra uſque tempora, impreſſ. Hafniæ. 1787. *ſive regii inſtituti veterinarii Hafnienſis brevem hiſtoriam ſcripſit* C. *Abildgaard, D. Med. artis veterinariæ profeſſor. Hafniæ apud Krœgenium* 1788. *Typis Joh. Frid. Morthorſtii.* petit in-8°. de 28 pages.

Dans l'ouvrage, dont il s'agit ici, M. *Rigels*, qui en eſt l'auteur, prodigue (addition 8, pages 584 & 585) à M. *Abildgaard*, & à l'école vétérinaire, à la tête de laquelle il eſt, les reproches les plus amers & les plus injuſtes. Quelque peu fondés qu'étoient ces reproches, M. *Abildgaard* ſe crut obligé de rendre compte en peu de mots de l'origine, des progrès & de l'état de cet établiſſement.

En nous l'adreſſant, il y a joint quelques notes manuſcrites, qui indiquent les changemens ſurvenus à l'école vétérinaire depuis 1788 juſqu'à ce jour.

l'objet de nos études ; car nous comptions pour peu de chofe de nous mettre au fait des remedes que la France pourroit nous offrir contre l'épizootie qui défoloit le Dannemarck.

En effet, quoique l'ordre du roi portât qu'arrivés à Lyon, nous nous y appliquerions à l'étude de l'art vétérinaire, telle étoit cependant notre ignorance à cet égard, que nous ne pouvions pas imaginer qu'une fcience qui embraffe tant de parties, méritât les inftans que nous voudrions bien lui confacrer.

Mais quel fut notre étonnement, en entrant dans l'école, de voir qu'on y enfeignoit particuliérement, non feulement la théorie de la médecine vétérinaire, mais qu'on y étudioit à fond la fcience de l'hippiâtre ou du maréchal. Le cheval, comme étant de tous les animaux domeftiques le plus précieux, & étant plus fujet qu'aucun de ceux que l'induftrie des hommes a fu s'approprier, aux maladies, foit internes, foit externes, par les fervices multipliés qu'il rend, étoit l'objet principal des leçons des profeffeurs de l'école; on avoit adopté à l'art vétérinaire les principes de la médecine humaine. Les cadavres des chevaux fervoient de fujet aux leçons d'anatomie. Quant à la maniere de traiter les animaux malades, il me fut aifé de voir que ce n'étoit que des effais qui avoient

pour but de pénétrer les ſecrets de la ſcience que l'on enſeignoit dans l'école. Telles étoient ces expériences que leur réſultat ne donnoit preſque jamais rien qui pût ajouter aux connoiſſances du medecin & du phyſicien, ſur la nature des animaux, ſur leurs maladies, ou ſur l'efficacité des remedes; en effet, elles n'étoient faites que par les éleves ſeuls.

Content d'avoir fait tranſcrire ſes cahiers, l'inſtituteur, M. *Bourgelat*, avoit chargé du ſoin de les expliquer aux éleves deux démonſtrateurs en chirurgie, MM. *Ponce* & *Fragonard*, ce dernier, habile anatomiſte ; mais l'un & l'autre, peu verſés dans l'art vétérinaire. M. *Flurant* (1), chirurgien célébre, enſeignoit la chirurgie vétérinaire; car, d'après les préjugés exiſtans en France, il ne convenoit pas à un homme du rang de M. *Bourgelat* de remplir les fonctions de profeſſeur.

Mon collégue, M. *Müller*, aujourd'hui docteur & médecin provincial en Norvege, s'étant expliqué, à ce ſujet, d'une maniere qui déplut à l'inſtituteur, fut obligé d'abandonner l'école, pour aller étudier ailleurs la médecine, à ſes frais. Il fut

(1) Il eſt auteur d'un ouvrage intitulé *Splanchnologie raiſonnée*, 2 *volumes*. *Paris*, 1752, & d'autres traités qu'on trouve dans les *mélanges de chirurgie de Pouteau*.



remplacé par M. *Kroyer ;* attaqué de la phthifie, à fon départ de Copenhague, ce jeune-homme fut prefque toujours malade pendant fon féjour à Lyon, où il ne fit que peu de progrès dans l'art vétérinaire. Il eft mort peu de tems après fon retour en Dannemarck. Mon troifieme compagnon de voyage, M. *Bachhuufen*, revenu dans fa patrie, a obtenu la place de chirurgien à l'hofpice que le roi venoit de fonder pour l'inoculation de la petite vérole. A fa mort, arrivée deux ans après, je fuis refté feul vétérinaire en Dannemarck.

Dans la crainte de paffer pour détracteur de l'école de Lyon, à laquelle j'avoue que j'ai les plus grandes obligations, je me garderai bien de faire ici l'énumération de ce qui lui manquoit alors pour atteindre le degré de perfection dont elle étoit fufceptible ; je me contenterai d'obferver, & fans doute les gens de l'art ne me démentiront pas, que, depuis tant d'années que les *Bourgelat*, les *Vicq-d'Azyr*, les *Chabert* & les *Lafoffe* en France ; MM. *Erxleben* (1), *Wolftein*, *Weber*,

---

(1) C'eft avec la plus vive douleur que j'ai appris la mort prématurée de cet artifte. Sa vafte érudition, fon génie, fon ardeur pour le travail auroient beaucoup contribué aux progrès de l'art vétérinaire, fi la mort ne l'eut enlevé au milieu de fa carriere. Quoiqu'il m'ait bien peu

Rumpelt & *Knobloch* en Allemagne ; ſans parler de l'illuſtre M. *Camper*, en Hollande ; depuis le tems, dis-je, que ces artiſtes s'occupent de la vétérinaire, cette ſcience n'eſt encore qu'au berceau, & il n'exiſte point d'ouvrage en ce genre qui ne laiſſe beaucoup à deſirer.

En effet, elle ne poſe que ſur l'expérience ; & ce ne ſera jamais qu'aux travaux réunis de plu-ſieurs ſavans qu'elle devra ſes progrès.

Quelle reconnoiſſance ne doit-on donc pas à l'inſtituteur des écoles vétérinaires, M. *Bourgelat*, pour avoir conçu un projet dont les circonſtances rendoient l'exécution ſi difficile. Graces aux ſoins de ce ſavant, il n'eſt pas de pays, aujourd'hui, où l'on ne reconnoiſſe l'utilité & la néceſſité de l'art vétérinaire.

Les écoles deſtinées à l'étude de cette ſcience auroient de bien plus grands avantages encore, ſi l'on ſe bornoit à n'y enſeigner que l'anatomie des animaux ; auſſi l'empereur a-t-il ſagement ordonné que les maréchaux de ſes armées ne s'exerceroient que dans cette partie.

---

ménagé dans ſa *nomenclature de Gottingue*, & dans la *médecine vétérinaire de Vitet*, dont il nous a donné une traduction ; je ſaiſis avec empreſſement cette occaſion de rendre juſtice à ſon mérite & à ſes talens.



Quant à moi, après deux ans & demi de séjour à Lyon, je revins en Dannemarck. J'avois laissé à l'école mes deux collegues, qui n'y étoient que depuis un an. Le roi venoit de mourir, & cet événement avoit occasionné de grands changemens dans le royaume.

Les ministres auteurs du voyage à l'école de Lyon n'étoient plus en place. M. *de Berger*, premier médecin du roi, à qui l'art vétérinaire & ceux qui le cultivent en Dannemarck, ont tant d'obligations, étoit le seul du collége de médecine qui s'occupât des moyens de rendre mon séjour à l'école de Lyon utile à ma patrie. Sur les représentations de cet homme respectable, je reçus un ordre du roi d'étudier & d'essayer d'apporter quelques remedes à l'épizootie qui faisoit périr alors des milliers de bêtes à cornes dans le Dannemarck.

Mais étoit-il vraisemblable que, jeune comme j'étois, & sans expérience, je pusse trouver contre ce fléau des moyens curatifs qui avoient jusques-là échappé aux plus habiles praticiens; d'ailleurs, telle étoit la force de la maladie, tels étoient ses ravages dans toutes les provinces du royaume, que les traitemens employés depuis avec succès, en 1774 & 1775 (1), devenoient, à cette époque,

(1) J'ai donné, dans les *mémoires de la société physio-*

insuffisans. Je jugeai donc que mes efforts, dans cette circonstance, seroient superflus. Au reste, l'attention du Gouvernement, dirigée vers d'autres objets, ne lui permettoit pas de s'occuper de l'art vétérinaire, qui, comme toutes les sciences, languissoit alors dans le Dannemarck.

Les choses en cet état, ce fut un bonheur pour moi de m'être mis à même, en m'appliquant à l'étude de la médecine, soit pendant mon voyage de Lyon, soit pendant mon séjour en France, de jouir des prérogatives & des honneurs attachés à cette profession. Je m'adonnai donc à la médecine pratique, je l'exerçois même avec quelques succès, malgré les prejugés existans contre l'art vétérinaire que j'avois étudié, préjugés qui nuisoient également à ma fortune & à la confiance publique, sans laquelle le médecin ne peut rien se promettre; préjugés, enfin, que j'aurois eu beaucoup de peine à surmonter, sans la généreuse amitié de mes confreres, MM. *Callisen* & *Saxtorph*, de M. *Rouböll*, mon maître, & sans la protection du premier médecin, l'illustre M. de *Berger*.

Enfin, en 1771, le ministre infortuné qui tenoit

---

graphique de Suede, volume I, IVe. partie, l'historique de la maladie des bêtes à cornes, en 1777 & 1779, ainsi que le traitement qui en arrêta les progrès.

les rênes du royaume chargea M. *de Berger* de dreſſer, avec moi, le plan d'une école vétérinaire qu'il vouloit fonder en Dannemarck. Ce projet, comme je l'ai appris dans la ſuite, lui avoit été ſuggéré par le célebre M. *Œder*, que nous avons eu le malheur de perdre depuis. J'ai ſu de ce ſavant qu'un mémoire ſur l'art vétérinaire (1) imprimé ſous mon nom, & qui étoit tombé entre ſes

(1) *Unterricht von pferden, Kühen, &c. Leipzig und Kopenhagen*, 1771.

J'avois d'abord, à la priere de M. le comte A. G. De *Moltke*, compoſé ce petit ouvrage en Danois, depuis, différentes raiſons me déterminerent à ne le pas faire imprimer. Il y avoit déja quatre ans que je le conſervois manuſcrit, lorſqu'un libraire me pria de le lui confier pour être traduit en Allemand. Il chargea de cette verſion un homme qui n'entendant ni la langue, ni la matiere, la fit paroître avec tant de fautes & d'erreurs ſi groſſieres, que je voulus la ſupprimer. Je ne me ſuis cependant jamais plaint de ce procédé du libraire; la premiere chaleur du reſſentiment paſſée, j'ai cru que cette mauvaiſe verſion ne pouvoit me faire aucun tort; j'étois loin de ſonger alors à la place que j'occupe aujourd'hui.

Quelques auteurs, tels que *Bekmann*, dans ſa *Bibliotheque phyſico-economique*, ont fait l'éloge du bon qui ſe trouve dans cet ouvrage, d'autres & ſurtout le celebre *Erxleben*, ont critiqué avec trop d'amertume les fautes dont il fourmille, & qu'on ne doit attribuer, en grande partie, qu'à l'ignorance du traducteur.

mains, lui avoit fait naître l'idée d'engager le premier miniſtre à fonder une école vétérinaire en Dannemarck.

Loin de m'attendre à cette propoſition, j'avouerai qu'elle ne m'offrit rien qui pût remplir mes vues. En effet, uniquement occupé de la médecine pratique, depuis ſix ans que j'étois de retour en Dannemarck, j'avois entiérement renoncé à l'art vétérinaire, que je regardois comme ne pouvant plus m'être déſormais d'aucune utilité. Un projet ſi éloigné de mes plans n'avoit donc rien qui dût me flatter. Je prévoyois d'ailleurs, les difficultés ſans nombre qui traverſeroient ſon exécution. Je ne déguiſai pas à mon protecteur les raiſons qui me portoient à ne pas me charger de cette entrepriſe: mais ce ſage vieillard me repréſenta, avec bonté, le tort que je me ferois à moi-même en me refuſant au deſir du miniſtre; il m'ajouta qu'en m'envoyant chez l'étranger, à ſes dépens, pour y étudier l'art vétérinaire, l'intention du Gouvernement avoit été de tourner au profit de la patrie mes connoiſſances en ce genre; qu'il ne s'agiſſoit donc plus que de convenir entre nous des conditions & du mode de l'exécution. Je me rendis à ſes conſeils, & je dreſſai, en conſéquence, pour le miniſtre, un mémoire dans lequel j'expoſai mon ſentiment ſur ce projet. Je n'y

n'y diſſimulai pas que la partie pratique de l'art vétérinaire étoit jufqu'ici reſtée imparfaite, & que l'uſage & l'expérience ſeuls pouvoient en favoriſer les progrès. Il me répondit qu'en donnant aux vétérinaires les premiers élémens de la zootomie & les principes généraux de la médecine, ce ſeroit faire beaucoup pour la choſe publique, parce qu'alors, s'ils ne réuſſiſſoient pas à guérir les chevaux qu'une aveugle crédulité leur confioit, du moins on ne verroit pas auſſi fréquemment ces animaux périr entre leurs mains. Il m'adreſſa enſuite celui qui étoit à la tête des écuries du roi, pour diſcuter plus amplement enſemble ce projet. Les choſes, pour le moment, en reſterent là.

Les premiers jours de l'année ſuivante furent l'époque de la révolution opérée dans le miniſtere; dans le même tems, les écuries & le haras du roi furent infectés d'une maladie contagieuſe qui, en peu de tems, fit périr un grand nombre de chevaux. MM. *Levetzow* & *Bülow*, premiers écuyers, furent chargés, par le prince héréditaire, frere de S. M., de me conſulter à ce ſujet. Viſite faite des écuries, je reconnus que cette maladie étoit une péripneumonie véritable. Quelques remedes très-ſimples, un léger changement dans la nourriture ordinaire des chevaux, & ſur-tout des ſaignées copieuſes, ſuffirent pour guérir les uns & préſerver les

autres de la maladie ; &, malgré l'opinion des maréchaux-experts, qui soutenoient que ce traitement feroit avorter les jumens, l'expérience prouva qu'ils s'étoient trompés dans leurs prognostics. Après un succès aussi complet, l'établissement d'une école vétérinaire fut définitivement arrêtée. Le comte *Joach. G. de Moltke* & MM. *Levetzow* & *Bülow* reçurent l'ordre du roi d'en dresser le projet. S. M., en conséquence, rendit, le 3 janvier, un édit portant que je ferois construire les bâtimens, & que j'acheterois, à mes dépens, tout ce qui pouvoit être à l'usage de l'école; que j'ouvrirois un cours public de vétérinaire, & que j'inspecterois les maréchaux du roi dans les traitemens qu'ils emploiroient pour les chevaux malades. Mes appointemens étoient fixés à douze cents impériales.

Les directeurs de l'école, nommés par le roi, furent MM. *Levetzow* & *Bülow*, dont j'ai parlé plus haut.

Il étoit évident que, dans cette occasion, mon intérêt étoit ce qu'on avoit consulté le moins, puisque je me voyois forcé à de très-grosses avances. Cette considération ne m'arrêta pas ; on me faisoit d'ailleurs espérer d'autres secours, lorsque l'expérience couronnée du succès, auroit démontré l'utilité de cet établissement.

J'achetai, la même année, le vaste emplacement

ſur lequel l'école ſe trouve aujourd'hui conſtruite. J'y fis élever auſſitôt les bâtimens néceſſaires à l'anatomie des animaux, ainſi que les écuries deſtinées à recevoir les chevaux malades; & peu de tems après, j'ouvris un cours public.

Parmi mes écoliers, qui étoient au nombre de vingt, on comptoit, outre les maréchaux, des écuyers du roi & des officiers. Le premier examen eut lieu le 15 février 1775; on y admit dix éleves.

En 1776, on adjoignit deux nouveaux directeurs aux premiers; ce fut M. le comte *de Scheel*, tréſorier des écuries du roi, & M. *Ahlefeldt*, député au département de la guerre. Ces MM. repréſenterent au roi que l'école vétérinaire ſeroit d'autant plus utile, qu'elle renfermeroit un plus grand nombre d'éleves qui y auroient leur logement, de maniere à pouvoir ſuivre, en même tems, le cours de pratique dans les écuries de l'école, & aſſiſter aux démonſtrations; que ce projet exigeoit qu'on ajoutât aux bâtimens déja conſtruits des chambres pour les éleves, & de nouvelles écuries pour les chevaux malades; qu'il falloit auſſi aſſigner les fonds néceſſaires aux dépenſes annuelles de l'école, pour être en état de répéter les expériences néceſſaires aux progrès de l'art vétérinaire.

Sur la demande des directeurs, le roi accorda une ſomme de quinze cents impériales pour la conſ-

truction des bâtimens ; cinquante qui devoient être payées par chaque régiment de cavalerie, & deux cents prélevées sur les fonds destinés à l'entretien des écuries de S. M. Toutes ces sommes réunies forment un revenu annuel de neuf cents impériales qui sert à payer les dépenses ordinaires & les appointemens des artistes attachés à l'école. Sur ce revenu, & aidés d'un secours de quatre mille impériales tirées de la caisse affectée aux écuries du roi, les directeurs ont été en état d'acquérir de moi les bâtimens de l'école.

Le 22 juillet 1777, le roi rendit un édit, qui, en confirmant les droits & priviléges des vétérinaires, fait défense d'exercer cet art dans la capitale, sans un certificat de l'école, qui atteste qu'on a subi l'examen requis.

En 1783, M. *Eric-Wiborg* fut nommé à la chaire de botanique de l'école, dont il avoit suivi, pendant deux ans, les leçons avec la plus grande assiduité. Il voyage actuellement hors du royaume. Son esprit, son savoir & son talent pour enseigner, m'assurent que cet habile professeur, déja connu par des ouvrages remplis d'érudition, peut rendre les plus grands services à l'art vétérinaire & à son pays (1).

(1) M. *Wiborg* est professeur royal à l'école, depuis son retour de ses voyages.

En 1784, le roi fit l'acquiſition de ma bibliotheque pour l'école. Elle eſt déja compoſée de près de trois mille volumes ſur l'art vétérinaire, la chymie, la médecine, l'hiſtoire naturelle & l'économie rurale; je l'augmente chaque année, à mes dépens (1). S. M. voulut bien auſſi me rembourſer les inſtrumens de phyſique, d'anatomie, de chirurgie, les préparations anatomiques, les eſſais de matiere médicale, en un mot, tout ce que j'avois acheté, qui pouvoit contribuer aux progrès de l'art vétérinaire; ainſi que ma collection des trois regnes de la nature, à l'uſage de mes leçons.

Ces preuves réitérées de la munificence de S. M. ſont autant de motifs pour l'inſtituteur de l'école de veiller à ce que les bienfaits du roi envers cet établiſſement ne ſoient pas en pure perte.

Quant aux bâtimens de l'école, ils rempliſſent parfaitement le but qu'on s'étoit propoſé.

Au rez-de-chauſſée du principal corps de logis, ſe trouve une claſſe ſpacieuſe. Dans une des aîles en retour, eſt le cabinet où l'on a raſſemblé les préparations anatomiques, la collection d'hiſtoire

(1) La bibliotheque de l'école a été augmentée de quatre cent cinquante volumes, que M. *Wiborg* a achetés dans le cours de ſes voyages. Il a également augmenté la collection d'inſtrumens, de modeles & de préparations anatomiques de l'école.

naturelle & de matiere médicale, ainſi que les inſtrumens néceſſaires à l'anatomie & aux démonſtrations; l'autre aîle renferme la bibliotheque & les inſtrumens de phyſique. Au-deſſus, eſt le logement de l'inſtituteur.

Dans un autre corps de logis, eſt la forge où l'on ferre les chevaux, l'atelier du profeſſeur en maréchalerie, & des chambres pour ſeize éleves. A ce bâtiment ſont adoſſées deux écuries pour quatorze chevaux; enfin, un autre corps de logis eſt deſtiné aux démonſtrations ſur la zootomie. On voit à côté la pharmacie & une écurie pour huit chevaux.

Pendant toute l'année, on donne quatre leçons publiques par ſemaine (1). Le dimanche eſt conſacré à enſeigner les préceptes de l'art à ceux des apprentifs maréchaux qui veulent devenir vétérinaires, & qui n'ont que ce jour ſeul pour étudier cette ſcience.

Quatre fois auſſi par ſemaine, à des heures particulieres, on répete aux éleves, qui demeurent dans l'école, les leçons qu'ils ont déja entendu en claſſe. On leur fait auſſi ſubir de fréquens examens.

Les éleves ſont diſtribués de maniere que, dans la ſemaine, une moitié eſt occupée à la forge,

(1) A préſent, les deux profeſſeurs donnent chacun quatre leçons publiques par ſemaine.



& l'autre moitié eſt employée à panſer les chevaux malade (1).

L'hiver, ils s'occupent chaque jour de la diſſection des animaux, & ſur-tout des chevaux. L'été eſt deſtiné aux opérations chirurgicales, pratiquées ſur des chevaux vivans achetés exprès pour exercer les éleves à panſer les plaies de ces animaux.

Il faut dans l'eſpace de deux ans avoir étudié toutes les parties de l'art vétérinaire.

Les éleves ſont obligés, d'après les reglemens de l'école, d'y demeurer trois ans, pour apprendre à fond les principes de l'anatomie, de la phyſiologie, de la pathologie, & la ſcience des médicamens.

Tel eſt l'ordre des leçons. Le cours d'anatomie commence au mois de novembre de chaque année, & finit en mars ſuivant; on le répete enſuite, mais principalement ſous le rapport de la phyſiologie; viennent après les principes généraux de pathologie; enfin la ſcience des médicamens, leur nature, leur vertu, la maniere de les préparer & de les employer. Ces différentes leçons ſont précédées des premiers élémens de l'hiſtoire naturelle, de la phyſique & de la chymie médicale. Suit

(1) Les éleves ſont aujourd'hui diſtribués en trois claſſes, l'une travaille une ſemaine à la forge; l'autre eſt occupée dans les infirmeries; & la troiſieme, enfin, emploie le tems qui lui reſte à revoir ſes cahiers & à les étudier.

l'économie vétérinaire, où l'on traite du choix, de la nourriture & de l'entretien des chevaux; enfin des différentes especes de maladies auxquelles ces animaux sont sujets, & de la méthode pour les guérir (1).

Le nombre des écoliers s'est monté, jusqu'aujourd'hui, à deux cent cinq, dont dix maréchaux, en 1775, qui avoient subi un examen public; cinq, en 1770; onze, en 1780; vingt-quatre, en 1783; cinq, en 1785; vingt, en 1786, & cinq, en 1787; les autres n'occupoient aucune place qui les astreignit à cette formalité.

Il y a, dans ce moment, trente jeunes-gens qui suivent les leçons publiques.

(1) Les deux professeurs ont partagé entre eux les leçons; M. *Abildgaard* enseigne la matiere médicale, qu'il fait précéder d'un cours abrégé de chymie physique. Cette partie remplit tout le tems des leçons publiques de la premiere année; il traite, la seconde année, la nosologie & la thérapeutique; il a, outre cela, l'inspection des infirmeries, où le maréchal ne soigne les animaux malades que d'après ses instructions & ses ordonnances.

M. *Wiborg* donne, l'hiver, des leçons d'anatomie comparée. Le cheval sert toujours de modele de comparaison. En été, il enseigne ce qu'on appelle assez improprement l'extérieur du cheval & des autres animaux domestiques, leur histoire naturelle, & la maniere de les élever & de les soigner. Il est aussi chargé du cours d'opérations chirurgicales, de la ferrure & de la botanique.

Parmi les étrangers qui ont fréquenté l'école, & presque tous l'ont fait avec succès, ceux qui se sont le plus distingué par leur application & leurs talens, sont MM. *Flormann*, étudiant en médecine, qui occupe déja une chaire de professeur dans son pays, & M. *de Liliestræm*, tous deux Suédois. On peut citer encore *Mathias Knudsen* de Meckelbourg, vétérinaire, entretenu pendant trois ans, dans l'école, aux frais de M. *de Haen*, très-versé lui-même dans la connoissance des arts & des sciences.

Parmi les Danois; les vétérinaires qui méritent le plus d'éloges, sont *Christophe Ewald*, aujourd'hui à la tête des maréchaux de l'école; *Jean Rættger*, du premier régiment de cavalerie de Norvege; *Christian Bottern*, du régiment de cavalerie de Holstein; *Janus Severini*, de Jutlande, envoyé à l'école par M. *de Beenfeldt*, chambellan de S. M.; *Martin Bottern*, du régiment de cavalerie de Jutlande; *Jean Ammundson*, du troisieme régiment de cavalerie de la Norvege australe; *Werner Thamson*, du premier régiment de Dannemarck, & *Erasme Laurentz*, envoyé de Jutlande, par M. *de Reetz*.

Si je me suis permis ici cette nomenclature, c'est pour prouver que j'ai rempli avec exactitude les devoirs de ma place, & que je n'aurois pas pu me conduire autrement sans que le public n'en eut été instruit.

Les directeurs de l'école, à cette époque, étoient MM. *de Ahlefeldt*, lieutenant général, président du département de la justice; M. *de Levetzow*, surintendant des haras du roi; M. *de Bülow*, grand écuyer, & M. le comte *de Reventlow*, président de la chambre des finances.

D'après les inculpations extraites de l'ouvrage que j'ai cité plus haut, je priai les directeurs de vouloir bien me donner un titre qui énonçât la maniere dont j'avois rempli les devoirs de ma place. Je le transcris ici.

« M. *Riegels*, dans son livre intitulé *Des succès divers de la chirurgie*, ayant dit, entre autres choses: *l'anatomie des animaux, ne fait pas la moindre sensation en Dannemarck; l'état d'abandon où se trouve la médecine vétérinaire ne le prouve que trop. L'école fondée à Copenhague pour cette partie n'en porte que le nom; car le professeur, peut-être trop avantageusement connu de l'étranger, cultive bien plus les grands que la science vétérinaire. De forts appointemens & un logement, voilà les seuls avantages que procurent chez nous les sciences & les arts sur leur déclin.* Sensible à ces reproches, M. le professeur, *Abildgaard*, a prié les directeurs de l'école vétérinaire de vouloir bien le laver d'inculpations aussi graves. Nous n'avons pas cru pouvoir lui refuser un témoignage qu'il mérite à tant de titres. Nous attestons donc que depuis l'établissement de l'é-

cole vétérinaire, il a enseigné, avec succès, les différentes parties de cette science; que l'unique objet de ses soins a été de tirer de cet établissement tout le parti dont il étoit susceptible; qu'aux leçons sur la théorie de cet art il y a joint la pratique qu'il a exercée sur plusieurs chevaux amenés à l'école par différens particuliers de cette capitale; qu'il a triomphé des préjugés qui s'élevent toujours contre un nouvel établissement; que, dans cette école, on enseigne particuliérement aux éleves l'anatomie; qu'on leur apprend à connoître les parties internes des animaux, & sur-tout du cheval, au moyen des préparations anatomiques, & des dissections fréquentes que l'on y fait. Nous certifions encore que M. le professeur a donné sa démission de la place de premier médecin de la capitale, & que, tout entier aux soins de l'école, il n'exerce plus la médecine pratique; que non-seulement il s'est occupé jusqu'ici de l'instruction des éleves, mais qu'il a tellement surveillé leur conduite, que jamais, à cet égard, les directeurs n'ont eu le moindre sujet de plainte; qu'enfin, grace au zele infatigable de M. le professeur, le plus grand nombre des maréchaux, a aujourd'hui quelques notions de l'art vétérinaire; que l'école lui doit la réputation dont elle jouit, non-seulement en

Dannemarck, mais encore dans les pays étrangers qui ont envoyé des éleves prendre à Copenhague des leçons de vétérinaire ; que c'eſt encore d'après les ſages conſeils de M. le profeſſeur, que les revenus de l'école ſont adminiſtrés avec la plus ſtricte économie, & que ſes appointemens ne ſont qu'en raiſon du travail de ſa place ; enfin, que ſa conduite n'a mérité juſqu'ici que des éloges. Auſſi eſt-ce avec le plus grand empreſſement que nous ſaiſiſſons cette occaſion de lui rendre la juſtice qui lui eſt due ; l'autoriſant même, s'il le juge à propos, à rendre public le préſent certificat, autant pour lui ſervir à repouſſer la calomnie, que pour faire connoître à ceux qui les ignorent encore les ſtatuts de cet établiſſement. Les directeurs de l'école vétérinaire, le 27 novembre 1767. Signé H. A. V. *Ahlefeldt*, *Levetzow*, *Bülow*, *C. Reventlow* (1). »

J'avoue néanmoins de bonne foi qu'il me reſte

---

(1) Aujourd'hui l'école vétérinaire de Copenhague, le haras parqué du roi qui vient d'être réformé & reſtreint au nombre de cent trente jumens poulinieres ; enfin, tous les haras du royaume ſont ſous une même direction compoſée de cinq membres ; ſavoir M. de *Levetzow*, intendant des haras du roi ; le comte de *Reventlow*, préſident de la chambre des finances ; M. le chambellan *Hauch*, premier écuyer du roi ; M. *Adeler*, major-général de cavalerie & député au département de la guerre, & M. *Abildgaard*, profeſſeur à l'école.

encore une infinité de chofes à faire pour la fcience vétérinaire, que ma fanté & mes forces ne m'ont pas permis d'exécuter. J'aurois beaucoup plus écrit, ou, pour parler plus correctement, j'aurois fait imprimer davantage fur cette partie; car j'ai compofé beaucoup d'ouvrages que je me propofe de donner au public, après les avoir retouchés. Mon intention a été auffi d'éviter les frais confidérables qu'entraîne après elle l'impreffion en langue Danoife, qui, comme perfonne ne l'ignore, eft toujours très-difpendieufe pour l'auteur. Donner des leçons de phyfique à des éleves qui n'en ont pas la moindre idée, eft d'ailleurs un travail fi faftidieux, que dans les heures d'intervalles prefqu'entiérement remplies par d'autres occupations, on n'eft guere tenté de relire fes ouvrages & de les corriger. C'eft une dette, cependant, que je veux acquitter.

Le but principal de cet établiffement auquel j'ai facrifié tout mon tems, étoit de rendre les charlatans, en ce genre, moins préfomptueux, & de diminuer le nombre des accidens qui, fous prétexte de guérifon, fe multiplient entre leurs mains. Si la perte de quelques chevaux ou de quelques bêtes à laine, caufe fouvent la ruine d'un pere de famille, fi l'humanité nous fait un devoir d'épargner aux malheureux les chagrins & les

larmes, l'école vétérinaire de Copenhague, sous ces rapports, peut être mise au nombre des établissemens les plus utiles du royaume. Quoique le tems & les soins que j'y ai donnés n'aient pas été infructueux, peut-être ma réputation exigeoit-elle que je me livrasse à des sciences plus relevées.

Les détails dans lesquels je viens d'entrer étoient indispensables pour répondre aux inculpations avancées, par M. *Riegels*, contre l'école vétérinaire. Ecrites en Danois, ces inculpations ne méritoient pas d'être relevées; mais à dieu ne plaise cependant que je prétende m'ériger en juge dans ma propre cause.

DÉCRETS de la Convention nationale, relatifs aux éleves des Ecoles vétérinaires.

DÉCRET du 20 Mars 1793, qui exempte de la loi sur le recrutement, les professeurs & les éleves entretenus dans les Ecoles vétérinaires.

LA Convention-nationale décrete que les professeurs & éleves entretenus dans les écoles vétérinaires par le Gouvernement ou les administrations de départemens, demeurent exceptés de la loi du 24 Février sur le recrutement.

Il est enjoint aux directeurs de ces écoles de remettre à leurs municipalités les listes certifiées de leurs professeurs & éleves.

Collationné à l'original, par nous président & secrétaires de la Convention-nationale. A Paris, le 25 Mars 1793, l'an second de la République Françoise. *Signé* BRÉARD, *président*; J. B. BOYER-FONFREDE, L. M. REVELLIERE-LÉPEAUX & MAX. ISNARD, *secrétaires*.

DÉCRET de la Convention-nationale, du 18e. jour de Nivôse, an second de la République Françoise, une & indivisible, qui fixe le traitement des éleves de l'École vétérinaire d'Alfort.

LA Convention-nationale, après avoir entendu ses comités des finances & de la guerre sur la réclamation des éleves de l'école vétérinaire d'Alfort, décrete que le traitement des éleves militaires de l'école vétérinaire établie à Alfort, près Paris, est fixé à sept cent vingt livres par an, à compter du premier Vendémiaire dernier.

Visé par l'inspecteur. Signé AUGER.

Collationné à l'original, par nous président & secrétaires de la Convention-nationale. A Paris, le 21 Nivôse, an second de la République, une & indivisible. *Signé* DAVID, *président;* MONMAYOU & G. BOUQUIER, *secrétaires.*

PROGRAMMES

Programmes des prix proposés par des Académies & Sociétés savantes sur des questions relatives à l'art vétérinaire.

Iº. Prix *proposé par l'académie des sciences de Paris, pour l'année 1794.*

Les végétaux puisent dans l'air qui les environne, dans l'eau, & en général dans le regne minéral, les matériaux nécessaires à leur organisation.

Les animaux se nourrissent ou de végétaux, ou d'autres animaux, qui ont été eux-mêmes nourris de végétaux; ensorte que les matériaux dont ils sont formés sont toujours, en dernier résultat, tirés de l'air ou du regne minéral.

Enfin, la fermentation, la putréfaction & la combustion, rendent continuellement à l'air de l'atmosphère & au regne minéral, les principes que les végétaux & les animaux en ont empruntés.

Par quels procédés la nature opere-t-elle cette circulation entre les trois regnes? Comment parvient-elle à former des substances fermentescibles, combustibles (1) & putrescibles, avec des

(1) Il est très-remarquable que les substances minérales

matériaux qui n'avoient aucune de ces propriétés?

La cauſe & le mode de ces phénomènes ont été jusqu'à préſent enveloppés d'un voile presque impénétrable. On entrevoit cependant, que puisque la putréfaction & la combuſtion ſont les moyens, que la nature emploie pour rendre au regne minéral les matériaux qu'elle en a tirés pour former des végétaux & des animaux, la végétation & l'animaliſation doivent être des opérations inverſes de la combuſtion & de la putréfaction.

L'académie a penſé qu'il étoit tems de fixer l'attention des ſavans ſur la ſolution de ce grand problême. Tandis qu'une commiſſion, qu'elle a nommée à cet effet, s'occupera ſans relâche, dans un local déja diſpoſé pour cet effet, des phénomènes de la végétation, elle a cru devoir s'aider du concours des ſavans de toute l'Europe, pour ce qui concerne la nutrition des animaux.

C'eſt dans toute l'etendue du canal inteſtinal que s'opere le premier degré de l'animaliſation, ou la converſion des matieres végétales en matieres animales. Les alimens reçoivent une pre-

---

combuſtibles ſe trouvent le plus ſouvent brûlées, ou au moins engagées dans des combinaiſons où elles ſont peu combuſtibles, & que les végétaux les ſéparent & ſe les approprient pour en former leurs matieres inflammables.

miere altération dans la bouche, par le mélange avec la ſalive ; ils en reçoivent une ſeconde dans l'eſtomac, par leur mélange avec le ſuc gaſtrique ; ils en reçoivent une troiſieme, par le mélange avec la bile & le ſuc pancréatique. Convertis enſuite en chile, une partie paſſe dans le ſang, pour réparer les pertes qui s'operent continuellement par la reſpiration & la tranſpiration ; enfin, la nature rejette, ſous la forme d'excrémens, tous les matériaux dont elle n'a pu faire emploi. Une circonſtance remarquable, c'eſt que les animaux qui ſont dans l'état de ſanté, & qui ont pris toute leur croiſſance, reviennent conſtamment chaque jour, à la fin de la digeſtion, au même poids qu'ils avoient la veille, dans des circonſtances ſemblables ; enſorte qu'une ſomme de matiere égale à ce qui eſt reçu dans le canal inteſtinal, ſe conſume & ſe dépenſe, ſoit par la tranſpiration, ſoit enfin par les différentes excrétions.

L'académie ne croit pas devoir préſenter aux concurrens tout ce plan de travail ſur l'animaliſation, pour le ſujet d'un ſeul prix ; elle ſait qu'il exige une ſuite immenſe de recherches, qui ne ſont peut-être pas ſuſceptibles d'être faites par un ſeul homme, & ſur-tout dans le tems qu'elle peut fixer pour ce concours ; elle a donc cru qu'elle devoit choiſir un des principaux traits de

l'animalifation, & dans l'intention de les parcourir les uns après les autres, elle a d'abord fixé fon attention fur l'influence du foie & de la bile.

On fait que le foie occupe une grande place dans le corps des animaux ; qu'une partie du fyftême vafculaire abdominal eft deftinée à ce vifcère ; que le fang y eft difpofé d'une maniere particuliere, pour la fecrétion de la bile ; que l'écoulement de cette humeur doit fe faire avec conftance & régularité, pour l'intégrité de toutes les fonctions ; que le foie exifte dans tous les ordres d'animaux, jufqu'aux infectes & aux vers ; qu'il eft ou accompagné ou deftitué de véficule du fiel, fuivant la nature de ces êtres ; qu'il y a des rapports effentiels entre la rate, le pancréas & le foie : voilà les premieres données que l'anatomie offre depuis long-tems aux fpéculations des phyfiologiftes ; mais elles ont été jufqu'à préfent ftériles en applications : on s'eft prefque uniquement borné à confidérer les ufages de la bile dans la digeftion. Cependant des découvertes récentes fur la nature de cette humeur & de fa partie colorante, fur les concrétions biliaires, fur le parenchyme du foie, fur la compofition huileufe de ce vifcère, appellent toute l'attention des phyficiens. Il eft facile de prévoir qu'outre la fécrétion de la bile, ou plutôt, qu'avec la fécrétion de la

bile, un appareil organique auſſi important par ſa maſſe, par ſes connexions, par ſa diſpoſition vaſculaire, que l'eſt celui du foie, remplit un ſyſtême de fonctions dont la ſcience n'a point encore embraſſé l'enſemble.

L'académie en propoſant ce ſujet, en preſſe toutes les difficultés; elle ſait qu'il demande des connoiſſances anatomiques étendues, & ſur-tout une comparaiſon ſoignée de la ſtructure du foie, conſidéré dans les divers animaux; elle ſait qu'il exige des recherches chymiques, puiſées ſur-tout dans les nouveaux moyens d'analyſe que poſſede aujourd'hui la chymie; elle ſent, & elle eſpere que ce travail obligera ceux qui s'y livreront à déterminer la nature du ſang de la veine porte, à la comparer à celle du ſang artériel & veineux des autres régions, à ſuivre cette importante comparaiſon dans le fœtus qui n'a point, ou qui n'a que peu reſpiré, dans les animaux à ſang froid, chez leſquels le foie très-volumineux, paroît être d'autant plus huileux qu'ils reſpirent moins; à comparer le poids & la peſanteur ſpécifique de ce viſcère dans les mêmes individus; à faire l'analyſe de ſon parenchyme, ainſi que celle de la bile, dans quelques eſpeces principales de chaque ordre d'animaux; en un mot, elle apprécie l'étendue de ce ſujet; mais elle connoît en même-

tems le ſuccès des ſciences modernes ; elle connoît le zèle de ceux qui les cultivent, & qui ſont deſtinés à en aggrandir le domaine ; elle eſt perſuadée qu'il eſt tems d'aborder les queſtions compliquées que préſentent les phénomenes de l'économie animale, & que c'eſt de la réunion des efforts de la phyſique, de l'anatomie & de la chymie, qu'on peut ſe promettre maintenant la ſolution de ces grandes queſtions.

Elle attend donc des concurrens pour ce prix ; 1°. Un expoſé comparé & ſuccint de la forme, du volume, du poids & des connexions du foie & de la véſicule du fiel dans les diverſes claſſes des animaux, depuis l'homme juſqu'aux inſectes.

On ne demande point une deſcription anatomique détaillée, mais une ſimple comparaiſon générale de la ſtructure, de l'étendue, de la connexion du foie. Il ne ſera pas non plus néceſſaire de ſuivre ce travail anatomique, non plus que l'analyſe chymique, dans un grand nombre d'eſpeces d'animaux.

L'académie, en ſuivant à cet égard le même plan que pour ſon programme ſur le nerf intercoſtal, propoſe aux concurrens de choiſir dans les diverſes claſſes d'animaux quelques-unes des eſpeces ſuivantes, conſiderées par rapport à leurs différences anatomiques.

L'homme, le fœtus, l'adulte, le vieillard.

Parmi les quadrupédes, le ſinge, le rat, le lapin, le chien, le cochon.

Parmi les oiſeaux, le coq d'Inde ou le coq, l'aigle ou la buſe, le corbeau, la cygogne ou le héron, l'oie ou le cygne.

Parmi les quadrupédes ovipares, la ſalamandre, la tortue, la grenouille.

Parmi les ſerpens, la couleuvre, l'orvet, la vipère.

Parmi les poiſſons, la raye ou l'ange, l'anguille, le flet, le brochet, la carpe, &c.

Quelques groſſes eſpeces d'inſectes ou de vers.

2°. L'analyſe comparée de la bile dans ces différens animaux, en déterminant ſur-tout la proportion & la nature des diverſes ſubſtances qui la forment.

3°. Un examen également comparatif de la nature chymique du parenchyme du foie dans les mêmes eſpeces.

4°. Ce travail anatomique & chymique ſuivi dans quelques principales eſpeces d'animaux, pris à différentes époques de leur vie, & ſur-tout dans celles du fœtus & de l'adulte.

5°. Le réſultat de toutes ces recherches, relativement aux fonctions du foie & aux uſages de

la bile, leurs rapports avec les autres fonctions de l'économie animale; unique but que se propose d'atteindre l'académie.

6°. Sans rien exiger de positif & de suivi sur l'état pathologique du foie & de la bile, les auteurs pourront étayer leurs idées des principales altérations que les maladies présentent dans le systême hépatique & biliaire, chez l'homme, les quadrupedes & les oiseaux.

Quoique l'académie ait cru devoir fixer particuliérement l'attention des concurrens sur les fonctions du foie, elle avertit les auteurs que, dans le cas où elle n'auroit pas reçu de mémoire qui remplit le but qu'elle se propose, elle accordera le prix à celui des concurrens qui, sans embrasser le problême dans toute son étendue, lui offrira un travail intéressant, ou des découvertes importantes sur quelques-unes des humeurs principales, qui concourent à la digestion & à la nutrition, telles que la salive, le suc gastrique ou le suc pancréatique, ou même sur une humeur animale, dont la connoissance approfondie pourroit répandre un grand jour sur la physique des animaux.

Le prix sera de cinq mille livres.

Les savans de toutes les nations sont invités à

travailler ſur ce ſujet, & même les aſſociés étrangers de l'académie. Elle s'eſt fait une loi d'exclure les académiciens régnicoles de prétendre à ce prix.

Ceux qui compoſeront, ſont invités à écrire en françois ou en latin, mais ſans aucune obligation : il pourront écrire en telle langue qu'ils voudront, l'académie fera traduire leurs mémoire. On les prie que leurs écrits ſoient très-liſibles.

II°. PRIX *propoſés dans la ſéance publique de la ſociété nationale de médecine, tenue au Louvre le 19 Février 1793, l'an deuxieme de la République Françoiſe.*

I°. Un prix de la valeur de ſix cents livres, avoit été propoſé dans la ſéance du 23 Février 1790, ſur la queſtion ſuivante : Déterminer par des expériences exactes, quelles ſont la nature & les différences du ſuc gaſtrique dans les différentes claſſes d'animaux ; quel eſt ſon uſage dans la digeſtion ; quelles ſont les principales altérations dont il eſt ſuſceptible ; quelle eſt ſon influence dans la production des maladies ; de quelle maniere il modifie l'action des remedes, & dans quel cas il peut être employé lui même, comme médicament.

La compagnie n'a point été ſatisfaite des mé-

moires envoyés pour concourir; elle propofe de nouveau ce programme; le prix fera diftribué dans la féance publique de l'été de 1794.

II°. Prix de fix cents livres, propofé dans la féance publique du 23 Février 1790, & remis dans celle du 28 Août 1792 : Déterminer; d'après la nature mieux reconnue des laits de femme, de vache, d'âneffe, de chevre, de brebis & de jument, & d'après l'obfervation, quelles font les propriétés médicinales de ces différentes efpeces de laits, & d'après quels principes on doit en régler l'ufage dans le traitement des différentes maladies. Ce prix fera diftribué dans la féance publique du printems de 1794.



II. JURISPRUDENCE VÉTÉRINAIRE.

RAPPORT *fait au Bailliage de Sainte-Croix d'Orléans, sur le tems que les moutons, attaqués du* Claveau, *doivent rester éloignés des autres troupeaux, pour ne pas leur communiquer la maladie.*

Par BARRIER, *vétérinaire à Chartres.*

Du 28 *Août* 1784.

NOUS soussignés *Louis Barrier*, vétérinaire brévêté du roi & garde de ses haras, résident à Chartres, nommé d'office, tiers-expert dans la contestation qui divise d'une part les nommés Jean Heurteau & Charles Gombaut, demandeurs, & de l'autre Guillaume Heurteau, défendeur, tous laboureurs au hameau de Troigni, paroisse de Huitre, élection & généralité d'Orléans; en vertu d'un jugement de M. le bailli de la justice temporelle de sainte-Croix d'Orléans, en date du 1er. Juin 1784, à nous signifié le 14, avons donné notre affirmation en cette qualité, le 15 du même mois; après lecture faite du contenu en une sentence dudit juge de sainte-Croix, en date du 13 Mars 1784, par laquelle il a été ordonné que les parties se retireroient par-devant des experts dont elles conviendroient, sinon nommés d'of-

fice, lesquels déclareront : *Quelle est la durée ordinaire de la maladie du claveau dans le troupeau, & en détermineront le tems autant qu'il leur sera possible ; déclareront si, après trois mois, il y a quelques dangers à craindre pour la communication du mal, en quittant par le troupeau atteint de maladie, les bornes du cantonnement fixé;* après avoir lû aussi les rapports contradictoires des SS. *Linger* & *Peigné*, experts nommés par les parties ; tout considéré, nous disons que :

La justice temporelle de sainte-Croix d'Orléans demande, 1°. *Quel tems dure le claveau?* 2°. *S'il peut être communiqué après le tems accordé à sa durée ?*

La solution de ces deux questions paroît au premier coup-d'œil très-facile ; mais les détails dans lesquels il est nécessaire d'entrer, pour porter la conviction dans l'esprit du juge, & établir des principes certains sur cette matiere, ne peuvent qu'exciter notre zèle, & nous engager à faire tout nos efforts, pour remplir la tâche pénible dont la confiance du magistrat nous a honoré.

PREMIERE QUESTION.

Quelle est la durée ordinaire de la maladie dans le troupeau ?

Nous croyons nécessaire d'examiner cette question sous deux points de vue différens ; 1°. relative

tivement aux différentes especes de *claveau*, & à leur durée dans l'individu ; 2°. relativement au *claveau* en général, & à sa durée dans l'aggrégat ou le troupeau.

I. *Des différentes especes de claveau, & de leur durée dans l'individu.*

On divise généralement le *claveau* en deux especes, le *discret* ou *bénin*, & le *confluent* ou *malin.*

Le premier est le moins dangereux & le plus fréquent : nous n'en décrirons pas ici les symptômes, ils sont connus des vétérinaires, & se trouveroient d'ailleurs déplacés, lorsqu'il ne s'agit que de statuer sur la durée du mal : nous dirons seulement, que l'éruption des pustules est complete le quatrieme ou le cinquieme jour, la suppuration terminée le neuvieme ou dixieme, l'exsiccation ou la chûte totale des croutes ou galons le quinzieme, & quelquefois même le dixieme ou douzieme : il ne demande que très-rarement les secours de l'art, & il cede le plus souvent, aux seuls soins diététiques appropriés aux circonstances.

Le *claveau confluent* est plus à craindre ; mais il est heureusement le plus rare ; son éruption est presque toujours complete le quatorzieme ou quinzieme jour, la suppuration quelquefois orageuse, & l'exsiccation plus longue que dans le premier ;

enforte qu'il ne fe termine ordinairement & entiérement, qu'en vingt ou vingt-huit jours. Il exige les fecours les plus prompts; leur retard ou leur omiffion, entraîne fouvent la perte du malade, ou prolonge la durée de la maladie. Le terme moyen entre ces deux efpeces, dans l'individu, eft donc d'environ trois femaines (1).

II. *Du claveau en général, & de fa durée dans l'aggrégat ou le troupeau.*

Si tous les moutons, qui compofent un troupeau, devenoient *claveleux* en même tems; fi la durée de la maladie étoit la même dans l'aggrégat & dans l'individu, la queftion fe trouveroit décidée par ce que nous venons de dire; mais il faudroit fuppofer alors une uniformité de difpofitions dans tous les fujets; uniformité dont ceux qui connoiffent le méchanifme des corps animés fentent l'impoffibilité.

Lorfque le *claveau* attaque un troupeau, quelqu'en foit la caufe, l'efpece & le nombre des bêtes qui le compofent, le quart, quelquefois le tiers, & rarement la moitié en eft atteint à la fois; la maladie fuit tous fes périodes, & à peine les derniers malades font-ils en train de guérifon,

(1) Voyez le traité *du Claveau*, dans le volume des Inftructions de 1790, page 311.

qu'une nouvelle quantité l'essuie à son tour. Celle-ci suit la même marche, & elle se renouvelle pour la troisieme fois sur les animaux formant le reste du troupeau, & restés intacts jusqu'alors.

La premiere attaque est toujours bénigne & bientôt terminée ; la seconde est la plus dangereuse & la plus longue, parce qu'il y a toujours alors un plus grand nombre d'animaux infectés ; la troisieme est constamment de la nature de la premiere. Nous croyons devoir faire observer ici, qu'il est, au surplus, dans les animaux comme dans l'homme, des êtres privilégiés, qui placés au centre de la contagion, lui opposent un tempérament, une constitution impénétrable, & en faveur desquels on ne peut tirer aucune induction.

Quoiqu'il en soit, ces degrés, ces intervalles, ce renouvellement du *claveau* en trois tems, sont exprimés dans cette province par le nom de *lune*, soit qu'on ait constamment observé que leur durée n'outrepasse jamais les périodes de cette planete, soit qu'on ait cru à son influence sur cette maladie comme sur beaucoup d'autre. Le nombre de ces lunes n'a jamais outre passé celui de trois pour la durée entiere de la maladie, même dans le cas du *claveau confluent*, & souvent il n'a été que de deux dans le *claveau discret*. Le tems mitoyen entre ces deux termes, pour tout le troupeau, est donc de deux mois & demi.

DEUXIEME QUESTION.

Après trois mois, y a-t-il quelques dangers à craindre pour la communication du mal, en quittant par le troupeau atteint de la maladie, les bornes du cantonnement fixé?

Le *claveau* eſt une maladie ſouvent épizootique, enzootique dans certains cantons, mais toujours contagieuſe.

Les moyens de communication de la contagion ſont en très-grand nombre; les plus fréquens ſont : 1°. l'introduction d'un ſeul ou de pluſieurs moutons attaqués de la maladie dans un troupeau ; 2°. la cohabitation, le mélange d'un troupeau *claveleux* avec un troupeau ſain, ſoit dedans, ſoit dehors de la bergerie ; le paſſage de ce même troupeau ſur les traces du premier, & le pâturage dans les mêmes lieux ou à peu de diſtance, même après pluſieurs jours, ſi le tems a eté calme, ſerein & ſans pluie ; 3°. le voiſinage d'une bergerie, d'un parc, ou d'un cantonnement qui recele des moutons *claveleux*, ſur-tout au-deſſous du vent, ce météore étant un des principaux conducteurs de la contagion ; 4°. les hommes & les animaux qui ayant communiqués avec des beſtiaux malades, communiquent immédiatement après avec des beſtiaux ſains ; 5°. le tranſport

port de la laine, des peaux, des fumiers retirés des moutons *claveleux*, l'exhumation des cadavres par les animaux carnivores, &c. &c.

Parmi ces moyens, les uns ſont inhérens à la maladie, diſparoiſſent & s'éteignent entiérement avec elle. Tel eſt le contact immédiat d'individu à individu, ou de troupeau à troupeau, &c. Les autres peuvent ſubſiſter long-tems après: tels ſont les fumiers, les toiſons, &c.

Le vrai moyen d'éviter la contagion, a dit *Chabert*, c'eſt de la fuir. Il eſt donc indiſpenſable que le propriétaire chez lequel le *claveau* ſe manifeſte, qui veut en préſerver ſes autres troupeaux, & éviter toute réclamation en garantie d'une part, & que ſes voiſins, de l'autre, dont l'intérêt n'eſt pas moins preſſant, ſe conforment à ce qui leur eſt ordonné par l'arrêt du Parlement de Paris, du 23 décembre 1778, concernant cette maladie; & par celui du Conſeil, du 16 juillet 1784, concernant les maladies contagieuſes (1).

Mais ces arrêts dictés par la prudence, ſont néanmoins ſuſceptibles d'interprétation & d'extenſion. Nous croyons néceſſaire d'entrer encore ici dans quelques détails.

(1) Nous rapporterons le premier de ces arrêts dans un de nos volumes; voyez le ſecond dans le volume de 1792, page 83.

On fait que cantonner un troupeau malade, c'eſt lui aſſigner une eſpace ou étendue de terrein proportionnée au nombre des individus qui le compoſent, & ſur lequel il reſte à pâturer auſſi long-tems que dure la maladie : ce cantonnement eſt circonſcrit par un ſillon, & il eſt ordinairement ſitué à la rive du pâturage ou de la paroiſſe.

Dans cette généralité, il eſt d'uſage de ne faire cantonner les moutons, en plein air, que depuis la ſaint-Jean juſqu'à la Touſſaint, ce qui fait environ quatre mois. Pendant les deux autres tiers de l'année, il ſe fait différemment. Pendant une partie de l'automne & de l'hiver, le troupeau reſte conſtamment à la bergerie. Au printemps, les moutons qui couchent encore à la bergerie, vont, le jour, paître ſur le canton.

Le premier n'occaſionne nuls frais de nourriture. Il réunit aux avantages du pacage celui d'un air frais, pur & ſans ceſſe renouvellé; mais il pourroit être encore plus avantageux, s'il étoit placé au centre du pâturage. Cette poſition faciliteroit aux troupeaux ſains ou ambulans les moyens de ſe ſouſtraire aux émanations du troupeau malade, qui leur ſont apportées par les vents, même à une diſtance fort éloignée. Il ſeroit encore néceſſaire de tracer un double ſillon, à une certaine diſtance du premier, afin d'éviter que

les troupeaux sains n'approchassent de trop près de la rive du cantonnement où est renfermé le troupeau *claveleux* : cette espace, qui doit être au moins de quatre cents pas, resteroit intermédiaire entre les uns & les autres.

Le deuxieme, c'est-à-dire, le cantonnement d'hiver, seroit peut-être un moyen de circonscrire la maladie, & il mériteroit même la préférence dans toutes les saisons, si son exécution n'étoit pas aussi préjudiciable aux intérêts du propriétaire, que défavorable à la cure de la maladie même : les frais de nourriture, dans ce cas, sont toujours considérables, & la maladie concentrée dans une espace resserrée & peu aérée, fait des ravages auxquels il n'est pas possible de s'opposer, & qui n'ont jamais lieu dans le pacage.

Le troisieme, c'est-à-dire, celui qui consiste dans le passage alternatif du troupeau, de la bergerie au canton, & de celui-ci à la premiere, pouvant ainsi faciliter continuellement la propagation de la contagion, doit être généralement proscrit.

Quelque soit le cantonnement, il doit cesser avec la maladie; nous avons dit que celle-ci duroit ordinairement de deux à trois *lunes*, & nous avons fixé son terme moyen à deux mois & demi. Nous croyons donc que le terme de trois mois de cantonnement est suffisant, la maladie étant

alors entiérement cessée, & tous les moyens de propagation de la contagion qui lui sont inhérens étant détruits avec elle. Quant aux moyens accessoires, tels que les fumiers, les toisons, &c., ils seront également annullés, si l'on a pris les précautions indiquées par les arrêts que nous avons cités.

Il résulte donc de tout ce que nous avons dit :

1°. Que le *claveau* dure depuis dix jusqu'à vingt-huit jours, dans l'individu.

2°. Que sa durée est depuis deux jusqu'à trois *lunes*, dans le troupeau.

3°. Qu'en fixant, par conséquent, le cantonnement à trois mois, le terme est suffisant, & la maladie parfaitement détruite.

4°. Qu'une maladie qui n'existe plus, ne peut plus se communiquer.

5°. Enfin, la cause du *claveau* étant le plus souvent épizootique, elle peut se communiquer à tous les troupeaux par la même voie qui l'a donnée au premier, & qui peut être spontanée ; ou elle peut encore être la suite de différens abus que nous avons fait appercevoir dans les cantonnemèns, & on sent que, dans ce cas, la renaissance subséquente du mal ne peut être légitimement imputée à celui qui en a été la premiere victime.

En faisant l'application de tout ce qui précede,

des arrêts cités, & sur-tout de notre procès-verbal du 28 juillet dernier, dont le contenu ci-joint est péremptoire, puisqu'il est signé de toutes les parties, à la contestation pendante en la justice temporelle de sainte-Croix, & lecture faite des pieces du procès, nous voyons, que Guillaume Heurteau a satisfait à la loi en avertissant de la maladie de son troupeau, & en se cantonnant; qu'il n'est sorti de son cantonnement, que plus de trois mois après y être entré; que la maladie étoit cessée, même avant l'expiration des trois mois; que les animaux morts ont été enterrés avec les peaux; que les fumiers ont été conduits sur les terres, immédiatement après la maladie, &c.; que, par conséquent, on ne peut le rendre responsable & exiger de lui des dommages-intérêts pour des accidens auxquels il n'a pas donné lieu, qu'il n'a pu prévoir & empêcher, & dont les causes quelquefois évidentes, mais le plus souvent spontanées, sont toujours au-dessus des raisonnemens de l'esprit humain.

Fait à Chartres, ce 28 août 1784, signé *Barrier*.

Aujourd'hui 28 juillet 1784, je, Louis *Barrier*, vétérinaire bréveté du roi, & garde de ses haras, résident à Chartres, me suis transporté au hameau de Troigny, paroisse d'Huitre, election & géné-

ralité d'Orléans, en ma qualité de tiers-expert, & conjointement avec les SS. *Linger* & *Peigné*, auffi experts des parties nommées ci-après, à l'effet de vérifier & conftater différentes circonftances de la maladie du *claveau*, dont ont été attaqués les troupeaux des SS. Guillaume Heurteau, Jean Heurteau & Charles Gombault, tous trois demeurans audit hameau de Troigny; déterminer depuis quel tems cette maladie dure dans le troupeau, & fi elle peut encore être communiquée après le tems accordé à fa durée; où étant, en préfence defdits experts & propriétaires fufnommés, lefquels font convenus que :

1°. Le troupeau dudit Guillaume Heurteau s'eft trouvé être attaqué de la maladie du *claveau*, le 14 août 1782.

2°. Qu'il a fait avertir fes voifins, le 15.

3°. Qu'il s'eft cantonné le même jour.

4°. Que, pour fe rendre audit canton, il a paffé par le bout du village.

5°. Que ce paffage n'a point gêné fes voifins.

6°. Que l'étendue de fon cantonnement étoit d'environ le tiers du pâturage.

7°. Que ledit cantonnement étoit fitué vers le Sud Eft.

8°. Que les autres troupeaux ont pacagé à l'extrémité oppofée.

9°. Que ledit Guillaume Heurteau n'a quitté son cantonnement que le 12 novembre.

10°. Que la maladie de son troupeau n'a duré que jusqu'à la fin d'octobre.

11°. Que l'espece en étoit discrete.

12°. Qu'il n'est mort audit Guillaume Heurteau que dix-huit moutons, savoir douze, la premiere *lune*; six, la deuxieme, & zéro, la troisieme.

13°. Que les peaux ont été enterrées avec les cadavres.

14°. Que les fumiers ont été conduits sur les terres dudit Guillaume Heurteau, comprises dans son cantonnement, au mois de novembre.

En foi de quoi, j'ai dressé le présent procès-verbal, pour m'assurer de tout ce qui peut m'aider à décider, d'une maniere évidente, les deux questions, dont la solution m'est proposée par la sentence rendue à la justice de sainte-Croix d'Orléans, le 13 mars dernier; & ont lesdites parties & experts susnommés signé avec nous la minute du présent. Fait audit Troigny, les jours & an que dessus. Signé G. Heurteau, C. Gombault, J. Heurteau, *Peigné*, *Linger*. Signé *Barrier*.

Prononcé du Jugement.

Lecture faite du rapport du S. *Barrier*, ouï aussi le rapport du S. *Peigné*, autre expert, en date

du 28 mai 1784, contrôlé le 29 du même mois, & déposé au greffe ledit jour, par lequel il déclare que la durée de la maladie de la *clavelée* sur les bêtes à laine est de trois mois, mais qu'elle peut paroître & se renouveller, si l'on n'apporte toutes les précautions nécessaires pour les fumiers qui ont séjourné dans les bergeries infectées, que l'on n'a pas eu la précaution d'enterrer; par des chiens qui auroient déterré des ossemens de brebis mortes de cette maladie; par les toisons de ces mêmes brebis que l'on auroit gardé enfermées long-tems dans des greniers; qu'il n'est point de limites certaines pour cette contagion, & que la communication peut se faire de cette maladie, par un vent rapide poussé sur un autre troupeau qui se trouveroit dans les champs à paître sous le vent.

Tout vu & considéré, disons, que les rapppors des SS. *Peigné* & *Barrier* seront & les avons homologués; en conséquence, nous avons à Guillaume Heurteau donné congé tant des demandes principales qu'incidentes de Charles Gombault & Jean Heurteau, condamnons ces derniers à tous les dépens, lesquels nous avons taxés & liquidés à la somme de cent soixante-huit livres, dix-sept sous, trois deniers, non compris le coût & signification de nos présentes lettres de sentence, qui

seront signifiées & exécutées selon l'ordonnance.

Donné par nous Guillaume-Anne Salomon de la Faugerie, bailli, juge ordinaire de la justice de sainte-Croix d'Orléans, le 15 novembre 1787. Signé Salomon de la Faugerie, bailli; Pisseau, greffier.

JUGEMENT du Tribunal de commerce du département de Paris, qui condamne VITRI, écarisseur, à payer le prix d'un cheval qu'il s'est approprié comme morveux, sans justifier qu'il le fût, conformément aux ordonnances de Police sur le fait de la morve.

Extrait des registres du Tribunal, du 17 décembre 1792, l'an premier de la République Françoise.

AU NOM DE LA NATION, le Tribunal de Commerce du département de Paris a rendu le jugement suivant :

Entre Jean-Baptiste Houdard, marchand, patenté, demeurant à Goneffe, demandeur, & Joseph Vitri, écarisseur, demeurant à Paris, porte saint-Antoine, défendeur; par le demandeur, a été conclu à ce que, faute par le défendeur d'avoir représenté au citoyen *Huzard*, expert nommé par ordonnance du Tribunal, un cheval hongre, hors d'âge, à tous crins, sous poil bay,

de la taille de quatre pieds neuf pouces, que ledit défendeur a retiré des mains de Dominique Ferry, lequel cheval a été acheté au marché aux chevaux, le trois novembre dernier, par le demandeur, moyennant la somme de cent vingt livres, ledit défendeur seroit condamné, & par corps, à lui payer ladite somme de cent vingt livres, avec intérêts & dépens.

Parties ouïes, lectures faites des pieces :

LE TRIBUNAL, jugeant en dernier ressort, sans avoir égard au réquisitoire du défendeur, & faute de répondre au fond, de ce interpellé, donne contre lui au demandeur, ce requérant, défaut & pour le profit, lecture aussi faite du rapport du citoyen *Huzard*, devant lequel les parties avoient été renvoyées, lequel rapport sera transcrit ensuite du présent jugement, *entérine ledit rapport en tout son contenu*, & conformément à icelui, condamne le défendeur à payer au demandeur ladite somme de cent vingt livres, pour le prix du cheval dont il est question, avec les intérêts, suivant la loi, à compter du jour de la demande; à quoi faire il sera contraint par les voies de droit & même par corps, à la charge de faire signifier le présent jugement, aux termes des réglemens par Charpentier, huissier, & sera sursis a ladite contrainte par corps, jusqu'au premier janvier pro-

chain, sauf audit défendeur son recours contre le vendeur dudit demandeur, les défenses contraires dudit vendeur réservées; & attendu qu'*il est de l'intérêt public que les réglemens de police soient observés*, le Tribunal ordonne l'impression & l'affiche dudit rapport & du présent jugement, & condamne ledit défendeur aux dépens.

Et sera le présent jugement exécuté selon sa forme & teneur, nonobstant opposition ou appellation quelconque.

Ainsi jugé par le Tribunal, où étoient présens les citoyens VIGNON, président; LECLERC, BOURSIER, QUATREMERE & SEL, juges; à Paris, le lundi 17 décembre 1792, l'an premier de la République françoise.

AU NOM DE LA NATION, il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, à tous commandans & officiers de la force publique, de prêter main-forte lorsqu'ils en seront légalement requis, & aux commissaires du pouvoir exécutif près les tribunaux d'y tenir la main : en foi de quoi, le présent jugement a été signé par le président du Tribunal & par le greffier.

Ensuit la teneur du rapport du citoyen *Huzard*, ainsi conçu:

Aux citoyens composant le Tribunal de commerce du département de Paris

CITOYENS,

Votre jugement du 19 novembre dernier, contradictoirement rendu dans la contestation pendante devant vous, qui divise le citoyen Houdard, marchand, demeurant à Goneſſe, demandeur d'une part, & le citoyen Vitri, écariſſeur, demeurant à Paris, défendeur d'autre part, m'ayant nommé arbitre entre les parties à l'effet de les entendre, & qui je jugerois à propos, les régler & accorder s'il y avoit lieu, ſinon vous en faire mon rapport; au deſir de ce jugement, j'ai entendu leſdites parties, mais ſéparément ſeulement; j'ai auſſi entendu un témoin que m'a fourni Vitri, & j'ai pris lecture d'un procès-verbal qu'il m'a remis.

La demande de Houdard tend à ce que Vitri ſoit tenu de me repréſenter un cheval qu'il a induement arrêté entre les mains de Dominique Ferry, commiſſionnaire du demandeur, ſous prétexte qu'il étoit morveux, à l'effet par moi de le viſiter & en conſtater l'état, aux termes de l'ordonnance du tribunal, du 9 novembre; lequel cheval a été acheté au marché aux chevaux le 3 auparavant, pour la ſomme de cent vingt livres,

ſinon & faute par ledit défendeur de repréſenter le cheval, qu'il ſera condamné à en payer le prix, avec intérêts & dépens.

Le défendeur requiert que Houdard ſoit déclaré non-recevable en ſa demande.

Voici l'expoſé des faits ſelon Houdard.

Houdard a acheté au marché aux chevaux de cette ville, le 3 novembre, d'un marchand dont il ignore le nom & la demeure, un cheval pour la ſomme de cent vingt livres ; il s'eſt apperçu, de retour dans ſon pays, que ce cheval jettoit, & il l'a ſoupçonné morveux ; il l'a renvoyé à Paris, le mercredi ſuivant 7, par Ferry, à l'effet de retrouver ſon garant au marché aux chevaux, & d'y faire viſiter le cheval ; il a été arrêté en route par Vitri, qui a promis de le garder juſqu'à ce que Houdard ſe ſoit mis en garantie. Houdard eſt venu à Paris, le vendredi 9 ; il a préſenté requête au tribunal à l'effet de faire conſtater l'état de ce cheval ; l'ordonnance du tribunal porte qu'il ſera viſité par moi : Houdard s'eſt préſenté chez Vitri pour retirer le cheval & faire procéder à la viſite ; Vitri lui a dit que le cheval étoit morveux, qu'il ne pouvoit garder de pareils chevaux chez lui, qu'il l'avoit fait viſiter par le citoyen *Gilbert*, maréchal-expert, ſon voiſin, qui l'avoit condamné & en avoit dreſſé procès-verbal ; en conſéquence Houdard m'a apporté ſa requête,

& m'a dit qu'il me fourniroit le procès-verbal de *Gilbert* pour le copier de suite. Sur l'observation que ma mission étoit de visiter le cheval & non de copier un procès-verbal fait par un autre sans mission, il a formé sa demande contre Vitri.

Voici les différences articulées par Vitri :

Il dit qu'il a rencontré Ferry en route, qui lui a dit que le cheval étoit pour lui, qu'il le lui amenoit; qu'ils se sont disputé du prix, parce que Ferry en vouloit vingt livres; *qu'il lui a dit qu'il ne payoit point de pareils chevaux;* qu'enfin Ferry le lui a laissé pour le garder dans son écurie jusqu'à ce qu'il ait trouvé son garant; que ce même jour son associé (à lui Vitri) a fait trouver ce garant à Ferry en passant le bacq à l'Hôpital, mais que ce garant s'est sauvé à cheval; que lorsque Houdard est venu avec sa requête, il lui a dit que le cheval étoit à son dépôt, près l'hôpital saint-Louis, qu'il n'avoit pu le garder chez lui; qu'il étoit condamné par un maréchal-expert, & qu'il pouvoit en aller voir l'ouverture. La vérité de tous ces faits m'a été attestée par un nommé Doudou, associé de Vitri, & qui a partagé avec lui la dépouille du cheval. Vitri ajoute, que le cheval étant morveux & condamné comme tel, il avoit le droit de le tuer.

Soit que Vitri ait arrêté le cheval, soit qu'on

le lui ait donné, il résulte toujours des déclarations communes qu'il devoit le garder dans son écurie jusqu'à ce que Houdard ait trouvé son garant; or, le cheval a été arrêté le 7 novembre, le procès-verbal de visite de *Gilbert* est du 8, & lorsque Houdard s'est présenté avec sa requête le 9 chez Vitri pour faire constater l'état du cheval, le cheval n'y étoit déja plus; Vitri l'a donc réellement empêché d'avoir son recours contre son garant, en détruisant l'objet de la garantie, & en mettant Houdard dans l'impossibilité de faire constater son état. C'est donc contre lui seul que Houdard peut aujourd'hui demander son recours.

Mais le cheval étant morveux & condamné comme tel, Vitri avoit-il le droit de le tuer?

Cette proposition sera bientôt examinée.

Ils ne sont plus ces tems où des compagnies, à l'ombre de priviléges exclusifs, avoient le droit de voler impunément la propriété des citoyens pour en faire la leur, à l'aide d'une prétendue forme légale, souvent illusoire & plus souvent encore arbitrairement violée, les compagnies & les priviléges ont disparu, mais les ordonnances & les réglemens sur le fait de la morve, fondés sur l'intérêt général de la société, sont restés & doivent être exécutés; ces réglemens ne disent point que les écarisseurs s'approprieront, sans les

payer, les chevaux morveux (1); ils ne disent point que les écarisseurs les tueront sans formes

(1) L'administration de la police de la municipalité de Paris, tolere ou plutôt permet ouvertement encore cette espece de vol; elle a des préposés, qui, sous le nom d'*inspecteur de police à l'arrestation des chevaux morveux*, vaguent dans Paris, & arrêtent ceux qu'ils soupçonnent d'être attaqués de cette maladie. Ils les font visiter par les maréchaux-experts préposés à cet effet; s'ils les jugent sains, on les rend aux propriétaires: s'ils les jugent suspects, on oblige ceux-ci à les représenter de nouveau à une époque fixe: mais s'ils les condamnent morveux, on les tue, & les préposés s'en approprient les dépouilles. Si le malheureux, dont le bien public a exigé la destruction de la propriété, se plaint & observe qu'il auroit pu trouver de l'animal dont on le prive, & en se conformant aux réglemens, une somme de douze, quinze & même vingt-quatre livres, qui lui auroit servi à en acheter un autre, on lui répond, que cette dépouille sert à payer l'inspecteur, comme si l'administration de la police ne payoit pas, ou ne devoit pas payer ses agens; ou, comme si les frais qu'exige le bien général, devoient être exclusivement supportés par quelques individus déja accablés de leur perte; ou bien on les menace d'une amende de cinq cent livres, prononcée par l'arrêt du conseil du 16 Juillet 1784, espece d'épouvantail qui n'a jamais été employé, & qui est à présent uniquement destiné à éloigner les réclamations.

Cette conduite des agens de la municipalité, si contraire aux principes de liberté & aux droits sacrés de propriété, ne contribue pas peu à enhardir les autres écarisseurs à

légales

légales & ſur le vu du premier individu qu'il leur plaira choiſir pour les condamner ; ces réglemens preſcrivent une marche ſage qui conſerve l'intérêt particulier en même-tems qu'elle eſt la ſauve-garde de l'intérêt général. Ils ont été renouvellés un grand nombre de fois, & les écariſſeurs, en particulier, qui les invoquent pour l'arreſtation journaliere des chevaux morveux, ne peuvent en prétendre cauſe d'ignorance ; ſi Vitri s'y étoit conformé, il auroit conſervé à Houdard ſa garantie, & il n'y auroit pas eu lieu à la demande formée contre lui.

Les articles X & XII de l'*ordonnance de police du marché aux chevaux de Paris, du 14 août* 1777, diſent que les chevaux morveux arrêtés audit marché, ainſi que dans Paris & la banlieue, ſeront vus & viſités par les deux maréchaux-experts nommés d'office par la police à cet effet ; que cette viſite ſe fera en préſence des propriétaires, & que les experts en dreſſeront procès-verbal pour y avoir recours s'il eſt beſoin.

L'article IX de l'*ordonnance de police pour le même marché, en date du* 3 *juillet* 1763, preſcrivoit abſolument la même marche.

---

s'approprier auſſi *gratis* les chevaux morveux, ou même ſuſpects. (*Note du rapporteur*).

Enfin, les articles II, III, V & XIII de l'*arrêt du conseil du* 16 *juillet* 1784, *concernant les maladies contagieuses des animaux*, prescrivent des formes plus strictes encore, & ordonnent au surplus l'exécution des réglemens concernant le marché aux chevaux (1).

Aucun de ces réglemens n'a été abrogé par la révolution, & ils s'exécutent tous les jours; les maréchaux-experts nommés d'office par la police, sont toujours les mêmes que le département de police a conservés; ils sont parfaitement connus de Vitri, & de tous les autres écarisseurs. Si Vitri avoit fait visiter par eux, en présence de Houdard, le cheval dont il étoit dépositaire, ils en auroient dressé procès-verbal, & sur ce procès-verbal, rédigé par des experts nommés d'office, tous les tribunaux auroient fait droit à la demande en garantie de Houdard; mais Vitri présente un procès-verbal qui n'est revêtu d'aucune forme légale; qui est rédigé par un maréchal sans mission à cet effet; qui n'est pas fait contradictoirement; qui est par conséquent nul dans l'instance, & sur lequel aucun tribunal ne peut faire droit.

Ainsi, soit que Vitri ait arrêté le cheval,

---

(1) Voyez cet arrêt déja cité, volume de 1792, page 91, & suivantes.

comme le dit Houdard ; soit que Ferry l'ait déposé chez lui, comme le dit Vitri ; soit que ce cheval ait été réellement morveux, comme le disent Vitri & le procès-verbal de *Gilbert*, Vitri n'avoit aucun droit de se l'approprier, sans en payer la valeur ; & en le supposant même réellement morveux, Houdard en étoit toujours le véritable propriétaire, pouvoit exercer son action en garantie contre son vendeur, ou, dans tous les cas, le vendre à qui lui en auroit donné le plus, en se conformant aux ordonnances de police sur le fait de la maladie dont on le disoit attaqué.

J'estime donc, Citoyens, que la demande de Houdard est fondée & qu'elle doit lui être adjugée avec frais & dépens.

Tel est l'avis que j'ai l'honneur de soumettre à vos lumieres.

Délibéré à Paris, le 16 décembre 1792, l'an premier de la République Françoise une, indivisible & impérissable.

Signé HUZARD, *Vétérinaire.*

Collationné, *Signé* CHARLES DUVAL.

DÉCRET de la Convention nationale, du 13 Nivose, de l'an second de la République françoise, une & indivisible; relatif aux chevaux malades & à refaire des armées de la République.

(*Du 2 Janvier 1794, vieux style*).

La Convention nationale, ouï le rapport de ses comités réunis de la guerre & de surveillance sur les vivres, habillemens & charrois militaires, décrete :

ARTICLE I. Les chevaux employés au service de la République, dans quelque partie & quelque arme que ce soit, qui se trouveroient fatigués & seroient susceptibles d'être refaits, ne pourront être reformés. Ils seront livrés à des agriculteurs pour être rétablis. Les chevaux tarés ou attaqués de maladies ne peuvent être de ce nombre.

II. A cet effet, les commissaires des guerres, assistés d'un maréchal-expert, passeront, les premiers de chaque mois, une revue des chevaux qui seront actuellement dans les infirmeries.

III. Dans les procès-verbaux des revues, ces chevaux seront séparés en trois classes, ainsi qu'il suit :

1°. Les chevaux réformés. 2°. Les chevaux blessés & les jetteurs. 3°. Les chevaux fatigués.

IV. Seront compris dans la classe des che-

vaux réformés ceux atteints de maladies ou de bleſſures dont la cure ſera jugée devoir durer plus de trois mois.

V. Ces revues ſeront ſurveillées, ſous peine de nullité, par deux commiſſaires de la municipalité du lieu, & par un officier de l'arme ou du ſervice qu'elles auront pour objet.

VI. Les procès-verbaux des revues paſſées aux armées, ſeront remis, avant le quatre de chaque mois, par les commiſſaires des guerres, aux commiſſaires-ordonnateurs en chef.

VII. Les commiſſaires-ordonnateurs en chef près les armées feront un relevé général de ces procès-verbaux ; ils en enverront une expédition au comité de ſurveillance ſur les vivres, habillemens & charrois militaires, & une au miniſtre de la guerre, avant le dix de chaque mois, ſous peine de deſtitution. Les revues des ſervices de l'intérieur ſeront envoyées de même, dans le même délai & ſous les mêmes peines, par les commiſſaires des guerres qui les auront rédigées.

VIII. Les chevaux réformés ſeront, trois jours après la réforme, conduits à vingt lieues, environ, dans l'intérieur de la République, à des chefs-lieux de diſtrict ; ils y ſeront, à la diligence du directoire, vendus dans les formes & dans les délais preſcrits. Ces délais courront du jour de leur arrivée.

IX. Les chevaux bleſſés ou les jetteurs (1) ſeront tirés des infirmeries des armées, & repartis dans les places de l'intérieur ci-deſſous déſignées; ſavoir :

Pour l'armée du Nord : à Melun, Montreau, Lagny ou Meaux, Fontainebleau; département de Seine-&-Marne.

Pour les armées des Ardennes & de la Moſelle, & pour le ſervice de l'intérieur : à Troies, Arcis-ſur-Aube, Bar-ſur-Aube, Brunoi, Joigny ou Villeneuve-ſur-Yonne; département de l'Aube, de la Haute-Marne & de l'Yonne.

Pour l'armée du Rhin : à Grai, Vézoul, Luxeuil, Juſſey ou Lure; département de la Haute-Saône.

Pour l'armée des Alpes : à Moulins & autres établiſſemens qui pourront être formés par le miniſtre de la guerre, ſuivant les beſoins.

Pour l'armée d'Italie : au Puy; dans le département de la Haute-Loire.

Pour l'armée des Pyrénées-orientales : au diſtrict de Revel; département de la Haute-Garonne,

---

(1) La diſpoſition de cet article, relativement aux chevaux qui jettent, nous paroît devoir contribuer à répandre ſur une grande étendue de la République, la contagion de la *morve*, dont les ravages ſont déjà très-ſenſibles. (*Note des rédacteurs.*)

& au diſtrict de Caſtres ; département du Tarn.

Pour l'armée des Pyrénées-occidentales : à Tulles ou Pompadour ; département de la Corrèze.

Pour l'armée de l'Oueſt : à Indreville, ci-devant la Châtre, Bourges ou Vierzon ; département de l'Indre-&-du-Cher.

Pour l'armée des Côtes-de-Breſt : à Alençon, Mortagne ou Laval ; département de l'Orne & de la Mayenne.

Pour l'armée des Côtes-de-Cherbourg : à Evreux ou Verneuil ; département de l'Eure.

X. Les chevaux bleſſés & les jetteurs ſeront renvoyés des infirmeries de l'intérieur, aux armées, auſſitôt après leur rétabliſſement.

XI. Auſſitôt après la publication du préſent décret, les directoires des diſtricts des arrondiſſemens qui vont être déſignés par le préſent décret, enverront, dans les communes de leur arrondiſſement, des commiſſaires qui, de concert avec les municipalités, dreſſeront le tableau des laboureurs en état de recevoir & refaire les chevaux fatigués des différens ſervices militaires de la République. Ce tableau ſera énonciatif de la quantité de chevaux qui pourra être confiée à chaque laboureur. Il ſera envoyé, ſans délai, par leſdits commiſſaires, aux directoires des diſtricts. Les commiſſaires envoyés à cet effet dans les communes recevront un trai-

tement de trois livres par jour; ils feront, de préférence, pris dans le fein des fociétés populaires.

XII. Les directoires de diftrict tranfmettront, fans délai, copie de ces tableaux aux commiffaires-ordonnateurs en chef des armées dans l'arrondiffement defquels ils font fitués. Les directoires de diftrict du département de la Nièvre enverront pareille copie aux commiffaires des guerres chargés de furveiller les tranfports militaires de l'intérieur.

XIII. Les commiffaires-ordonnateurs en chef près les armées, & les commiffaires des guerres pour le fervice des tranfports militaires de l'intérieur, accuferont aux directoires de diftrict la réception de ces tableaux; ils en feront un relevé général dont ils enverront, fans délai, une expédition au comité de furveillance fur les vivres, habillemens & charrois militaire, & une au miniftre de la guerre.

XIV. Ils feront conduire les chevaux fatigués des différens fervices militaires, dans les chefs-lieux de diftrict de leur arrondiffement.

Ces arrondiffement font : Pour l'armée des Pyrénées-Orientales : les départemens de la Haute-Garonne, diftrict de Revel; du Tarn, diftrict de Caftres.

Pour l'armée des Pyrénées-Occidentales : les départemens de la Vienne, de la Haute-Vienne.

Pour l'armée des Alpes : les départemens du Puy-de-Dôme, de l'Allier.

Pour l'armée du Midi : les départemens de Rhône-&-Loire, de la Haute-Loire, de Saône-&-Loire.

Pour l'armée du Rhin : les départemens du Doubs, de la Haute-Saône, des Vosges, de la Côte-d'Or.

Pour l'armée de la Mozelle : les départemens de la Marne, de la Haute-Marne, de l'Aube, de l'Yonne.

Pour l'armée du Nord : les départemens de l'Oise, de Seine-&-Marne.

Pour l'armée des Ardennes : les départemens de la Meuse, des Ardennes.

Pour l'armée de l'Ouest : les départemens du Calvados, d'Indre-&-Loire.

Pour le service des transports militaires de l'intérieur : le département de la Nièvre.

XV. Les chevaux à refaire seront conduits aux chefs-lieux de district, & de-là aux communes ci-dessus designées, par des conducteurs pris dans les services ou armes d'où ils auront été tirés ; chaque cheval sera accompagné de l'extrait du procès-verbal de revue qui le concerne. Cet extrait sera remis au secrétariat de la municipalité dans l'arrondissement de laquelle le cheval sera déposé.

XVI. Lors du départ de ces chevaux pour les

chefs-lieux de diſtrict, ou lors de leurs retours aux différens ſervices ou armes, les envoyeurs les réuniront, autant que faire ſe pourra, au nombre de trente-ſix. Ils en confieront ſix à la garde de chaque conducteur. Tout convoi de trente-ſix chevaux & au-deſſus, ſera commandé par un chef. Il ne ſera pas attaché de chef à tout convoi au-deſſous de ce nombre.

XVII. Chaque directoire de diſtrict inſcrira ces chevaux ſur un regiſtre, au moment de leur arrivée; il en déchargera ledit regiſtre lors de leur retour aux différens ſervices ou armes. Il tiendra la main à ce qu'ils ſoient menés par les conducteurs dans la municipalité de ſon arrondiſſement, qu'il indiquera.

XVIII. Les municipalités délivreront un récépiſſé des chevaux aux conducteurs; ceux-ci les feront viſer par les directoires de diſtrict, & les remettront, ſoit aux commiſſaires-ordonnateurs en chef près les armées, ſoit aux commiſſaires des guerres chargés de la ſurveillance du ſervice de l'intérieur, d'où les chevaux auront été tirés.

XIX. Les conſeils-généraux des communes feront remettre les chevaux, auſſi-tôt après leur arrivée, ès mains des laboureurs qui auront été déſignés pour en recevoir. Ils feront dreſſer, de ce dépôt, un acte conforme au modele annexé au préſent décret. Cet acte ſera ſigné du dépoſitaire;

s'il ne fait pas figner, il en fera fait mention.

XX. Tous les citoyens auxquels il aura été remis des chevaux, en vertu du préfent décret, recevront une folde de trente fous par cheval & par jour.

XXI. Ils ne pourront, ni les employer à d'autres ouvrages qu'aux labours, ni les prêter, à peine de cinquante livres d'amende. Dans le cas où ils en difpoferoient par vente, échange ou autrement, ils feroient condamnés à une amende de huit cents livres.

XXII. Ils feront tenus, au trentieme de chaque mois, de repréfenter à la municipalité du lieu de leur domicile, chaque cheval dont ils feront dépofitaires. La municipalité leur délivrera un bon de folde pour le montant de la nourriture de ces chevaux pendant le mois échu; ce bon conftatera la fituation actuelle defdits chevaux; il fera vifé par le directoire & acquitté par le receveur du diftrict : le confeil-général de la commune pourra fe faire affifter d'un expert pour reconnoître la fituation de ces chevaux.

XXIII. Tout citoyen chargé de chevaux à refaire pour la République, qui remettra un cheval refait au bout de trois mois, recevra une prime de cinquante livres; s'il le remet au bout de quatre mois, la prime fera feulement de vingt-cinq livres: il ne lui en fera point accordé paffé ce terme.

XXIV. Tout cheval qui ne sera pas refait passé quatre mois, sera visité par un expert nommé par la municipalité : s'il est prouvé qu'il ait été forcé au travail ou mal soigné, le dépositaire sera, à la diligence du directoire du district, contraint à la restitution du montant des bons de solde qu'il aura touchés, & le cheval sera placé, par la municipalité, chez un autre laboureur. Si le défaut d'amendement provient d'une autre cause, le cheval sera conduit par le dépositaire ou son préposé, sur les ordres de la municipalité, au chef-lieu du district ; il y sera vendu, à la diligence du directoire, dans les formes & les délais prescrits.

XXV. Il est défendu à tout dépositaire de chevaux à refaire pour la République, sous peine de huit cents livres d'amende, d'acheter, directement ni indirectement, un cheval qui auroit été retiré de chez lui, & dont la vente auroit été ordonnée faute d'amendement.

XXVI. Dès que le directoire du district aura connoissance qu'il existe dans son arrondissement trente-six chevaux refaits, il donnera des ordres aux municipalités de les faire conduire au chef-lieu par les dépositaires ou leurs préposés.

XXVII. Les chevaux seront reçus, à leur arrivée au chef-lieu de district, par un expert nommé

par le directoire, en présence du dépositaire ou de son préposé. Si le cheval est véritablement refait, l'expert du district mettra son approbation au bas du procès-verbal de la municipalité; dans le cas contraire, il fera son rapport motivé.

XXVIII. Lorsqu'un cheval sera reconnu, par le rapport de l'expert du district, être complettement refait, le directoire en délivrera un récépissé au dépositaire, & il décidera si ce dernier a droit ou non, à l'une des primes accordées par l'article XXIII du présent décret.

XXIX. Tout cheval qui n'aura pas été reconnu complettement refait par l'expert du district, sera renvoyé chez le dépositaire, si les délais prescrits par l'article XXIV du présent décret ne sont pas expirés. Si ces délais sont expirés, les dispositions dudit article seront exécutées.

XXX. Tout expert appelé pour aucune des opérations prescrites par le présent décret, sera payé à raison de deux livres par cheval qu'il visitera; & en outre de vingt sous par lieue, s'il se déplace.

XXXI. Tout expert qui sera convaincu de collusion avec un dépositaire de chevaux appartenans à la République, sera condamné à dix ans de fers.

XXXII. Quatre jours, au plus tard, après l'ar-

rivée des chevaux refaits aux chefs-lieux des districts, les directoires feront conduire ceux sortis des armées, aux commissaires-ordonnateurs en chef; & ceux sortis des services de l'intérieur, aux commissaires des guerres chargés de les surveiller. Tout conducteur sera muni du procès-verbal d'expertise de la municipalité, approuvé par l'expert du district, pour chaque cheval qu'il conduira. Il est tenu, sous peine de cinquante livres d'amende, de rapporter au directoire de district un récépissé du commissaire-ordonnateur, pour chaque cheval qu'il aura conduit aux armées, ou du commissaire des guerres, pour les chevaux des services de l'intérieur.

XXXIII. Aussi-tôt après l'arrivée des chevaux refaits, soit aux armées, soit dans les villes de l'intérieur, les commissaires-ordonnateurs en chef desdites armées, ou les commissaires des guerres pour l'intérieur, feront rentrer lesdits chevaux dans les services d'où ils auront été tirés. Les commandans des corps de troupes à cheval, les régisseurs ou entrepreneurs des charrois militaires ou d'artillerie, ou leurs préposés, leur en donneront décharge, chacun en ce qui les concerne.

XXXIV. En cas de mort d'un cheval chez un dépositaire, celui-ci sera tenu, sous peine de trois cents livres d'amende, de requérir la muni-

cipalité, dans les vingt-quatres heures, à l'effet d'en faire dreffer procès-verbal par un commiffaire.

XXXV. Ce proces-verbal fera envoyé fous huitaine au directoire du diftrict, & par lui aux commiffaires-ordonnateurs près les armées, ou aux commiffaires des guerres pour l'intérieur, qui en inftruiront le chef du fervice duquel le cheval mort aura été tiré.

XXXVI. Chaque commiffaire-ordonnateur en chef près les armées, fera, dans les arrondiffemens déterminés par l'article XIV, des fousdivifions pour les chevaux des différens fervices & armes, afin que chacun d'eux puiffe furveiller les chevaux qui lui appartiennent. Il fera conduire ces chevaux par des hommes appartenans à chacun defdits fervices ou armes.

XXXVII. Les chevaux feront conduits, des armées ou des fervices de l'intérieur, aux chefs-lieux de diftrict & feront ramenés des chefs-lieux de diftrict, aux armées ou aux fervices de l'intérieur, par étape. Les hommes prépofés à leur conduite, recevront auffi l'étape en allant & revenant. Ils feront payés par la République, fur le pied de la folde dont ils jouiffent dans les fervices auxquels ils font attachés. Tous marcheront fur un ordre de route. Les rations de fourrages cefferont pour tous les chevaux, du jour du

départ, soit des armées, soit des services de l'intérieur; elles reprendront leur cours du jour de la rentrée des mêmes chevaux dans leurs différens services: il en sera de même pour la solde des chevaux des charrois des armées & transports d'artillerie.

XXXVIII. La marque de chacun des services des charrois militaires, ainsi que les numéros, seront renouvellés au fer chaud sur les chevaux, avant le départ pour les chefs-lieux de district: les chevaux des troupes à cheval seront aussi marqués au fer chaud, si fait n'a été, des lettres R. F.

XXXIX. Tous les procès-verbaux de revue, récépissés, bons & inscriptions, ainsi que tous extraits & expéditions d'iceux, prescrits par le présent décret, seront énonciatifs du signalement, de l'âge, de la taille, de la marque, du numéro & de la situation actuelle de chacun des chevaux à l'occasion desquels ils auront été rédigés.

XL. Les frais de conduite des chevaux des armées ou service de l'intérieur aux communes, seront acquittés par les receveurs des districts, sur les mandats des commissaires-ordonnateurs en chef pour les armées, & sur ceux des commissaires des guerres pour les services de l'intérieur.

XLI. Les frais de conduite des chevaux des chefs-lieux

chefs-lieux de diſtrict aux armées ou aux ſervices de l'intérieur, ceux d'expertiſe, ſoit dans les communes, ſoit dans les diſtricts, les traitemens des commiſſaires qui ſeront envoyés dans les communes, en exécution de l'article II, ainſi que les primes qui pourront écheoir au profit des dépoſitaires, en vertu de l'article XXIII du préſent décret, ſeront acquittés par les receveurs de diſtricts, ſur le mandat des directoires.

XLII. Les receveurs de diſtrict demeurent autoriſés à paſſer en dépenſe les mandats des directoires, délivrés en vertu de l'article précédent, ainſi que les bons délivrés par les municipalités, & viſés par les directoires, en vertu de l'article XX. Les directoires de diſtrict en enverront, chaque mois, le bordereau à la tréſorerie nationale.

XLIII. Les amendes qui pourront écheoir en vertu du préſent décret, ſeront verſées dans la caiſſe des receveurs de diſtrict, qui les paſſeront en recette. Les directoires de diſtrict enverront, tous les trois mois, le bordereau de ces amendes à la tréſorerie nationale.

XLIV. La Convention nationale recommande l'exécution du préſent décret au zele & à la ſurveillance des municipalités, des corps adminiſtratifs, des comités de ſurveillance, des inſpec-

teurs-généraux des charrois de l'armée, nommés par elle, & au patriotisme des sociétés populaires.

Modèle de l'acte de dépôt des chevaux à refaire, pour la République, chez les cultivateurs.

Je soussigné . . . . habitant de la commune d . . . . district d . . . . , département d . . . . , reconnois avoir reçu en dépôt, pour le compte de la République, un cheval à refaire, sous poil . . . . , âgé de . . . . , taille de . . . . , marqué au fer chaud . . . . , n°. . . . , ainsi qu'il résulte de l'extrait du procès-verbal fait par . . . . , à . . . . , le . . . . , & déposé au secrétariat de cette municipalité; & je m'oblige, comme pour les propres affaires de la république, aux conditions portées par le décret du 13 Nivôse, l'an deuxieme de la République Françoise, une & indivisible.

Fait à . . . ., le . . . . , l'an . . . . . . de la République Françoise, une & indivisible.

Visé par l'inspecteur, Signé S. E. Monnel.

Collationné à l'original, par nous président & secrétaires de la Convention nationale. A Paris, le 4 Pluviôse, de l'an second de la République Françoise, une & indivisible. *Signé*, VADIER, *président;* CLAUZEL & G. BOUQUIER, *secrétaires.*

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE, le conseil-exécutif provisoire mande & ordonne à tous les corps administratifs & tribunaux que la présente loi ils fassent consigner dans leurs registres, lire, publier, afficher, & exécuter dans leurs départemens & ressorts respectifs. En foi de quoi nous y avons apposé notre signature & le sceau de la République.

A Paris, le quatrieme jour de Pluviôse, de l'an second de la République Françoise, une & indivisible.

Signé, DALBARADE. *Contresigné*, GOHIER. Et scellée du sceau de la République.

Certifié conforme à l'original,

Le ministre de la guerre,

BOUCHOTTE.

Des Cas redhibitoires, en Espagne.

Toutes les fois qu'on peut prouver que la maladie, qu'on reconnoît à un animal qu'on vient d'acheter, existoit avant la vente & a été palliée par le vendeur, on est en droit de faire reprendre l'animal vendu.

Si un maréchal a présidé à l'emplette, & à choisi lui-même l'animal, il est responsable de tout les cas qui peuvent annuller la vente, & outre le cas redhibitoire, pour lequel on réclame, on y joint toute maladie apparente qu'il n'auroit pas vû, & qui préjudicieroit au service de l'animal ou à l'objet de sa destination; car cette loi est pour tous les animaux domestiques.

On paye quinze livres au maréchal qui conseille, si l'animal est de prix. Dans le cas ou le maréchal s'est trompé, qu'il existe un cas redhibitoire, & que celui-ci refuse de faire reprendre l'animal, on réunit l'avis de deux, trois ou quatre maréchaux, & les cas de cette nature, se décident toujours sur le champ de cette maniere.

Si on prouve qu'il y a de la friponnerie de la part du premier maréchal qui a conseillé, il est puni.

INSTRUCTIONS



INSTRUCTIONS

ET OBSERVATIONS

SUR LES MALADIES

DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

DEUXIEME PARTIE.

DESCRIPTION ET TRAITEMENT DES MALADIES ÉPIZOOTIQUES ET PARTICULIERES.

DE LA GALE DES MOUTONS.

PAR CHRISTIAN-THÉOPHILE REUSS, *médecin à Tubinge.* (1)

D'APRÈS les observations des bergers, on peut soupçonner les moutons d'être infectés de la *gale*,

(1) Ce morceau est traduit de l'ouvrage suivant: *Dissertatio inauguralis œconomico-medica de scabie ovium, quam, deo clementis juvante, consentiente gratioso medicorum ordine, præside viro excellentissimo, domino* GEORGIO-FRIDE-

lorsqu'on les voit frapper du pied, mordre leur toison, & se frotter contre les arbres, les murailles, &c. C'est une preuve alors qu'ils ressentent une vive démangeaison. Lorsqu'on voit la rosée, qui a mouillée la toison, se secher plus vîte sur les endroits galeux, on doit conclure qu'il y a dans ces parties une plus grande intensité de chaleur.

En séparant la laine, on apperçoit des taches & des croutes seches, d'un blanc jaunâtre, dans le principe de la maladie; elles sont à peine de la grandeur d'une lentille, inhérentes à la peau; celle-ci, les galons enlevés, paroît un peu rouge à la place qu'ils couvroient. Pour peu qu'on l'écorche, il en sort une eau épaisse, jaunâtre. C'est cette liqueur qui, sans doute, forme les croutes; avec

---

RICO SIGWART, *philos. & med. doct. chirurg. & anat. P. P. O. medic. aulic. Wirt. facult. med. sen. ejusdemque h. t. decano spectatissimo, præceptore suo & patrono æternum pie colendo, pro doctoris gradu D. dec. a. MDCCLXIII. h. l. q. c. publico eruditorum examini subjicit auctor respondens* CHRISTIANUS-THEOPHILUS REUSS, *Sulzensis. Tubingæ litteris Sigmundi.* in-4°. de 31 pages.

Tout ce qui intéresse les bêtes à laine est à l'ordre du jour en France; nous avons pensé qu'on verroit avec plaisir quelques moyens de plus de prévenir, ou de guérir l'une des maladies qui s'oppose à l'amélioration des laines.

le tems elles deviennent plus épaiffes & plus larges ; on diftingue néanmoins des places vuides que le mal femble avoir refpectées. L'éruption fe fait fur toutes les parties du corps indiftinctement ; plus fouvent cependant elle paroît d'abord fur le dos & vers la queue ; bientôt après les galons fe manifeftent fur les flancs, le ventre & le cou ; ils ne laiffent d'intact que le pis, le bas des cuiffes & des épaules ; la laine, alors, ne tombe pas d'elle-même ; quelquefois feulement elle cede, foit aux frottemens répétés, foit à la dent de l'animal ; celle qui pouffe fur les croutes eft dure & jarreufe ; les moutons dans cet état, fi l'on en excepte la démangeaifon, & une efpece d'agitation qu'ils éprouvent, n'offrent aucuns fymptômes de maladie, on les voit même engraiffer, lorfqu'ils font bien nourris.

A l'époque où les croutes font devenues plus épaiffes & plus larges, la peau, de rouge qu'elle étoit, devient blanchâtre ; elle paroît en mêmetems plus feche au toucher, plus rude & comme calleufe. On voit alors l'animal maigrir & tomber en langueur ; quelquefois, lorfque la *gale* attaque le cou, la dureté de la peau rend les mouvemens de la tête plus difficiles. Tels font les principaux fymptômes de cette maladie.

Pour connoître l'état intérieur de la peau &

celui des viscères, on a disséqué des moutons dans lesquels la maladie n'étoit pas arrivée à son dernier période. L'animal écorché, on a trouvé une matiere calleuse, de l'épaisseur d'un demi-pouce, qui, après s'être insinué dans la membrane graisseuse, avoit pénétré dans la substance cutanée; le tissu cellulaire offroit d'ailleurs du sang extravasé en petite quantité; les vaisseaux de la peau paroissoient couverts de points, qui, légérement piqués, rendoient du sang; la peau, en la découpant, montroit comme des petits grains, auxquels on pouvoit attribuer cette callosité dont nous avons parlé. Le sang sorti des grands vaisseaux, étoit dans son état naturel; les muscles & les viscères de la poitrine & du bas-ventre, ne présentoient aucun vestige du mal.

Une observation qu'il ne faut pas omettre, c'est que les corroyeurs ne peuvent point employer les endroits de la peau que la *gale* a infectés.

Si l'on s'en rapporte au témoignage de ceux qui ont étudié cette maladie, le Wirtemberg offre plus qu'aucun autre canton de l'Allemagne les symptômes que nous venons d'exposer; symptômes qui constituent ce que l'on appelle la *gale seche*.

Il en est une d'une autre espece que l'on appelle *gale humide*; outre les symptômes généraux déja

cités, elle a ceci de particulier, qu'elle fait voir ſous la croute, lorſqu'on l'arrache, une eau tantôt jaunâtre, tantôt tirant ſur le verd, & quelquefois ſi épaiſſe, qu'en ſortant elle laiſſe une petite ouverture après elle. Indépendamment des croutes, on remarque, épars ça-&-là, de petites puſtules, à la ſuperficie externe de la peau, remplies d'une ſéroſité âcre, dont la laine eſt imbibée, lorſque le frottement en provoque l'émiſſion. La peau qui ſe trouve ſous la *gale*, offre une couleur livide comme ſi elle étoit meurtrie. Cette croute s'épaiſſit à meſure que le mal augmente; en y faiſant une inciſion, il en ſort une liqueur jaunâtre. L'ouverture des cadavres laiſſoit voir, en bon état, les parties muſculeuſe, ainſi que tous les viſcères.

L'éruption, dans cette eſpece de *gale*, n'a pas de place déterminée; ſouvent, cependant, elle commence à paroître ſur le dos & vers la région du cou. Au bout de quelque mois, la laine quitte d'elle-même les parties infectées; les progrès du mal ſont plus rapides dans la *gale* de cette eſpece, que dans la *gale ſeche*.

On doit conclure de tout ce que nous venons de dire, que ſi l'une & l'autre différent entre-elles, elles ont cependant à-peu-près les mêmes effets. De ce nombre, celui qu'on peut regarder ſans

contredit comme le plus funeſte, c'eſt l'épizootie, que la *gale*, ſoit *ſeche* ſoit *humide*, entraîne après elle.

Dans les moutons, la *gale ſeche* & *humide* n'offre pas la même différence que la *gale bénigne*, dont les hommes ſont quelquefois affectés. Cette derniere, en effet, varie ſuivant les ſujets. En ſuppoſant au mal le même caractere de malignité, dans un tempérament humide, il deviendra humide; il ſera ſec, au contraire, dans un tempérament plus reſſeré. C'eſt ce qu'on ne peut pas dire des moutons, puiſqu'il eſt de fait que dans le même troupeau infecté de cette maladie, ces animaux n'ont pas les uns la *gale ſeche*, les autres la *gale humide*; mais tous ont l'une ou l'autre de ces deux eſpeces.

En comparant entre-elles les maladies des hommes & des beſtiaux, on trouveroit beaucoup de reſſemblance, ſur-tout entre la *gale ſeche* des derniers, & celle qu'on appelle dans les hommes, *gale de chien*, dont le docteur *Hoffmann* nous a donné la deſcription. Cette eſpece eſt accompagnée de croutes & d'écailles; la pellicule ou l'eſchare arrachée, laiſſe voir ſous la peau des marques teintes de ſang. La chaleur fait éprouver une démangeaiſon douloureuſe & preſqu'inſupportable, &c. Voici comme s'exprime le célebre profeſſeur, M. *Œtinger*, dans ſon mémoire ſur la *teigne*. Elle

eſt, dit-il, tantôt ſeche, tantôt humide; elle forme ſur la peau des calloſités qui tombent en eſchares; elle s'étend de droite & de gauche; au frottement elle rend une féroſité âcre, &c. Nous penſons qu'il eſt poſſible de comparer la *galè de la tête* dans l'homme avec celle qui infecte les toiſons des bêtes à laine.

Nous diſtinguerons les deux eſpeces de *gale* dont nous venons de parler, en *gale* qui commence, & en *gale* invétérée; & ſans parler des différens caracteres qu'elle prend dans les pays chauds, où l'on prétend qu'elle ſe montre accompagnée de puſtules verdâtres, beaucoup plus virulentes, nous n'enviſagerons cette maladie, que telle qu'elle eſt connue en Allemagne; nous obſerverons ſeulement qu'il exiſte dans ces cantons une maladie de peau, qu'on prend ſouvent à tort pour la *gale*.

Il n'eſt pas rare de voir les moutons couverts de croutes blanchâtres qui s'attachent particulierement au dos & à la poitrine. En le touchant, l'animal éprouve plus de douleur que de démangeaiſon, ce qui diſtingue cette maladie de la *gale* proprement dite. La peau ſous les croutes eſt parfaitement ſaine, ſans calloſité, à l'exception de quelques legeres crévaſſes qu'on apperçoit ſous la laine; ces croutes d'ailleurs n'augmentent pas, elles ne ſont pas non plus épizootiques; elles tombent

d'elles-même lorſque le tems devient chaud & ſec; on leur donne pour cauſe la pouſſiere & la pluie qui dans l'été ſéjournent ſur la toiſon.

On vit l'automne dernier (1762) une autre maladie de peau ſe manifeſter, nous la nommerons la *petite vérole des moutons* à cauſe de ſa reſſemblance avec celle qu'on connoît chez les hommes ſous ce nom; on voyoit les animaux perdre leurs forces & tomber en langueur, peu de jours après, on apperçevoit ſur la tête, ſur le front, auprès des oreilles & des épaules, des boutons rouges & ſuppurans de la groſſeur d'une lentille. En ſe ſechant au bout de quelques ſemaines, ils formoient comme des écailles qu'on voyoit bientôt tomber & dont les traces reſtoient empreintes ſur la peau; les autres parties du corps en furent exemptes. Sur un troupeau de cent quatre-vingt moutons, ſoixante furent attaqués de cette maladie, dix en moururent, le reſte dut ſa guériſon autant à la nature qu'à l'uſage d'une poudre compoſée d'un quart de fleur de ſoufre ſur trois quarts de racine d'aunée qu'on donnoit avec du ſel.

La *petite vérole des moutons* differe de la *gale* en ce que la premiere eſt plutôt une maladie aiguë que chronique, & que l'animal qui en eſt attaqué guérit en peu de jours, ou meurt auſſi promptement; d'ailleurs les croutes qui viennent

alors, plutôt d'inflammation & de suppuration que d'un ulcere invétéré, tombent d'elles-même. Est-ce un caractere épizootique, est-ce l'intempérie de la saison, ou bien les mauvais pâturages qui rendoient cette maladie presque générale à la même époque? c'est ce que je n'entreprendrai pas de décider. On trouve dans *Schreber* une observation qui mérite d'être citée, relativement à la *petite vérole des moutons*; on y voit que la nature indiqua à ces animaux les gousses encore vertes du poivre long, comme un remede à la maladie dont nous parlons (1).

La *gale* vient dans tous les tems de l'année, aux moutons de tout âge & de tout sexe. Il résulte cependant d'observations antérieures, que les troupeaux en ont été attaqués spécialement dans l'automne & qu'ils ont souffert de cette maladie jusqu'au printems.

Les bergers donnent à la *gale* des moutons une infinité de causes, ils la trouvent d'abord dans les insectes, tels que les poux, & dans les buissons dont les épines font à l'animal de petites blessures : ils la rejettent encore sur les cochons, sur les oies que l'on souffre dans les bergeries ou dans

(1) Voyez le traité du *Claveau*, dans le volume des *Instructions* pour l'année 1790, page 311, & le rapport fait dans ce volume sur cette maladie, ci-devant, page 43. (*Note des rédacteurs*)

les pâturages, ſur la fiente des poules, des chevaux, ſur l'urine d'homme, perſuadés que l'ordure ne peut qu'être nuiſible à cette eſpece de bétail qui de ſa nature eſt très-propre; enfin ils en accuſent la roſée; mais ces cauſes ne nous paroiſſent la plupart fondées que ſur le préjugé.

Pour nous, nous ne craindrons pas de l'attribuer dans l'automne aux pluies froides & humides qui tombent communément dans cette ſaiſon; dans l'été aux pâturages marécageux & trop ombragés, ſur-tout ſi l'on n'a pas ſoin de donner aux moutons la quantité de ſel qui leur eſt néceſſaire; dans l'hyver, ils y ſont expoſés, s'ils manquent de nourriture, car alors ils perdent tout leur embonpoint. *Ellis* traite particulierement de ces deux cauſes dans ſon ouvrage ſur les bêtes à laine.

Boerrhave, dans ſes élémens de chymie, a démontré de la maniere la plus claire la différence que met dans les plantes la diverſité du ſol & des ſaiſons; celles, en effet, qui croiſſent dans des lieux humides & marécageux, ſont pleines de ſels âcres, & de ſucs aqueux; celles, au contraire, que produiſent les montagnes, lorſqu'elles ont éprouvé les chaleurs de l'été, & que l'eau qu'elles renfermoient s'eſt évaporée, ſont ſpiritueuſes & rendent une huile eſſentielle.

Ne peut-on pas dire encore que la cauſe de cette maladie vient d'une tranſpiration arrêtée?

En effet, les moutons, dans l'hyver, après être restés la nuit renfermés dans des bergeries humides & étroites, sont exposés pendant le jour à toute la rigueur de la saison, & passent tout d'un coup d'une température chaude à un froid excessif.

Mais la cause la plus sure & la plus commune de la propagation de la *gale*, c'est la contagion; c'est qu'elle est épizootique de sa nature; d'où vient le proverbe: *une seule brebis galeuse infecte tout le troupeau.*

Tel est le caractere de la contagion que la *gale* entraîne avec elle; souvent ses progrès sont lents; elle n'attaque qu'un ou deux moutons à la fois; souvent aussi le troupeau en est tout à coup infecté. La maniere dont la maladie se communique n'est pas difficile à concevoir; rassemblés dans les bergeries, les moutons se touchent les uns & les autres; ceux qui sont infectés de la *gale*, en se frottant à la crêche, à la muraille, y déposent des particules de la matiere scabieuse, dont s'infecte à son tour la brebis saine en s'en approchant; il peut se faire aussi que le virus communiqué, avant de paroître sous la forme de *gale*, demeure renfermé dans la peau pendant plusieurs jours. Un fait que je tiens d'un observateur digne de foi vient à l'appui de cette assertion; après avoir inspecté une brebis galeuse, il appuya for-

tement ſes ongles ſur la partie malade. Au bout d'une lieue de chemin, il rencontra un autre troupeau & ſans y faire attention il porta la main ſur un mouton parfaitement ſain ; quatorze jours après, la *gale* paru à l'endroit qu'il avoit touché. Le virus de la petite vérole à cette analogie avec celui de la *gale* des moutons ; il arrive très-ſouvent que ſept jours après l'inoculation on voit les boutons paroître.

Des obſervations précédemment faites, nous ont appriſes que beaucoup d'agneaux, provenus de brebis galeuſes, n'avoient pas gagné la maladie après avoir tété leurs meres & s'être frotté contre elles ; ſoit qu'alors le virus n'ait pas paſſé dans le corps de l'animal avec le lait, ſoit que les digeſtions & les autres fonctions naturelles lui euſſent fait perdre ſa malignité (1).

Après avoir expoſé le réſultat de nos obſervations, ſans parler même des ſignes diagnoſtics qui précédent toujours la maladie, il ne ſera pas difficile d'en trouver la cauſe immédiate dans les changemens qui s'operent dans l'économie animale.

(1) Il eſt cependant prouvé par des experiences déja aſſez multipliées, que le virus de la *gale*, celui de la petite vérole, du farcin & de la morve, s'inoculent & ſe communiquent facilement par la déglutition. (*Note des rédacteurs*).

male, je me contenterai de dire que la peau eſt un compoſé de petites arteres ſanguines & lymphatiques, d'où s'exhale une humeur légere, odorante & ſalée; de petits vaiſſeaux également ſanguins & lymphatiques, qui font l'effet de pompes foulantes & aſpirantes; de pores onctueux, d'où s'exhalent des particules graſſes, propres à adoucir la peau & qui s'épaiſſiſſent au point de former une eſpece de pâte; de petites glandes, placées dans la partie interne de la peau, d'où s'exhalent, par des vaiſſeaux deſtinés à cette fonction, les humeurs excrémenteuſes: glandes d'où ſe forment les cheveux, & ſans doute la laine; de petits nerfs qui circulent comme autant de cheveux autour de la partie médullaire & de l'épiderme; toutes ces parties, jointes à la tranſpiration des humeurs excrémenteuſes, chargées de matieres aqueuſes & ſalées, à l'abondance des humeurs louables, deſtinées à fortifier la laine, entrent dans la contexture de la peau.

Mais s'il arrive, que, par l'effet d'alimens acides, d'une digeſtion difficile ou de crudités, les humeurs vicieuſes, chargées de ſel ou d'une ſéroſité âcre s'accumulent; ſi à ces cauſes ſe joint encore un tems froid & humide qui arrête la tranſpiration, alors repouſſées vers la peau, ces humeurs produiſent dans les vaiſſeaux ſanguins & lym-

phatiques, dans les pores onctueux, dans les glandules, des métastases & des obstructions, & c'est ce que l'on peut regarder comme la cause premiere de la maladie dont il s'agit ; ces humeurs n'ayant plus leur cours naturel, deviennent stagnantes & se corrompent bientôt d'elles-même, par une suite de la stagnation, ou d'un mouvement interne ; alors aussi les forces vitales font effort contre elles, & c'est ce qui occasionne la suppuration, les ulcéres, la destruction des filamens, l'évaporation des liquides, la formation des croutes & des eschares ; enfin, c'est ce qui rend sensible à l'œil cette maladie dont la cause est interne.

La matiere qui se forme en croutes, mérite une attention toute particuliere ; en effet, la *gale* n'offre pas un simple pus, tel que celui que donne l'inflammation des parties sanguines, ni une plaie comme dans l'application des vesicatoires ; mais le concours de quatre humeurs différentes, savoir, du sang, de la sérosité excrémenteuse, de la lymphe nourriciere & des liqueurs onctueuses, fait que cette matiere est tout à-la-fois putride, âcre, rance & salée ; elle n'existe pas formellement, s'il est permis de parler ainsi, dans la masse des humeurs, mais c'est dans la peau qu'elle prend son origine.

Une fois formée, avec quelle rapidité ne se

propage-t-elle pas ? Comme elle fait imprimer son caractere de malignité aux humeurs, dans l'animal le plus sain, & lui inoculer en quelque sorte son virus! Telle est, en effet, la cause extérieure de la *gale*. Cette espece est beaucoup plus commune que celle qui dérive d'une cause interne ; aussi les bergers, lorsqu'ils voient leurs troupeaux infectés de cette maladie, l'imputent-ils toujours à une brebis étrangere.

L'activité de la matiere contagieuse & la subtilité du virus sont étonnantes. Qui croiroit, en effet, qu'un fil qu'on a laissé secher après l'avoir trempé dans la matiere variolique, put conserver après plusieurs mois, encore assez de force, pour donner la petite vérole au sujet qu'on veut inoculer Je n'oserois cependant pas déterminer la qualité de la matiere galeuse d'après les principes de la chymie, ni l'appeler avec *Hoffmann*, un acide salso-muriatique, ou un sel volatil âcre. Il n'est guère possible, non plus, de donner une explication satisfaisante de la nature de la contagion, quoique d'après la propriété qu'elle a de se propager & d'imprimer sa qualité aux humeurs, on put lui trouver une certaine analogie avec la nature de la fermentation ou de la végétation ; en effet, le virus scabieux & variolique agit avec autant de force, non pas dans un corps mort, mais dans

un corps vivant, doué d'une ſenſibilité exquiſe, dans un corps à qui, d'après les loix de la nature, il faut des mouvemens proportionnés.

Quant aux effets de la *gale*, indépendamment de ceux que préſente l'hiſtoire de cette maladie, l'expérience nous apprend, que ſi la *gale* eſt rarement mortelle pour les moutons, la guériſon en eſt cependant très-difficile; la laine eſt chargée de miaſmes peſtilentiels, & comme ces animaux ne peuvent pas s'en dépouiller avec la même facilité que l'homme quitte ſes habits, les premiers indices de l'éruption s'y tiennent cachés ſi bien, que ne portant point le remede au mal dans ſon principe, il eſt trop tard lorſqu'on s'occupe du ſoin de le guérir. La raiſon, d'accord avec l'expérience, prouve que la *gale* invétérée réſiſte bien plus que la *gale* nouvelle aux efforts de l'art; il arrive auſſi quelquefois de voir périr maigres & épuiſés, ſoit dans le cours de l'hiver, ſoit au printems ſuivant, des moutons qui ont ſouffert de la diſette, ou qui ont été nourris dans des bergeries trop froides. Meurent-ils de la *gale*, ou bien avec la *gale*? C'eſt ce qui paroît encore un problême.

Mais ce qui doit être pour l'obſervateur l'objet de méditations profondes; c'eſt de ſavoir s'il exiſtent, en effet, & quels ſont les moyens de pré-

venir la *gale* dans les moutons, & de les guérir lorsqu'ils en sont affectés. On les mettra surement à l'abri de cette funeste maladie en les préservant des causes que nous avons exposé plus haut. Nous conseillerons donc aux bergers de garantir, avec d'autant plus de soin, leurs troupeaux des froids humides, qu'ils ont passé tout l'été exposés à l'air. Autant que faire se pourra, ils choisiront les pâturages dans des endroits secs & éleves; sur-tout à certains tems ils ne négligeront pas de leur prodiguer le sel.

Malgré le préjugé dont sont imbus les bergers, on peut regarder comme la cause de beaucoup de maladies, & sur-tout de la *gale*, l'usage où ils sont de ne pas faire boire leurs troupeaux. En effet, non seulement le défaut de boisson nuit à la digestion, à la circulation & aux sécrétions; mais il en resulte encore, dans les chaleurs, pour ces animaux, une soif telle que, pour l'éteindre, ils ne craignent pas de se précipiter dans des eaux corrompues & fangeuses, lorsque par hasard ils en rencontrent (1). Il faut donc dans l'été conduire les moutons sur les bords des rivieres pour

(1) Voyez ce que *Flandrin* dit à ce sujet dans son ouvrage intitulé : *De la pratique de l'éducation des moutons, & des moyens d'en améliorer les laines.* in-8°. page 95, & suivantes.

qu'ils puissent s'y abreuver au tant qu'ils le voudront ; que le berger sur-tout prenne le plus grand soin, lorsqu'il s'agit de transferer dans un troupeau qui n'est point attaqué de la maladie, des moutons sortis d'un troupeau infecté. C'est en gratant ou frotant un ou deux moutons, qu'il verra si leur peau offre quelques symptômes de la *gale*, sur le champ il séparera des bêtes suspectes, celles qui se portent bien ; c'est l'unique moyen de les garantir de l'epizootie.

Ellis nous donne la description d'un onguent, dont on fait usage dans un canton de l'Angleterre, très-froid, & où les pluies sont fréquentes. Cet onguent est composé de poix-liquide, de graisse & de sel commun, qu'on fait fondre ensemble. Les moutons tondus, on leur en frotte toute la peau ; c'est un préservatif contre la *gale* pendant l'année entiere. Suivant le même auteur, dans d'autres endroits, on frotte vigoureusement, à des tems marqués, les moutons avec de l'eau saturée de sel commun : c'est un préservatif contre les maladies de la peau, auxquelles ces animaux sont sujets ; il rend d'ailleurs leur laine d'une meilleure qualité. On n'a point encore fait en Allemagne usage d'aucune de ces deux recettes. La crédulité adopteroit aussi comme un secret infaillible ce que dit *Ellis* d'un certain suc.

Existe-t-il des plantes, & dans ce cas, quelles sont celles qui réunies dans quelques pâturages, ont eu dans tous les tems la vertu de préserver les moutons des maladies de la peau ? Ou plutôt l'expérience, sur ce point, a-t-elle été trompeuse ? C'est une question qui ne nous paroît mériter aucune attention.

La nature, les causes & les effets connus de cette maladie, indiquent les changemens à faire dans le sujet qui en est attaqué. Il faut corriger l'abondance des humeurs excrémenteuses, en faciliter l'évacuation, en fondre l'amas qui se porte toujours à la peau; dissoudre les métastases & les obstructions; chasser ou corriger le virus scabieux, soit qu'il vienne d'une cause interne, soit qu'il soit l'effet d'une communication extérieure; travailler à faire tomber les croutes & les eschares; nétoyer les plaies, les consolider, & rendre ainsi à la peau la faculté de faire toutes ses fonctions.

Je ne prétens pas cependant qu'il faille autant de remedes que j'indique de moyens propres à opérer la guérison; le meilleur, sans contredit, seroit celui qui en obtiendroit plusieurs à la fois, ou même tous ensemble; plus il seroit sûr & prompt, moins il seroit dispendieux & d'une application facile, mieux il rempliroit nos vœux.

On peut dire qu'à cet égard nous péchons

plutôt par la trop grande abondance, que par la disette des remedes. La pharmacie en fournit beaucoup à l'homme & avec succès, lorsqu'il est attaqué de la maladie dont nous parlons. Nous nous sommes occupés du soin de recueillir tout ce que les différens vétérinaires ont conseillé jusqu'ici contre la *gale*.

Les uns font avaler du safran métallique (*crocus metallorum*); d'autres purgent avec la poudre d'antimoine & le sel, ou bien avec la suie de cheminée & le sel; ceux-ci recommandent la sabine, les œufs de fourmis avec le sel; le soufre cabalin. Dans la Saxe, les bergers font usage de poudre d'antimoine crud, de tartre & de nitre détonnés en égale quantité. Ceux-là, enfin, prescrivent la racine d'énule, de bryoine, de gentiane, de patience, l'absynthe, la tanaisie, la fumeterre, le lierre, les baies de laurier, de genievre, les feuilles de tabac, &c.

Quant aux remedes administrés à l'extérieur, soit comme bains, soit comme frictions, il est des vétérinaires qui conseillent une décoction de racine de colchique, d'aristoloche, de patience, de persicaire, de sabine, de savonaire; enfin, du soufre avec de la lessive de cendres de chêne; ils y ajoutent encore les feuilles de tabac, l'alun, le verd de gris, le vinaigre, la poix liquide,

l'eau de chaux, &c. D'autres préferent le mercure diffout dans l'eau forte, & délayé dans de l'eau de chaux vive, ou bien le fublimé corrofif diffout dans de l'eau de plantain, ou la pierre médicamenteufe de *Crollius*, qu'on fait fondre dans l'eau; comme onguent, ceux-ci regardent comme plus efficace l'onguent compofé d'énule & de mercure doux, ou de précipité blanc & rouge. Enfin, fans parler de beaucoup d'autres recettes, ceux-là donnent la préférence au fain-doux, amalgamé avec le vitriol & le foufre.

De toutes les herbes que nous venons de détailler, il ne feroit pas difficile, en fuivant les regles de la pharmacie, de compofer des recettes, foit comme remedes internes, foit comme remedes externes; recettes qui, par l'analogie qu'il y a entre l'homme & l'animal, produiroient un effet falutaire. Nous nous contenterons pour l'inftant de parler de celles dont on a fait ufage.

On donnoit à chacun des moutons, attaqué de la *gale feche*, un bol compofé de racine de jalap, un fcrupule; d'antimoine crud, demi-fcrupule; de mercure doux, trois grains, avec de la farine: on le leur faifoit avaler de deux jours l'un, & cela pendant quelques mois; on y joignoit une décoction de deux onces de tabac en feuilles, de cendres gravelées & de foufre en poudre, décoction qu'il falloit appliquer tous les jours deux &

trois fois sur les parties malades. Aux approches de l'hiver, lorsqu'on commençoit les médicamens, quelques propriétaires crurent devoir faire tondre leurs moutons, quoique le régime prescrit ne les y astreignit pas; voyant alors que les remedes internes n'opéroient pas, & qu'au contraire ils perdoient une partie de leur bétail, ils ne s'attacherent plus qu'aux remedes extérieurs. Ces derniers opérerent sur plusieurs sujets, mais lentement; ceux à qui appartenoient ces moutons, ne laisserent pas, malgré cette guérison apparente, de les vendre. Il en résulte que cet essai n'a pas encore atteint le but que l'on se proposoit.

Mais sans nous appésantir plus longtems sur des recettes colportées souvent avec emphase, nous nous contenterons de parler de celles que des essais répétés ont en quelque sorte consacré depuis plusieurs années, & dont des gens de l'art, connus par leur probité, ont fait la déclaration au collége de santé.

Je parle des topiques, composés tout-à-la-fois d'onguent & de décoctions. Quoique les inventeurs n'eussent pas encore communiqué leur secret, le collége de santé crut néanmoins pouvoir en recommander l'usage, & en suivre attentivement les effets; en conséquence, dans l'espace de deux ans, douze troupeaux, dont quelques-uns

assez nombreux, infectés de la *gale seche*, & un seul de la *gale humide*, y furent soumis.

Tels sont les résultats qu'ont donné le mode de l'application & les effets de l'un & l'autre remede. On sépare avec le plus grand soin les brebis galeuses de celles qui ne sont point infectées ; on recherche alors tous les endroits malades ; on y tient la laine séparée, ou bien on l'arrache, afin que le remede puisse s'appliquer plus commodément ; on frotte fortement l'animal avec une brique, de maniere à endommager la peau, & alors on fait les frictions avec l'onguent ou la décoction en quantité suffisante. Les jours suivans on examine les moutons, pour voir s'il n'est pas survenu quelque nouvelle éruption, ou si l'on ne découvrira pas quelques parties infectées, qui étoient demeurées cachées. Trois ou quatre jours après, les croutes se gercent, elles s'attachent à la laine ; la peau jusque-là est toujours calleuse, insensiblement les eschares tombent, la peau perd aussi sa callosite, elle redevient nette, & dans l'espace de huit ou dix jours, elle paroît parfaitement guérie. Si l'on s'apperçoit que la décoction ou la friction opere trop lentement, on la repete ; mais cela est rarement necessaire.

On observera aussi que les inventeurs du remede interne, pour purifier en même-tems le

ſang, conſeillent de mêler avec une demie meſure de ſel, de la corne & des coquilles d'huitres calcinées, deux poignées, & de l'adminiſtrer à un troupeau de trois cents moutons tous les huit jours, & quelquefois tous les deux ou trois jours. Les eſſais faits ſur beaucoup de troupeaux, ſans y joindre la poudre que nous venons de décrire, ont produits les effets les plus ſalutaires.

Quoiqu'au moyen des frictions faites, ſoit avec l'onguent, ſoit avec les décoctions, les parties infectées de la *gale*, ſe guériſſent bientôt; la guériſon du tiers du troupeau ne s'opere cependant pas auſſi promptement. Quelquefois, en effet, le mal ne fait que des progrès lents, tantôt il attaque ſucceſſivement différentes parties du même individu, tantôt ce ſont les moutons qu'il infecte les uns après les autres. Il faut donc pendant deux ou trois mois multiplier l'attention & les ſoins; dans cet eſpace de tems viſiter ſouvent les moutons, & s'il ſurvient de nouvelles éruptions, répéter les frictions juſqu'à parfaite guériſon. C'eſt après la tonte, lorſque la peau ſe montre dégarnie de laine, que l'on pourra s'en aſſurer. Ce moment arrivé, on ne doit pas encore être ſans inquiétude, & le berger prudent attendra, pour mêler les brebis guéries avec celles qui n'ont point été attaquées, que le printems ou l'automne ſuivans,

ſaiſons où la maladie a coutume de ſe reproduire, ne lui laiſſent plus l'ombre même du ſoupçon.

Dans le cas où il exiſteroit encore quelques traces de la *gale*, on prépareroit la décoction ſuivante : prenez cendres de bois, demie meſure ; eau de fontaine, vingt pintes ; faites une leſſive dans laquelle on fera bouillir des feuilles de tabac, une livre & demie ; ſel commun, cinq livres : cette décoction devenue tiéde, on en frotte les moutons. Pour les troupeaux de trois cents, il en faut une cruche. Des vétérinaires prétendent en avoir fait uſage avec ſuccès, même pour des moutons qu'on ſoupçonnoit ſeulement de la *gale*.

Après avoir vanté l'efficacité des topiques, dont je viens de parler ; efficacité qu'atteſte l'expérience, on demandera, ſans doute, la maniere de les compoſer.

Voici comme on les prépare : prenez vinaigre, deux pintes ; ſain-doux, une livre ; ſel commun, chaux vive, tabac en poudre, de chaque deux poignées ; poivre, quatre onces ; ſoufre en poudre, demi-livre : on fait bouillir le tout à petit feu, & ſur la fin on ajoute, eau-forte, quatre à ſix onces, qu'on fait encore bouillir à petit feu, avec l'attention que la liqueur ne déborde pas le vaiſſeau. L'onguent, par ce moyen, obtiendra la conſiſtance néceſſaire.

Pour la décoction : prenez feuilles de tabac & poix liquide, de chaque trois livres; alun, soufre en poudre, de chaque une livre & demie; sel commun, deux livres & demie; vitriol commun, une livre : on laisse infuser le tout l'espace d'une heure dans six pintes d'eau de fontaine, ou jusqu'à ce que la liqueur soit clarifiée.

Une pinte de cette décoction suffit pour guérir trente ou quarante moutons. Nous ajouterons, que pour la *gale humide*, les gens de l'art ajoutent à cette recette, du verd de gris & de la lessive de cendres de bois.

Nous n'entreprendrons pas d'examiner ici, d'après les principes de la chymie, ni ces différentes recettes, ni les ingrédiens qui entrent dans leur composition; cet examen est inutile lorsque des expériences réitérées nous ont démontré leur efficacité.

Je me contenterai de citer encore un autre remede, que l'on dit en usage dans la Hongrie : il consiste à faire une lessive avec des feuilles de tabac, des cendres gravelées & des cendres de bois; dans dix à douze pintes de cette décoction, on fait dissoudre du vitriol & du verd de gris, de chaque une once. Lorsqu'il fait beau, on lave de tems en tems les moutons avec cette décoction; toute la *gale* alors disparoit, & la

laine revient aux endroits qui en étoient affectés.

D'autres laissent infuser dans de l'eau des feuilles de tabac, dix livres ; ils y jettent une pinte de vinaigre; du vitriol & du verd de gris, de chaque une once & demie. Ce remede a également réussi.

Il n'est pas hors de notre sujet, non plus, de parler d'un onguent, que la *Gazette salutaire* donne comme infaillible contre la *gale :* prenez huile de noix, demi-livre ; beurre vieux, quatre onces ; soufre en poudre, une once ; racine de pyrethre en poudre, deux gros ; poivre, trois gros ; sel gemme, demi-once : on fait bouillir le tout pendant un quart d'heure dans l'huile & le beurre, & on y ajoute de la suie de cheminée, deux onces.

Quant à la maniere de s'en servir : tous les deux jours on en frotte le matin la tête du malade, que l'on a soin de tenir ensuite bien couverte. Il faut avouer cependant que le soufre, qui domine dans cet onguent, est un répercussif qui n'est pas toujours sûr.

Au reste, quoique le mercure en frictions soit connu comme le remede le plus efficace pour toutes les maladies de la peau, nous ne voyons pas qu'on en ait encore fait usage pour les moutons. Nous abandonnerons donc ce remede au tems & à des essais ultérieurs.

Après avoir rapporté la maniere de préparer ces différens topiques, & parlé de leurs effets, la vérité nous oblige de présenter ici leurs résultats. D'après tout ce qui s'est passé à cet égard, on ne peut pas se dissimuler que beaucoup de bergers sont encore dans l'opinion, que la *gale* dans les moutons est une maladie incurable. On doit convenir aussi, qu'il est arrivé qu'un troupeau, après avoir été guéri de la *gale*, en a été infecté l'année suivante ; aussi même dans ces derniers tems a-t-on vû des propriétaires préférer de se défaire, à vil prix, de leurs moutons infectés, plutôt que de les soumettre à un traitement, dont ils regardoient le succès comme douteux. D'autres, dont les troupeaux avoient été guéris, ont craint la rechute, les ont vendus à des marchands étrangers, & nous ont privé par-là de l'avantage de nous assurer, par nous même, si la guérison étoit constante & parfaite.

A cet égard cependant, notre attente n'a pas été absolument frustrée, nous avons eu quelques troupeaux, qui guéris de la *gale*, n'en ont point été attaqués l'année suivante. L'expérience nous a encore convaincu que des moutons, sur lesquels on avoit fait usage de la décoction, dont nous avons parlé plus haut, avoient été guéris de la *gale*, & que réunis au reste du troupeau, ils n'avoient

n'avoient eu aucuns ſymptômes de la maladie les années ſuivantes. Nous dirons plus, dans le cas ou après ſix mois ou un an d'intervalle, le troupeau précédemment guéri, paroîtroit de nouveau infecté de la *gale*, peut-être ſeroit-il permis alors de douter ſi ce retour proviendroit d'un vieux levain qui n'auroit pas été entiérement évacué, ou s'il ne faudroit pas l'attribuer plutôt à une nouvelle cauſe.

Doit-on donc avoir quelque confiance dans des remedes, dont, dans tous les tems, on a ſuſpecté l'efficacité? Ou bien peuvent-ils déraciner le mal, de maniere à procurer au bétail une guériſon parfaite?

Il eſt conſtant, d'après ce que nous avons rapporté plus haut, que les topiques, dont nous avons donné les formules, ont cet avantage; en effet, ils ſéparent les eſchares, nétoyent les ulcéres, amoliſſent les calloſités; ils empêchent les progrès du virus, & il eſt même vraiſemblable que la vertu des ſels qui entrent dans leur compoſition & ſur-tout dans celle de l'onguent, peut détruire la matiere ſuppurée, ou même la dénaturer entiérement; on ne peut pas, du moins, leur réfuſer ces effets ſur les humeurs & ſur les viſcéres. En effet, une partie de ces remedes, appliqués à l'extérieur, peut s'identifier avec les humeurs, &

rétablir le cours des sécrétions. Le tabac, dont on fait usage dans les topiques que nous indiquons, prouve la vérité de cette assertion, ainsi que le mercure & les cantharides qui entrent dans d'autres compositions.

Mais ces principes posés, ne paroît-il pas évident que les mêmes topiques ne peuvent corriger en même tems l'abondance des humeurs excrémenteuses, les faire évacuer, & chasser le virus?

Il ne nous sera pas difficile de répondre à cette objection; si l'animal est infecté de la *gale* par la seule communication extérieure, si la maladie ne fait que commencer, enfin, si le virus n'a pas encore eu le tems d'exercer ses ravages dans le corps, les seuls remedes externes opéreront efficacement sur le mouton, s'il n'est pas attaqué d'une autre maladie. En effet, la nature, ou par elle-même, ou à l'aide de l'art, est en état de chasser la matiere de la *gale* par les voies destinées aux sécrétions, sur-tout dans un tems chaud & sec; au contraire, si les ulcéres se sont multipliés & ont pénétré jusque dans la membrane graisseuse, c'est une preuve alors que la maladie est invétérée; ou bien encore, lorsqu'on voit plusieurs moutons, dans le même troupeau, infectés de la *gale*, on peut soupçonner avec raison que l'intempérie des saisons, les mauvais pâturages ont vicié la

masse des humeurs, & peut-être même attaqué les viscères. On ne doit pas se reposer entiérement alors sur les seuls remedes externes, il faut y joindre encore l'usage simultané des remedes internes, dont l'effet est de corriger les humeurs, d'augmenter les sécrétions, & d'empêcher que la matiere du virus sortant avec trop de précipitation, il n'en reste quelques parties capables de corrompre la masse & de causer des rechutes.

En convenant que les remedes internes sont indispensables pour opérer une guérison parfaite & durable, nous avons toujours eu soin de ne pas négliger l'usage des remedes externes, jusqu'à ce que nous eussions vu le virus entiérement chassé par le moyen des sécrétions. Mon pere crut aussi pouvoir essayer sur les moutons, des remedes qui avoient opéré avec succès sur les hommes; l'occasion s'en présenta l'année derniere (1762) sur quatorze moutons légérement attaqués de la *gale seche;* il conseilla une poudre, composée d'un quart de soufre sur trois quarts de racine d'énule; on en donnoit tous les jours à chaque mouton quelques poignées à lécher avec du sel. Au bout de quatorze jours, comme ce remede ne produisoit aucun effet sensible, pour hâter la guérison, il choisit douze de ces animaux, auxquels il administra la décoction dont nous avons parlé plus

haut (page 110); les deux autres n'eurent que la poudre de soufre & de racine d'énule, qu'il leur faisoit avaler tous les jours, à plus forte dose, en y mêlant un peu de sel; non seulement les douze moutons, mais encore, & c'étoit ce que nous desirions spécialement, les deux autres furent parfaitement guéris dans l'espace de cinq ou six semaines. Cette expérience eut lieu à la fin de l'hiver; l'été suivant ces moutons furent constamment en bonne santé, & nous n'avons pas appris que jusqu'ici ils aient été de nouveau attaqués de la *gale*.

Le but de mon pere étoit de trouver un remede qui, sans être aussi prompt, put s'administrer en moindre quantité & à moins de frais. Des exemples répétés attestent la vertu de toutes les préparation de mercure, & du sublimé corrosif sur-tout, dans les maladies les plus opiniâtres qui affectent le corps humain, & spécialement dans les maladies chroniques de la peau. Mon pere crut donc pouvoir l'essayer sur des moutons infectés de la *gale*.

Au commencement du mois de Mars de cette année (1763), on lui indiqua deux brebis d'un an, dont l'une avoit la cinquieme & l'autre la neuvieme partie de la peau couverte de croutes de *gale seche*; il donna à chacune, pendant douze jours de suite, à la place de la boisson, deux tiers

de grains de ſublimé corroſif, diſſous dans un demi-ſeptier d'eau. Lorſqu'il vit enſuite paroître de nouveaux boutons, il augmenta la doſe du ſublimé, de maniere que ces brebis buvoient tous les jours, ou qu'il leur faiſoit avaler de l'eau, dans laquelle il y en avoit un grain; au bout de trois ſemaines, on vît les croutes, dans leur circonférence, ſe détacher de la peau, & peu-à-peu ſe confondre avec la laine; à la fin de la quatrieme ſemaine, la peau devint molle, de calleuſe qu'elle étoit auparavant; enfin, les brebis, ſans l'uſage des topiques, furent parfaitement guéries, d'ailleurs elles ſe porterent bien pendant tout le tems du traitement.

Un pareil eſſai fait la même année, prouve la vertu de ce remede lorſqu'il eſt ſagement adminiſtré. Un particulier avoit deux moutons attaqués depuis longtems de la *gale ;* d'après le conſeil de mon pere, il donna à l'un & à l'autre, pendant dix jours, un demi-grain de ſublimé corroſif, diſſous dans trois demi-ſeptiers d'eau, & pendant les dix jours ſuivans, un grain chaque jour. Ces moutons ſe rétablirent parfaitement, & l'été ſuivant ils avoient recouvré toute leur graiſſe.

Ces deux eſſais qui avoient ſi bien réuſſi, le déterminerent à traiter au mois de Juin de cette année un troupeau de deux cent trente-quatre

moutons; mais comme ces animaux, qui se nourrissent l'été d'herbes fraîches, ne boivent pas dans cette saison, on fit une pâte composée d'une partie de dissolution de sublimé dans l'eau, de trois parties de soufre, de six de racine d'énule sur huit de farine; on la mettoit sécher pour la réduire en poudre, que l'on donnoit à lécher aux moutons avec du sel; on avoit l'attention d'augmenter chaque jour la dose du sublimé, depuis un demi grain jusqu'à un grain; on en donnoit une moindre quantité aux agneaux, en raison de leur âge. Le traitement finit au bout d'un mois & la voix publique en attesta l'efficacité; des pluies continuelles qui survinrent alors, obligerent d'interrompre pendant quelque tems les remedes. Le hasard voulut aussi que seize moutons de ce troupeau moururent, accident qui ne pouvoit qu'inspirer de la défiance aux propriétaires sur l'efficacité du remede; mais des gens de l'art ayant recherché la cause de la mort de ces animaux, apprirent que pendant l'hyver précédent, qui avoit été très-froid, le troupeau avoit manqué de fourages; ils s'étonnerent même de n'en pas voir périr davantage, après ce qui étoit arrivé à d'autres troupeaux, que la même cause avoit devasté à-peu-près dans le même tems.

Quoiqu'il en soit, ces differentes circonstances, & plus encore la guérison parfaite des moutons

du même troupeau, auxquels on avoit administré le même remede, en prouvent l'efficacité. Nous obſerverons cependant, que pour un remede de cette nature, lorſqu'il eſt queſtion de l'adminiſtrer dans un grand troupeau, il faut le diſtribuer de maniere qu'un mouton n'en prenne pas une doſe plus forte que l'autre, & qu'ainſi il ne lui ſoit plus nuiſible que ſalutaire; auſſi vaudroit-il mieux qu'il ſoit donné en boiſſon qu'en poudre.

Nous croyons devoir auſſi ne pas paſſer ſous ſilence l'exemple de quelques moutons, qui traités d'après le régime ſuivant, ont été guéris de la *gale*. Il y a quelques années que ſoixante-dix moutons, appartenans à un charbonnier de la forêt noire, furent attaqués de la *gale ſeche*, pendant l'hiver, les croutes ſcabieuſes formoient ſur leur corps comme une eſpece d'écorce; ne connoiſſant alors perſonne qu'il put conſulter, cet homme ne donna aucuns remedes à ſes moutons. Au printems, il mit les galeux dans un pacage iſolé, après les avoir fait tondre. Il s'apperçut quelques mois après, avec une joie mêlée de ſurpriſe, qu'ils étoient parfaitement guéris. Nous avons entendu dire, à un homme digne de foi, que trois autres propriétaires dans le Briſgaw avoient vu ce moyen ſi ſimple & ſi naturel, produire le même effet ſur leurs moutons.

Cette *gale* a-t-elle pu se guérir d'elle-même & sans le secours des remedes ? Nous pensons que la nature toujours prévoyante avoit jonché, pour ainsi dire, les pâturages où ces moutons furent placés, d'herbes propres à leur guérison, & nous regretons de ne connoître, ni ces plantes, ni la terre qui les produit; il faudroit donc s'attacher à chercher ces sortes de pâturages & s'occuper du soin d'y découvrir ces herbes salutaires.

Des faits que nous avons cités jusqu'ici, il résulte qu'on peut guérir facilement les moutons de la *gale*, puisque l'usage des remedes, soit internes, soit externes, soit des uns & des autres réunis, a eu souvent à cet égard les plus heureux succès. Nous ne nierons cependant pas que la question considérée sous ces différens points de vue, n'offre une multitude de difficultés, sur-tout s'il s'agit de soumettre au traitement un troupeau tout entier.

Souvent aussi l'on ne trouve point de vétérinaires expérimentés; le local, quelquefois, ne permet pas de mettre l'intervalle nécessaire entre les moutons encore malades & ceux qui viennent d'être guéris; ou bien encore, l'on n'a pas des bergeries capables de recevoir le troupeau, & de le mettre à l'abri de la pluie & des injures de l'air.

Quelques grands que soient ces inconvéniens, nous ne pensons cependant pas que l'on doive

regarder comme totalement perdu, le tems que l'on emploiroit à l'adminiſtration de ces remedes.

Il réſulte, du moins, des expériences que nous avons tenté dans ce genre, & des différens avis que nous avons recueillis, que non ſeulement on connoît aujourd'hui le caractere de cette maladie ; mais encore, que ſi la méthode dont on a fait uſage pour le traitement, n'a pas toujours obtenu l'effet qu'on en attendoit, elle peut cependant rétablir les moutons, de maniere à déterminer les propriétaires inſtruits à les garder après le traitement, & les autres, plus timides, à continuer de les engraiſſer, pour les vendre enſuite ſans éprouver beaucoup de perte.

Nous le répéterons donc, cette méthode mérite qu'on y faſſe une nouvelle attention, & qu'on ne craigne point de la ſoumettre à des expériences multipliées.

Puiſſent nos foibles efforts être pour ceux de nos concitoyens, qui aux connoiſſances dans l'art vétérinaire, joignent l'avantage de pouvoir répéter les expériences, un ſujet d'émulation ! Puiſſent-ils continuer leurs obſervations & leurs eſſais dans ce genre ! Puiſſent, enfin, leurs travaux, couronnés du ſuccès, leur acquérir des droits à la reconnoiſſance publique !

DE LA MALADIE DES CHIENS.

PAR LE C. BARRIER.

LES chiens sont sujets à une maladie, qui par ses symptômes extérieurs ressemble si fort au catharre des hommes & à celui des autres animaux, que nous avons plusieurs fois été tenté de la considerer sous le même aspect, & de lui donner le même nom ; mais comme il nous paroît plus sage de ne rien innover à cet égard & jusqu'à ce que son caractere soit parfaitement établi, nous continuerons de l'appeller, *maladie des chiens*.

Cette maladie est encore connue sous les noms de *toux*, *morve*, *rhume*, *catharre*, & sous le nom générique de *la maladie*, épithete qui est aussi donnée à plusieurs autres dans différens animaux.

Elle est épizootique & attaque indistinctement toutes les especes de chiens (1).

(1) Les chats sont aussi sujets à cette maladie : nous avons eu occasion de voir plusieurs fermiers des environs de Chartres, qui ont ordinairement une vingtaine de chats dans leurs fermes, les perdre tous par cette maladie, pendant les hivers de 1782, 1783, & 1784. Ces animaux ne se laissant pas facilement manier quand ils sont malades, & sur-tout quand il faut leur faire avaler de force des remedes, on entreprend rarement de les traiter. Nous n'entre-

Elle ne nous a pas paru contagieuſe (1).

Symptômes.

La maladie s'annonce par la perte plus ou moins abſolue de l'appétit ; par la triſteſſe plus ou moins profonde ; la tête, alors, eſt lourde & peſante, il y a ſurdité, les yeux ſont abatus, la conjonctive & toutes les autres parties apparentes de l'œil

rons donc à cet égard dans aucun détail ; nous nous contenterons d'obſerver ici, que la maniere de les traiter, eſt en général la même que celle que nous preſcrirons pour les chiens.

Nous avons vû auſſi deux perroquets attaqués de la maladie dont il s'agit : un d'eux en mourut. L'autre vomiſſoit pendant tout le tems qu'il en fut atteint, & rendoit entiérement les alimens qu'il avoit pris.

(1) La contagion, dont on accuſe cette maladie, nous a paru chimérique ; en effet, ſi, comme on le verra dans la ſuite, lorſque nous traiterons des phénomènes que préſente l'ouverture des cadavres, la ſurabondance de la bile & ſes qualités en ſont la cauſe efficiente, il n'eſt pas naturel de croire à une émigration de cette liqueur dans la véſicule des autres animaux, qui même auroient avec les malades la plus immédiate communication. Nous avons ſeulement obſervé que les chiens, qui ont éprouvé cette maladie, paroiſſent exempts d'une récidive. Au moins, pouvons nous aſſurer que les nôtres, qui l'ont eſſuyé étant jeunes, n'en ont point paru ſuſceptibles juſqu'à ce jour, quoiqu'ils ſe trouvent continuellement avec les malades confiés à nos ſoins.

ſont gonflées & engorgées ; la marche eſt chancelante & incertaine.

Les chiens ſont auſſi atteints d'une toux très-fatiguante, d'un enchifrenement plus ou moins conſiderable ; de nauſées fréquentes, ſuivies pour l'ordinaire d'un vomiſſement de matieres glaireuſes, viſqueuſes & écumeuſes ; quelquefois auſſi ces animaux vomiſſent de la bile pure, d'autres fois des vers ; ils ont encore des attaques de vertige (1), des ſpaſmes univerſels ou locaux ; les jeunes chiens, ſur-tout, y ſont ſujets ; il ſe fait, par les narines & par les yeux, un écoulement d'une matiere viſqueuſe, purulente & nuancée à l'infini ; elle eſt tantôt ſimplement glaireuſe & blanche, d'autres fois jaune, verdâtre, & toujours ſi tenace qu'elle obſtrue fortement les orifices qui la fourniſſent (2). Les humeurs du globe ſe trou-

(1) Il arrive aſſez ſouvent que ces deux derniers ſymptômes ſe montrent ſeuls ; il ne faut cependant pas croire qu'ils ſoient alors l'indice de la quatrieme eſpece de rage, décrite par *du Fouilloux*, & qu'il appelle *rage endormie*. Cette prétendue rage paroît être plutôt un ſymptôme de la maladie, que la maladie même qu'il déſigne. (*Voyez la venerie de Jacques du Fouilloux*, *édition de Rouen*, *chez Clément Malaſſis*, 1750. *in-4°. fig.* ; *folio* 79, *verſo*.)

(2) C'eſt, ſans doute, ce flux par les naſeaux de l'animal qui a fait donner par quelques cynographes le nom de *morve* à cette maladie.



blent, il ſurvient des ulcéres ſur la cornée lucide, directement ſur le point viſuel, & toujours ſans cauſes externes; d'autres ſont atteints de cécité ſubite ou ſucceſſive; quelquefois le globe ſe réduit & paroît fondu ou très diminué. La gueule, l'haleine exhalent une mauvaiſe odeur, la langue eſt blanche & chargée.

Les animaux attaqués de cette maladie éprouvent auſſi une conſtipation opiniâtre; dans ce cas, les excrémens ſont maronnés, durs, & mêlés d'une ſubſtance jaune comme l'extrait d'aloès; quelquefois le flux de ventre ſuccède à la conſtipation, ou la précede; ce flux alors eſt ou ſéreux, ou bilieux, ou ſanguin comme dans le flux de ſang; lorſqu'il a ce dernier caractere, il eſt accompagné de vers de différentes eſpeces, & ſouvent du ténia; les déjections ſont toujours très-fétides.

Variétés des ſymptômes.

Tous ces ſymptômes ne ſe montrent pas toujours réunis dans un même individu: les uns ſont ſeulement triſtes, dégoutés & chancelans; d'autres ſont au contraire gais, boivent & mangent, quoique vertigineux ou paralyſés; certains, enfin, éprouvent tous ces ſignes maladifs alternativement, & vivent encore aſſez longtems.

De la durée de la maladie.

La durée de cette maladie n'a rien de constant, soit qu'elle tue les animaux, soit qu'ils en guérissent. Nous avons vû des chiens mourir avant le cinquieme jour, & d'autres au bout de trois mois ; nous en avons vû aussi guérir dans quinze jours, tandis que d'autres, au contraire, ont été quatre ou cinq mois à se rétablir ; on a été souvent obligé de tuer plusieurs de ces derniers, parce qu'ils étoient restés paralysés du train de derriere ; enfin, souvent aussi cette maladie se termine par une autre fort singuliere, qu'on connoît dans l'homme sous le nom de *chorea sancti Viti* (*danse de Saint-Guy*), qu'il nous a été jusqu'à présent impossible de guérir. *Bourgelat* a vû une rage spontanée succeder à cette maladie (1).

Causes de la maladie.

Les causes en sont très-imparfaitement connues (2). Nous avons remarqué que les chiens qui

(1) Voyez les *Réflexions sur la rage*, dans le premier volume des *Instructions vétérinaires*, années 1782—90, page 225.

(2) *Le Verrier de la Conterie*, auteur de *la Venerie normande* (*Rouen*, 1778. *in*-8°.) a donné à la fin de son ouvrage un mémoire particulier sur cette maladie, dans lequel il l'attribue à la charogne & au carnage dont on nour-

habitent les villes, ceux des vèneries & autres, qui vivent en meute, font bien plus fréquemment attaqués de cette maladie que ceux des campagnes; que d'ailleurs le chien étant extrêmement vorace, s'expofe fans ceffe à tous les défordres qui réfultent des vices de la digeftion. On connoît fa lafciveté; elle n'a pas des fuites moins fâcheufes; on fait quelles font les fatigues outrées auxquelles il eft forcé lorfque l'homme l'emploie; celles qu'il fe donne lui-même à pourfuivre fa proie, à s'ébattre, &c., font également à confiderer. C'eft encore à raifon de ces caufes que nous l'avons vû atteint de la fourbure (1), de la morfondure, du piffement de fang, &c. &c.

Cet apperçu des caufes du mal ne pouvant nous conduire qu'à des conféquences vagues, nous nous abftiendrons de les détailler d'une maniere pofitive; nous préfumons feulement, vu les diverfes évacuations bilieufes, glaireufes, &c. qui ont lieu dans le cours de la maladie, & d'après les réfultats des ouvertures, que fa caufe effective eft dans la furabondance de la bile,

---

rit les chiens (*pages* 498, 500). Nous avons obfervé fouvent que les chiens en font attaqués fans avoir fait ni curée ni carnage, & fans être nourris de viande,

(1) Voyez la defcription de cette maladie dans le volume des *Inftructions vétérinaires de* 1791, pages 215 & fuivantes.

viciée d'ailleurs par la dépravation des sucs gastrique & pancréatique (1). Ce sentiment est conforme à la théorie de *Regnier de Graaf*, anatomiste hollandois, dans son *traité de la nature & de l'usage du suc pancréatique* (2).

Etat des animaux morts.

Après la mort des animaux leur corps est affaissé & le ventre très-applati; toutes les parties extérieures du cadavre sont pâles & décolorées. Il faut excepter de ce nombre ceux dans qui la maladie à fait des ravages dans la poitrine, qui est alors enflammée: ceux-là, ont toutes les marques extérieures d'une inflammation interne; telles sont, la rougeur des yeux qui sont saillans, celle de la gueule & des naseaux. Ces parties distillent souvent dans ce cas une liqueur diversement colorée.

(1) En effet, si l'on se rappelle que dans l'énumération des symptômes, nous avons dit que les nausées fréquentes sont pour l'ordinaire suivies du vomissement de matieres blanches, glaireuses, visqueuses & écumeuses, on se persuadera aisément que ces matieres, ainsi que le suc gastrique, devenu trop visqueux, donnent à la bile ce degré de consistance dont nous allons parler en traitant des ouvertures.

(2) Ce traité, qui se trouve dans toutes les éditions latines de ses œuvres anatomiques, a été traduit & imprimé séparément en françois, à Paris, chez *Olivier de Varennes*, *en* 1666. petit in-12. fig. *Voyez pages* 89 *& suivantes*.

lorée. Plusieurs chiens attaqués de ce mal, expirent en évacuant beaucoup de bile de couleur & de consistance différentes : quelques-uns meurent au milieu des plus affreuses convulsions, & après une agonie plus ou moins longue ; d'autres ; au contraire, finissent tranquillement, & c'est le plus grand nombre.

Ouverture des cadavres.

L'ouverture du corps de ces animaux, montre toujours des phénomenes analogues au caractere qu'avoit la maladie, & sur-tout à son genre de terminaison ; c'est ainsi que dans les sujets morts vertigineux, on voit la membrane pituitaire rouge & engorgée, les vaisseaux des méninges, ainsi que ceux qui rampent sur le viscère qu'elles renferment, gonflés par un sang noir & apauvri.

Les poumons, dans ce cas, sont toujours plus ou moins phlogosés ; quelquefois l'inflammation est complete ; on remarque même souvent la tuméfaction inflammatoire qui accompagne toujours la péripneumonie.

Les intestins & l'estomac sont toujours dans un état spasmodique, ridés & ramassés sous le plus petit volume ; ils ne contiennent que peu ou point d'excrémens mêlés à des portions de bile épaisse & recuite ; leur membrane interne

eſt d'une légere couleur de roſe; l'eſtomac eſt néanmoins quelquefois diſtendu, quoique vuide d'alimens; on y rencontre alors, tantôt des glaires écumeux, tantôt de la bile pure & ſous differens états de conſiſtance; d'autrefois, ces matieres font intimement mêlées, & dans cet état elles forment un enduit viſqueux, coriace & pour ainſi dire deſſeché; quelquefois cet enduit ſe détache, alors il forme un ou pluſieurs crottins; qui après avoir enfilé le canal inteſtinal, y ſont ſemblables à du goudron, mêlé de ſang. On y trouve rarement des vers (1).

Le ſac biliaire paroît contenir la vraie cauſe de tous les deſordres dont nous avons parlé. Cette poche ſemble d'une ampleur diſproportionnée au volume de chaque animal, & à ce qu'elle doit être dans l'état naturel; on diroit qu'elle va ſe rompre, tant elle eſt pleine; la bile y eſt ſouvent ſous forme concrette, ce qui fait, qu'en preſſant graduellement cette véſicule, on ne peut pas toujours la faire dégorger dans l'inteſtin. Le foie & toutes les autres parties qui avoiſinent ce réſervoir, ſont teintes de la liqueur qu'il contient.

La rate, les reins & la veſſie, ſont en bon état;

(1) Il eſt aſſez ſurprenant qu'à l'ouverture on trouve rarement des vers & que néanmoins dans le cours de la maladie, les animaux en rendent aſſez ſouvent.

le péricarde contient un peu d'eau mucilagineuse, quoique très-limpide.

Résumé des symptômes.

Tels sont les symptômes & les désordres que l'observation nous a permis de recueillir, soit en traitant cette maladie, soit à l'ouverture des cadavres; leur ensemble ne l'annonce-t-il pas, en effet, comme un mal dans lequel les sucs gastrique & pancréatique font jouer à la bile le principal rôle? Nous le croyons ainsi.

En effet, cette liqueur si précieuse pour opérer de bonnes digestions, quand elle n'est fournie qu'en juste quantité, les dérange, ou les rend nulles, quand elle péche par excès; c'est d'elle alors, que naissent tous ces rapports qui se manifestent dans les chiens, & tous les désordres qui en sont les suites: la langue se charge d'un limon qui varie en couleur & en consistance; les dents se révétissent de tartre; l'appétit diminue, devient capricieux & se perd. C'est, sans doute, à la suite de la répétition de ces effets, que le cerveau, ce viscère qui sympathise avec le ventricule d'une maniere si frappante, se trouble; que ses fonctions se dérangent; que la vue devient bluette; que l'animal ressent des douleurs lancinantes au fond des orbites, aux tempes & au front. L'inflamma-

tion survient-elle? Les vaisseaux engorgés font que le globe semble tenir à peine dans sa cavité; le chien éprouve alors des étourdissemens, des vertiges; quoique l'assoupissement soit grand, le sommeil est imparfait, l'animal se réveille en sursaut; les soulévemens d'estomac sont fréquens, les nausées se font sentir & le vomissement survient (1).

Réflexions historiques.

Quelques auteurs se sont déjà occupés de cette espece d'épizootie, qui a regné non seulement en France, mais encore en Angleterre & dans plusieurs autres royaumes.

Duhamel l'a observé sur les chiens & sur les chats, dans le Gatinois, pendant les années 1763, 1764 & 1765; il en a donné une description succinte & exacte, & a rendu compte des moyens curatifs qui ont été employés pour la combattre (2); mais il ne parle ni du siege, ni des causes.

---

(1) C'est probablement ce genre de désordres & ces accidens de la maladie, qui, quoique seulement symptômatiques, ont néanmoins porté MM. *Desgraviers* à en placer le siege dans la tête (Voyez l'*Art du valet de Limier; Paris*, 1784. in-12. page 151).

(2) Voyez ses *Observations Botanico-météorologiques, faites au château de Denainvilliers, près Pithiviers*; dans les

Il eût été avantageux, sans doute, aux progrès de l'art, qu'*Audouin de Chaignebrun*, médecin, employé par ordre du gouvernement pour le traitement des épidémies, eut pu donner ses soins à la guérison de cette maladie; lui qui a eu occasion de la voir en 1763, & qui, sur-tout, l'a si bien décrite (1). Il nous eut évité bien des tatonnemens, des erreurs & des écarts.

Desmars l'a observé sur les chiens en Boulonnois, en 1763, & a fait imprimer une lettre particuliere sur cette maladie (2); mais ce qui y a

---

Mémoires de l'académie royale des sciences, années 1764, page 552; — 1765, pages 578, 596, 603; — 1766, pages 571, 573.

(1) Voyez *Relation de différentes maladies épidémiques qui ont regné, dans la généralité de Paris, sur plusieurs especes d'animaux, depuis le commencement de 1763, jusqu'en 1764*; dans les *Mémoires littéraires & critiques, pour servir à l'histoire de la médecine* (par Goulin), *année* 1775, *Paris*, in-4°. page 139.

(2) *Lettre à M.* *** *sur la mortalité des chiens, dans l'année* 1763. *Par M.* Desmars, *médecin, pensionnaire de la ville de Boulogne sur mer. A Amsterdam, & se vend à Paris, chez la veuve de D. Ant. Pierres, libraire rue Saint-Jacques, vis-à-vis Saint Yves, à Saint-Ambroise & à la Couronne d'Epines. MDCCLXIV.* in-12. de 40 pages.

Cette lettre fut réimprimée avec un *Mémoire* du même auteur, *sur la mortalité des moutons en Boulonnois, dans*

particulierement rapport pourroit ſe réduire à quelques pages ; il s'eſt étendu ſur les cauſes générales des épidémies, ſur les conſtitutions, &c.

Brasdor l'a vû à Paris & dans les environs, vers 1764; il l'attribue à des vers qu'il trouva dans les narines ; mais cette conjecture, & l'explication qu'elle fournit, n'eſt pas bien ſatisfaiſante (1); ſon mémoire contient néanmoins des details & des obſervations intéreſſantes. Il conjecturoit auſſi, par une analogie très-eloignée cependant, que l'épizootie des provinces méridionales, en 1775, pouvoit être dû à de pareils vers (2).

---

les années 1761 & 1762, *à la ſuite des Epidémiques d'Hippocrate ; à Paris, chez la veuve d'Houry, imprimeur-libraire, rue Saint-Severin, près la rue Saint-Jacques. M. DCC. LXVII.* in-12. de 36 pages.

La même année elle fut réimprimée ſéparément in 8°. de 27 pages, chez le même libraire.

Enfin, *Buc'hoz* l'a reporté auſſi dans ſon *Dictionnaire vétérinaire*, à l'article *Chien*, tome I. page 525 & ſuivantes. Si toutes ſes compilations ne contenoient que des morceaux de cette nature, elles auroient un but d'utilité plus poſitif.

(1) Voyez *Mémoire ſur la maladie épidémique des chiens*, dans le tome VI des *Mémoires de mathématiques & de phyſique, préſentés à l'academie royale des ſciences, par divers Savans*, page 216 ; & dans la Préface du même volume, page ix.

(2) Voyez *Conjectures ſur la maladie épizootique, qui*

Berniard auroit acquis auſſi de nouveaux droits à notre juſte reconnoiſſance, ſi dans une lettre écrite du château de Pinczow en Pologne, en date du 28 Mars 1784, & inſerée dans le *Journal de Phyſique* de Mai ſuivant (1), il nous avoit donné de plus amples détails ſur cet objet, ainſi que ſur les circonſtances dans leſquelles ſes chiens ſe ſont trouvés, lors de l'adminiſtration qu'il leur fit de l'éther. Ce remede, au ſurplus, comme nous le dirons plus loin, ne nous a jamais paru qu'un excellent acceſſoire dans les différentes irritations nerveuſes, dont cette maladie eſt ſuſceptible.

De combien ne ſerions nous pas encore redevables à MM. *Deſgraviers*, ſi au lieu de ſe borner, comme ils l'ont fait, à une recette (2), ils avoient préféré de nous donner la deſcription détaillée de la maladie. Au peu qu'ils en diſent, nous ne douterions plus qu'ils n'euſſent vû alors avec nous, le ſiege du mal dans les organes de la digeſtion, & dans un de ſes principaux agens (la bile), loin de lui attribuer des effets ſeptiques

regne dans les provinces méridionales du royaume, & *Lettre à l'auteur du Journal. Journal de médecine*, tomes XLV, page 258, & XLVI, page 118.

(1) Cette lettre a été reportée dans la *Bibliothéque phyſico-économique*, *année* 1784, *page* 305.

(2) *Art du valet de Limier*, déja cité, *page* 150.

& gangréneux, & le desséchement de la moelle alongée; effets que les recherches anatomiques les plus scrupuleuses ne nous ont jamais permis d'observer.

Le Verrier de la Conterie, dans la longue dissertation qu'il a fait sur la *maladie des chiens* (1), lui donne une œtiologie aussi neuve que singuliere, & qui mériteroit des observations très-difficultueuses, avant d'être adoptée comme vraisemblable. Selon lui, la corruption & la putréfaction que nous n'avons pas observée une seule fois, accompagnent presque toujours la maladie.

Traitement.

Les différentes manieres de traiter cette maladie sont encore plus variées & plus bisares que les descriptions & les œtiologies qu'en ont données les auteurs; le plus grand nombre confondant la cause avec l'effet, ou prenant l'accident pour le type, nous vantent pour efficace un remede auxiliaire, & comme cure méthodique, l'extinction des accidens.

Duhamel dit qu'on employoit les lavemens, l'émétique, la manne, les fumigations, les vermifuges, &c.

Dans la relation d'*Audouin de Chaignebrun*, le

(1) *Vénerie normande*, déja citée *page* 497.

traitement consiste dans le lait & le miel, ou le beurre frais.

Brasdor conseille des injections dans le nez, & des fumigations faites avec l'assa fœtida, les baies de genievre, les savates, le vinaigre, le cinabre, le tabac, la betoine, le soufre; il indique les vomitifs & les purgatifs actifs, & il regarde la saignée comme inutile & même nuisible.

Bonard (1) l'a employé avec succès sur une portion de meute, comme préservatif; elle a été néanmoins défendue depuis par MM. *Desgraviers*.

L'auteur de la *Vénerie normande*, qui de cent remedes essayés n'en a trouvé aucun d'efficace, & défend de rien faire avaler de force au chien, si on ne veut le voir mourir sur le champ, conseille cependant de le purger avec une pinte de bouillon de tête de mouton, &c. & préserve de la maladie par la saignée, faite au commencement des quatre lunes de mai, juin, juillet, août & septembre.

L'éther seul suffit à *Berniard*, car le lait ne lui sert que d'excipent.

N'oublions pas une recette très-répandue, c'est le vinaigre saturé de poivre & d'ail, qu'on verse

(1) Garde-général des chasses dans le parc de Versailles.

dans les naseaux du chien & qui produit, dit-on, les meilleurs effets, &c. &c. (1).

Comment donc concilier d'une maniere un peu satisfaisante, des methodes aussi opposées & des assertions, qui prises séparement, semblent porter la conviction dans l'esprit du lecteur? C'est de rapprocher un peu plus que nous n'avons fait jusqu'ici les opinions éparses des écrivains, d'en faire un tableau, afin que sous un seul point de vue, on puisse juger de l'ensemble.

Audouin de Chaignebrun, que nous ne pouvons trop citer dans ce cas, a observé le cours de ventre d'un odeur putride.

Le Verrier de la Conterie démontre une humeur innée dans le sang, facile à fomenter & à se corrompre, & conseille les purgations & les vomitifs.

MM. *Desgraviers* font consister la maladie dans une humeur septique, qui a son siége dans le cerveau comme la morve des chevaux, &c. leur méthode est évacuante & irritante.

Berniard ne fait point mention du caractere du mal, & il ordonne l'éther seulement comme antispasmodique.

---

(1) On a encore employé la poudre de staphysaigre, elle est designée dans le Lyonnois sous le nom de *poudre contre la maladie des chiens.* On a fait usage aussi de la thériaque dans du lait (*Note des rédacteurs*).

Desmars place le siége de la maladie dans les organes de la digestion & prescrit les évacuans.

D'après les autorités que nous venons de rapporter, il est évident que la maladie dont il s'agit est humorale, & cette assertion est démontrée par les symptômes que nous avons rapporté.

La *maladie des chiens* étant rarement accompagnée de fievre (1), ne demande la saignée que dans un petit nombre de cas; celle-ci n'est indiquée que par la tristesse profonde de l'animal, par l'assoupissement comateux, par la marche incertaine & chancelante lorsqu'*elle n'a rien de spasmodique*, par la rougeur des yeux & le gonflement de leurs vaisseaux, par la difficulté plus ou moins grande de respirer, &c. &c. alors cette opération, même répétée selon l'âge, le volume, la force du sujet, & sur-tout selon l'intensité des symptômes, produira un bien, marqué par l'alégement général.

A cette évacuation doit succéder promptement un vomitif; on ne peut trop se hâter de l'administrer, si l'on veut prévenir l'insinuation d'une

(1) Il paroîtroit, d'après ce qu'ont dit les auteurs de l'*Art du valet de Limier*, des effets du mal sur le cerveau & ses dépendances, que la fievre devroit toujours avoir lieu, & même être très-considérable. C'est cependant ce que nous n'avons vu que rarement.

partie de la bile dans le torrent circulaire, où elle ne manqueroit pas de produire les plus grands désordres : c'eſt ainſi que nous avons vu la ſuppuration du globe, le vertige, des hémiplégies, des paralyſies, des morts inopinées, &c. en être la ſuite. Ce remede doit être répété pluſieurs jours de ſuite, ſi les ſujets ne ſont pas trop foibles ou épuiſés, car alors on laiſſe un jour ou deux d'intervalle ; on aide, au ſurplus, l'action de ce remede avec de l'eau tiéde, ainſi qu'il eſt d'uſage pour l'homme.

Nous devons avertir ici d'être très-circonſpect ſur l'adminiſtration de la ſaignée & des vomitifs ; la premiere ne doit point être pratiquée ſi l'écoulement, qui a ordinairement lieu par les naſeaux & les yeux, eſt puriforme ; les ſeconds ſont auſſi contre-indiqués dans ce même cas, quoique les nauſées ſoient fréquentes ; car elles ſont plutôt alors le prognoſtic des ſpaſmes ou convulſions qu'une indication d'humeur à évacuer. On doit dans cette circonſtance s'en tenir aux laxatifs, juſqu'à ce que la diſpoſition, qui en indique l'uſage, permette d'y avoir recours.

On donnera tous les jours pluſieurs lavemens émolliens, quand même il y auroit diarrhée : ce remede fait l'office de bain, il adoucit l'irritation, & relâche le canal inteſtinal ; on en continuera

l'usage jusqu'à la convalescence. Nous rendons quelquefois les lavemens irritans ou purgatifs, avec le tabac ou le séné, sur-tout dans les affections comateuses, & ils produisent souvent alors la plus heureuse dérivation.

Après avoir dégagé le cerveau par d'heureuses secousses, nétoyé l'estomac par le vomissement, & préparé les intestins par des humectans, on passe à l'usage des purgatifs ; celui que nous adoptons est le jalap, à la dose moyenne d'un gros, amalgamé à un jaune d'œuf, & étendu dans un verre d'eau miélée, donné tiéde, à jeun : ce purgatif, ou tout autre, tel qu'une once de sel d'Epsom, sera administré de deux jours l'un, & continué aussi longtems que la bile continuera de couler.

Quelquefois les nausées reparoissent, & si elles sont suivies du vomissement bilieux, alors on doit alterner le purgatif par le vomitif, & préférer dans ce cas l'ipécacuanha, qu'on donne à la dose moyenne de trente grains & en deux fois (1).

L'enchifrénement & la difficulté de respirer souvent considérables dans cette maladie, à cause

(1) Les doses designées par le terme *moyen* sont pour les chiens de moyenne force; on les diminuera des deux tiers pour les plus petits & on les augmentera de même pour les plus grands.

de la viſcoſité du mucus qui obſtrue les orifices qui le fourniſſent, demande auſſi des ſoins particuliers; on fera donc reſpirer de tems en tems aux animaux la vapeur de l'eau bouillante, acidulée avec le vinaigre, au lieu de ſouffler ou d'injecter dans les naſeaux, ſelon l'uſage ordinaire, des ptarmiques, ſous prétexte que ces médicamens facilitent l'excrétion du mucus; ces moyens ſont contraires au but qu'on ſe propoſe, ils agacent & irritent le ſyſtême pituitaire, le ſang afflue davantage dans les vaiſſeaux de cette partie, naturellement lâche & facile à s'engorger, de-là l'embarras plus grand qu'avant leur emploi.

Les ſpaſmes ou convulſions n'étant, le plus ſouvent, que des accidens de la maladie, ſe diſſipent ordinairement avec elle & par le traitement général; néanmoins comme leur durée ou leur exiſtence peut beaucoup nuire au ſujet, & s'oppoſer même à l'adminiſtration des remedes eſſentiels, & par conſéquent à la cure de la maladie, on fera très-bien de chercher à les appaiſer promptement par les ſédatifs; ceux que nous préférons ſont la liqueur anodine minérale d'*Hoffmann* & l'éther, à la doſe moyenne de trente gouttes, mêlées dans un peu de ſirop de guimauve, & étendus dans une once d'eau de fleur d'orange;

dans le cas où ces remedes sont insuffisans, nous recourons à l'opium, extrait à l'eau, que nous donnons aux doses variées, depuis trois jusqu'à douze grains : C'est ainsi que nous administrons ces remedes dans toutes les affections nerveuses universelles ou locales; de ce nombre sont, les inutiles efforts d'un vomissement de glaires blanches & souflées; les épreintes ou le besoin apparent de faire une selle sans rien rendre; les borborygmes fréquens, les baillemens continuels, & des éternuemens sans fin.

Le séton, enfin, si justement célébré par tous les praticiens qui ont traité des épizooties, parce qu'ils en ont reconnu les bons effets, ne doit point être oublié ici; mais il faut éviter de le pratiquer quand les spasmes & les convulsions ont lieu, car l'expérience nous à appris, que son application dans ce cas produit souvent les plus grands désordres; tels que la cardialgie, des vomissemens de glaires écumeuses ou souflées, même de suc gastrique; une toux stomacale, des devoiemens rébelles, enfin, le tétanos.

Le séton, dont il est ici question, est celui qu'on appelle très-improprement, à l'angloise, il nous à paru, sinon plus utile, au moins d'une commodité plus générale; pour le pratiquer, on

fait, dit *Huzard* (1), une incision longitudinale d'environ un ou deux pouces, sur le cou, dans un endroit ou le chien ne puisse y porter ni la dent, ni les pattes ; on sépare la peau des muscles en coupant ou brisant le tissu cellulaire qui l'y unit : on a un morceau de vieux cuir taillé en rond & percé dans son milieu, qu'on garnit à sa partie supérieure d'onguent vésicatoire, & qu'on place ainsi dans la plaie, de maniere que l'onguent touche les chairs, & que le trou réponde à l'ouverture ; on fait un point de suture aux levres de la plaie pour empêcher la chûte du corps étranger, & bientôt le gonflement l'empêche de s'échapper.

On peut encore passer un séton plus simplement à ces animaux ; il suffit de faire un pli assez considérable à la peau, de traverser ce pli avec une forte aiguille, enfilée d'une ficelle ou d'un ruban graissé d'onguent vésicatoire, & de rendre la peau à elle-même ; on noue les deux bouts de la ficelle ou du ruban pour qu'il n'échappent pas.

On doit entretenir la suppuration pendant tout le tems de la maladie, en graissant la tuméfac-

(1) *Essais sur les eaux aux jambes des chevaux, &c. Paris, v^e. Vallat la-Chapelle.* 1784. in-8°. page 56.

tion

tion d'onguent véficatoire, une fois le jour; il faut éviter que l'animal fe leche ou s'atrache, en fe fervant d'un petit chapelet (1), ou du cerceau inventé par *Chabert* à cet effet (2). Après la fuppreffion du féton, on purgera l'animal, une fois le lendemain de fon extraction, & une autre fois après la cicatrifation de l'ulcère.

Ces remedes qui font fimples & faciles, feront continués auffi longtems que les indications à remplir paroîtront l'exiger; on les interrompra même quelquefois pour y revenir enfuite. Ces petits délais facilitent à la nature le choix de fes moyens; on les alternera & on les variera de même, felon que la maladie paroîtra vouloir céder ou acquérir de l'intenfité.

Soins & régime.

Le régime fera, pour les chiens qui confervent encore un certain appetit, une panade faite de pain, d'eau & de beurre frais, cuits enfemble;

(1) Voyez *Elemens de l'art vétérinaire. Effais fur les appareils & fur les bandages propres aux quadrupèdes. Par Bourgelat. Paris, Imp. Roy.* 1770. in-8°. page 40 & planche VIII.

(2) *Traité de la gale & des dartres des animaux. Paris, Imp. Roy.* 1787. in-8°. page 42.

leur boiſſon ſera de l'eau, ou du petit lait miélé, dont quelques-uns ſont très-avides ; s'ils refuſoient de boire, on la leur feroit avaler avec un biberon, en leur levant la tète. On n'oubliera pas, ſur-tout, la promenade, qui favoriſe ſi bien pluſieurs évacuations dans ces animaux.

Quand à ceux dont l'inappétence eſt abſolue, on leur fera avaler une décoction de chiendent, blanchie avec la farine de froment, ou de ris; on la rendra plus nourriſſante encore, s'il eſt néceſſaire, en y délayant un jaune d'œuf ; elle ſera miélée & ſervira de boiſſon ; on y diſſolvera, les jours où on ne purgera point, quelques grains de kermès minéral, qui entretiendra la liberté du ventre en détruiſant la viſcoſité de la bile.

D'après l'eſſai de toutes les méthodes connues de guérir cette maladie, celle que nous preſcrivons dans ce mémoire nous a paru mériter la préférence. Le rélevé de nos regiſtres depuis vingt-ſept ans que nous exercons la médecine vétérinaire, nous a prouvé que les ſept-huitiemes des animaux confiés à nos ſoins lui ont dû leur guériſon.

De l'apoplexie, ou coup de sang dans les animaux.

Par le C. Huzard.

Cette maladie s'appelle encore : *affection-comateuse*, *affection-soporeuse*, *assoupissement*, *carus*, *coma*, *coup de chaleur*, *coup de sang*, *étourdissement*, *haut-somme*, *hydrocéphale*, *hydropisie du cerveau*, *la coccia*, *léthargie*, *vertigo de sang*, *vétornon*, &c.

On voit, par ces dénominations diverses, que cette maladie a souvent été confondue avec d'autres, auxquelles elle ne ressemble que par quelques symptômes qui sont communs à plusieurs; & cette confusion n'a pas peu contribué à rendre souvent infructueux le traitement des unes & des autres.

L'*apoplexie* est une maladie aiguë, moins commune dans les animaux que dans l'homme; parce que plus près de la nature, ils ne connoissent pas les excès qui y donnent lieu dans le dernier.

Les vétérinaires modernes ne l'ont pas connue, ou l'ont mal observée (1). Les uns l'ont confondue avec l'asphixie & le vertige; les autres l'ont désignée sous les noms vagues d'*assoupissement*,

(1) *Lafosse*, *Vitet*, *Thorel*, *Robinet*, &c.

d'*étourdissement*, &c. Quelques-uns se sont contentés de copier les médecins qui en ont donné la description dans l'homme ; d'autres, enfin, en multipliant les dénominations, en raison des causes ou des effets, sont parvenus à faire de l'*apoplexie* & des symptômes qui la précédent ou qui l'accompagnent, autant de maladies différentes sous les noms d'*affections comateuses*, d'*affections soporeuses*, de *carus*, de *coma*, &c. la pathologie vétérinaire n'a pas encore fait assez de progrès, pour assigner un caractere particulier à chacune de ces maladies, que nous regarderons comme n'en faisant qu'une seule, dont l'*apoplexie* est le dernier degré & le terme.

Les vétérinaires Grecs, Italiens & Anglois l'ont mieux observée & mieux décrite (1). Nous ajouterons, à ce qu'ils en ont dit, ce que nos propres observations nous fournissent sur cette maladie, dont la division, la marche & les effets, sont les mêmes dans les animaux que dans l'homme.

Dans l'*apoplexie*, le cheval ou le bœuf tombent tout-à-coup sans sentiment, & comme s'ils étoient frappés d'une massue, soit à l'écurie, soit à la voiture ou à la charrue, & sans autre mouvement que le battement des flancs ; c'est ce qu'on

(1) *Pelagonius*, *Ruini*, *Francini*, *Bartlet*, &c.

appelle *un coup de ſang ;* ils meurent promptement, & ſouvent ſans donner même le tems de leur adminiſtrer des remedes. Il eſt néanmoins quelques ſignes précurſeurs de cette maladie ; mais le ſilence des animaux, & plus ſouvent encore l'inſouciance de ceux qui les ſoignent, les font preſque toujours négliger ou méconnoître.

Diviſion de la maladie.

On diſtingue auſſi dans les animaux comme dans l'homme deux eſpeces d'*apoplexie*, l'une *ſanguine*, l'autre *ſéreuſe*. C'eſt cette derniere qu'on a nommé improprement auſſi *hydrocéphale, hydropiſie du cerveau.*

Symptômes généraux.

Les ſignes précurſeurs & généraux de l'*apoplexie*, ſont les baillemens fréquens, l'étourdiſſement, l'aſſoupiſſement, le battement des flancs, les yeux pleins de ſéroſité, gros, peu clairvoyans ; les animaux ſont lourds, engourdis, pareſſeux ; ils n'ont point d'appétit, leur tête eſt baſſe, quelquefois juſqu'à terre, & le plus ſouvent appuyée dans l'auge, ou pendue au licol ; ils ſont peu ſenſibles à la parole & au fouet ; les chevaux ſe prêtent difficilement au paſſage du collier ; la marche eſt chancelante, peſante, irréguliere ; quand on les touche à la tête, ils ſe cabrent ou ſe jettent

de côté ; ils sont affectés de vertige & de convulsions, sur-tout aux mâchoires & aux naseaux ; la peau est couverte de sueur ; enfin, plusieurs chutes précédent ordinairement l'attaque, & s'ils ne meurent pas sur le champ, ils restent par terre un ou deux jours sans sentiment, & absolument paralysés.

C'est de la plupart de ces symptômes, ainsi que des causes de cette maladie, que les nomenclateurs ont tiré les différens genres & les différentes especes qu'ils ont établis.

Symptômes de l'apoplexie sanguine.

Dans l'*apoplexie sanguine*, les yeux sont rouges, enflammés ; les vaisseaux sanguins engorgés ; le battement du cœur est fort & fréquent, le pouls plein & tendu ; la respiration laborieuse, sonore, les naseaux dilatés ; la tête & toute l'habitude du corps sont plus chaudes que dans l'état naturel ; les urines sont hautes en couleur & rares ; il y a souvent constipation, & les excrémens sont rendus avec douleur & plainte ; les animaux ne survivent ordinairement que peu de momens après l'attaque, & ils rendent quelquefois du sang par le nez ; ils se météorisent promptement après la mort, & sont bientôt putrefiés.

Symptômes de l'apoplexie séreuse.

Dans l'*apoplexie séreuse* il n'y a aucun signe d'inflammation & de chaleur ; la respiration

eſt gênée, le pouls eſt petit & irrégulier, la bouche eſt quelquefois remplie d'une bave viſqueuſe, & on apperçoit auſſi des mouvemens convulſifs aux lèvres & aux mâchoires; l'animal voudroit ſecouer la tête; mais il ne la remue que doucement & de côté; il la porte auſſi quelquefois dans cette ſituation en marchant; il ne meurt pas ſur le champ après être tombé, & il traîne quelquefois pluſieurs jours ſur la litiere, ſans pouvoir ſe relever, pouſſant des plaintes, des cris, des hurlemens affreux; & ayant quelquefois des mouvemens convulſifs très-violens, ſemblables à ceux du vertige, avec lequel nous avons dit qu'on confond aſſez ſouvent cette maladie. Nous en avons vu un entrer dans une érection violente, & ſauter ſur les autres chevaux quelques heures avant ſa mort.

Ouverture des cadavres.

On trouve à l'ouverture des cadavres des animaux morts d'une *apoplexie ſanguine*, les vaiſſeaux des enveloppes du cerveau & ceux de ce viſcère engorgés & injectés, pour ainſi dire, d'un ſang noir & épais qui eſt en partie extravaſé & accumulé dans les ſinus; on trouve des échymoſes dans les parties environnantes, quelquefois des dépôts purulens, des félures ou des fractures aux os

du crâne (1) ; les ventricules contenant des caillots de ſang, ou étant entierement privés de ſéroſité, les plexus choroïdes volumineux, d'une couleur rouge très-foncée, & leurs vaiſſeaux variqueux, les glandes pinéale & pituitaire enflammées, quelquefois noires & très-volumineuſes. Les traces de l'inflammation, ou plutôt de l'extravaſion du ſang hors de ſes vaiſſeaux, ſe fait remarquer

---

(1) Le C. *Deſplas* a ſuivi un cheval qui mourut avec tous les ſymptômes de l'*apoplexie*, & qui rendit quelques heures avant ſa mort beaucoup de pus par les naſeaux. A l'ouverture de la tête, il trouva un amas conſidérable de matiere purulente à la baſe du cerveau, ſur l'os ethmoïde, à travers lequel il paroît que la matiere s'étoit procurée une iſſue par les naſeaux. Cet accident étoit la ſuite d'une chute que l'animal avoit fait à la voiture.

On trouva le matin un cheval mort dans l'écurie, couché ſur le côté droit, il ſe portoit bien la veille. On ne lui reconnut aucuns ſignes extérieurs de maladie ; à l'ouverture, tous les viſcères du bas ventre & de la poitrine étoient ſains. On remarqua un épanchement ſanguin dans la boite oſſeuſe du cerveau, le ventricule droit du viſcère étoit rempli de ſéroſité ſanguine, & du côté gauche, on apperçut une félure longitudinale au pariétal. Les enveloppes du cerveau avoient une raie rouge, qui ſuivoit la direction de la félure. On préſuma qu'en ſe couchant, ce cheval s'étoit donné un coup à la tête, ou qu'il avoit reçu un coup de pied du cheval placé près de lui.

dans les os ſphénoïde & ethmoïde, dans les cornets du nez, & dans toute l'étendue de la membrane pituitaire ; ces parties ſont beaucoup plus rouges que dans l'état naturel, & la ſéroſité qui les humecte, & qui coule quelquefois avec abondance par les naſeaux eſt ſanguinolente. Le poumon eſt ordinairement gorgé de ſang ; on remarque des traces inflammatoires dans pluſieurs endroits du bas ventre, principalement au foie & à la rate, & l'eſtomac ou les eſtomacs & les gros inteſtins ſont quelquefois remplis d'alimens plus ou moins accumulés & durcis.

Dans ceux morts d'*apoplexie ſéreuſe*, on trouve un épanchement de ſéroſité lympide, où couleur de lavure de chair entre les enveloppes du cerveau & le viſcère, & dans les ventricules ; ceux-ci ſont quelquefois remplis d'hydatides, qui contiennent des vers, la ſubſtance corticale eſt comme macérée, la ſubſtance médullaire eſt décompoſée, détruite; le cervelet, la moëlle allongée, ſont ſans conſiſtance, & abreuvés d'une quantité conſidérable d'eau lympide ou rouſſe; les plexus choroïdes ſont engorgés, obſtrués, durs, quelquefois même oſſifiés (1) ; on ne remarque

(1) Le C. *Céſar* conſerve des plexus choroïdes, très-volumineux & oſſifiés, qu'il a trouvé à l'ouverture du cerveau d'un cheval mort avec tous les ſignes de l'*apoplexie ſéreuſe*, & du *vertige*.

souvent aucun signe d'inflammation dans la poitrine & dans le bas ventre, ensorte que la cause de la mort des animaux paroît, dans ce cas, fort équivoque, aux yeux de la multitude peu accoutumée à des détails anatomiques, & qui aime toujours à reconnoître dans l'ouverture des cadavres, des effets très-marqués.

Causes de l'apoplexie sanguine.

Les causes de l'*apoplexie sanguine* sont : 1°. La pléthore ou la surabondance du sang, & tout ce qui peut l'occasionner, comme un long repos, l'obésité, une nouriture abondante, succulente & échauffante. 2°. La raréfaction du sang par le long séjour dans des écuries, ou dans des étables très-chaudes, peu aérées, où les animaux sont entassés ; par les travaux forcés pendant les grandes chaleurs, sur-tout à la voiture, parce que le collier ou le harnois, en pressant le poitrail au bas de l'encolure, s'oppose au retour du sang des parties supérieures. 3°. Des indigestions. 4°. Des coups sur la tête, des chûtes qui occasionnent des commotions, des épanchemens sanguins, des dépôts dans le cerveau & aux environs, des félures, des fractures aux os du crâne, &c. ; accidens que le silence des malades rend souvent impossibles à découvrir, & que les gens d'écurie ont plus souvent encore intérêt de tenir cachés,

ou qu'ils ignorent eux-mêmes (1). 5°. L'exposition longtems continuée à l'ardeur de soleil, les coups de soleil. 6°. Les corps étrangers introduits dans le systême pituitaire (2). 7°. L'oubli des saignées annuelles ou de précaution qu'on est en beaucoup d'endroits dans l'usage de faire aux animaux au printems, peut encore donner lieu à cette maladie. 8°. Elle s'est encore manifestée à la suite des saignées, pratiquées dans les cas de plénitude des estomacs, & 9°. enfin, nous l'avons vu dans les hôpitaux de l'école vétérinaire d'Alfort, survenir après des frictions mercurielles.

Elle attaque particulierement les jeunes animaux, ceux qui sont vigoureux, ardens, d'un tempérament robuste, qui ont le sang épais, inflammatoire, le C. *Barrier* à observé dans les départemens d'Eure & Loire & du Loiret, que les chevaux qui ne mangent toute l'année que des fourrages de grains ronds, tels que les cosses de pois & de vesce, & dans certains cantons le sainfoin d'Espagne, fanés ou en graines, dont ils sont très-friands, sont assez sujets à cette maladie, & qu'il n'est que trop fréquent de les voir tom-

(1) Voyez les observations de la note (1), page 152.

(2) Le C. *Barrier* a trouvé à l'ouverture de la tête d'un cheval mort vertigineux & apoplectique, un bout de ruban logé derriere un des cornets du nez.

ber & périr à la charrue, comme s'ils eussent été frappés de la foudre ; les chevaux de trait qui ont la tête grasse & chargée de chair, ceux qui ont une grosse ganache, l'encolure courte & horisontale, y sont aussi plus exposés, & il n'est pas rare de voir ces sortes de chevaux attelés & même mangeant, qui sont assoupis, & paroissent toujours comme endormis.

Causes de l'apoplexie séreuse.

Les causes de l'*apoplexie séreuse* sont plus cachées, & il est souvent difficile ou impossible de les assigner. En général, les animaux mous & phlegmatiques, les chevaux hollandois, flamands, picards, ceux qui habitent des pays aquatiques, dont l'air est épais, nébuleux, froid, humide ; les vieux chevaux y sont plus sujets (3) : elle survient après le travail qui suit un long repos, à la suite des maladies chroniques dont le traitement a été long, & quelquefois après la guérison des maladies inflammatoires ou aiguës; on a cru remarquer qu'elle avoit succédé à l'*apoplexie sanguine*, après d'abondantes saignées; nous l'avons vu après la dessication trop prompte des maladies cutanées

(3) *Hippiatrique de Francini*, liv. II, chap. XVIII, *page* 95, *édition de* 1646, *in*-4°.

des extrêmités ; elle eſt quelquefois auſſi occaſionnée par la maladie de la *taupe*, par la préſence des vers dans le ſyſtême pituitaire, par le tœnia globuleux qui ſe loge dans les ventricules du cerveau dans le mouton, par l'uſage de l'opium, de l'ivraie, des plantes vireuſes &c.

Tems où ſe développe la maladie.

L'*apoplexie ſanguine* ſe développe plus ordinairement dans le printems, & dans les grandes chaleurs de l'été.

Les bœufs y ſont plus ſujets que les chevaux : elle attaque auſſi quelquefois les moutons, & on la confond communément dans ces derniers avec le *tournoiement*.

L'*apoplexie ſéreuſe*, au contraire, ne ſe montre le plus ſouvent que pendant l'automne & l'hyver.

Obſervations.

Souvent les ſymptômes de l'*apoplexie ſanguine*, & ceux de l'*apoplexie ſéreuſe* ſe trouvent réunis & confondus ; les mêmes cauſes pouvant auſſi donner lieu à l'une & à l'autre ; elles exiſtent quelquefois enſemble, & ce n'eſt qu'à l'ouverture des cadavres des animaux qu'il ait aiſé de les reconnoître & de les diſtinguer.

Quelle que ſoit, au ſurplus, l'eſpece d'*apoplexie*, elle eſt toujours très-difficile à guérir, & le plus ſouvent incurable, ſur-tout lorſqu'elle attaque ſubitement. Comment, en effet, pouvoir adminiſtrer des remedes à une maſſe auſſi énorme, qui tombe tout-à-coup ſans ſentiment & ſans mouvement, quelquefois au milieu des champs, éloignée de tout ſecours, ou privée de ceux qui ſeroient néceſſaires? ce n'eſt donc que lorſque les accidens précurſeurs de cette maladie ſe manifeſtent, qu'on peut eſpérer de réchapper les animaux malades, & dans ces cas même, le nombre de ceux qui guériſſent n'eſt pas conſidérable. L'obſervation ayant prouvé, dans la médecine vétérinaire comme dans la médecine humaine, que lorſque l'épanchement étoit formé dans le cerveau, la maladie étoit toujours incurable & mortelle.

Il arrive quelquefois auſſi dans les animaux comme dans l'homme, que *l'immobilité* & la *paralyſie* ſuccédent à l'*apoplexie*. Nous avons vu à Paris, un cheval parfaitement guéri de tous les accidens apoplectiques, reſter paralytique du train de derriere, & ne pouvoir lever cette partie, en ſorte qu'on fut obligé de le faire tuer. Le C. *Barrier* en a vu un à Jouy, près Maintenon, conſerver après ſa guériſon un air hébété, & un mouvement convulſif de la tête, ſem-

blable à ceux qui sont l'effet du *chorea sancti Viti* : il portoit cette partie plus qu'au vent, & la hochoit continuellement comme un *cheval qui pompe*, ce qui lui donnoit un air tout-à-fait singulier : du reste, il faisoit toutes ses fonctions, & travailloit comme les autres. *Francini* observe, qu'à la suite de cette maladie, les humeurs se portent quelquefois sur les pieds & les endommagent (1). En général, les animaux qui réchappent ayant éprouvé une secousse violente, soit par le mal même, soit par l'effet des remédes actifs qu'on est obligé de mettre en usage, restent ordinairement foibles & hors d'état de fournir à un travail rude.

Traitement.

Lorsque les signes généraux de l'*apoplexie*, tels que l'assoupissement, la léthargie, l'étourdissement &c., se manifestent ; il faut, s'il est possible, & si elles sont connues, en détruire les causes : on aura recours à la diete, aux boissons abondantes & délayantes d'eau blanche, légérement vinaigrée, ou de décoction d'oseille ; aux saignées qu'on fera médiocres, & qu'on répétera en raison de la force des animaux, & de l'inten-

(1) Ouvrage cité, *page* 98.

fité des fymptômes ; on pafferа des fétons, ou on appliquera les véficatoires à l'encolure & aux feffes, & on adminiftrera les purgatifs en breuvages & en lavemens; on fera un grand ufage de l'oxicrat ou de l'oximel, foit en boiffon, foit en clyftères ; fi on eft à la portée d'une riviere, & que la faifon foit chaude, on y menera les animaux, ils y feront baignés ; on leur fera des douches fur la tête avec l'eau vinaigrée; on les bouchonnera fortement avec des bouchons de paille imbibés de la même eau ; leur boiffon fera nitrée ; ils feront tenus dans une écurie fraiche & bien aérée, & s'ils font couchés, on leur tiendra la tête & les épaules hautes, en les foutenant avec beaucoup de litiere & de paille fraiche.

Il eft important de débaraffer l'eftomac, ou les eftomacs, des alimens qu'ils pourroient contenir, par les délayans, & même par les purgatifs, avant d'avoir recours à la faignée, parce que dans le cas contraire, les accidens reprendroient de l'intenfité en ajoutant cette plénitude aux autres caufes (1) : l'emploi de ces moyens continués avec perfévérance pendant les deux premiers jours,

(1) Voyez ce que nous avons dit précédemment, *page* 155, à ce fujet.

pourra

pourra prévenir l'attaque, & peut-être préserver l'animal.

Pélagonius recommande de frotter souvent les extrémités avec le vinaigre & le son chauds; de faire boire les animaux à l'eau froide; de les manier sans cesse, de ne les laisser aucun instant en repos, soit en leur parlant, soit en les frappant avec la gaule ou le fouet, pour les tenir toujours en action, les exciter à se réveiller, & empêcher qu'ils ne soient constamment assoupis (1). *Francini* recommande même dans ce cas, le bruit des trompettes, des tambours & d'autres instrumens sonores. » Parce que, dit-il, dormant, » tout remede est vain, & le cheval mourroit; » se forcera avec la voix & les coups de se lever » & cheminer, & fera-t-on couvrir la terre de » l'estable de paille ou de foin, afin que le cheval » se laissant cheoir & en se couchant ne se fasse » dommage ». (2)

Le but du traitement étant de s'opposer à l'épanchement dans le cerveau, on peut, lorsque les premiers symptômes sont calmés, avoir recours aux résolutifs intérieurement & extérieurement; on en trouve une très-grande quantité indiquée dans les hippiâtres grecs & italiens; telles que les

(1) *L'Art vétérinaire*, &c. par *J. Massé*, liv. II. chap. XLIV, fol. 136.

(2) Ouvrage cité, *page* 96.

plantes & les ſubſtances aromatiques, les huiles eſſentielles, les gommes-réſines, le caſtoréum, la thériaque, le vin, &c., employés en lavemens, en frictions ſur la tête, en fumigations, en bains ſur l'encolure, en maſticatoires, en bols, en breuvages, en ſternutatoires, &c.; cette multitude de drogues eſt preſque toujours plus diſpendieuſe qu'utile; nous avons fait uſage dans ces cas, de l'infuſion d'abſynthe, de ſauge, de romarin; de l'alcali volatil, du ſel ammoniac, &c.; & nous n'avons toujours réchappé qu'une très-petite quantité d'animaux.

Si les accidens ſont plus urgens, & ſi les animaux tombent ſubitement, il faut avoir recours à des moyens plus actifs. On eſſayera d'ouvrir l'artère temporale; on appliquera de vigoureux coups de fouet ſur les feſſes; on fera des ſcarifications profondes dans les parties charnues, même ſur les muſcles crotaphites, on les cautériſera; on paſſera le cautère actuel à travers la peau en différens endroits de la tête & de l'encolure; les ſternutatoires les plus actifs, comme le tabac, l'ellébore, l'euphorbe, ſeront mis en uſage; on donnera des lavemens irritans & purgatifs, faits avec ces ſubſtances, ou avec la racine de brione, la pulpe de coloquinte, l'agaric, la concombre ſauvage, le ſel, le vin émétique; on mettra dans la bouche un maſticatoire compoſé de ſel ammoniac, de poivre, de pirethre, de ſtaphi-

faigre ; on enveloppera le fcrotum de véficatoires ; enfin, on tentera l'opération du trépan, les frictions vigoureufes, faites avec l'effence de térébenthine fur les reins, ou avec l'alcali volatil à l'entrée des nafeaux ; les fumigations de foufre enflammé (1) ; on laiffera fondre de la glace fur la nuque ; on fera avaler des infufions aromatiques très-chargées, ou des eaux fpiritueufes aiguifées d'alcali volatil. Si la déglutition eft impoffible par les voies ordinaires, on pourra tenter l'opération de l'*æfophagotomie*, c'eft-à-dire, qu'on ouvrira l'æfophage le long de l'encolure, & on fera pénétrer ainfi les liqueurs dans l'eftomac, &c. Si l'un ou l'autre de ces moyens ne tire pas l'animal de l'efpèce de léthargie où il eft plongé, & ne lui rend pas, en quelques heures, le mouvement & le fentiment, on doit en défefpérer, & l'abandonner à l'écarifféur.

Si l'animal échappe à l'accès & s'il fe rétablit, il faut fuivre l'action des remedes qu'on a employés, la modérer, la diminuer peu-à-peu, & achever la cure comme celle des autres maladies aiguës & inflammatoires.

Nous n'avons pas prefcrit de traitement particulier pour l'*apoplexie féreufe*, parce que, comme nous l'avons dit, elle eft fouvent réunie avec l'*apo-*

(1) Ces fumigations doivent être faites à l'air libre, dans la crainte de fuffoquer l'animal.

plexie sanguine; parce que les symptômes de l'une & de l'autre sont presque toujours confondus, que les remedes sont les mêmes, & qu'elle est la moins curable. Si on parvient à la reconnoître d'une maniere positive, on n'insistera pas sur les saignées qui alors, accélerent ordinairement la mort; on multipliera les irritans de toute espece, & on pourra administrer avec moins de danger les spiritueux & les cordiaux intérieurement. Le trépan a plus fréquemment réussi dans cette espece d'*apoplexie*, sur-tout lorsqu'elle étoit due à la présence des vers.

Quoique nous ayons multiplié les remédes pour cette maladie, nous sommes loin encore d'avoir indiqué tous ceux qu'on trouve dans les auteurs; nous avons choisi de préférence ceux sur l'efficacité desquels on peut plus surement compter, & dont nous avons obtenu quelquefois des succès; c'est aux vétérinaires à faire choix de ceux qui se trouvent le plus à leur portée, & qui leur paroîtront les plus appropriés aux circonstances.

Dans les animaux qui ont la faculté de vomir comme le porc & le chien, on peut avoir recours aux émétiques, qu'on leur donnera en grand lavage & à grande dose: l'auteur de *la nouvelle maison rustique* recommande à cet effet, pour les premiers, l'eau dans laquelle on a fait macérer des

racines de concombre fauvage broyées (1). Le meilleur eft de les tuer, & d'en tirer parti fur le champ.

Dans *l'assoupissement* qui eft produit par la matiere de la taupe, il eft urgent d'y donner iffue par l'opération qui eft particuliere à cette maladie ; celui qui eft occafionné par des enfoncemens & des fractures des os du crâne, exige également les opérations chirurgicales propres à remédier à ces accidens.

Les oifeaux de fauconnerie & ceux de voliere font auffi fujets à *l'apoplexie* ; elle eft occafionnée dans ces animaux, ou par une nourriture trop abondante, ou par un vol trop opiniâtre à l'ardeur du foleil, ou par un long repos & la grande chaleur. Dans le premier cas, on paitra les oifeaux de proie avec de la chair du cœur de jeunes animaux, comme agneau, veau, poulet, &c., hachée & trempée dans l'eau tiéde pendant quelque tems ; on les purgera enfuite avec l'aloès & le fucre. Dans le fecond cas, on les faignera, on les tiendra dans un lieu tranquille & frais ; & fi la maladie fubfifte, on les cautérifera fur la tête. On tiendra les autres à la diète, on les abritera du foleil ; on mettra dans les cages des branches d'arbres, fraîches, &c.

(1) *Tome I, page* 322, édition de 1790.

Précis historique *de la maladie épizootique qui a regné dans la généralité de Picardie, en* 1779. (1)

PAR VICQ-DAZYR.

LA maladie épizootique, dont il s'agit dans ce mémoire, quoique très-meurtriere & contagieuse, a été arrêtée dans ses progrès, sans que l'on ait eu recours aux moyens extrêmes que la nécessité rend quelquefois indispensables, & que la nature du mal exige en certains cas. Le traitement que l'on a mis en usage, d'après mes conseils, a d'ailleurs été suivi le plus souvent avec succès. Ces deux motifs sont suffisans pour rendre la description de cette épizootie intéressante. J'exposerai dans des articles différens tout ce qui la concerne; la topographie ou situation des lieux dans lesquels elle a regné, ses causes locales, sa premiere origine & ses accroissemens, ses symptômes, ses accidens, les ravages intérieurs observés dans les bêtes mortes de l'épizootie, ses rapports avec les

---

(1) Ce mémoire a été lû à l'assemblée de la Société de médecine, le 5 octobre 1779. Nous invitons les vétérinaires, qui auront des épizooties à observer & à décrire, à le prendre pour guide.

autres maladies analogues, les moyens curatifs, les préservatifs, les procédés pour la désinfection, la disposition des cordons de troupes & des autres secours, & le tableau général des bêtes mortes, & de celles qui ont été guéries, seront présentés successivement. Outre l'avantage qui résultera de cette méthode, nous donnerons, par ces détails, à ceux qui se proposeroient de semblables travaux, une idée juste & précise des vues qu'ils auroient à remplir.

I. *Topographie.*

La partie de la généralité de Picardie, dans laquelle cette épizootie a regné, est située au-delà d'Abbeville, & près de Montreuil-sur-Mer : elle consiste en une vallée très-humide, que l'Autie arrose. Quoiqu'on y emploie des chevaux pour le labourage, on y nourrit cependant beaucoup de bêtes à cornes ; les vaches y sont, sur-tout, très-nombreuses ; elles font la richesse du cultivateur, qui se nourrit avec le lait préparé de diverses manieres. La riviere qui coule dans cette vallée, est rallentie dans son cours par un moulin, appellé de Tigni, qui est très-peu éloigné de la mer, dont les eaux occasionnent un reflux beaucoup au-delà du moulin. Sa position est telle, que s'il étoit construit à la maniere ordinaire, sa roue ne

pourroit tourner pendant plus de douze heures au plus, étant retenue dans le reste de la journée par les eaux de la mer montante. On a fait les plus grands efforts pour rendre ce moulin indépendant des marées, & on y a réussi, en élevant considérablement les écluses qui retiennent les eaux de l'Autie; de sorte que celles-ci ont à-peu-près dix pieds de chute, & le moulin tourne en tout tems. Il a résulté de cette disposition, que le cours de la riviere est retardé, & que ses eaux débordent souvent & abondamment.

II. *Causes locales.*

Dans la partie du cours de l'Autie, qui est en-deçà du moulin de Tigni, l'eau est au niveau du terrain; au-delà, au contraire, elle est rapide, & distante de ses bords de plusieurs pieds. La prairie, trop souvent baignée par les débordemens, produit des herbes hautes & élancées, telles qu'on en trouve dans les marais, tandis que le terrain, placé entre l'Autie & la mer, nourrit des herbes d'un bon caractere, & tient lieu dans ce pays de *prés-salés.*

Cette inondation, & les vapeurs qui s'en élevent, agissent sur les hommes & sur les bestiaux; sur les premiers, qui sont très-sujets aux fiévres intermittentes; sur les seconds, qui sont attaqués

de charbon dans certains tems de l'année, & quelquefois d'autres épizooties très-graves.

Les chaleurs furent très-vives dans les mois de juin & juillet de 1779; les terreins humides furent presque desséchés; les plantes & les insectes corrompus exhalerent une odeur infecte, & ceux qui habitoient les environs de ces marais en furent généralement affectés.

III. *Premiere origine & accroissement de l'épizootie.*

La premiere vache a été attaquée, le 12 juillet 1779, dans les marais de Roussan. Peu de tems après un autre a péri dans la paroisse de Maintenai, après dix-sept jours de maladie. Il est nécessaire d'observer que les bestiaux de Maintenai avoient été confondus dans la même pâture avec ceux de Roussan. Le 20 juillet huit vaches ont été infectées à Roussan. Les paroisses de Montigny & de Préaux ont bientôt ressenti les atteintes de ce mal contagieux. Nampont-Saint-Firmin a été ensuite attaqué. La maladie s'est étendue à Nampont-Saint-Martin, le 6 août. Sur la fin de ce même mois, Noyelles a été infecté par la faute d'un particulier qui a mis ses vaches dans la pâture commune de Nampont-Saint-Firmin. Vron & Avenne ont enfin été les

derniers villages où l'épizootie ait pénétré. Partout les progrès du mal ont été relatifs aux communications, & aux imprudences sans nombre que l'on a commises. Le marais de Roussan, qui est le plus mal-sain, a été le foyer de l'épizootie, & la contagion, qui a eu son principe dans un lieu bas & humide, s'est propagée par communication, & a ainsi pénétré dans les paroisses de Vron & d'Avenne, qui sont plus élevées, plus salubres, & que leur position rend moins sujettes aux maladies de toute espèce.

IV. *Description de l'épizootie.*

Les bestiaux ont en général toussé très-longtems avant d'être malades : la toux a continué dans quelques-uns ; dans les autres elle s'est rarement fait entendre.

Le premier symptôme étoit un grincement de dents avec un bruit considérable. Bientôt le lait ne couloit plus en aussi grande quantité qu'à l'ordinaire ; d'autres fois il se supprimoit tout de suite : les mammelles se retiroient, & étoient moins pendantes ; le ventre paroissoit plat ; les poils du dos se hérissoient ; l'œil commençoit à s'enflammer ; en pinçant l'animal sur le garrot, il s'abaissoit, & il se relevoit en dos de chameau, lorsqu'on le pinçoit vers le cartilage xyphoïde ;

ſymptôme ſur lequel il ne faut cependant pas trop inſiſter, parce qu'il s'obſerve ſouvent ſur des animaux très-ſains : les oreilles & les cornes étoient tantôt plus chaudes & tantôt plus froides : le pouls étoit alors plein, un peu dur, & plutôt lent qu'accéléré : l'animal ne paroiſſoit pas plus triſte qu'à l'ordinaire ; & ſouvent même, après la ſuppreſſion du lait, l'appétit étoit plus grand qu'avant cette époque : peu de tems après, la rumination diminuoit, & ceſſoit enfin tout-à-fait. Ces accidens étoient ceux du premier tems.

Dans le ſecond, le lait ne couloit plus : les bêtes refuſoient tout aliment ſolide ; pluſieurs buvoient encore ſeules ; la triſteſſe étoit très-remarquable ; la tête penchée ; l'œil morne & plus enflammé, commençoit à être chaſſieux ; il l'étoit beaucoup dans quelques-uns : l'écoulement du nez ſe faiſoit appercevoir ; le pouls étoit moins plein & plus accéléré : dans pluſieurs la diarrhée commençoit ; elle ſe manifeſtoit quelquefois dès la ſuppreſſion du lait. D'autres beſtiaux étoient conſtipés, & rendoient des excrémens très-durs : on en a vu quatre qui n'ont point évacué pendant toute leur maladie, & qui n'ont pas même rendu les lavemens qui leur avoient été donnés, quoique les uns euſſent été émolliens & les autres purgatifs. Cette conſtipation opiniâtre a été

fuivie de la mort. Dans le fecond tems, plufieurs continuoient de touffer : le nez étoit fouvent froid, & il couloit de la bouche des matieres écumeufes & blanches.

Dans les beftiaux qui donnoient des efpérances de guérifon, le pouls fe foutenoit & confervoit fa force, les fétons excitoient un gonflement confidérable, le bout du nez ne devenoit point froid, & l'animal étoit moins trifte.

Dans ceux dont le mal, loin de diminuer, s'aggravoit, tous les fymptômes acquéroient de l'intenfité ; le pouls devenoit petit & à peine fenfible, le féton ne produifoit prefqu'aucun effet, l'animal pouffoit des gémiffemens profonds ; quelques-uns demeuroient couchés, fans qu'il fut prefque poffible de les faire lever ; d'autres ne fe couchoient point, & paroiffoient éprouver beaucoup d'anxiété : les yeux étoient ternes & couverts d'une matiere gélatineufe ; le nez étoit pour l'ordinaire froid, quelquefois excorié ; les cornes & les oreilles dans le même état, & la tête baffe ; plufieurs la portoient conftamment fur le côté, fur-tout dans le dernier degré de la maladie : la refpiration étoit alors très-laborieufe ; les plus malades tenoient la bouche comme béante ; dans quelques-uns la langue fortoit à chaque expiration, la diarrhée étoit alors très-fétide ; les bêtes

rendoient une matiere très-délayée, purulente, même fanieufe, & remplie de débris & de mucofités, vulgairement appellés *raclures de boyau :* il y en avoit dont la diarrhée étoit de cette nature dès le principe ; enfin, l'animal mouroit affez tranquillement, la tête portée de côté.

On a obfervé beaucoup de variétés dans cette maladie ; fon cours ordinaire étoit depuis cinq jufqu'à huit jours : au-delà de ce terme, on devoit concevoir quelque efpérance de guérifon. On en a vu mourir en un ou deux jours, même en dix à douze heures ; quelques-uns ont eu le cou couvert de boutons, & cette terminaifon étoit ordinairement heureufe. Les bêtes graffes périffoient le plus promptement. Jamais les vaches n'avoient eu tant d'embonpoint, & n'avoient été fi nombreufes. Suivant le rapport des laboureurs les plus âgés du canton, il regna dans le même pays, il y a trente-cinq ans, une maladie femblable, qui enleva prefque toutes les bêtes à cornes. Cette époque répond aux années 1744 & 1745, qui ont été très-funeftes aux beftiaux, dans prefque toute la France.

V. *Ouverture des corps des bêtes mortes de l'épizootie.*

La diffection a fourni les réfultats fuivans. 1°. L'afpect général de la bête a fait voir le ventre

ordinairement gonflé comme un ballon; l'extrémité du rectum, ou le fondement, renversé en dehors, formant une espece de champignon violet, rempli de matieres purulentes, & comme putréfié; l'épiderme facile à enlever, si l'animal étoit mort depuis douze ou quinze heures; les yeux couverts de mucosité; le nez excorié, la bouche, ainsi que la langue, farcie d'une matiere comme sanieuse, & le corps exhaloit une odeur très-fétide dans toutes ses parties.

2°. Le cerveau n'a rien présenté de remarquable, si ce n'est que, dans un des sujets qui ont été disséqués, les sinus étoient remplis d'une lymphe très-abondante.

L'arriere-bouche étoit très-peu enflammée; nous l'avons trouvée plus ou moins remplie de la même humeur dont il sera parlé au sujet des bronches: les cornets du nez étoient en bon état; les glandes parotides, les maxillaires & les sublinguales étoient un peu gonflées, comme macérées & pénétrées de sérosité.

3°. La seule observation que nous ayions faite dans la région du cou, a été que les mèches vésicatoires, passées au fanon, ayant en général peu opéré dans les bêtes qui sont mortes, le tissu cellulaire voisin étoit dans un état de laxité & d'infiltration qui s'étendoit jusqu'au devant du thorax.

4°. Les glandes axillaires nous ont paru infiltrées, comme les parotides.

5°. La trachée-artère a toujours été trouvée remplie d'une mucofité mouffeufe, dans laquelle des concrétions, femblables à des débris de membranes, étoient mêlées. La membrane interne nous a paru enflammée dans plufieurs fujets.

6°. Les poumons étoient diftendus & comme fouﬄés : les grands lobes étoient ordinairement très-peu affectés, mais les petits lobes antérieurs étoient gorgés de fang, livides, & fouvent fphacélés ; en les coupant, il en couloit une humeur puriforme, femblable à celle qui inondoit la trachée-artère, & qui fortoit par la bouche de l'animal.

Les glandes bronchiques étoient, ainfi que les axillaires, les inguinales, & les méfentériques très-infiltrées.

7°. La plèvre participoit dans plufieurs animaux à l'état inflammatoire.

8°. L'épiploon nous a fouvent offert des points d'inflammation & de gangrène.

9°. La panfe étoit très-diftendue par un amas énorme d'alimens que nous avons trouvés plufieurs fois chauds & comme fermentans ; dans prefque tous les fujets, la membrane épider-

moïde de la panse se détachoit, & recouvroit les alimens sous la forme d'une pellicule brune, qui étoit sans consistance, & qui se déchiroit aisément; le bonnet étoit le plus souvent dans le même état; la membrane interne, qui tapissoit son réseau, étoit sphacélée, & s'enlevoit au moindre attouchement.

Le feuillet etoit gorgé d'alimens secs; dans quelques-uns il étoit excessivement dur, & dans plusieurs points de ce viscère on appercevoit, en l'examinant, que la sécheresse étoit très-considérable. La membrane interne se séparoit & restoit attachée sur les alimens, où elle paroissoit brune & comme bronzée; les feuillets de cet estomac étoient aussi très-mous & faciles à déchirer; mais la dureté de ce viscère n'étoit pas toujours au même degré.

La caillette étoit toujours très-enflammée: plusieurs de ses replis paroissoient livides. La portion qui répondoit au pylore étoit la plus affectée: on la trouvoit gonflée, & quelquefois comme ulcérée. Cet estomac étoit rempli d'une liqueur verdâtre très-fétide.

10°. L'inflammation étoit poussée au plus haut degré dans les intestins grêles. Les vaisseaux étoient gorgés de sang, & ils étoient remplis d'une matiere

tiere putride, avec des concrétions muqueuſes, qui en tapiſſoient les parois, dont la membrane interne étoit auſſi en mauvais état.

L'inflammation étoit moins vive dans les gros inteſtins, où les mucoſités, dont il vient d'être queſtion, étoient répandues en grande quantité.

Nous avons une fois trouvé l'inteſtin rectum excorié en pluſieurs endroits, & nous y avons ſouvent rencontré une matiere gluante & blanchâtre comme du pus.

11°. La véſicule du fiel étoit très-gonflée : en l'ouvrant, il en ſortoit une bile, quelquefois d'un vert foncé, d'autres fois jaune ; dans quelques ſujets, de la conſiſtance de l'huile d'olive, & il reſtoit ordinairement dans la véſicule un ſédiment conſidérable.

12°. Le foie étoit plus mou qu'à l'ordinaire, & ſe déchiroit plus aiſément. Toutes les chairs, & le cœur lui-même, étoient dans ce cas : ce dernier n'avoit pas ſa conſiſtance ordinaire.

13°. La plupart des vaches qui ont été ouvertes, étoient pleines ; &, dans toutes, nous nous ſommes apperçus que le fétus paroiſſoit mort depuis longtems.

Les autres viſcères du bas-ventre étoient en bon état.

14°. Les mammelles étoient retirées : en les

coupant, on y appercevoit un lait jaunâtre & peu abondant. Dans une, le lait nous a paru peu changé.

15°. Le tiſſu cellulaire étoit en pluſieurs endroits gonflé, & comme diſtendu par des flatuoſités.

Parmi ces différentes altérations, il y a eu beaucoup de variétés ; l'engorgement inflammatoire des petits lobes antérieurs du poumon, l'inflammation des eſtomacs, ſur-tout celle de la caillette & des inteſtins grêles, ſe ſont trouvés conſtamment dans toutes les bêtes mortes de l'épizootie, qui ont été ouvertes & examinées avec ſoin.

VI. *Rapports & différences de l'épizootie.*

Cette maladie avoit beaucoup de rapports avec celle qui a regné, en 1775 & 1776, dans les provinces méridionales de la France. L'éruption qui paroiſſoit dans pluſieurs animaux ; l'état des eſtomacs, des inteſtins, & de la véſicule du fiel, qui étoit le même ; la marche des ſymptômes, qui différoit très-peu dans ces deux épizooties, & l'exiſtence non équivoque de la contagion, forment des rapprochemens très-marqués ; mais la poitrine étoit particulierement affectée dans celle de Picardie : la toux & la gangrène des petits lobes du poumon, ſymptômes qui ne manquoient jamais, en faiſoient le caractere diſtinctif. Dans

l'épizootie de nos provinces méridionales (1), le poumon étoit à la vérité quelquefois attaqué de ſphacèle ; mais il ne l'étoit pas toujours. Les beſtiaux éprouvoient des friſſonnemens & des ſecouſſes que l'on n'a point obſervés en Picardie ; & la rapidité de la contagion étoit incomparablement plus grande. La péripneumonie maligne occaſionne bien les mêmes léſions du poumon ; mais, dans ce cas, les viſcères du ventre ne ſont pas auſſi conſtamment maltraités. La maladie, dont nous avons fait la deſcription, avoit donc des rapports avec l'épizootie décrite par *Lanciſi* & *Ramazzini*, & avec la péripneumonie maligne ; mais elle en différoit ſous d'autres aſpects. On peut la regarder comme une *fièvre putride contagieuſe*, qui exerçoit en même tems ſes ravages ſur les viſcères du ventre & ſur ceux de la poitrine.

VII. *Moyens curatifs.*

Le premier tems étoit annoncé par la toux, par le grincement des dents, par la diminution ou la ſuppreſſion du lait, & par un pouls dur & plein. C'étoit alors que l'on pouvoit eſpérer du ſuccès d'un traitement bien adminiſtré.

Le commencement du ſecond tems étoit carac-

---

(1) On ſait qu'elle étoit ſemblable à celle que *Lanciſi* & *Ramazzini* ont décrite.

térisé par la perte totale de l'appétit, & par la diarrhée, sans un grand abattement ni tristesse.

Dans la fin du second tems, & dans le troisieme, ces deux symptômes étoient très-marqués; & tout annonçoit une putridité, qui étoit à la fin portée au plus haut degré.

Les indications que l'on se propose de remplir furent; 1°. de diminuer l'inflammation générale, & sur-tout celles des viscères contenus dans la poitrine & dans le bas-ventre, & de délayer les matieres qui engorgeoient les estomacs; 2°. de prévenir & d'arrêter les progrès de la putridité qui existoit toujours dans le dernier tems de cette maladie.

I. On a rempli la premiere indication de la maniere suivante:

1°. On ne donnoit aux bestiaux aucuns alimens quelconques, dès qu'on les soupçonnoit d'être malades.

2°. On les frottoit, on les bouchonnoit souvent, & on leur mettoit une couverture sur le dos.

3°. Lorsque l'air ne circuloit pas librement dans l'étable, on y pratiquoit des ouvertures. La diarrhée, qui avoit presque toujours lieu, étoit très-fétide; elle exigeoit que l'on prît cette précaution, & que l'on nettoyât souvent l'étable.

4°. Lorsqu'on étoit appellé dès l'invasion, il

falloit profiter de ce moment pour faire une faignée à la jugulaire : on tiroit quatre livres de fang aux animaux adultes. Si la maladie étoit peu avancée, fi l'animal étoit robufte & vigoureux, la faignée étoit réitérée ; fi une de ces conditions manquoit, on fe bornoit à une feule ; on s'en abftenoit même tout-à-fait, lorfque la maladie étoit au fecond degré, s'il y avoit une éruption au cou, & fi la fuppuration du féton étoit déja bien établie ; principe que, cependant, l'on n'étendoit pas aux beftiaux auxquels on avoit mis un féton comme préfervatif.

5°. Cinq ou fix heures après la faignée, fi le féton n'avoit point été appliqué dans cette vue, on y avoit recours. A cet effet, on introduifoit fous la peau du fanon, avec une aiguille, une mèche enduite d'un onguent véficatoire, & on nouoit lâchement les extrémités. On faifoit en forte que cette mèche pût aller & venir, pour rendre les panfemens plus commodes & plus prompts.

L'onguent épifpaftique étoit compofé de deux parties de mouches cantharides, & d'une partie d'euphorbe en poudre, avec une fuffifante quantité d'huile de laurier. Dans le deffein de favorifer la fuppuration, on enduifoit la mèche avec l'onguent bafilicum. On a auffi employé la racine

d'ellébore pour exciter une tumeur au fanon, que l'on perçoit, lorſqu'elle étoit formée, avec une aiguille, au moyen de laquelle on y introduiſoit une mèche épiſpaſtique.

6°. On aidoit le dégorgement du poumon, en aſſujettiſſant dans la bouche de l'animal, pendant une heure le matin, & autant le ſoir, un billot compoſé de la maniere ſuivante :

Prenez de racine d'angélique, une once & demie ; de ſel ammoniac, deux gros ; de camphre, un gros. Pulvériſez & délayez, juſqu'à conſiſtance d'électuaire, avec une ſuffiſante quantité d'oximel ſimple. Renfermez enſuite le tout dans un linge roulé, qui doit être aſſujetti dans la bouche de l'animal.

L'uſage de ce billot étoit d'autant plus ſalutaire vers la fin du ſecond tems, qu'il contenoit des ſubſtances anti-ſeptiques qui étoient alors très-indiquées.

7°. La boiſſon ordinaire étoit de l'eau blanche préparée, lorſqu'il étoit poſſible, avec la farine de ſeigle ou d'avoine. Quand on étoit obligé d'employer le ſon, on avoit ſoin de le bien exprimer dans l'eau à diverſes repriſes, & de le paſſer enſuite pour enlever la partie qui n'eſt point ſoluble, & qui eſt de nature très ſeptique.

8°. On donnoit de plus, quatre fois dans la

journée, à des intervalles égaux, une bouteille de décoction de navet, dans laquelle on avoit fait infuser, vers la fin de l'opération, des fleurs de bouillon blanc, & à laquelle on avoit ajouté deux ou trois gros de nitre en poudre. On faisoit aussi dissoudre du nitre dans l'eau blanche; on y ajoutoit un peu de vinaigre.

9°. Les lavemens émolliens contribuoient encore à remplir la premiere indication; on les préparoit avec les feuilles de mauve & la graine de lin. La mauve, le bouillon blanc & le navet croissoient très-abondamment dans les paroisses où l'épizootie regnoit : c'est pour cette raison que j'en ai conseillé l'usage.

10°. On nettoyoit l'intérieur des fosses nasales, en y injectant de la décoction d'orge, à laquelle on avoit ajouté une quantité suffisante de vinaigre & de miel.

II. L'usage des préparations suivantes remplissoit la seconde indication; on y avoit recours, lorsque les symptômes de la putridité s'étoient manifestés, & lorsque le pouls avoit perdu de sa force & de sa consistance.

1°. Prenez de nitre en poudre, une livre; de crême de tartre, quatre onces; de camphre, deux onces. Pulvérisez le tout, & faites en prendre

une demi-once quatre fois dans la journée, en délayant cette poudre dans la boiſſon.

2°. Prenez quatre onces de quinquina, faites-en la décoction dans trois bouteilles d'eau pour réduire à deux, & donnez cette décoction en deux doſes; on l'édulcoroit quelquefois avec une ſuffiſante quantité de miel, on y ajoutoit deux gros de camphre diſſous dans une petite quantité d'eau de Rabel.

On uſoit de l'une ou de l'autre de ces préparations, ſuivant le beſoin.

III. L'animal en convaleſcence étoit toujours affoibli; ſes forces languiſſoient: on en a même vu quelques-uns mourir à cette époque, faute de ſoins. On prévenoit cette fâcheuſe terminaiſon, en faiſant boire à l'animal une infuſion de baies de genièvre, ou en mêlant l'extrait de genièvre dans ſa boiſſon. La doſe des baies étoit une once pour deux livres de boiſſon: celle de l'extrait de genièvre étoit une once & demie ou deux onces.

On terminoit le traitement par un purgatif préparé comme il ſuit:

Prenez de feuilles de ſéné, une once; d'eau commune bouillante, une livre. Faites infuſer les feuilles de ſéné dans cette eau; paſſez & ajoutez enſuite une once d'aloès ſoccotrin concaſſé, laiſ-

fez infufer encore, & faites prendre le breuvage tiéde à l'animal.

Pour rendre l'ufage de ces différens remédes plus commode, on prenoit chez l'apothicaire: 1°. le mêlange véficatoire tout préparé; 2°. celui qui fervoit pour faire des billots; 3°. la poudre faite avec le nitre, la crême de tartre & le camphre; 4°. de la racine d'ellébore; 5°. du fel de nitre en poudre; 6°. du miel; 7°. du quinquina; 8°. du féné & de l'aloès, & on avoit, avec les plantes du pays, tout ce qui étoit néceffaire pour le traitement de cette maladie.

VIII. *Moyens préfervatifs.*

Les bêtes à cornes que l'on vouloit préferver de l'épizootie, étoient traitées comme il va être dit:

1°. On les renfermoit, on les éloignoit de toute communication dangereufe: une feule perfonne en prenoit foin, & elle n'approchoit jamais des étables ni des bêtes infectées.

2°. On empêchoit les chiens, & tous autres animaux quelconques, de communiquer avec les bêtes à cornes que l'on vouloit préferver de la maladie.

3°. On entretenoit leur étable bien propre & bien aérée. Si l'air n'y circuloit pas affez bien, on y pratiquoit de nouvelles ouvertures.

4°. On diminuoit beaucoup la quantité de leurs

alimens ; on leur donnoit des herbes fraîches, & on leur faifoit boire de l'eau blanche, que l'on nitroit quelquefois.

5°. La perfonne qui en prenoit foin, les frottoit & les bouchonnoit fouvent.

6°. On leur pratiquoit un féton au fanon, foit avec l'ellebore, foit avec une mèche épifpaftique.

7°. On leur mettoit quelquefois dans la bouche un maftigadour, auquel on avoit attaché un linge en forme de nouet, rempli d'une fubftance ftimulante, telle, par exemple, que l'affa-fœtida, à la dofe d'une ou deux onces, &c.

Ces précautions fimples & faciles ont fuffi pour entretenir les beftiaux d'un grand nombre de métairies, en bon état, & pour en éloigner la contagion.

On exécutoit d'ailleurs avec foin les différentes lois relatives aux précautions que la contagion exige, comme elles font détaillées très au long dans mon *expofé des moyens curatifs & préfervatifs*, &c. (1) Je n'en dirai rien ici.

IX. *Procédés pour la Défінfection.*

1°. Les fyndics des paroiffes remettoient au

(1) Voyez les pages 508 & fuivantes de cet ouvrage, dont nous avons donné la notice dans le volume de 1793, page 325. On en trouvera des exemplaires chez le même libraire qui vend celui-ci.

ſubdélégué un état exact contenant les noms & les demeures des particuliers chez leſquels il y avoit eu des beſtiaux attaqués de l'épizootie, afin que l'on pût en ordonner la déſinfection, & qu'il ne ſe gliſſât aucune fraude à cet égard.

2°. On enlevoit le fumier & la paille renfermés dans l'étable. Le fumier étoit recouvert d'une couche de terre la plus épaiſſe qu'il étoit poſſible. La paille étoit brûlée en entier s'il y en avoit peu; s'il y en avoit une grande quantité, on ſe contentoit d'en brûler la premiere couche.

3°. On nétoyoit l'étable; on en balayoit tous les coins; on en excavoit un peu le ſol; on en grattoit les murs, on racloit les auges, rateliers & planches.

4°. On lavoit abondamment l'étable, ainſi que les rateliers, auges & planches infectées, en y jetant de l'eau très-chaude, dans laquelle on avoit délayé de la chaux, ou étendu du vinaigre. On employoit auſſi à cet uſage une forte leſſive faite avec des cendres de bois neuf. L'eau ſimple auroit pu ſuffire. On ne manquoit pas d'en répandre dans les angles, dans les trous & dans les coins les plus reculés.

5°. Après avoir placé des charbons dans un réchaud, on jetoit deſſus, à diverſes repriſes, un mélange de parties égales de ſoufre & de nitre en poudre.

6°. On laissoit ensuite l'étable ouverte, & quelques jours après on en blanchissoit par-tout les murs avec de la chaux.

7°. Les seules personnes prépofées à la désinfection entroient dans les étables.

X. *Disposition des Cordons de troupes & autres secours.*

Parmi les secours, les uns sont purement médicinaux, les autres sont relatifs à l'administration. J'avois divisé le pays infecté en trois arrondissemens, dans chacun desquels un artiste vétérinaire veilloit à ce que le traitement des bestiaux fut fait conformément au plan qui avoit été tracé (1).

La maladie étant contagieuse, & le pays où elle regnoit étant très-voisin du Marcantère, canton très-riche en bestiaux, des campagnes d'Hesdin & de la Vallée de Conche dans l'Artois, je crus qu'il étoit indispensable d'établir un cordon de troupes, pour empêcher l'épizootie de faire des progrès ; il y eut donc des détachemens placés dans les lieux intacts, à une demi-lieue de distance du pays infecté.

(1) *Desbart*, *Didnée* & *Legai*, artistes vétérinaires, ont donné dans le traitement de cette épizootie, des preuves multipliées de leur zèle & de leurs talens.

Les ſoldats, qui les formoient, alloient continuellement à la rencontre les uns des autres; ils s'oppoſoient à toute communication dangereuſe; ils profitoient à cet effet des rivières & des endroits propres à intercepter les paſſages; ils empêchoient qu'il n'entrât, & ſur-tout qu'il ne ſortît, des bêtes à cornes de l'intérieur du pays où l'épizootie regnoit. Lorſqu'elle faiſoit de nouveaux progrès, on reculoit le cordon toujours d'une demi-lieue, au moins, dans le pays ſain.

Il y avoit auſſi des détachemens dans tous les villages infectés ou ſuſpects.

Leur occupation étoit de faire un dénombrement particulier, de viſiter tous les beſtiaux deux fois la ſemaine, ſans cependant qu'il leur fut permis de les toucher; d'avertir les artiſtes vétérinaires, ou autres experts prépoſés à l'exécution des ordres, lorſqu'il y avoit quelque bête malade; & ſur-tout d'avoir la plus grande attention à ce que le nombre des beſtiaux ne fut ni augmenté ni diminué, ſans qu'ils en rendiſſent compte à leurs ſupérieurs.

Ils veilloient à ce que les foſſes euſſent au moins huit pieds de profondeur; à ce que l'on en creuſât une pour chaque bête morte; à ce qu'elles fuſſent recouvertes de terre bien battue. Ils viſitoient les foſſes anciennes, afin de les faire emplir lorſqu'elles venoient à s'affaiſſer.

La désinfection des étables se faisoit en leur présence ; cette opération étoit d'ailleurs dirigée par les artistes vétérinaires.

Ils empêchoient les bestiaux de vaguer dans les chemins & dans les communes.

Ils faisoient renfermer tous les chiens, & ils tuoient tous ceux qu'ils trouvoient sans être attachés, même dans les cours des propriétaires, dont ils prenoient les noms pour en rendre compte à leur commandant.

Ils prêtoient main-forte pour l'exécution des ordres du gouvernement.

En remettant ces articles à l'officier qui commande en pareil cas, il lui est facile de distribuer le service de ses soldats, de maniere à prévenir les funestes effets de la contagion épizootique.

XI. *Tableau des bêtes mortes & guéries.*

J'ai pensé que le meilleur moyen pour connoître le danger de cette épizootie, seroit de savoir combien il en est mort dans un arrondissement de huit paroisses, & combien il y en a eu de guéris, depuis le 10 du mois de juillet, moment de son invasion, jusqu'au 7 septembre ; en conséquence, les syndics de ces paroisses ont eu ordre de faire un dénombrement exact ; & c'est d'après les états originaux, qu'ils m'ont remis, que j'ai dressé le tableau suivant :

PAROISSES.	*Bestiaux morts de l'épizootie.*	*Bestiaux guéris de l'épizootie.*	*Bestiaux malades.*	*Bestiaux encore sains.*
De Roussan.	68	61		
De Maintenai	41	20	10	151
De Nampont-St.-Firmin.	95	99	10	57
De Montigny.	43	20	2	4
De Préaux	56	27		22
De Nampont-St.-Martin.	33	4		187
De Noyelles	36	31	33	10
De Vron	13	1	13	390
TOTAUX	385	263	68	821

Les résultats de ce dénombrement sont donc, dans l'arrondissement indiqué, depuis le 10 juin jusqu'au 7 septembre.

1°. Trois cent quatre-vingt-cinq bestiaux morts, parmi lesquels deux cent quatre-vingt-dix-huit auparavant l'administration des secours.

2°. Deux cent soixante-trois bestiaux guéris, parmi lesquels deux cent sept ont été traités suivant les conseils contenus dans ce mémoire.

3°. Soixante-huit bestiaux malades, parmi lesquels cinquante-un ont été guéris.

4°. Huit cent vingt-une bêtes saines.

La ſomme des beſtiaux morts ſurpaſſe dans cet état celle des beſtiaux guéris : mais il faut obſerver ; 1°. que le plus grand nombre des morts avoit péri avant notre arrivée ; 2°, que les payſans en ont fait mourir une partie, en uſant d'un régime vraiment incendiaire : j'en donnerai pour preuve les treize vaches mortes à Vron ; elles ont ſuccombé, en peu de jours, au traitement d'un berger, qui leur avoit fait prendre une forte décoction des herbes les plus âcres, telles que l'ellébore & les tithymales. 3°. Que partout où l'on a appellé de bonne-heure les gens de l'art, on en a guéri à-peu-près les deux tiers.

Les opérations que nous avons indiquées, exécutées par un magiſtrat actif & éclairé (1), conformément aux vues d'un miniſtre (2), par les ordres duquel je m'étois tranſporté ſur les lieux, ont eu le plus grand ſuccès. Le Marcantere & les campagnes voiſines de l'Artois ont été préſervées, & la contagion a ceſſé vers le milieu du mois de ſeptembre 1779.

(1) M. le comte d'Agay, intendant de la Picardie.
(2) M. Necker.

De la

DE LA MALADIE *qui affecte les Vaches laitieres des fauxbourgs & des environs de Paris.*

PAR LE C. HUZARD. (1)

LA maladie qui regnoit en 1789 sur les vaches du fauxbourg Saint-Honoré, n'est ni épizootique, ni particuliere à celles de ce quartier ; elle regne

(1) *Bailly*, maire de Paris, fut averti, en novembre 1789, qu'il regnoit une maladie très-meurtriere, & qu'on disoit contagieuse, sur les vaches du fauxbourg Saint-Honoré de cette ville ; il en écrivit à la société de médecine, qui nomma commissaires *Dehorne*, *Vicq-Dazyr* & moi, pour prendre des renseignemens sur cette maladie, & sur les moyens propres à en arrêter les progrès. Nous visitâmes les étables où il y avoit des vaches malades, & je lus à cette société, le 28 décembre suivant, ce mémoire, qu'elle fit passer à la municipalité.

Cette maladie fit quelques ravages au commencement de 1791 ; le corps municipal en étant instruit, me nomma commissaire, par un arrêté du 21 février, pour, conjointement avec les CC. *J. J. Roux*, médecin, & officier municipal, & *Morel*, inspecteur du marché des vaches laitieres, examiner les animaux malades, visiter les marchés, & faire un rapport sur l'usage de la viande des bêtes affectées de la

également dans tous les fauxbourgs & dans les environs de Paris, depuis un assez grand nombre d'années, & elle continuera, sans doute encore, à y regner longtems.

C'est une inflammation lente, quelquefois gangréneuse des poumons, mais qui dégénére en véritable phthisie pulmonaire, lorsque les bêtes ont la force de résister aux premieres attaques du mal.

Les vaches en apportent le germe avec elles des pays d'où on les tire, ou elles ne tardent pas à le saisir après leur arrivée, soit par l'état auquel elles sont destinées, soit par leur régime.

Tous les nourrisseurs se plaignent que leurs

---

maladie, qui se vendoit dans les boucheries. Je rappellai ce mémoire, auquel je fis quelques changemens & additions. Enfin, cette année (2[e]. de la République) l'Agence des subsistances de Paris me chargea de voir quelques vaches que les nourrisseurs destinoient à la boucherie, & qui étoient aussi plus ou moins affectées de cette maladie; le rapport que j'en fis, est également extrait de ce mémoire.

Tous ces motifs m'ont déterminé à l'imprimer, afin de lui donner toute la publicité, que je crois utile qu'il ait, pour engager ceux qui, comme moi, s'occupent des maladies des bestiaux à donner, sur cette maladie, tous les renseignemens propres à en prevenir, ou au moins à en reculer les effets.

vaches touſſent, & ils ne ſont attention à ce ſigne maladif, que lorſque la bête malade perd l'appétit; la maladie alors eſt preſque toujours à ſon plus haut dégré, & elle emporte bientôt ſa victime.

Pour en donner une idée juſte, je ferai d'abord, en peu de mots, l'hiſtoire des vaches qu'on amene à Paris pour fournir le lait néceſſaire à la conſommation immenſe de cette grande ville.

On tire principalement ces vaches des départemens, compoſant les ci-devant provinces de Flandre, Picardie & Normandie; en ſorte qu'elles ont quelquefois juſqu'à ſoixante lieues à faire pour arriver à leur deſtination.

Dans ces trois provinces, elles ſont preſque toute l'année nourries au verd; elles ſont pendant longtems à la prairie dans la derniere; elles reſtent plus conſtamment dans les étables dans les deux autres.

On les vend ordinairement à huit ou neuf ans, & c'eſt toujours quand elles ne donnent plus de belles productions, ou quand elles ne fourniſſent plus la même abondance de lait, qu'on s'en défait.

La nature dans ces animaux eſt par conſéquent fatiguée, & déja en partie épuiſée.

On les fait couvrir avant de les vendre, parce

qu'elles paroiſſent en meilleur état, & que d'ailleurs on ſait qu'elles ſeront achetées pour en faire des vaches laitieres. On les vend vers la fin de la geſtation.

Ces bêtes, ſoit dans les départemens où elles reſtent à l'étable, ſoit dans ceux où elles reſtent au pâturage, ne font que très peu ou point d'exercice.

Les marchands qui en font le commerce à Paris, ont des courtiers, ou des agens qui ſe répandent dans les départemens, & vont les acheter chez les fermiers; ou, des marchands qu'on appelle *de la premiere main*, les y achetent pour leur propre compte, & viennent les revendre dans les marchés plus près de Paris.

Les uns & les autres ſavent l'époque fixe des marchés dans les villes ou villages; & comme à Paris il ne ſe tient que le mardi (vieux ſtyle) ſeulement, ils calculent la marche des vaches, non ſur leur état de plénitude ou de fatigue, non ſur la longueur de la route qu'elles ont déja faite, & ſur celle qui leur reſte encore à faire, mais ſur le jour du marché, & pour qu'elles arrivent la veille dans les environs.

Elles font ordinairement huit à dix lieues par jour, rarement moins, & quelquefois davantage

lorſque le vendeur eſt preſſé d'arriver & de vendre. (1)

Ces vaches ſont conduites par des *touchcurs* ou garçons qui, ſans égard pour leur état, leur prodiguent les coups de bâton pour hâter la marche, & leur épargnent la nourriture par économie & pour éviter la perte du temps.

Elles paſſent les nuits dans des étables, le plus ſouvent ſans litiere; elles y ſont quelquefois en ſi grand nombre qu'elles ne peuvent s'y coucher & y reſpirer, ſur-tout dans les marchés; elles y reçoivent des coups de pied ou de corne; elles ſe preſſent, & ſe heurtent rudement en voulant ſortir ou entrer toutes à la fois par des portes trop étroites, ſur-tout pour des vaches pleines.

On peut encore ajouter à toutes ces cauſes, celles qui réſultent du poids de leurs pis, & de la gêne qu'il oppoſe à leur marche; les marchands

(1) Je citerai un exemple. Il ſe tient à Maule, à neuf lieues de Paris, un marché tous les ſamedis, les fermiers ou les marchands amenent leurs vaches à ce marché de deux, trois ou quatre lieues; elles y ſont achetées par des marchands qui les font repartir de ſuite, & arriver le même jour dans les environs de Paris, parce que le dimanche il ſe tient à Vaugirard une eſpece de marché, & qu'il y a deux jours de gagné pour le vendeur juſqu'au marché qui ſe tient le mardi au fauxbourg de Gloire.

les laiſſant *empiſſer* (1), pour que le pis ſoit plus volumineux, & que les vaches paroiſſent meilleures laitieres.

Un grand nombre de ces vaches tombent malades, ou vêlent en chemin. Le *dégoût*, la *fourbure*, la *courbature*, des *inflammations de poitrine*, l'*avortement*, l'*inflammation gangréneuſe de la matrice*, la *fièvre laiteuſe*, ſont les maladies qu'elles éprouvent le plus communément, ſurtout pendant la mauvaiſe ſaiſon, & par la marche ſur le pavé, à la pluie, la neige, &c. Si on eſt forcé de les laiſſer dans l'endroit où elles ſont tombées malades, & ſi elles paroiſſent en danger, on ſe hâte de les vendre aux bouchers des lieux; où, on les y laiſſe ſéjourner juſqu'au marché prochain; heureuſes encore, ſi pendant ce tems elles ne ſont pas médicamentées, d'après l'ordonnance du marchand, avec l'urine, l'ail, le vin, la thériaque & d'autres remédes incendiaires, qui ne peuvent qu'ajouter aux diſpoſitions inflammatoires. On ſe débarraſſe également des veaux, en les vendant ſur le champ auſſi aux bouchers, quoique ſouvent *morts-nés*. Si les vaches peuvent marcher, il n'y a point de quartier, il faut qu'elles

(1) *Empiſſer*, c'eſt laiſſer accumuler le lait dans le pis des vaches en ne les trayant pas.

arrivent dans les villages aux environs de Paris, le lundi soir, à l'effet d'être au marché du mardi. Celles qui se ressentent de la fourbure sont *désergotées* (1), *chaussées* (2), &c.

Ce marché qui se tenoit autrefois à la plaine des Sablons, a été établi par ordonnance de Police du 31 mai 1785, dans le fauxbourg de Gloire, près la Chapelle, au nord de Paris ; on y amene les vaches de trois ou quatre lieues & des villages voisins, non en traversant Paris, mais en le circonscrivant ; & celles qui étant arrivées de la veille au marché, se ressentent le lendemain matin de la fourbure, sont vigoureusement exercées & échauffées avant la vente ; elles sont continuellement en exercice, & les coups

(1) *Desergoter*, c'est couper les ergots, ou cette petite portion de corne qui est placée derriere & au-dessus des boulets, jusqu'au sang, qu'on laisse couler en plus ou moins grande quantité. Cette saignée partielle, arrête souvent les effets de la fourbure, & l'empêche de se jetter sur les pieds.

(2) *Chausser une vache*, c'est lui mettre autour des boulets des linges qu'on imbibe de quelques liqueurs résolutives, comme le vin, le vinaigre, l'eau-de-vie, l'urine, &c. Ces especes de lotions constantes ne sont pas moins efficaces que les saignées partielles, dont je viens de parler.

de fouet & de bâton empêchent l'acheteur de s'apperçevoir des fatigues de la route ; les marchands de vaches ne le cédent en rien, de ce côté, aux maquignons.

Enfin, elles font vendues aux nourriffeurs, fraîches vêlées, ou prêtes à vêler (1).

Si on fe retrace toutes les fatigues, dont je viens de faire le détail, on préfumera fans peine que cette opération doit être accélérée & orageufe. En effet, le vêlage eft ordinairement avancé d'une quinzaine de jours, & il eft très-fouvent accompagné des maladies dont j'ai déjà parlé, ou fuivi de la *fièvre laiteufe*, fur laquelle je me propofe de donner un mémoire particulier dans un des volumes fuivans.

Lorfqu'il fe déclare quelques-uns de ces accidens, & que les vaches tombent malades dans le délai de la garantie (2), ou paroiffent en danger

(1) On peut confulter fur tous ces faits l'*arrêt du parlement, du 7 feptembre* 1765; on les y trouvera en grande partie rapportés, & c'eft d'après la confidération des abus, qui en étoient la fuite, que cette cour s'eft déterminée à fixer à neuf jours feulement la durée de la garantie des vaches laitieres & amouillantes, au lieu de quarante qu'elle avoit auparavant.

(2) On trouvera tout ce qui eft relatif à la garantie, dans la premiere partie des *Inftructions vétérinaires* pour l'année 1791, page 65 & fuivantes.

de mort, les acheteurs se pourvoient, contre les vendeurs, au Tribunal de Commerce; la place d'expert aux rapports, que je remplis depuis long-tems dans cette jurisdiction, à Paris, me met à portée de voir un grand nombre de vaches malades, & d'avoir les renseignemens qu'on a déjà lus & ceux qui vont suivre.

Un nouvel ordre de choses se prépare alors, pour ces vaches; elles se trouvent portées, par une transplantation rapide, dans un climat nouveau, absolument différent de celui qu'elles quittent; dans une atmosphere épaisse, chargée de toutes les impuretés d'une ville immense, & confinées quelquefois dans des quartiers dont l'air est constament infecté (1). Elles sont très-promptement privées de leurs veaux, qu'on se hâte de vendre aux bouchers pour éviter la consommation du lait; les mugissemens redoublés & long-tems continués qu'elles font entendre, annoncent combien cette privation les affecte.

On les tient dans une cloture & dans un repos absolu; une fois entrées dans leur nouvelle étable

(1) Il y a des nourrisseurs dans les petites rues de la Cité, dans celles qui avoisinent la place Maubert, dans les fauxbourgs Saint-Antoine & Saint-Marcel, où l'on respire l'odeur nauséabonde & putride des amidonneries, des tanneries, &c.



& attachées à une place, elles ne la quittent ordinairement que lorsque le propriétaire déménage, ou pour être livrées au boucher, ou conduites à la voierie; elles ne sortent même quelquefois pas pour boire; leurs ongles prennent un accroissement qui finit par leur ôter la liberté de marcher; plusieurs de ces animaux ne pouvant plus se tenir debout par l'excessive longueur & la courbure de leurs pieds, contractent l'habitude de rester longtems sur les genoux.

Les étables, ou plutôt les lieux auxquels on donne ce nom, & qui presque jamais n'ont été originairement destinés aux animaux qu'ils renferment, sont généralement mal construits, mal placés, mal tenus, bas, remplis d'ordures, n'ayant le plus souvent d'autre issue que celle de la porte, par conséquent mal aérés, & toujours hermétiquement fermés; il y fait une chaleur insupportable, même en hyver; & la gêne qu'y éprouve la respiration des animaux, est annoncée par le souflement répété, le haletage & le battement des flancs; il est impossible aux personnes qui n'y sont pas habitués, de pouvoir y rester plus de quelques minutes (1); la plupart de ces

(1) Dire aux nourrisseurs que leurs vaches se porteroient mieux, & vivroient plus longtems si elles étoient mieux

lieux ne ſont que ſalpêtrés, l'urine & les excrémens y ſéjournent & y pénétrent facilement. Souvent des ruiſſeaux de cours ſupérieures ou latérales les traverſent, ou on y amoncele les fumiers, & il n'eſt pas rare de voir réunis dans la même maiſon, des blanchiſſeuſes, des amidonniers, des nourriſſeurs, &c. ; quelques-unes de ces étables ſont ſi baſſes qu'on ne peut s'y tenir debout ; les vaches y ſont très-ſerrées & ne peuvent ſe coucher que l'une après l'autre ; elles n'ont quelquefois, chacune, qu'un pied & demi ou deux d'eſpace, & ſont le plus ſouvent ſans litiere ; enfin, on y loge, quelquefois auſſi, des porcs, des volailles & des lapins (1). Le

ſoignées, panſées, logées, aérées, &c. ; c'eſt prêcher dans le déſert. Il n'ont ces animaux que pour le lait qu'ils produiſent ; leur conſervation eſt entierement ſubordonnée au profit qu'ils en retirent.

J'invite les lecteurs à lire l'*Inſtruction*, que le C. *Chabert* a rédigé, *ſur la conſervation des vaches*, & les obſervations que j'ai faites ſur cet ouvrage dans le volume des *Inſtructions vétérinaires*, pour l'année 1793, page 364 & ſuivantes.

(1) Je tranſcrirai ici l'extrait de l'un de mes rapports, à l'Agence des ſubſiſtances de Paris, du 19 Thermidor de l'an deuxieme.

» Il ſuffit de voir l'établiſſement de Perrier, (nourriſſeur, rue de Glatigny, en la Cité) pour être perſuadé que la



C. *Novion*, qui s'eſt occupé de cette maladie, & dont j'aurai occaſion de parler plus loin, en a vu de tellement infectées qu'en les vidant à fond, on a reconnu que le plomb y exiſtoit.

La nourriture de ces vaches eſt auſſi très-différente, & même abſolument étrangère à celle à laquelle elles étoient accoutumées. Elle eſt ſouvent viciée, quelquefois extraordinaire, & toujours plus ſubſtantielle & plus abondante que ne le comporteroit leur repos abſolu ; ce qui eſt néceſſaire pour forcer la ſécrétion du lait, ſeul & unique but de l'entretien de ces animaux.

La luzerne & le foin ne ſeroient, tout au plus,

---

maniere dont il eſt tenu, doit être une des principales cauſes de cette maladie. La malpropreté la plus dégoutante règne dans un très-petit local, placé dans un quartier très-reſſerré, & dans une rue étroite qui ſert d'égout à toutes les autres. Les vaches ſont amoncelées avec des cochons & des volailles dans de petites ſalles baſſes où on ne peut ſe tenir debout ; le fumier remplit preſqu'entierement la cour où une vache peut à peine ſe tourner ; il ferme la ſeule fenêtre de cette eſpèce d'étable, & vient juſqu'à la moitié de la porte ; la laiterie n'eſt pas plus propre, & il faut que la paſſion du café, ou le beſoin du lait ſoit bien impérieux chez les Pariſiens, pour leur faire ſurmonter de pareils dégoûts. » Aux heures de traire les vaches, on attend ſon tour, dans ce cloaque, pour avoir du lait.

que des alimens trop échauffans & trop ſucculens, s'ils étoient donnés en grande abondance; mais le ſon qui eſt la nourriture la plus générale & la plus abondamment employée, eſt dans les environs de Paris, conſtamment mauvais, ſoit pour avoir été repaſſé pluſieurs fois à la meule, & n'être qu'un véritable ſquelete, un *caput mortuum*, exhalant ſouvent une odeur rance, ſoit pour avoir été gardé pendant longtems à l'humidité, & dans ce cas il ſe pelotonne, contracte une odeur de moiſi & un goût deteſtable; la faim ſeule peut déterminer les animaux à en manger. Les ſons qu'on a vendus depuis les troubles, ſont preſque tous dans l'un ou l'autre de ces cas. Celui des amidonniers eſt plus ou moins chargé de chaux de plomb, & celui des braſſeurs eſt dans un état continuel de fermentation vineuſe ou aigre; l'un & l'autre ſont preſque l'unique nourriture des vaches dans les quartiers où il y a des amidonneries & des braſſeries; on conſerve même le dernier, pendant très-longtems, dans des foſſes pratiquées en terre, où la chaleur eſt quelquefois exceſſive, & qui ſe rempliſſent toujours par de nouvelle matiere qu'on mêle à l'ancienne. Enfin, la litiere qui à ſervi aux chevaux & qui eſt imprégnée des ſels urineux de ces animaux,

eſt encore une des principales nourritures des vaches de Paris & des environs.

Leur boiſſon n'eſt pas plus ſalubre, c'eſt généralement de l'eau de puits, & on ſait combien, à Paris, elle eſt dure & ſéléniteuſe, auſſi avons nous vû ſouvent des vaches, que nous faiſions ſortir des étables, courir, de préférence, à des eaux croupies, de marres, ou de fumier, qu'elles buvoient avec une eſpece d'avidité.

D'après cet expoſé, on doit voir combien de cauſes ſe réuniſſent pour détériorer la ſanté de ces beſtiaux ; il ne reſte pour le completer qu'à faire obſerver que les vaches fourniſſent depuis ſix juſqu'à douze ou dix-huit pintes de lait par jour ; qu'on les trait pleines ou non ; que dans l'état de plénitude on ne ceſſe de les traire qu'au moment du vêlage; &, qu'enfin, rien ne fatigue autant la poitrine qu'une lactation auſſi abondante & auſſi longtems continuée.

Auſſi le germe de la maladie paroît même être héréditaire. Nous avons vû, en 1789, chez le C. Bouteux, à la petite Pologne, un taureau de la moyenne eſpèce, qui ſervoit à couvrir & à renouveller les vaches de ce nourriſſeur; il paroiſſoit ſe bien porter, & cependant il touſſoit. Parmi les meres qu'il avoit fécondées, quelques-unes touſſoient

aussi, & sont mortes plus ou moins longtems après. Le C. Bouteux a perdu vingt vaches, en peu de tems, & presque toutes ont été élevées chez lui. Ses étables sont belles, bien aérées, & ses bestiaux paroissent bien tenus.

Les symptômes de la maladie ne sont pas très-multipliés ; la toux est générale & univoque ; elle n'est pas séche & sonore comme la toux ordinaire, elle est au contraire rauque, ou plutôt, c'est une éjaculation longue de l'air contenu dans le poumon & gêné dans ses passages par plusieurs obstacles successifs ; elle est particuliere à cette maladie, & il faut l'avoir entendue pour s'en former une idée plus juste que celle que je m'efforce d'en donner.

Ce symptôme est longtems & même pendant plusieurs années, le seul qui annonce l'existence de la maladie, & les obstructions du poumon qui y donnent lieu ; toutes les autres fonctions paroissent dans l'état naturel ; & les bêtes acquièrent même de l'embonpoint ; mais si une cause quelconque, comme le renouvellement de la saison, les grandes chaleurs, ou des fourrages nouveaux, augmente l'embarras du poumon & y excite de l'irritation & de l'inflammation, alors, le dégoût, la tristesse, le froid & le chaud alternatif des cornes & des oreilles, la suppression du lait,

l'accélération du pouls, le battement des flancs, le friſſon, la ſenſibilité de la poitrine à ſa partie antérieure & derriere les coudes, la ceſſation de la rumination annoncent une inflammation de poitrine, qui n'eſt point aiguë. & qu'on peut regarder comme avortée.

Si la vache eſt aſſez forte, ou aſſez foible pour réſiſter à cette attaque (1), les ſymptômes diminuent peu-à-peu & diſparoiſſent, la toux ſeule ſubſiſte toujours, & l'animal paroît ſe rétablir; mais ces attaques, qui ſe répétent à des diſtances plus ou moins éloignées, ne ſe terminent jamais qu'au détriment d'une portion du viſcère malade, & c'eſt lorſque l'abcès eſt formé, ou l'obſtruction parfaite, que les accidens diminuent.

Si les vaches ſont très-vigoureuſes, ou ſi le poumon a déja été affoibli par des attaques antérieures, la maladie fait des progrès plus rapides, & aux ſymptômes déja décrits, ſe joignent bientôt après la lenteur du pouls, des battemens violens du cœur, un mâchonnement, ou plutôt

(1) Ceci paroîtra, peut-être, un paradoxe aux yeux de quelques perſonnes; mais les gens de l'art m'entendront bien. On ſait, qu'en général, les perſonnes foibles réſiſtent mieux aux maladies aiguës, & que ces maladies, chez elles, ſont moins fortes & parcourent plus promptement leurs périodes.

un

un grincement répété des dents ; l'éjaculation, par la bouche, d'une bave épaisse, visqueuse & fétide ; l'écoulement, par les naseaux, d'une humeur limpide, quelquefois ichoreuse, d'autrefois sanguinolente ou de couleur de chair lavée, & qui, comme l'air expiré, répand une odeur cadavereuse ; enfin, un amaigrissement très-prompt. Ces symptômes annoncent une mort prochaine, qu'on ne prévient qu'en se hâtant de livrer la bête au boucher.

L'ouverture des cadavres présente deux états différens de la poitrine.

On trouve le poumon volumineux, entier, ayant contracté des adhérences à la plévre, qui est engorgée du côté malade ; l'un des lobes, plus ordinairement à sa partie antérieure, est très-épais, dur, très-lourd ; il forme une masse pour ainsi dire charnue, dans l'intérieur de laquelle le scalpel fait bientôt reconnoître une induration gangréneuse ; l'autre lobe, & même la portion saine de celui qui est affecté, est dans l'état naturel ; les graisses, les glandes bronchiques & le thymus sont jaunâtres, & plus ou moins remplis d'obstructions.

Cet état est celui des vaches vigoureuses, qui meurent à la premiere attaque de la maladie, ou qui sont conduites aux boucheries.

Dans le fecond, elles rendent, par les nafeaux, immédiatement après leur mort, une quantité plus ou moins abondante de matiere purulente, d'une odeur infecte; la poitrine contient un liquide épanché, féreux & fanguinolent; l'un des lobes du poumon, quelquefois tous les deux font flétris, très-petits, cicatrifés, remplis d'obftructions très-dures, d'hydatides, d'ulcères & d'abcès vides, ou contenant une humeur femblable à celle qui s'eft évacuée par les nafeaux.

Le foie eft fouvent auffi parfemé d'obftructions; mais dans l'un & l'autre état, les autres vifcères du bas-ventre font ordinairement dans l'état naturel. Du refte, les chairs ne font pas noirâtres, comme on l'a annoncé dans un papier public (1); elles ont, dans les animaux morts des fuites de la maladie, les couleurs naturelles de la viande qui n'a pas été faignée.

Quoique cette maladie regne conftamment pendant toutes les faifons, c'eft cependant en automne, après de grandes chaleurs, & au printems, qu'elle détruit la plus grande quantité d'animaux; elle dévafte quelquefois en peu de tems des étables entieres, & les nourriffeurs ont obfervé, que les bêtes nouvellement arrivées

(1) *Journal du Citoyen*, n°. XXII, page 7.

étoient les premieres attaquées & celles qui succomboient le plus promptement.

En 1786 & 1787, elle a fait des ravages dans le quartier Saint-Marcel ; en 1788, elle regnoit à la Chapelle & dans les environs ; pendant l'été, de 1789, elle s'est manifestée à Vaugirard & au Gros-Caillou, où le C. *Desplas*, l'a observée ; l'automme suivant, c'est dans les quartiers du fauxbourg Saint-Honoré, de la Pologne & de la rue Saint-Lazare, où on s'en est plaint le plus. Il résulte d'un état qui m'a été remis, que huit nourrisseurs de ce quartier ont perdu cent sept bêtes, depuis la fin du mois de Juillet jusqu'en Décembre ; en 1791, elle reparut à la Villette & à la Chapelle ; en 1792, dans le fauxbourg Saint-Antoine, &c.

Il seroit assez difficile d'établir au juste la date de l'invasion de cette maladie à Paris & dans les environs, on n'a dû l'y remarquer que lorsque le grand usage du lait & du café, a multiplié ces animaux. Avant 1770, on n'en parloit que sous le nom générique de *pommeliere* ; à cette époque il regna une épizootie qui détruisit une grande quantité de vaches (1) ; la rareté & la

(1) Cette épizootie a été décrite par *Bourgelat* dans un mémoire particulier, imprimé la même année à l'imprimerie royale, in-4°. de 19 pages. C'étoit une *esquinance gangreneuse*.

cherté du lait multiplièrent les nourrisseurs & les bestiaux, & c'est depuis ce tems qu'on l'observa plus particulierement.

La difficulté de trouver des logémens ne rendit pas difficile sur le choix, & on prit indistinctement tout ce qui pût convenir à l'intérêt des propriétaires ; celle des subsistances ne fut pas moindre, la nourriture verte, trop difficile à se procurer & à conserver de Paris, fut bientôt entierement abandonnée, & on employa, par économie, une foule de substances auxquelles on n'avoit pas pensé jusqu'alors ; la conservation & la santé des animaux furent les objets dont on s'occupa le moins dans le choix de ces moyens, & on ne peut douter qu'ils ne soient une des principales causes de la maladie.

Quant à sa contagion, un si grand nombre de causes générales agissant à la fois & concurremment, il est difficile de rien dire de positif sur cet objet ; je ne la crois pas cependant essentiellement contagieuse. On m'a montré des vaches qui avoient vû renouveller plusieurs fois les étables où elles se trouvoient ; & plusieurs vachers qui avoient jusqu'à vingt ou trente bêtes, dans les quartiers ravagés par la maladie, m'ont assuré en avoir à peine perdu quelques-unes depuis plusieurs années.

Le plus grand nombre des nourriſſeurs la regardent cependant comme contagieuſe, & prennent à la mort de chaque vache, des précautions puériles, & d'autant plus inutiles qu'elles ne remédient à aucune des cauſes.

Le traitement a, juſqu'à préſent, toujours été infructueux. Les nourriſſeurs conviennent que quel que ſoit celui qu'on a mis en uſage, la maladie n'en a pas moins continué, & ſi quelques bêtes ont paru guéries, elles ſont retombées peu après, ce qui eſt également arrivé lorſqu'elles ont été abandonnées à la nature.

On a cependant employé une foule de remédes de toute eſpèce, tels que les cordiaux, les purgatifs, les émolliens, les béchiques, les maſticatoires, les ſétons, &c.; s'il ne produiſoient pas de mal, pouvoient-ils faire du bien, lorſque les cauſes n'étoient pas détruites & qu'on ne s'en occupoit même point? j'ai été ſouvent conſulté; j'ai donné des avis, qu'on n'a pôint ſuivis, & preſcrit des remédes, qu'on n'a que peu ou point employés; un grand nombre d'obſtacles de tout genre s'oppoſoient à l'exécution des premiers, qui tendoient à faire ſentir la néceſſité de l'amélioration des habitations, de la nourriture, celle de l'exercice, du panſement de la main, &c.;

parmi les remédes, l'oximel & les amers dans le miel paroissoient produire du bien (1); mais ils exigeoient trop d'assujettissement & de dépenses, & ils avoient l'inconvénient de faire contracter un goût amer au lait, ou de le faire tourner, ou tarir. (2)

Il feroit cependant essentiel de chercher à détruire une maladie qui enlève tous les ans une quantité considérable d'animaux destinés à con-

(1) « J'ai remarqué que vous préférez les amers » comme un moyen curatif, & à ce sujet je vous observe » qu'en 1666, une pareille maladie ayant été reconnue, » on fit usage de la décoction d'hyssope, & des racines de » porreaux, pilées avec du pur froment. Quelques-uns » employerent encore, avec succès, la décoction d'ar» moise. » *Extrait d'une lettre du C. Novion, du 23 décembre 178.*

(2) Les nourrisseurs ne voient dans leurs vaches que le rapport journalier qu'elles produisent : tout ce qui porte la moindre atteinte à ce rapport est réjetté, & ils aiment mieux voir dépérir peu-à-peu une vache, qui leur donne habituellement quelques pintes d'un mauvais lait, qu'ils vendent toujours bien, que de perdre ce produit pendant quelques jours, pour essayer de sauver la bête malade; aussi n'appellent-ils pas souvent les gens de l'art, & lorsque la source du produit est tarie, ils vendent l'animal au boucher.

courir de plus d'une manière à l'approvisionnement d'une aussi grande ville, & cet objet mérite toute l'attention du gouvernement, qui peut seul s'en occuper. C'est en éclairant peu-à-peu les propriétaires sur leurs intérêts, c'est en les instruisant, en les persua dant, qu'on pourra espérer de réussir. *L'Instruction publiée par le C. Chabert, sur les soins à donner aux vaches*, & que j'ai déjà citée, remplira en partie ces vues. (1)

Je ne dois pas passer sous silence le zèle, l'activité & le désintéressement avec lequel le C. *Novion*, botaniste, s'est prêté à nous donner tous les renseignemens qui étoient en son pouvoir. Ce Citoyen connoît un assez grand nombre de nourrisseurs; il a été consulté par eux, il a vû leurs bestiaux malades, il en a traité plusieurs sans aucun intérêt & à ses propres frais, avec les émolliens en lavemens, les altérans, les masticatoires, &c.: il étoit parvenu à calmer les symptômes, & il croyoit avoir guéri; mais ses espérances ont été trompées. Il a bien voulu nous accompagner, le C. *Vicq-Dazyr* & moi, chez plusieurs de ceux dont il avoit traité les bêtes malades: il

(1) Cette Instruction, que nous réimprimons avec des augmentations, se trouvera chez le même libraire.

a eû la douleur de voir ſes ſoins ſans ſuccès; les vaches étoient retombées & mortes, ou vendues au boucher; nous n'avons vû enſemble qu'une ſeule bête dangéreuſement malade, & nous lui avons reconnu une partie des ſymptômes que j'ai décrits.

J'ajouterai encore, que ſans le C. *Novion*, nous aurions pénétré difficilement & inutilement chez les nourriſſeurs, qui, à cette époque, regardoient encore de pareilles démarches comme ſuſpectes de la part du gouvernement, & ne voyoient dans ces viſites que des recenſemens tendans à augmenter leurs impoſitions.

Pluſieurs eſpérent avoir à ſe louer de l'emploi des moyens préſervatifs que le C. *Novion* leur a indiqués, & qui conſiſtent à frotter les auges, les murs, & même les longes & les dents des animaux avec de l'ail; à faire un fréquent uſage du ſel; à tenir les étables & les bêtes qu'elles renferment dans une grande propreté, & aérées autant qu'il eſt poſſible, &c.; l'ail, en réveillant le jeu languiſſant des poumons, peut être avantageux dans cette circonſtance, & on ſait combien le ſel eſt recherché des beſtiaux, & le bon effet qu'il procure; d'ailleurs. l'emploi de tous ces moyens, en éloignant ou en détruiſant

quelques-unes des caufes permanentes, ne peut que prévenir ou détruire peu-à-peu la maladie.

Enfin, le C. *Novion* a pouffé le zèle jufqu'à fuivre, chez les bouchers, la vache que nous avions vû malade, ainfi qu'une autre ; à m'en faire apporter, non fans peine, les poumons que j'ai examinés & décrits; à vouloir bien m'accompagner, dans une feconde tournée, chez les nourriffeurs, & à me remettre toutes les formules qu'il avoit employées dans le traitement de cette maladie, ainfi que les noms de ceux qui avoient eû des animaux malades depuis peu, avec le nombre des beftiaux qu'ils avoient perdus.

Le lait & la viande des vaches affectées de cette maladie, peuvent-ils être nuifibles à la fanté de ceux qui s'en nourriffent ?

Telle eft la queftion qu'on fe fait naturellement ; & telle eft celle qu'ont fucceffivement faite les différentes autorités conftituées.

Il eft affez difficile, fans doute, de répondre affirmativement à cette queftion, & il eft peut-être néceffaire pour l'éclaircir de rappeller quelques faits.

J'ai dit que toutes, ou prefque toutes les va-

chez laitieres de Paris & des environs, étoient plus ou moins affectées de la maladie.

Que les principales causes de cette maladie étoient le repos absolu, le défaut d'air, d'exercice, & sur-tout la sécretion abondante du lait.

Que les vaches dans lesquelles la maladie ne faisoit pas de progrès rapides, prenoient de l'embonpoint, & engraissoient même lorsque le lait venoit à se tarir.

Qu'enfin, la contagion de cette maladie, n'étoit rien moins que prouvée.

J'ajouterai que le lait de toutes ces vaches, malades ou non, est mêlé, chez chaque nourrisseur, pour être vendu en détail, & qu'il est consommé journellement.

Que lorsque l'ébullition le fait tourner, le consommateur ne manque pas de s'en plaindre au vendeur, qui, alors, surveille celle de ses vaches qu'il soupçonne malade, & ne mêle son lait avec celui des autres, qu'après s'être convaincu qu'il ne tourne plus lors de l'ébullition particuliere qu'il lui fait subir.

Qu'on n'a jamais remarqué que l'usage du lait ait donné lieu, à Paris, à quelques maladies particulieres, à moins qu'on ne veuille lui attribuer, comme on l'a déjà fait au café, les flueurs blan-

chès dont la plupart des femmes font affectées dans cette grande commune.

J'ajouterai, enfin, que depuis que cette maladie régne, on a conftamment mangé les vaches qui en étoient affectées; qu'on les a mangées en plus grande abondance dans le tems où la maladie faifoit des ravages, & qu'on ne s'eft pas apperçu qu'alors il ait régné, parmi les confommateurs, de maladie particuliere, qu'on put raifonnablement attribuer à cette caufe; que depuis le renchériffement de la viande, l'on a été beaucoup moins fcrupuleux encore fur le choix des bêtes à tuer & fur celles mortes, que l'on a également mangées, malgré l'active furveillance de l'Agence des fubfiftances de Paris, & qu'il n'a été porté aucune plainte fur l'ufage de cette viande.

Je fais bien qu'il y a beaucoup d'obfervations qui prouvent qu'il eft dangereux de manger de la viande des bêtes mortes de maladie; mais dans prefque toutes ces obfervations il ne s'agit que de maladies aiguës, inflammatoires, charbonneufes, gangréneufes, &c.; & il y a une très-grande différence, fans doute, entre la chair d'une bête morte par l'effet d'un virus, qui dénature & décompofe promptement la machine, & celle des animaux tués affectés d'une maladie chronique,

dont les effets ne tendent qu'à la désorganisation plus ou moins lente d'une seule partie.

Je pourrois, au surplus, citer aussi un grand nombre d'observations, qui prouveroient qu'on a mangé impunément des animaux morts de toutes sortes de maladies, même de la rage ; &, sans doute, comme l'a dit le C. *Chabert* (1) & quelques autres, que la cuisson, les assaisonnemens, le mélange des différens alimens s'opposent aux mauvais effets qu'ils pourroient produire s'ils étoient mangés isolément, dans l'état de crudité, & en assez grande quantité pour s'en rassasier uniquement.

Quoique toutes ces observations contradictoires ne prouvent rien, il n'est pas moins essentiel, cependant, de veiller à ce que les alimens soient toujours aussi sains qu'il est possible de l'être ; à ce que les poumons & le foie, qui sont les parties ordinairement affectées dans les vaches malades, soient jettés, & à ce que la cupidité des nourrisseurs & des bouchers ne fassent conduire aux boucheries aucunes bêtes mortes, soit de cette maladie, soit

---

(1) *Consultation pour savoir, si on peut mettre dans le commerce, des cochons qui ont habité avec d'autres animaux de cette espèce qui étoient enragés. Journal d'Agriculture*, août 1779, page 152. Nous reporterons cette consultation intéressante dans un de nos volumes.

de toute autre, comme il n'arrivoit que trop souvent sous l'ancien régime, & comme la cherté de la viande pourroit le faire arriver encore (1).

L'Agence des subsistances suit une marche bien propre à remplir ce but, & qu'il seroit à désirer qu'elle continuat d'adopter. Les nourrisseurs qui destinent des vaches à la boucherie, avertissent l'Agence qui fait visiter les vaches par un vétérinaire, & sur son rapport, on permet l'abattage, ou on envoie la vache à la voierie; ces opérations sont surveillées par un commissaire de la section.

(1) Il n'y a que les vaches mortes dans le délai de la garantie, qui ne sont pas conduites à la boucherie, parce qu'il faut constater, par l'ouverture du cadavre faite en présence d'un expert-vétérinaire, les causes de la mort de l'animal, & souvent encore en tire-t-on bon parti après cette ouverture. Les Guinguettes du quartier sont alimentées de cette viande.

DES CHEVAUX QUI FORGENT.

PAR LE C. CHABERT.

On appelle *forger*, en vétérinaire, ou on dit que *les chevaux forgent*, lorsqu'ils heurtent, en marchant, la pince des pieds des extrêmités postérieures, sur les talons, les éponges, ou la voûte des fers des extrêmités antérieures. Ce heurt, ou ce choc ne peut avoir lieu que dans l'allure du pas & dans celle du trot.

Le bruit désagréable qui résulte de cette action n'en est pas le plus grand inconvénient; outre que l'animal est en danger de se déferrer & de s'abbattre, il se blesse les talons, & rien n'est plus fréquent que les atteintes & les javarts encornés auxquels des blessures de ce genre ont donné lieu.

Le cheval *forge*; 1°. par la faute du cavalier; 2°. par excès de foiblesse; 3°. par le défaut de jeu dans les membres antérieurs; 4°. par l'excès de jeu dans les membres postérieurs; 5°. par le trop de longueur des vertebres lombaires; 6°. par le relâchement des muscles & des ligamens de ces mêmes vertebres.

1°. *Par la faute du cavalier.* La plus grande

partie des chevaux qui ne sont pas rassemblés, dont la tête & le cou sont abandonnés, forgent dès que leur allure est un peu forcée, parce qu'alors le poids de la tête, ainsi que celui de l'encolure surchargent les épaules, lieu où réside le principe de l'action du membre, il est de nécessité que le levé de cette extrémité soit retardé, ainsi que tous les autres temps qui completent son action, & qu'elle reste plus long-temps qu'elle ne devroit sous le corps; & comme le jeu des membres postérieurs augmente en raison de ce que le derriere est plus allégé, leur posé s'effectuera au-delà du centre de gravité, la pince de ces extrêmités rencontrera les talons des membres de devant, dans l'instant de leur soutien, & les écartera avec plus ou moins de violence.

2°. *Par excès de foiblesse.* Tous les jeunes chevaux qui n'ont pas acquis leur force, *forgent* après la plus légére fatigue : il en est de même de la plus grande partie de ceux qui sont formés, lorsqu'on exige d'eux un exercice long & forcé, parce que dans ces deux cas, la faculté motrice des muscles, étant, en quelque maniere, épuisée, il ne reste dans les organes du mouvement, ainsi que dans ceux destinés à le contre-balancer, aucun moyen d'assurer les membres dans leur action; ceux de devant ne se détachent de terre, & ne

ſe portent en avant que lentement ; ceux de derriere ſont plutôt jettés que portés, ils percutent peu, les angles que décrivent leurs abouts ne ſe reſſerrent que foiblement, & leur oſcillation ne s'effectue que par les mouvemens obliques ou de côté des vertebres lombaires, en ſorte que leur partie inférieure outrepaſſe de beaucoup le centre de gravité, & qu'elle atteint le pied des extrêmités antérieures, qui, comme nous l'avons dit, ne ſe dégage de deſſous l'animal qu'avec lenteur & foibleſſe.

3°. *Par le défaut de jeu dans les membres antérieurs.* Les chevaux ſurchargés d'épaules dont l'encolure eſt très-fournie, la tête groſſe, le gârot charnu, & qui ſont ſous eux, ont ordinairement le devant très-embarraſſé ; les pieds ne ſe détachent de terre qu'avec peine, & le temps de leur ſoutien s'effectuant trop en arriere de l'aplomb du coude, les membres poſtérieurs ne peuvent que les atteindre.

4°. *Par l'excès de jeu dans les membres poſtérieurs.* Rien n'eſt plus fréquent que de voir des chevaux dont le derriere eſt trop allongé, la croupe haute, & dans leſquels ces défauts dépendent de l'excès de longueur du tibia ; par cette conformation, l'animal ne peut percuter avec franchiſe, qu'autant que les membres ſeront fortement

engagés

engagés sous le corps, & comme cette position les oblige à exécuter leurs levés & leurs soutiens au-delà du centre de gravité, les pieds antérieurs seront nécessairement atteints.

5°. *Par le trop de longueur des vertebres lombaires.* La solidité de la colonne vertébrale, & particuliérement de la croupe, dépend en plus grande partie, de la force de ces vertebres, & comme cette force consiste dans leur briéveté, l'épine & l'arriere-main sont d'autant plus foibles, que ces parties sont plus allongées; les chevaux en qui ce défaut existe, voûtent l'épine en contre-haut, ce qui la raccourcit, & comme ils ne peuvent la vousser ainsi sans avancer les extrêmités postérieures sous eux, il en résulte le même inconvénient que dans le cas précédent.

6°. *Le relâchement des muscles & des ligamens de ces mêmes vertebres.* La foiblesse & l'atonie des puissances qui assurent ces vertebres, est plutôt une maladie qu'un défaut. Elle est la suite d'efforts violens qu'elles ont éprouvés, &, par conséquent, d'une extension forcée de la fibre, & quelquefois même de sa rupture; dans ce cas, le derriere est sans force, il ne peut percuter & déterminer la masse en avant; les extrêmités antérieures dont les fonctions se bornent, dans l'etat naturel, à supporter le corps, & non à le transporter, sont obligées

de remplir ces fonctions: & comme elles ne peuvent s'acquitter de cet office sans s'engager fortement sous le corps de l'animal, il en résulte que les pieds des extrêmités postérieures atteignent & heurtent ceux de devant, à chaque temps : le heurt est d'autant plus fort, que le point fixe des muscles extenseurs de la cuisse présente moins de résistance.

Il arrive encore que certains chevaux en qui les vertebres lombaires ont été fortement fatiguées par l'une ou l'autre de ces causes, & sur-tout par la derniere, *forgent* de maniere que les pieds antérieurs frappent & heurtent ceux de derriere, qui, exécutant leurs appuis sous ceux des extrêmités antérieures dans l'instant qu'elles commencent à se lever, s'y engagent quelquefois avec assez de force, pour permettre aux fers des pieds de devant, d'user la partie antérieure du sabot des pieds postérieurs jusqu'au sang, & même jusqu'à l'os.

Avoir développé les causes qui font *forger* les chevaux, c'est deja avoir indiqué les moyens de remédier à ce défaut.

Ces moyens sont, dans le premier cas (n°. 1), de la part du cavalier, de porter son corps en arriere, en pesant sur ses fesses, & en s'agrandissant; de raccourcir les rênes; de soutenir la main, & de fermer les jambes; ces différentes actions placeront l'animal, allongeront le devant, ce qui

ſuffira pour retarder l'action des membres poſtérieurs, & accélérer celle des membres antérieurs; mais on doit ſentir que l'action de la main & des jambes ne doit être que momentanée, ſauf à y revenir, ſi les circonſtances l'exigent, afin de ne pas endurcir les barres, les bleſſer, & gendarmer l'animal.

Dans le ſecond cas (n°. 2), l'art a peu de pouvoir ſur un cheval qui n'eſt pas encore formé; il n'en a pas davantage ſur celui qui eſt épuiſé par la fatigue : dans la premiere circonſtance, il faut attendre que l'animal ſoit à ſon point de force avant que d'exiger de lui un ſervice ſoutenu, & dans la ſeconde, il faut laiſſer revenir les forces par le repos & la bonne nourriture; & dans l'un & dans l'autre, il ne faut exiger de ces animaux que ce qu'ils ſont en état de fournir; il importe même de pécher à cet égard plutôt par défaut que par excès. Quant aux pouvoirs de l'art, ils ſe bornent à gêner les chevaux plus court, ſoit qu'ils ſoient au trait, ſoit qu'ils ſoient en couple; & ceux qui ſont exercés ſous l'homme, à les tenir dans la main & dans les jambes, comme nous l'avons indiqué, avec l'attention de ralentir les allures aux uns & aux autres, de les faire paſſer à l'eau ſouvent, & de leur jetter quelques ſeaux d'eau ſur la croupe; mais il importe que ces immerſions & ces douches

ne foient faites que lorfque ces animaux feront repofés jufqu'à ce qu'ils n'ayent plus chaud; il importe encore de les ferrer de maniere à accélérer le levé des membres antérieurs, & à retarder celui des membres poftérieurs : c'eft à quoi l'on parviendra en confervant la pince des pieds de devant, & en abattant les talons; en ne laiffant aux éponges que le moins de fer qu'il fera poffible; en pratiquant le contraire aux pieds des extrémités poftérieures, c'eft-à-dire, en confervant les talons, & abattant la pince, &c. &c.

Il n'eft pas auffi facile de remédier à la troifieme caufe qui fait *forger* les chevaux (n°. 3). Tout eft ici l'affaire de l'art, & les moyens à employer exigent beaucoup de temps; les pieds antérieurs doivent être ferrés avec des *fers à long-bec;* l'animal doit troter à la longe fur une pifte circulaire; fes pieds étant armés de ces fers (1), le cercle qu'il décrira, fera d'abord le plus grand poffible; on le diminuera enfuite, mais peu-à-peu, afin de ménager les jarrets; les épaules feront friĉtionnées avant, pendant, & après l'exer-

(1) La tige de fer que l'on doit ajouter à la pince du fer proprement dit, doit être conftruite de maniere qu'elle entre par couliffe, pour donner les moyens de la mettre & de l'ôter à volonté cette tige ne devant refter au pied que pendant le tems que l'animal trote.

cice, avec de l'huile essentielle de lavande. Lorsque les épaules auront le jeu requis, & que l'animal sera levé du devant par l'abaissement de la croupe, & la flexion plus grande des différentes parties composant les membres postérieurs, il pourra être monté, après avoir été ferré comme dans le cas précédent, par un cavalier en état de le maintenir placé & dans un tel degré d'équilibre, que l'action simultanée de chaque membre soit également espacée.

On ne peut guere rédimer le jeu des membres postérieurs (n°. 4) qu'en allégissant le devant autant qu'il sera possible; le moyen qui nous paroît le plus propre, est de travailler l'animal dans les piliers. C'est peut-être ici une des principales circonstances où ils puissent être employés utilement, mais l'on comprend que l'exercice du cheval, entre ces puissances ne doit être exigé que par une personne en état d'apprecier les effets ou le danger des réactions, de la part du corps de l'animal dans les jarrets; les cordes seront lâches, & les premieres leçons se borneront à en faire connoître la longueur au cheval, on ne cherchera à le faire donner dans le licol de force que peu-à-peu & obliquement, ou de côté; & ce ne sera que lorsqu'il y donnera franchement, que l'on parviendra à le faire piafer; il importe encore

qu'il ne piafe que peu de tems à chaque féance, & que les féances foient multipliées, & ce jufqu'à ce qu'il exécute le piafé franchement & librement; alors on le ferrera ainfi qu'il eft prefcrit (art. 2), & on le montera avec toutes les précautions précédemment indiquées.

Le trop de longueur des vertebres lombaires (n°. 5) ne peut être raccourci, mais l'on peut, d'une part, retarder le levé des pieds poftérieurs & en racourcir la portée en avant, & de l'autre, accélérer le levé des pieds antérieurs, & les éloigner de la partie du heurt qui les menace; on remplira ces differentes conditions, en pratiquant la ferrure que nous avons déja indiquée, & à laquelle on fera quelques changemens. Les talons des extrêmités antérieures & la pince des extrêmités poftérieures feront raccourcis autant qu'il fera poffible; les éponges des fers des pieds de devant feront tronqués, & le fer fera très-mince dans la partie tronquée, que l'on incruftera de plus, dans l'extrêmité du quartier; la pince de ces fers aura un tiers de plus d'épaiffeur qu'à l'ordinaire; la pince des fers des pieds poftérieurs fera au contraire très-mince, & de plus, retranchée dans le premier tiers de fa longueur, cette fection fera faite en bifeau, dont la direction aura lieu de bas en haut, & de derriere en devant; les

éponges auront une fois plus d'épaisseur qu'à l'ordinaire, on pourra même les armer de crampons; l'ongle qui débordera le biseau du fer sera raccourci avec la râpe. L'animal ferré ainsi, sera monté ou employé à un service quelconque. On aura soin d'observer à son égard les conditions prescrites (art. 1 et 2), & il ne forgera surement pas s'il est conduit par des mains habiles.

On sent facilement l'effet que doit produire l'art de l'écuyer sur les chevaux qui *forgent*. Mais celui de la ferrure ne peut être bien entendu que lorsqu'on sentira que le levé d'un membre quelconque d'un cheval qui se porte en avant, est toujours précédé par la contraction, & celle-ci par la tension & le tiraillement des tendons fléchisseurs de ce même membre; or plus les talons seront abbattus, plus ce levé sera près de son exécution, puisque la position du membre par ce retranchement, le place d'avance dans cet état de tension qui en précede l'action; & par la même raison, plus ces mêmes talons seront conservés où élevés, plus les tendons resteront en repos, &, par conséquent, éloignés du point de tension qu'exige de leur part la percussion, & comme celle-ci est retardée, le levé du membre qui doit la suivre le sera également.

Quelque soit l'efficacité de ces moyens dans

les cas précédens, ils ne sauroient remédier à la foiblesse acquise des vertebres lombaires (n°. 6), si leur emploi n'est précédé par des fomentations, des douches, des embrocations, des charges émollientes, résolutives, toniques, aromatiques, spiritueuses, huileuses, &c., que l'état de la partie peut seulement indiquer, & dont l'emploi exige toujours que l'animal soit en repos, & quelquefois suspendu, enfin, par la cautérisation, lorsque tous ces agens restent impuissans.

Quant aux chevaux qui usent le sabot des pieds des extrêmités postérieures, à force de s'engager sous le fer des pieds de devant, il faut pratiquer à ces derniers pieds la ferrure indiquée (art. 5), & pour les pieds de derriere, on doit tirer de la pince du fer, un large pinçon qui couvre & défende toute la surface de la partie antérieure du sabot; on doit aussi conserver à ces pieds les talons, & les exhausser autant que les circonstances le permettront, par de fortes éponges, ou par de gros crampons.



INSTRUCTIONS ET OBSERVATIONS SUR LES MALADIES DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

TROISIEME PARTIE.

OBSERVATIONS ET MÉMOIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE L'ART VÉTÉRINAIRE.

DE LA NOURRITURE *des Bestiaux à l'étable, par M.* ANTOINE-HENRY-LOUIS BRUHM, *docteur en médecine, & secrétaire de la société économique de Leipsic.* (1)

PENDANT longtems la nourriture des bestiaux dans les étables, à causé, parmi les économistes, les disputes les plus vives. Les uns ont

(1) Ce mémoire est traduit de l'ouvrage suivant : *Quæstio de pastu pecorum in stabulis secundum analogiam disciplinæ*

ſoutenu cette méthode infiniment avantageuſe aux troupeaux ; les autres, au contraire, l'ont regardée comme traînant avec elle les ſuites les plus funeſtes. J'ai crû pouvoir enviſager la queſtion qui, j'oſe le dire, ne m'eſt point étrangère ; ayant été à portée de recueillir les faits qui y ſont relatifs, dans la place de ſecrétaire de la ſociété économique de Leipſic*, que je remplis.

Si, d'un côté, cette méthode porte ſa recommandation avec elle par l'avantage qu'en retirent les habitans des campagnes ; par les expériences réitérées auxquelles on s'eſt livré, à cet égard, dans les derniers tems ; enfin, par les réglemens & ordonnances aujourd'hui en vigueur dans la Suiſſe, dans la Pruſſe, dans le Palatinat, la Franconie, l'Angleterre & la Belgique, qui, tous, atteſtent que cette branche de l'économie rurale en eſt le fondement ; & pour les états,

---

medicæ tractata. Scripſit & conſenſu gratioſi medicorum ordinis præſide ERNESTO PLATNERO*, phyſiologiæ, prof. publ. ordinario facultatis medicæ aſſeſſore pro gradu doctoris a. d. XII menſ. april. MDCCLXXXVI, decendet* ANTONIUS-HENRICUS-LUDOVICUS BRUHM*, Schliebena Saxo, ſecr. ſociet. œc. Lipſ. & medic. baccal. Lipſiæ, litteris Sommeri*, in-4°. de 24 pages. Nous en avons donné la notice dans le volume des *Inſtructions vétérinaires* pour l'année 1790, page 385.

une fource d'abondance & de profpérité ; de l'autre, les fortes objeɛtions de quelques écrivains modernes, tels que *Boehmer*, *Germershaufen*, *Sprenger*, contre les expériences multipliées des plus célèbres économiftes, des *Schubart*, des *Akleefeld*, des *Riems*, des *Bergen*, des *Holzhaufen*, des *Tfchifeli* & autres, objeɛtions qui frappent fur l'abfence d'un air libre & courant, fur le défaut d'exercice, fi néceffaire à la fanté, fur la plus grande quantité de litiere & de fourrages, enfin, fur le domeftique plus nombreux qu'exige la nourriture des beftiaux dans les étables ; ces objeɛtions, dis-je, ont déterminé beaucoup d'économiftes à regarder cette méthode non-feulement comme inutile, mais encore comme dangereufe & impraticable. Tels font les motifs qui m'ont porté à approfondir une queftion auffi importante.

D'après tout ce qu'en ont écrit, fous le rapport de l'économie rurale & domeftique, les favans que j'ai cités, je crois que celui qui veut traiter ce fujet, ne fauroit fe flatter de préfenter, à cet égard, des idées neuves. Il ne me refte donc plus qu'à confidérer, fous un point de vue phyfiologique, la méthode de nourrir les beftiaux dans les étables.

J'établirai, d'abord, les moyens à l'aide def-

quels on peut pratiquer cette méthode sans le moindre inconvénient pour les bestiaux. ; j'essayerai, ensuite, de répondre aux objections qu'on lui a opposé. Si je ne réussis pas à répandre sur la question, le jour dont elle est susceptible, les détails qu'elle demande, & les bornes de ce mémoire seront mon excuse.

Pour traiter cette question d'une maniere qui réponde à la nature du sujet, & a son utilité, j'ai cru devoir suivre l'ordre suivant.

1°. Quelles sortes de fourrages doit-on donner aux bestiaux dans les étables?

2°. Quels sont les animaux à l'égard desquels cette méthode peut être mise en pratique?

3°. Comment doivent être construites les étables pour que les bestiaux, qu'on y tient renfermés, ne s'en trouvent point incommodés?

4°. Quel degré d'exercice & de propreté les bestiaux exigent-ils pour leur santé?

5°. Enfin, quelle quantité de fourrages faut-il leur donner pour qu'ils se portent bien?

Dans certains pays, la nature du climat, l'intempérie des saisons oblige de nourrir habituellement les bestiaux, soit dans l'étable, soit au ratelier, soit dans la basse-cour, ensorte que jamais on ne les voit dans la plaine. Cette méthode se pratique avec succès dans la Belgique, dans le

Palatinat, dans la Franconie, en Angleterre, & dans beaucoup d'autres endroits; ou bien encore, après avoir paſſé l'hyver, le printems & une partie de l'été renfermés dans les étables, ſur la fin de cette derniere ſaiſon, & pendant l'automne, les beſtiaux, comme dans le Palatinat & dans d'autres contrées, ſe répandent dans les terres à bled, où ils ſe nourriſſent du chaume qu'on a négligé exprès d'y ramaſſer.

Ainſi, la nourriture des beſtiaux dans les étables, peut être regardée comme complette, ou comme incomplette.

Voyons maintenant quels ſont les animaux domeſtiques auxquels cette méthode peut ſpécialement s'appliquer; de ce nombre ſont les chevaux, les bœufs, les vaches, les moutons, les chèvres & les cochons; mais comme, d'un côté, nous employons les bœufs & les chevaux aux travaux de la campagne, & que de l'autre, les cochons & les chèvres ne nous intéreſſent pas aſſez pour mériter une diſſertation particuliere, nous ne parlerons ici, que des vaches & des moutons. *Schubart*, *Alleefeld*, *Wichmann*, & d'autres ſavans économiſtes, ont démontré, d'après de nombreuſes expériences, que cette eſpèce de bétail peut reſter nuit & jour renfermé dans

l'étable, & ne se nourrir qu'au ratelier, sans en éprouver la plus légere incommodité.

Jetons, d'abord, un coup d'œil sur les étables où les bestiaux doivent être renfermés & nourris pendant toute leur vie. Ce qui nous frappe en y entrant, c'est ce fluide subtil, sans lequel les êtres animés ne sauroient exister un seul instant; l'air, en un mot, qui impregné des vapeurs méphitiques qu'exhalent les animaux, affecte l'odorat d'une maniere désagréable; & d'après les principes de la physiologie, il est certain cependant, qu'il est impossible de conserver ses bestiaux sains & bien portans, s'ils ne respirent pas un air qui, non-seulement, soit élastique & dégagé des particules hétérogènes, mais encore, fréquemment renouvellé; aussi, le défaut d'air courant est-il une des grandes objections de beaucoup d'économistes, contre la nourriture des bestiaux dans les étables. Qu'un air impregné de miasmes corrompus, méphitiques, fétides; qu'un air humide & rarefié par la chaleur, en coagulant les humeurs, en obstruant les vaisseaux, & empêchant ainsi la circulation, en ôtant aux nerfs leur élasticité, en gênant la respiration, en relâchant enfin les parties solides du corps; que cet air, dis-je,

altère la ſanté, & engendre des maladies de toutes les eſpèces c'eſt une vérité que l'expérience n'atteſte que trop (1); eſt-il des phyſiciens, d'ailleurs, qui ignorent que le ſoufle le plus léger peut mettre en mouvement ce fluide, le purger des particules hétérogenes dont il eſt imprégné, & lui rendre ſa premiere élaſticité; ces principes poſés, examinons comment les étables doivent être conſtruites pour que l'air ne s'y corrompe pas, ou comment on peut chaſſer l'infection qui s'y eſt introduite.

Dans les étables qui ſont baſſes, étroites, obſcures, hermétiquement fermées, qui, par conſéquent, ne laiſſent à l'air ni liberté, ni circulation, & où la lumiere du jour, qui fait tant de plaiſir aux animaux, ne peut pas pénétrer, il eſt impoſſible qu'il n'en réſulte beaucoup d'inconvéniens pour les beſtiaux qu'on y tient renfermés. Si nous voulons des étables où la ſanté des troupeaux ne coure aucuns riſques, il faut en les conſtruiſant, obſerver les proportions néceſſaires pour l'uſage auquel on deſtine ces ſortes de bâtimens.

---

(1) Voyez ci-devant page 199, *mémoire ſur la maladie qui affecte les vaches des fauxbourgs & des environs de Paris*, page 202. (Note des éditeurs)

La premiere qualité qui s'exige dans une étable, est qu'elle soit d'une grandeur suffisante, telle, en un mot, que les bestiaux puissent y être placés commodément. En effet, entassés les uns sur les autres, la chaleur devient alors excessive, débilite les parties solides du corps, donne trop d'agitation & de mouvement aux fluides, cause des sueurs trop abondantes, qui font que les fluides s'évaporent, que les parties solides perdent leur élasticité & le corps toute sa vigueur.

La seconde qualité est que l'étable ait une élèvation convenable, ce qui donne la facilité de s'élever, aux exhalaisons méphitiques des bestiaux ; les vapeurs infectes qui émanent de leur fiente & de leur urine, ne gênent plus leur respiration, elles n'arrêtent point chez eux le cours des humeurs, & les rendent moins susceptibles de telles ou telles maladies. Mais pour purger l'air des étables de ces particules empoisonnées, il leur faut encore des ventouses proportionnées à leur grandeur, & construites de maniere que ces miasmes puissent s'évaporer soit par le toit, soit par des ouvertures pratiquées dans la muraille. *Riems* nous en a donné une description très-exacte.

Persuadé, comme je le suis, que la lumiere du jour est aussi nécessaire aux animaux qu'à l'homme,

l'homme, & qu'indépendamment de la gaieté qu'elle leur inspire, elle ne contribue pas peu à leur santé, je demande encore dans une étable, des fenêtres proportionnées à sa grandeur; si elles sont à chassis, qu'on puisse les ouvrir & les enlever à volonté (auquel cas je conseillerois d'y mettre des toiles pour que les bestiaux ne soyent pas tourmentés par les insectes); elles auront le double avantage que, non-seulement pendant l'été, l'introduction d'une nouvelle atmosphère rafraîchira l'air intérieur; mais encore, en les fermant l'hyver, on garantira ces animaux des rigueurs de la saison; c'est sous ces deux points de vue, que je crois les chassis, dans les étables, préférables aux contrevents. Les plus habiles économistes conviennent tous que les étables où l'on tient les bestiaux constamment renfermés, exigent ces conditions.

Avant de passer à l'exercice nécessaire aux bestiaux, il me reste à parler du pavé, du toit & des murs des étables.

Le pavé doit être solide & aller en pente; il faut pratiquer hors de l'etable une espèce de fosse, où l'urine puisse s'écouler, de peur qu'en y séjournant trop longtems, elle ne vienne à se corrompre, & n'infecte l'air; il est nécessaire encore, que le toit & les murs soient solide-

ment conſtruits, pour que les beſtiaux ſe trouvent chaudement dans l'étable l'hyver, & en tout tems à l'abri des injures de l'air.

On eſt, ſans doute, déjà convaincu que dans des étables ainſi conſtruites, la ſanté des vaches & des moutons ne court aucun riſque, ſur-tout, ſi ces bâtimens ſont ſitués dans des endroits ſecs & élevés, & ſi, pour l'entretien du bétail, ſa nourriture & ſa boiſſon, on ſuit exactement le régime que nous allons indiquer. De nos jours, cependant, n'a-t-on pas vû des économiſtes vouloir que les moutons reſtaſſent toute l'année exposés à la belle étoile, & prétendre que, non-ſeulement, cette méthode les rend & plus ſains & plus forts, mais même que leur laine devient meilleure & beaucoup plus belle (1).

Je paſſe maintenant à la maniere dont on doit ſoigner les beſtiaux. Elle conſiſte autant à les tenir propres, qu'à nétoyer les étables, & à procurer de l'exercice aux troupeaux.

---

(1) L'auteur a eu en vue ici le C. *Daubenton*, dont il cite même en note la traduction allemande de ſon *Inſtruction pour les bergers & les propriétaires de troupeaux, par M. Wichmann, Leipſic*, 1784, in-8°.

Nous avons annoncé, par erreur, cette traduction, que nous n'avons pas vû, ſous la date de 1785, dans le volume des *Inſtructions* pour l'année 1792, page 371.

Perfonne n'ignore que la propreté eft une des chofes qui contribue le plus à la fanté de l'animal; c'eft un principe, d'ailleurs, que par la tranfpiration, & par d'autres caufes externes, le corps fe couvre chaque jour d'une efpèce de craffe, qui, fans les lotions fréquentes, augmente au point d'obftruer les pores, d'intercepter la tranfpiration, & même de ronger la peau. Ces effets fe manifeftent particulierement dans prefque toutes les bêtes couvertes de poils & de crins, qui en fe roulant dans la fange & l'ordure, fe faliffent aifément. Or, comme l'excrétion trop abondante eft pernicieufe, parce que le corps fait alors une plus grande déperdition qu'il ne convient, comme je l'ai dit plus haut en parlant des fueurs exceffives; de même la tranfpiration arrêtée devient nuifible, parce que le corps ne fe débarraffant pas des particules fuperflues, il lui en refte plus que la nature ne peut en fupporter; c'eft ce qui fait que l'arrêt de la tranfpiration, quelqu'en foit la caufe, produit tant de maladies, fur-tout dans les individus où les humeurs fe trouvent dans un état de corruption.

Il eft donc néceffaire de laver fouvent les animaux. Si cette précaution eft moins effentielle pour le mouton, dont la toifon épaiffe & im-

prégnée d'huile, le met à l'abri de ces dangers; elle eſt de rigueur pour la vache, dont la peau, à cauſe de la fineſſe des poils, eſt plus ſujette à ſe gâter. Auſſi les économiſtes recommandent-ils non-ſeulement d'étriller les vaches tous les jours, mais, encore, de les laver une fois toutes les vingt-quatre heures dans les chaleurs de l'été : ils veulent même, qu'on accoutume à ce régime les veaux dès l'âge le plus tendre. *Riems* eſt particuliérement de cet avis.

Quant aux étables, d'après tout ce que nous avons dit juſqu'ici de la propreté, nous croyons indiſpenſable de nétoyer ſouvent les crêches & les rateliers, de peur que les ordures qui s'y attachent, ne dégoûtent l'animal, il faut encore ne point épargner la litiere, pour que la place, où ſe couchent la vache & le mouton, ſoit toujours nette. J'ajoute que deux fois la ſemaine, on doit enlever le fumier de l'étable, cette opération ſera plus fréquente l'été ; il y auroit à craindre autrement, qu'un trop long ſéjour de l'urine & de la fiente, n'y répandit des vapeurs infectes & nuiſibles.

En prenant toutes les précautions que nous venons de preſcrire, nous penſons avec les économiſtes modernes, qu'on entretiendra les troupeaux

dans un dégré de propreté, sinon telle qu'elle a lieu dans la Belgique, du moins suffisante pour que leur santé n'en soufre pas.

C'est assez m'être étendu sur la propreté qu'exigent les étables & les bestiaux ; en consultant les auteurs déjà cités, on trouvera sur cet objet de plus grands détails. Je passe maintenant à l'objection la plus forte que l'on élève contre la nourriture des bestiaux dans les étables. Je veux parler du défaut d'exercice qu'on reproche à cette méthode.

Économistes & médecins, tous conviennent qu'un exercice modéré contribue beaucoup à la santé ; & cependant nous recommandons ici, de n'envoyer jamais les troupeaux dans les pâturages, mais de les tenir constamment renfermés. Recherchons donc attentivement les effets du mouvement & du repos sur les animaux, & voyons leur rapport avec la méthode de nourrir les bestiaux dans les étables.

Un trop long repos enlève aux parties solides du corps, leur force & leur vigueur, prive les muscles de leur élasticité, arrête la circulation, occasionne la stagnation des humeurs, & s'oppose à leur sécrétion. Il n'est pas de praticien qui n'ait été à même plus d'une fois, de faire ces observations. Il n'en est pas non plus qui ne con-

vienne, que non-seulement un exercice modéré peut obvier à tous ces inconvéniens, mais encore, qu'avec l'exercice le corps fait beaucoup mieux ses fonctions; que l'exercice, en un mot, donne comme une nouvelle vie à toutes les parties.

Ces observations dont l'homme a d'abord été l'objet, peuvent s'appliquer également aux animaux dont les fonctions s'opèrent de même, aussi ne sommes nous point à cet égard de l'avis de *Medicus*, & de beaucoup d'autres savans qui ont avancé que les bêtes privées d'une ame, & par conséquent, de la faculté de sentir & de penser, pourroient sans que leur santé en soufrit, ne prendre aucun exercice. Nous croyons, au contraire, avec *Boehmer*, *Schubart*, *Ahleefeld*, & d'autres, qu'un exercice quelconque leur est nécessaire; mais, si une inaction absolue peut être très-préjudiciable aux animaux, souvent aussi, un excercice trop violent & fait à contre-tems leur devient pernicieux: par exemple, les envoyer dans la plaine durant les chaleurs brûlantes de l'été, & avant que la rumination soit achevée, fonction si nécessaire aux bestiaux, pour la digestion, c'est les exposer à diverses maladies, telles que, comme le prouvent les expériences de *Rumpelt*, l'inflammation & la gangréne de la rate.

De tout ce que nous avons dit jusqu'ici, on doit donc conclure que l'inaction absolue & un exercice trop violent ne conviennent point aux animaux domestiques. Ainsi l'on manqueroit le but qu'on se propose, & ce seroit bien peu connoître la nature des bestiaux, que d'interdire tout exercice aux vaches & aux moutons, & les tenir habituellement renfermés dans les étables. Nous conseillons, au contraire, de les faire parquer plusieurs fois le jour, sur-tout quand le tems est chaud & serein, afin que courant & bondissant en liberté, ils puissent prendre un exercice modéré.

Quoique la nourriture des animaux domestiques soit beaucoup plus simple que celle de l'homme, puisque les premiers ne vivent que de végétaux; il est constant néanmoins, que cette nourriture varie suivant la nature de l'animal, & qu'elle produit sur lui différens effets.

Entre les différentes espèces de fourrages, celles qui tiennent le premier rang sont le gramen, les herbes, les racines & les légumes, qui, secs ou nouvellement coupés & mêlés avec d'autres substances, forment la nourriture habituelle des bestiaux. Après tout ce qu'ont écrit à ce sujet les économistes & les physiciens, je n'entrerai pas

dans de longs détails sur les qualités bienfaisantes du fourrage.

Le foin desseché est la nourriture qu'on donne le plus communement aux moutons & aux vaches dans beaucoup de cantons : il est composé d'une infinité d'herbes & de plantes qui croissent dans les prairies naturelles ou artificielles. Ce n'est pas ici le lieu d'en faire la description, surtout après ce que les plus célebres économistes & botanistes, tels que *Linnée*, *Schreber*, *Gleditsch* & *Beckmann*, ont écrit non-seulement sur les herbes & les différentes espèces de plantes dont la fleur embellit les campagnes, mais encore, sur celles qu'on distingue à peine dans nos prairies.

Le fourrage recolté dans les prés secs & bien exposés, au commencement de la floraison, c'est-à-dire, au moment où le suc & toutes les parties bienfaisantes qu'il renferme, tombe sous la faux, desséché au soleil, & purgé des ordures qui s'y étoient mêlées, est une excellente nourriture pour les bestiaux. En effet, il renferme alors des parties terrestres, salines, huileuses, aqueuses & spiritueuses : ramassé dans les prairies artificielles, il n'est pas aussi bon, parce que souvent alors, on y trouve des herbes mal-saines, dont

les parties âcres, fortes & nauféeufes, fe mêlant avec le chyle dans les premieres voies, affectent l'animal, & exercent chez lui plus ou moins de ravages.

Le foin de bonne qualité, lorfqu'on en a une provifion fuffifante, fe donne toute l'année aux beftiaux ; la quantité varie felon qu'ils le mangent feul ou qu'on y joint d'autre nourriture. Dans le cas où les prairies naturelles & artificielles ne donneroient point affez de foin pour entretenir habituellement les beftiaux dans les étables, il faut fe contenter, alors, des autres efpèces de fourrages qui ont mérité la confiance des économiftes, comme plus nourriffantes que les autres, tels font le trefle, la luzerne, le fainfoin, le pâturin (*Poa aquatica*), & la vefce qui femés avec la fpergule, le feigle, l'avoine & le bled noir, forment ce qu'on appelle un fourrage mixte, qu'à défaut d'autres fubftances, on donne aux beftiaux.

Quoique le trefle à fleur rouge foit cité par les économiftes, comme un excellent fourrage, tant parce qu'il foifonne, que parce que foit vert, foit fec, les beftiaux peuvent le manger toute l'année, il ne faut cependant en ufer qu'avec précaution. Cette plante, en effet, contient une grande quantité d'eau & d'air. L'animal qui

en mange beaucoup au printems & dans l'été avant la floraiſon, court riſque d'être affecté de tranchées, de météoriſation & d'indigeſtion; forcé de s'en ſervir, on la donne ſouvent en petite quantité, ſeule ou avec de la paille hachée. L'automne & l'hyver, quoique les beſtiaux mangent ce fourrage ſec, il faut encore que ce ſoit en petite quantité & ſouvent, afin, qu'il ſoit de plus facile digeſtion, & que l'animal n'en ſoit pas incommodé.

Les économiſtes & les botaniſtes vantent auſſi la luzerne comme le meilleur de tous les fourrages; le ſainfoin, le pâturin, ſoit ſecs ſoit en vert, conviennent auſſi très-bien aux beſtiaux, ils ſont pour eux une excellente nourriture dans l'été & l'automne; il faut les mêler quelquefois avec le treſle, autrement le bétail en ne mangeant que la même ſorte de fourrage, viendroit à ſe dégoûter, & perdroit l'appetit.

Il eſt encore une infinité d'herbes & de plantes dont les économiſtes ſont le plus grand éloge, & que les bornes de ce mémoire ne nous permettent pas de rappeller ici. Pour l'hyver & le printems, ils recommandent quelques racines ou légumes, qu'à défaut d'herbes vertes & de fourrages, les troupeaux mangent alors avec plaiſir; de ce nombre ſont la diſette ou bette, la rave,

le colsa, le navet, la pomme de terre, le topinambour.

La disette donne beaucoup de feuilles qui sont pleines de suc; les moutons & les vaches s'en nourrissent volontiers pendant l'été; elle a de longues racines très pesantes qui peuvent se conserver depuis l'automne jusqu'au printems suivant, & qui donnent tout l'hyver & une partie du printems une nourriture non seulement substantielle; mais qui contribue encore à augmenter le lait dans les bestiaux.

La rave, le colsa, le navet, la pomme de terre, le topinambour, donnent, comme la disette, une nourriture succulente & d'une saveur variée; composées, comme elle, de parties nourrissantes & faciles à digérer, elles conviennent mieux aussi à la nature des animaux.

Mais quelque soit le fourrage, il faut ne le donner aux bestiaux qu'en petite quantité & souvent, afin que la rumination, qui facilite chez eux la digestion, se fasse bien. Ce que nous venons de dire de la nourriture en général peut s'appliquer aux vaches & aux moutons, comme à tous les autres animaux domestiques, la différence ne consiste que dans la quantité & dans la maniere de la leur administrer. Il ne me reste plus qu'à parler de la boisson.

Nous avons obſervé plus haut, que la nourriture des animaux étoit beaucoup plus ſimple que celle dont les hommes ſe ſervent; on peut en dire de même de la boiſſon des premiers qui n'eſt, en effet, que de l'eau pure. De même que la nourriture influe beaucoup ſur le corps de l'animal, de même auſſi la boiſſon produit ſur lui des effets différens, ſelon ſes diverſes qualités; la boiſſon chaude & priſe en trop grande quantité, amollit & affoiblit les parties ſolides, altere la ſanté, & expoſe le corps à toutes ſortes de maladies; froide, elle produit des effets contraires, c'eſt une eſpece de préſervatif. Appliquons ces principes à la nature des bêtes; & l'on en concluera qu'elles ne doivent boire que de l'eau froide ou même glacée; inſtruits par l'expérience, les économiſtes recommandent de la donner aux beſtiaux à ce degré. *Riems*, & *Wichmann* d'après *Daubenton* nous apprennent combien de fois & en quelle quantité il faut faire boire les vaches & les moutons.

Je crois avoir démontré, autant qu'il étoit poſſible de le faire dans ce mémoire, que la méthode de nourrir les beſtiaux dans les étables eſt praticable, en y appliquant les principes medico-phyſiques, que j'ai développés.

MÉMOIRE ET OBSERVATIONS *ſur les bons effets du ſel dans la nourriture des beſtiaux.* (1)

PAR M. VIRGILE.

J'AI indiqué dans un autre mémoire (2), les moyens de rendre les rivages du Rhône, un des cantons les plus fertiles de la France. Il me reſte maintenant à apprendre à mes concitoyens, comment par une voie auſſi ſimple que facile, on peut doubler, pour ainſi dire, le produit de toutes ſortes de terres. C'eſt de la multiplication des beſtiaux, dont je veux parler.

(1) Extrait du tome I des *Mémoires de mathématique & de phyſique, préſentés à l'Academie royale des ſciences, par divers Savans, & lus dans ſes aſſemblées. Paris, de l'Imp. royale,* 1750. page 11.

Ce Mémoire étoit ſuivi de notes beaucoup plus étendues que le texte, nous avons réfondu & abregé le tout, pour en faire un enſemble qui ne préſente que l'objet eſſentiel du mémoire.

(2) *Obſervations phyſiques ſur les terres qui ſont à la droite & à la gauche du Rhône, depuis Beaucaire juſqu'à la mer, avec un moyen de rendre fertiles toutes ces terres.* Mémoires cités, tome I, page 1.

Il eſt conſtant, en effet, que par une grande quantité de beſtiaux, le laboureur ſe procure deux avantages conſidérables ; le premier, de faire tous ſes labours dans la ſaiſon propre ; le ſecond, de pouvoir au moyen du fumier que lui donne en abondance ſes nombreux troupeaux, engraiſſer plus de terres. Mettre le cultivateur à même de jouir de ce double avantage, tel eſt l'objet que je me propoſe dans ce mémoire.

Comme je ſuppoſe chaque laboureur fourni du bétail qui lui eſt néceſſaire, ſans inſiſter ſur cette acquiſition premiere, je me hâte d'en venir au moyen de procurer de la nourriture au bétail lorſqu'il eſt augmenté.

Ce moyen n'eſt autre que le *ſel*; c'eſt-à-dire, que le *ſel* joint aux alimens que prend l'animal, augmente la nourriture que ces alimens lui fourniſſent, enſorte que plus il uſe de *ſel*, plus cette augmentation de nourriture eſt ſenſible. ; l'excès même, dans cette occaſion, n'eſt pas à craindre ; c'eſt ce que l'expérience a démontré à Arles, où les beſtiaux ont le *ſel* à diſcrétion. Il n'eſt pas de propriétaire qui ne puiſſe vérifier par lui-même ce que j'avance ici. Qu'il donne du *ſel* à ſes beſtiaux, & bientôt il verra que les bêtes qui en ont fait uſage ſont plus vigoureuſes, toutes choſes

égale d'ailleurs, que celles auxquelles il l'aura réfusé. (1)

Pour déterminer la quantité de *sel* que peuvent manger les bêtes à laine, je citerai ce dont j'ai été témoin à cet égard dans le Languedoc; sur un troupeau de trois cens moutons à qui on donnoit du *sel* tous les huit jours pendant l'hyver, seule saison de l'année où le *sel* soit en usage pour les bestiaux, on en donnoit au troupeau quinze livres par fois, ce qui revient à une livre de *sel* par vingt moutons; le reste du jour où ils en avoient mangé, on avoit soin de les empêcher de boire; leur appétit, alors, étoit tel qu'il n'étoit pas rare de leur voir manger d'assez gros morceaux de bois.

Un second fait, que je vais rapporter, viendra à l'appui de ce que j'avance des effets du *sel* dans la nourriture des bestiaux.

---

(1) Il ne faut pas croire à la généralité du principe adopté ici par l'auteur, que l'excès du *sel* n'est pas à craindre. L'usage trop abondant de cette substance, donne lieu à plusieurs maladies, telle que le pissement de sang, la pourriture, &c.

Nous invitons nos lecteurs à lire le *Mémoire sur l'usage économique du sel pour les animaux domestiques*, *par le C.* FLANDRIN. Ce Mémoire se trouve à la suite de son ouvrage *de la Pratique de l'éducation des moutons, & des moyens d'en perfectionner les laines.* Page 420, in-8°. an 2°. chez le même libraire (*Note des éditeurs*).

Dans le territoire de la ville d'Arles, en Provence, se trouve compris un petit canton nommé la Crau ou *Lapidei Campi*, noms qui indiquent la qualité du sol, où l'on ne voit que des pierres de différentes grosseurs. Cette campagne unie & plate, offre trois lieues, ou environ, de large, sur cinq ou six de long.

On est d'autant plus surpris de voir ce petit terrein fournir à la nourriture du nombre prodigieux de bêtes à laine qu'on y élève, que quelquefois elles sont obligées de retourner les pierres pour manger le peu d'herbe qui se trouve dessous. Les agneaux cependant y réussissent malgré la rigueur de l'hyver, à laquelle ils demeurent exposés, faute de bergeries pour les mettre à couvert. Je puis même avancer, sans crainte d'exagération, que les moutons de la Crau sont les plus beaux de la Provence & du Languedoc, & peut-être même de toute la France.

Essayons de découvrir la cause de cette supériorité, & après l'avoir trouvé, nous tâcherons de la rendre sensible aux habitans de la campagne.

Le canton de la Crau, dénué d'arbres & de broussailles, doit nécessairement, dans bien des tems de l'année, fournir moins de nourriture aux moutons que beaucoup d'autres pâturages. La

France,

France, il faut donc en conclure, que le peu d'alimens qu'ils y prennent eſt plus nourriſſant que la grande quantité que les bêtes à laine trouvent ailleurs, puiſque ces dernieres ne ſe portent pas ſi bien, ſont moins fécondes, & ne donnent pas d'auſſi belle laine que celles de la Crau. Examinons maintenant, ſi c'eſt à la bonne qualité de l'herbe de la Crau, ou bien au *ſel* que ces beſtiaux ont toujours à diſcretion, qu'il faut attribuer un effet ſi ſurprenant.

Sans diſconvenir de l'excellence du ſuc nourricier que fournit la Crau aux plantes qui y croiſſent, je ne puis pas croire que ſeules & ſans le ſecours du *ſel*, elles puſſent fournir à la nourriture des beſtiaux qu'on y élève. En effet, dans le Languedoc, du côté du Rhône oppoſé à la Crau, & à peu près à la même diſtance de ce fleuve, on trouve un canton couvert des mêmes cailloux que ceux qui ſe voient a la Crau. S'il exiſte quelque différence entre l'un & l'autre ſol, c'eſt que celui du Languedoc offre plus de bonne terre; quant au ſuc nourricier, le canton du Languedoc produit les vins de Canteperdrix, de Saint-Gilles, &c., qui ne le cèdent en rien à ceux de la Crau; ce terrein néanmoins, quoique garni de brouſſailles, ne nourrit que la dixieme partie des troupeaux qui paiſſent ſur la Crau; mais le

ſel eſt commun à Arles, & il manque dans le Languedoc ; ajoutons ce que j'ai dit plus haut, que les bêtes à laine ſont bien plus belles à la Crau que dans le Languedoc.

Qu'on juge maintenant, ſi c'eſt à la ſeule bonne qualité de l'herbe de la Crau qu'il faut attribuer la nourriture des nombreux troupeaux qu'on y elève, ou bien ſi le *ſel* en eſt la principale cauſe.

Un fait connu en Languedoc, & qui vient à l'appui de mon aſſertion, c'eſt que les troupeaux qui uſent de *ſel* dans ce pays, ſont auſſi différens de ceux du même pays qui n'en ſont point uſage, que le ſont les troupeaux de la Provence & du Languedoc, de ceux de la Crau.

J'ai avancé au commencement de ce mémoire, que le *ſel* étoit un moyen infaillible de doubler le nombre des bêtes à laine ; mais cette augmentation ſuppoſée, le bas Languedoc peut-il lui donner une nourriture ſuffiſante ? En convenant de l'impoſſibilité de nourrir dans cette province, pendant l'été, le même nombre de beſtiaux qu'on peut y entretenir facilement les trois quarts de l'année, il n'en eſt pas moins vrai que cet inconvénient ne doit pas être un motif de ſe refuſer à l'augmentation dont je parle. En effet, cette impoſſibilité, qui ne ſe fait réellement ſentir

que dans les cantons du Languedoc les plus ſtériles, diſparoîtra bientôt, ſi l'on envoie l'été les beſtiaux à la montagne ; c'eſt-là qu'ils trouveront une nourriture abondante, pourvu toute-fois qu'on leur continue l'uſage du *ſel*, car le défaut de *ſel* dans la montagne, cauſe ſouvent de grandes mortalités parmi les beſtiaux. Tel eſt l'effet avantageux du ſéjour ſur la montagne & du *ſel*, qu'on diſtingue aiſément les bêtes à laine qui ont joui de ces deux avantages, de celles qui en ont été privées, quelque bien entretenues qu'elles ſoient d'ailleurs. Ce que j'avance ici eſt connu de tout le Languedoc & de la Provence.

Mais ce que je ne ſaurois trop répéter, c'eſt que pour avoir dans le Languedoc autant de bêtes à laine que ce pays peut en nourrir commodément, on doit s'attacher à ſuivre ponctuellement tout ce qui ſe pratique à Arles à ce ſujet. Si l'on en excepte les bergeries qui manquent dans le canton de la Crau, on peut aſſurer qu'il n'eſt point de lieu en France où le ſoin des troupeaux ſoit porté plus loin ; auſſi cette portion du territoire d'Arles, qui de ſa nature eſt la plus ſtérile, eſt elle devenue, par le moyen des beſtiaux, le canton dont le produit eſt le plus certain & le plus eſtimé.

Une obſervation que j'ai été à même de faire

plus d'une fois, c'eſt que le manque de *ſel* pour les beſtiaux eſt très-préjudiciable à pluſieurs communautés du Languedoc. Elles ont, il eſt vrai, des troupeaux, mais les bêtes en ſont foibles, petites, & loin de multiplier, comme celles de la Crau, elles dépériſſent à vue d'œil. Les terres dont nous parlons ne le cedent cependant en rien à la Crau, puiſque, comme je l'ai dit, elles produiſent des vins & des bleds de la premiere qualité. Du petit nombre de beſtiaux, il réſulte non ſeulement que les vaſtes pâturages que l'on rencontre dans le Languedoc reſtent inutiles; mais encore que la province ſe voit privée de la quantité de laine néceſſaire pour alimenter ſes manufactures, & le cultivateur hors d'état d'engraiſſer ſes terres. Convaincus par les exemples que je mettois ſous leurs yeux, les propriétaires convenoient avec moi des effets avantageux du *ſel* dans la nourriture des beſtiaux; mais la cherté de cette denrée étoit le motif qu'ils ne ceſſoient de m'alléguer, lorſque je leur en recommandois l'uſage.

Les troupeaux qui dans les années de ſéchereſſe viennent en grand nombre de la Crau, paître dans les pâturages du bas Languedoc, ſont une preuve qu'on ne nourrit pas dans cette province la quantité de bêtes à laine qu'on pourroit

y entretenir, & que les beſtiaux manquent aux pâturages, & non pas ces derniers aux beſtiaux. Je n'ai donc point exagéré, quand j'ai avancé, qu'en pratiquant dans le Languedoc la méthode que l'on ſuit à Arles, on doubleroit aiſément le nombre des moutons.

J'ajouterai, que les troupeaux portent dans les montagnes la même fertilité qu'ils procurent à nos terres en couchant deſſus. L'attention des montagnards à les faire repoſer ſur les terreins mis en valeur, atteſte la vérité de cette aſſertion.

Après avoir démontré les effets avantageux qui réſultent pour les troupeaux de leur ſéjour ſur la montagne, il ne ſera pas hors de propos, je penſe, d'examiner s'il exiſte réellement pour le pâturage, quelque différence entre les montagnes de Savoye & celles de Languedoc. Deux raiſons portent à croire communément, que les premieres ſont de beaucoup préférables aux nôtres. D'abord les beſtiaux qui partent d'Arles pour aller en Savoye, en reviennent plus beaux que ceux que nous envoyons dans les montagnes du Languedoc; en ſecond lieu, les bêtes à laine ne meurent point en Savoye comme dans le Languedoc. On ignore en Savoye juſqu'au nom de *Gamer*, maladie commune en Languedoc, dont

les ravages font tels, que fouvent elle emporte des troupeaux entiers, fans que les remedes dont on a fait ufage jufqu'ici, aient pu en arrêter la violence.

Peut-être l'avantage que l'on accorde aux montagnes de Savoye fur celles du Languedoc, difparoîtroit-il, fi nos beftiaux en partant de chez nous, étoient auffi fains, auffi vigoureux que le font ceux d'Arles lorfqu'ils vont à la montagne; mais fans le *fel* pouvons nous efpérer jamais pour nos moutons, cette vigueur & cet embonpoint que l'on remarque dans ceux que nourrit le territoire de cette ville. Nos moutons d'ailleurs, arrivés fur la montagne, font encore privés de *fel*; en Savoye, au contraire, on le prodigue aux troupeaux qu'y envoie la Provence.

Si l'on convient du principe que le fréquent ufage du *fel* rend les moutons plus vigoureux, il s'enfuit qu'il les préferve néceffairement de beaucoup d'infirmités qui ne les font périr que parce qu'il font foibles & chetifs. Nous trouvons chez les hommes la preuve de ce que j'avance ici, des beftiaux. Qu'un homme robufte & bien conftitué refpire un air mal-fain & imprégné de brouillard, il n'en fera nullement incommodé: mettez à fa place un valetudinaire, un caco-

chyme, la mort eſt la ſuite de ſon imprudence.

J'ajoute qu'en Languedoc, nos bergers ne ſont ni auſſi intelligens, ni auſſi attentifs que ceux d'Arles; derniere cauſe qui influe beaucoup plus qu'on ne le penſe communément ſur les troupeaux.

Les exemples que je viens de citer, ont prouvé juſqu'à l'évidence, je crois, que l'uſage du *ſel* augmente la nourriture des beſtiaux; il me reſte encore à faire voir comment le *ſel* peut produire cette augmentation.

On convient aiſément qu'une viande bien digérée fournit plus de nourriture que ſi elle l'étoit moins; pour peu qu'on veuille faire attention à la différente quantité de fourrage qu'il faut au bœuf & au cheval, on verra que ce dernier mange quatre fois plus que le bœuf, qui, malgré cette diſproportion d'alimens, eſt entretenu & travaille de même que le cheval; quelle peut donc être la cauſe de cette différence? ſinon de ce que la nourriture du bœuf qui rumine étant plus digérée, fournit plus de chyle, & qu'ainſi il lui en faut une moindre quantité qu'au cheval qui ne mâche que groſſiérement les alimens qu'il prend. Ainſi, en admettant que le *ſel* aide à la digeſtion, on en conclura qu'une petite quantité d'alimens bien digérée, fournit plus de nourri-

ture qu'une beaucoup plus grande quantité qui n'eſt pas auſſi bien digérée.

Mais, non-ſeulement le *ſel* contribue à augmenter la nourriture des beſtiaux, il eſt encore pour eux, ſur-tout pour les bêtes à laine, un remède univerſel. On ne connoît en Languedoc, que deux maladies auxquelles les moutons ſont communément ſujets.

La premiere eſt celle qu'on appelle le *Gamer*; elle vient de la mauvaiſe qualité des pâturages, & conſiſte ordinairement dans de petits inſectes ſemblables à des papillons, qui ſe forment dans les vaiſſeaux du foie & autres grands vaiſſeaux des bêtes à laine, & qui conſomment toute la maſſe du ſang de l'animal, à tel point, qu'un *mouton gamé*, quelque nourriture qu'il prenne, dépérit à vue d'œil & meurt enfin, dans un épuiſement total. (1)

La ſeconde maladie des bêtes à laine, eſt le *piſſement de ſang*; quoique celle-ci ne faſſe pas d'auſſi grands ravages dans un troupeau que la

(1) Cette maladie eſt la pourriture, & les inſectes dont parle ici l'auteur, ſont les *douves* (*faſciola hepatica*). Voyez ce que nous avons dit au ſujet de cette maladie, dans le volume de 1791, page 150 & ſuivantes (*note des éditeurs*).

précédente, on peut dire néanmoins qu'en Languedoc le piffement de fang fait périr beaucoup plus de bêtes à laine que le *Gamer*. Dans cette province, en effet, à l'exception des cantons où le *fel* eft commun, tout y eft fujet à cette derniere maladie.

Peut-être, cependant, feroit-il plus exact de préfenter le *fel* comme un préfervatif contre l'une & l'autre de ces maladies, que comme un remede curatif. Jufqu'ici, malheureufement, l'expérience a prouvé qu'arrivées à une certaine période elles font incurables, & l'on ne fache pas qu'un mouton qui a piffé le fang en foit réchappé. On peut dire la même chofe du *Gamer* qui emporte les troupeaux les plus nombreux fans en épargner une feule tête. (1)

Le *fel* fera donc un préfervatif contre le piffement de fang; il demeure pour conftant, qu'une de fes propriétés eft de purifier le fang, & d'en rendre la circulation plus libre; auffi, les troupeaux qui font ufage du *fel* ne font point fujets à cette maladie qui ne provient que d'alimens mal-digérés & de l'obftruction des vaiffeaux.

Le *fel* eft encore un préfervatif contre le *Gamer*,

(1) La médecine vétérinaire a fait affez de progrès depuis l'époque ou M *Virgile* écrivoit, pour que cette affertion ne foit plus aujourd'hui également fondée. (*Note des éditeurs*).



on peut en juger par ce qu'on voit arriver tous les jours dans le Contraſt, pâturage d'une aſſez vaſte étendue, placé entre Beaucaire & Bellegarde, & commun à l'une & à l'autre de ces deux villes; ſitué au bord d'un marais d'un côté, & au pied de la montagne de l'autre, ce pâturage eſt ſi bas qu'il eſt quelquefois couvert d'eau, & paroît faire partie du marais; quoiqu'il produiſe beaucoup d'herbe, il ne peut ſervir qu'à nourrir des bœufs ou des chevaux; les moutons qu'on y feroit paître, s'y *gameroient* bientôt. Cette funeſte propriété de *Gamer* les moutons, eſt particuliere au Contraſt; car les beſtiaux vont paître généralement dans les endroits marécageux qui ſont au pied de la montagne, ſans craindre le *Gamer*; les brebis, même au printems, entrent aſſez avant dans l'eau pour aller manger le roſeau, & l'on n'a point d'exemple qu'aucun troupeau ait été *gamé* pour cela. Quelle eſt donc la cauſe de cette différence? Les habitans du pays, les plus inſtruits, l'attribuent au *ſel* dont les marais ſont imprégnés, tandis qu'il eſt certain, au contraire, que le pâturage du Contraſt eſt privé de cette qualité. J'ai donc eu raiſon d'avancer que le *ſel* étoit un préſervatif contre le *Gamer.*

Mais pour ne rien omettre dans une matiere auſſi intéreſſante pour l'agriculture & le com-

merce, je penſe qu'il ne ſera pas hors de mon ſujet de développer la cauſe d'une différence auſſi frappante, entre deux terres contiguës, qui, l'une ou l'autre, ont évidemment été formées par le Rhône ; car, on ne peut ſe diſſimuler que le Contraſt ainſi que tous les marais ſont un crément.

Dans le mémoire que j'ai publié ſur les crémens du Rhône, j'ai établi que ce fleuve a formé des crémens dont les uns ſont ſalés & amers, & les autres doux & fertiles. J'ai prouvé alors, que les marais étoient du nombre des crémens qui devoient leur origine à l'eau de la mer ; eſſayons de démontrer, en ce moment, que le crément du Contraſt a été formé hors de la mer.

La pente depuis Beaucaire juſqu'à la mer ; eſt de ſix pieds ; ayant trouvé les crémens à quinze pieds de profondeur au bord des marais, j'ai pu en conclure que la mer avoit été juſque-là autrefois. Si au contraire la mer n'a jamais couvert le Contraſt, il s'en ſuivra néceſſairement que le crément qui y eſt formé doit être doux & non pas un crément ſalé. En effet, le crément du Contraſt, bien loin d'avoir quinze pieds de profondeur, comme tous les marais, n'a que deux pieds, en ſorte que pour couvrir le terrein du Contraſt, la mer auroit dû s'élever plus de quatre pieds au-deſſus de ſon niveau. Ce que je

dis, ici de l'épaiſſeur du crément du Contraſt, j'ai été à même de le vérifier ſur les puits que les bergers de ce canton pratiquent pour boire. Après avoir creuſé environ deux pieds dans un terrein de crément, tel que je l'ai décrit, on trouve un terrein de cailloux tout à fait ſemblable à ceux de la montagne voiſine & à ceux de la Crau. Je puis aſſurer encore, que quelqu'endroit du Contraſt que l'on creuſât, il offroit toujours le même crément, la même eau douce, enfin, les mêmes cailloux, & jamais d'eau amere, ni ſaumâtre. Nouvelle preuve que le *ſel* eſt un préſervatif aſſuré contre le piſſement de ſang, le *Gamer*, & en un mot, contre toutes les maladies auxquelles les bêtes à laine ſont expoſées.

Ce que je viens de dire des avantages du *ſel*, relativement aux moutons, on peut l'appliquer également à ces animaux laborieux, qui partagent avec l'homme les fatigues du labour & de la culture des terres. Avec le *ſel*, en effet, ainſi que le mouton, le bœuf digereroit mieux, il deviendroit plus ſain & plus vigoureux. Si l'uſage du *ſel* augmente la nourriture des bêtes à laine, il produit la même augmentation dans le fourrage dont s'alimente le gros bétail. Tranquille à cet égard, le propriétaire pourroit ſans crainte alors ſe charger de troupeaux plus nombreux ; il en réſulteroit pour les terres une plus grande

quantité de fumier, & plus engraiſſées, elles donneroient à leur tour le double de l'herbe & du grain qu'on avoit coutume d'y recueillir auparavant.

Comme dans le cours de cette diſſertation je me ſuis impoſé l'obligation d'invoquer les faits à l'appui de ce que j'avance, je terminerai en citant un exemple, dont j'ai été le témoin oculaire à ma terre de la Baſtide, ſituée dans un quartier ſalé, il ne m'eſt mort dans l'eſpace de plus de trente années qu'une ſeule bête de labourage, encore puis-je aſſurer qu'elle eſt morte de vieilleſſe, car perſonne ne ſe ſouvenoit de l'avoir vu naître. Je dirai avec la même vérité qu'elles n'y ſont jamais malades.

D'après tout ce que je viens de dire pour prouver les avantages du *ſel* dans la nourriture des beſtiaux, il eſt ſuffiſamment démontré, je penſe, que l'uſage de cette denrée ne ſauroit être trop recommandé; mais comment ſe flatter de détruire les préjugés des gens de la campagne à cet égard; auſſi ne ſeroit-ce leur rendre ſervice qu'à moitié, que de ſe contenter de leur apprendre qu'il eſt du plus grand intérêt pour eux de prodiguer le *ſel* à leurs beſtiaux, ſi on ne leur indiquoit encore les moyens de le donner avec ſuccès.

OBSERVATIONS ET EXPÉRIENCES *sur la piqûre & les effets du venin des scorpions sur les animaux.* (1)

PAR M. DE MAUPERTUIS. (2)

J'AI vû à Montpellier, deux espèces de *scorpions*, l'une se trouve assez communément dans les maisons, l'autre habite la campagne; les premiers sont beaucoup plus petits que les derniers, leur couleur est celle du café brûlé. Je n'ai fait aucune expérience sur les *scorpions* de cette espèce.

Les *scorpions* qui habitent la campagne, peuvent avoir, étant étendus, la longueur de deux

(1) Nous avons inséré dans le volume de l'année derniere, page 217, des *Observations & expériences sur les effets qu'on attribue au prétendu venin de la salamandre;* celles que nous rapportons aujourd'hui sur le venin des *scorpions*, & celles que nous aurons occasion de rapporter dans les volumes suivans, sur le venin de la *vipere* & de quelques autres animaux venimeux, ou prétendus tels, serviront à fixer l'opinion sur la nature & les effets de tous ces venins, eu égard aux animaux domestiques. (*Note des éditeurs*)

(2) Extrait des *Mémoires de l'académie royale des sciences de Paris*, *année* 1731, page 223.

pouces, & ſont d'un blanc tirant ſur le jaune. Ils ſe trouvent en ſi grande quantité vers un village appellé Souvignargues, à cinq lieues de Montpellier, que les payſans en font une eſpèce de petit commerce; ils les cherchent deſſous les pierres, & les vont vendre aux apothicaires des villes voiſines, qui les croyent utiles pour quelques compoſitions contre la piqûre du *ſcorpion*.

C'eſt cette eſpèce que j'ai examinée. La premiere de mes expériences fut de faire piquer un chien, qui reçut trois ou quatre coups de l'aiguillon d'un *ſcorpion* irrité, à la partie du ventre qui eſt ſans poil.

Une heure après il devint trés-enflé, & chancelant, il rendit tout ce qu'il avoit dans l'eſtomac & dans les inteſtins, & continua pendant trois heures de vomir, de tems en tems, une bave viſqueuſe; ſon ventre qui étoit fort tendu, diminuoit à chaque vomiſſement, cependant il recommençoit bientôt de s'enfler, & quand il l'étoit à un certain point, il revomiſſoit encore; ces alternatives d'enflure & de vomiſſement durèrent environ trois heures; enſuite les convulſions le prirent, il mordit la terre, ſe traîna ſur les pattes de devant, enfin il mourut cinq heures après avoir été piqué.

Il n'avoit aucune enflure à la partie piquée,

comme ont les animaux piqués par les abeilles ou les guèpes ; l'enflure étoit générale, & l'on voyoit ſeulement à l'endroit de chaque piqûre, un petit point rouge, qui n'étoit que le trou qu'avoit fait l'aiguillon, rempli de ſang extravaſé. J'ai obſervé la même choſe ſur tous les animaux que j'ai fait piquer par le *ſcorpion*, & n'ai jamais vu que ſa piqûre fit élever la peau.

Quelques jours après, je fis piquer un autre chien, cinq ou ſix fois au même endroit que le premier ; quatre heures s'étant écoulées ſans qu'il parut malade, je fit réitérer les piqûres ; mais quoique pluſieurs *ſcorpions* irrités le piquaſſent dix ou douze fois, & enfonçaſſent leurs aiguillons ſi avant qu'ils y demeuroient attachés ; le chien jeta ſeulement quelques cris pendant les piqûres, mais il ne ſe reſſentit en aucune maniere du venin ; il bût & mangea de grand appétit, & comme il étoit fort éloigné de donner aucun ſigne de mort, je le remis en liberté. C'étoit un chien du voiſinage, & il fit ſi peu de cas du péril qu'il avoit couru, que comme il avoit été mieux nourri chez moi, il y revenoit ſouvent s'offrir à de nouvelles expériences.

Je crus que mes *ſcorpions* pourroient avoir épuiſé leur venin ; j'en fit venir de nouveaux de Souvignargues ; je fit piquer ſept autres chiens,

&

& malgré toute la fureur & les coups des *scorpions*, aucun chien ne souffrit le moindre accident.

Enfin, je répétai l'expérience sur trois poulets que je fis piquer sous l'aîle & sur la poitrine, mais aucun ne donna le moindre signe de maladie.

De toutes ces expériences, il est aisé de conclure que quoique la piqûre du *scorpion* soit quelquefois mortelle, elle ne l'est cependant que rarement. Elle aura besoin pour cela, du concours de certaines circonstances qu'il seroit difficile de déterminer; la qualité des vaisseaux que rencontre l'aiguillon; la nature des alimens qu'aura mangé le *scorpion*; une trop grande diete qu'il aura souffert, peuvent contribuer ou s'opposer aux effets de la piqûre (1.); peut-être la liqueur empoisonnée ne coule-t-elle pas toutes les fois que le *scorpion* pique, &c.

Redi remarque que les viperes n'ont qu'une certaine quantité de venin, laquelle étant une fois épuisée par l'emploi que ces animaux en ont fait, a besoin d'un certain tems pour être réparée;

(1) La nature des alimens qu'aura mangé l'animal mordu; l'état de la digestion dans ce dernier, celui de ses humeurs, &c. peuvent également contribuer au développement, ou s'opposer aussi aux effets du venin. (*Note des éditeurs*)

qu'ainsi après avoir fait mordre & piquer plusieurs animaux par des viperes, dont la blessure est extrêmement dangereuse, les derniers ne mouroient plus, & les viperes ne recommençoient d'être venimeuses que quelques jours après.

Mais je ne saurois attribuer à cette cause le peu d'effet du venin de mes *scorpions*; les derniers étoient nouvellement pris, & n'avoient fait aucune dissipation de leurs forces.

Je me servis aussi de mâles & de femelles pour mes expériences; ainsi, on ne peut s'en prendre à la différence de sexe, pour expliquer la variété des effets qui suivirent la piqûre.

C'est peut-être le peu de malignité de ces *scorpions*, qui aura mis en crédit certains contre-poisons dont on se sert en Languedoc, on noye des *scorpions* dans l'huile, qu'on garde après comme un reméde assuré, étant appliqué sur la partie piquée.

On croit encore qu'en écrasant le *scorpion* sur la partie, on prévient les mauvais effets de sa piqûre; mais je suis fort tenté de croire, que tous ces antidotes ne doivent leur effet, qu'au peu d'efficace du poison.

Quelqu'un, peut-être, aura été piqué d'un *scorpion*, il aura, peut-être même, senti des maux de cœur & des défaillances; il aura eu recours à

l'huile ou au *ſcorpion* écraſé ; la confiance aura guéri les maux qu'avoit faits la crainte, & il aura crû ne devoir ſa conſervation qu'au prétendu remede.

Mais puiſque de pluſieurs animaux piqués, auxquels on n'a fait aucun de ces remedes, il n'en eſt mort qu'un : il y a grande apparence que ceux qui, après avoir été piqués, ſe ſont ſervis de ces antidotes, n'ont été guéris que parce qu'ils n'étoient pas empoiſonnés.

On m'avoit ſouvent rapporté un fait ſingulier ſur ce prétendu contre-poiſon. On m'aſſuroit qu'une ſouris ayant été renfermée dans une bouteille avec un *ſcorpion*, le *ſcorpion* la piqua, & la piqûre fut bientôt ſuivie de la mort : mais une autre ſouris ayant été remiſe dans la bouteille, & piquée comme la premiere, elle dévora ſon ennemi, fut aſſez heureuſe pour ſe venger, & ſe guérir en même tems ; on regardoit ce fait comme conſtant, & la ſouris comme inſpirée de la nature pour connoître le remede à ſon mal.

Je mis donc dans une bouteille une ſouris avec trois *ſcorpions ;* elle reçut bientôt trois piqûres, qui la firent crier ; elle prit alors le parti de ſe défendre, & à coups de dents tua les trois *ſcorpions ;* mais elle ne mangea d'aucun, & ne les mordit que comme elle eut fait tout autre animal

qui l'eut bleſſée. Je l'obſervai enſuite, & elle ne donna pas la moindre marque de maladie juſqu'au lendemain que je lui fis ſubir un autre genre de mort.

Il ſuit de cette expérience & des précédentes, que dans l'hiſtoire qu'on me rapportoit, ſi elle eſt vraie, la premiere ſouris avoit reçu une piqûre mortelle ; que la ſeconde ne reçut plus que des piqûres inefficaces, ſoit parce que le *ſcorpion* s'étoit épuiſé ſur la premiere, ſoit par quelqu'autre des circonſtances qui empêchent que la piqûre ſoit mortelle.

Qu'enfin, ſi la ſouris mordit ou mangea le *ſcorpion*, c'étoit ou pour ſe défendre, ou pour ſe nourrir, ſans qu'il ſoit beſoin de ſuppoſer ni inſtinct, ni antidote.

Tous les naturaliſtes voyant les effets qui ſuivent quelquefois la piqûre du *ſcorpion*, conviennent qu'il faut que le *ſcorpion* verſe quelque liqueur dans la plaie que fait l'aiguillon. Ils ont donc tous conjecturé que l'aiguillon devoit être percé d'un petit trou à ſon extrêmité, pour donner iſſue à la liqueur empoiſonnée. *Redi* cependant, après avoir cherché ce trou avec les meilleurs microſcopes, avoue qu'il ne l'a jamais pû voir ; il vit ſeulement, un jour, à l'extrêmité de l'aiguillon d'un *ſcorpion* irrité, une petite goutte,

qui lui donna lieu d'assurer qu'il y avoit quelqu'ouverture.

Leuwenhoeck, plus heureux en cela que *Redi*, au lieu d'un trou unique que les autres auteurs supposoient, en a vû deux ; mais comme la figure & la description qu'il en donne, differe un peu de la mienne, ce qui vient, sans doute, de la différence qui se trouve entre les espèces de *scorpions* que nous avons observées ; je vais donner la description de ces trous tels que je les ai vus dans un *scorpion* de Souvignargues.

Le dernier nœud de la queue du *scorpion* est une petite fiole d'une espèce de corne, qui se termine par un col noir, fort dur, fort pointu, & ce col est l'aiguillon. J'apperçus, avec le microscope, deux petits trous, beaucoup plus longs que larges, qui, au lieu d'être placés à l'extrêmité de l'aiguillon, sont placés des deux côtés, à quelque distance de la pointe ; dans plusieurs aiguillons, j'ai vû quelquefois la situation de ces trous varier un peu, quoiqu'ordinairement ils commencent à la même distance de la pointe ; j'ai vû quelquefois l'un un peu plus vers l'extrêmité que l'autre.

Il n'est pas même nécessaire que le microscope grossisse beaucoup les objets pour appercevoir ces

trous, on les voit fort bien avec une loupe de deux ou trois lignes de foier, & lorsque *Redi* n'a pû les voir, c'est apparemment qu'il s'est attaché à chercher à l'extrémité de l'aiguillon, un trou qui n'y est point, & que presentant toujours à son microscope l'aiguillon par la pointe, il ne pouvoit pas les appercevoir, placés comme ils sont.

On peut même s'assurer de leur situation sans microscope ; si l'on presse fortement la fiole que je viens de décrire, on voit la liqueur qu'elle contient, s'échapper à droite & à gauche par ces deux trous.

Les expériences qui peuvent avoir quelqu'utilité, étant faites, je passai à celles qui ne sont que curieuses.

On rapporte en Languedoc une autre histoire du *scorpion ;* on dit que, si on le renferme dans un cercle de charbons, il se pique lui-même, & se tue.

Je fis une enceinte de charbons ; j'y mis un *scorpion*, qui, sentant la chaleur, chercha passage de tous côtés ; n'en trouvant point, il prit le parti de traverser les charbons, qui le brûlerent à demi ; je le remis dans l'enceinte, & n'ayant plus eu la force de tenter le passage, il

mourut bientôt; mais ſans avoir la moindre volonté d'attenter à ſa vie. L'expérience fut répétée ſur pluſieurs autres, qui agirent tous de la même façon.

Voici, je crois, ce qui a pu donner lieu à l'hiſtoire; dès que le *ſcorpion* ſe ſent inquiété, ſon état de défenſe eſt de rebrouſſer ſa queue ſur ſon dos, prête à piquer; il cherche même de tous côtés à enfoncer ſon aiguillon; lorſqu'il ſent la chaleur des charbons, il prend cette poſture, & ceux qui n'y regardent pas d'aſſez près, croient qu'il ſe pique; mais quand même il le voudroit, il auroit beaucoup de peine à le faire, & je ne crois pas qu'il en put venir à bout, tout ſon corps étant cuiraſſé comme celui des écreviſſes.

Je ne parlerai point de pluſieurs hiſtoires extravagantes de ces ſortes d'animaux, que racontent *Pline* & *Ælian*, je vais ſeulement rapporter quelques obſervations qui ne s'accordent pas entiérement avec celles de *Redi*, qui eſt celui que je connoiſſe qui a le mieux obſervé les *ſcorpions*.

Ariſtote, *Pline* & *Ælian* diſent que pour l'ordinaire la femelle des *ſcorpions* porte onze petits. *Redi* les fait beaucoup plus fécondes, & marque vingt-ſix & quarante pour les limites de leur fécondité; mais les *ſcorpions*, dont il parle, le cédoient encore de beaucoup à ceux de Souvignar-

gues ; dans plusieurs femelles que j'ai ouvertes, j'ai trouvé depuis vingt-sept petits jusqu'à soixante-cinq.

Au reste, les *scorpions* sont aussi cruels à l'égard de leurs petits que les araignées ; une mere que j'avois renfermée dans une bouteille, les dévoroit à mesure qu'ils naissoient. *Pline* parle de cette férocité des meres à l'égard de leurs petits ; mais il ajoute qu'il n'en réchappe qu'un, qui a l'adresse d'éviter la mort en se tenant sur le dos de sa mere, & qui ensuite devient le vengeur de ses freres, en la tuant.

Ils n'observent pas mieux les lois de la société entr'eux, que les sentimens de la nature pour leurs petits. J'en avois mis environ cent ensemble, qui se mangerent presque tous ; c'étoit un massacre continuel, sans aucun égard, ni pour l'âge, ni pour le sexe : en peu de jours, il ne m'en resta, de ce grand nombre, que quatorze qui avoient dévoré tous les autres. On pourroit dire, pour les excuser, qu'ils manquoient d'autre nourriture ; en effet, je fus quelque tems sans connoître les alimens de leur goût ; mais leur ayant présenté des mouches, ils en mangerent, sans cependant oublier tout-à-fait leur premiere férocité ; car de tems en tems on recommençoit à se dévorer. Ils mangerent aussi des cloportes, mais

on leur donna un jour une groſſe araignée, & ce fut de tous les mets que je leur ſervis, celui qu'ils mangerent de meilleur appétit; trois ou quatre *ſcorpions* l'attaquerent à la fois, & chacun y demeura longtems attaché.

Ils font voir beaucoup de force & de courage contre les araignées. J'ai vû ſouvent un fort petit *ſcorpion* attaquer & tuer une araignée beaucoup plus groſſe que lui; il commence d'abord par la ſaiſir avec l'une ou l'autre de ſes grandes ſerres, quelquefois avec les deux en même tems; ſi l'araignée eſt trop forte pour lui, il la bleſſe de ſon aiguillon qu'il retrouſſe par deſſus ſa tête, & la tue; après quoi ces deux grandes ſerres la tranſmettent à deux beaucoup plus petites qu'il a au devant de la tête, avec leſquelles il la mâche, & ne la quitte plus qu'il ne l'ait mangée.

Je ne leur ai point vû d'autres dents que les petites ſerres avec leſquelles ils mâchent les alimens; la bouche des *ſcorpions* eſt garnie de petits poils: & quoique leur peau ſoit une véritable écaille, ils ne laiſſent pas d'être velus en pluſieurs endroits, aux ſerres, aux jambes, & au dernier nœud de la queue.

Remarques des Editeurs.

Dans les pays à *ſcorpions*, les cultivateurs ne

manquent pas d'attribuer à la piqûre de ces animaux, comme on le fait dans les pays à *salamandres*, la plupart des maladies dont les bestiaux sont affectés, sur-tout les indigestions accompagnées de météorisation, & toutes les maladies inflammatoires, charbonneuses & à efflorescences cutanées; la moindre tumeur, le moindre engorgement au pis des vaches, passent également pour être la suite de cette piqûre; il résulte cependant bien évidemment de toutes les expériences qu'a faites M. de *Maupertuis*, & de toutes celles que nous avons rapportées de la *salamandre*, qu'il faut chercher ailleurs les causes de toutes ces maladies; car, si la morsure des *salamandres* & la piqûre des *scorpions* ne sont pas dangereuses pour des petits animaux dont la peau est très-tendre, comme le chien, le poulet, la souris, &c., elles doivent l'être bien moins encore, pour les grands animaux dont le cuir est beaucoup plus épais & plus dur.

Cette vérité, qu'on ne sauroit trop répandre pour la destruction des préjugés, produira un grand avantage; elle forcera à étudier & à chercher les véritables causes de ces maladies, & ces causes une fois connues, seront bien plus facilement prévues, combattues & détruites.

OBSERVATION *sur une indigestion dans le Cheval, suivie de météorisation, guérie par la ponction des intestins.*

PAR LE C. BARRIER.

Avec des remarques par le C. HUZARD.

EXCEPTÉ les *Mémoires littéraires & critiques, pour servir à l'histoire de la médecine* (1), qui nous donnent la description d'une opération pratiquée avec succès dans les Beauvoisis & autres lieux, sur les bêtes à cornes, pour les delivrer d'une mort qui suivoit promptement le météorisme des estomacs, aucuns des auteurs qui ont écrit sur l'art vétérinaire ne nous ont point encore parlé, que je sache (2), de la ponction des intestins du cheval, pour en évacuer cette prodigieuse quantité d'air élastique & inflammable, cet air, en un mot, dont la raréfaction extrême occasionne d'énormes gonflemens du ventre, & produit ces atroces douleurs d'entrailles, qu'on a désignées, en général, sous le nom de *tranchées*.

Les noms que ces tranchées ont reçus étant

(1) Par *Goulin*, année 1775, page 145.

(2) Cette observation date de l'année 1780.

presque aussi variés, aussi multipliés que les remedes pour les combattre, je ne m'arrêterai point à rapporter les uns, & à démontrer l'inutilité des autres: il me suffit de dire que celle dont il s'agit, & qui exige l'opération qui fait le sujet de cette observation, est connue par le danger où elle expose toujours l'animal de mourir plus ou moins promptement.

Ce danger est imminent, si à l'énorme gonflement du ventre, se joint la fievre, un resserrement opiniâtre malgré les meilleures injections émollientes, une insensibilité plus ou moins grande, un froid général qui succède à une grande chaleur, le peu d'adhérence des crins, l'extrême difficulté de la respiration, qui semble ne s'effectuer qu'à l'aide de l'ample dilatation des narines; tels sont les symptômes qui annoncent la mort la plus inévitable.

Attendre, pour procéder à l'opération, que ce triste état soit à son comble, ce seroit une impéritie blâmable; mais la hazarder dans un cas semblable, ce seroit non-seulement une tentative inutile & infructueuse, mais une espèce de délit contre l'art, parce qu'elle ne pourroit que décréditer une de ses plus utiles & de ses plus brillantes ressources, & la rendre suspecte par un défaut de succès. Il est donc nécessaire de choisir,

pour ainsi dire, l'instant où la nature, quoique chancelante, ait pourtant encore assez de force pour revenir sur ses pas lorsqu'on aura détruit son principal ennemi ; cet heureux instant nous est indiqué par l'état du pouls : ce fidele guide du vétérinaire comme du médecin, ne l'égare jamais quand il en étudie attentivement la marche. C'est donc lui qui est mon guide, & j'en compte ici les mouvemens.

Je me représente, en même temps, l'âge, la grandeur, le tempérament, la vigueur ou l'indolence de mon sujet ; objets qui sont, alors, pour moi, autant de points de comparaison d'où je pars pour asseoir mon pronostic. Si les battemens sont au-delà du double plus fréquens que dans l'état de santé, quelque soit le sujet malade, la mort est proche ; elle est assurée & prompte, s'ils sont triples. Voilà donc le moment d'élection, précisément indiqué par le trouble même de la nature.

D'après cet exposé, je puis éviter la description de toutes les nuances de la maladie : je me hâte de rapporter le fait : il a été vû, & il est sû de toute la ville de Chartres.

Massot, farinier, à Hyermenonville, près Galardon, & occupant en outre les moulins de Saint-Pia, à trois lieues de Chartres, m'adressa, le

30 Octobre 1779, vers les dix heures du matin, un de ses chevaux de roulage, âgé de plus de douze ans, & d'une constitution vigoureuse, lequel se trouvoit être vivement tourmenté par des douleurs de colique; le ventre étoit tendu & douloureux, le pouls dur & plein, la respiration laborieuse. Je le fis mettre dans une écurie de l'auberge des Trois-rois, la plus considérable de la ville. Je demandai quels avoient été les derniers alimens pris, leur espèce & leur quantité.

Dans toutes nos vallées les marchands de farine ne nourrissent leurs chevaux qu'avec du son; mais ayant manqué, on y suppléa par ce qu'ils appellent du *Tressiot*, qui n'est autre chose qu'une espèce de petit gruau; nourriture qui devient, par conséquent, sinon trop nutritive, au moins très-susceptible d'éprouver ou de passer par les fermentations propres aux farineux, ou, si l'on veut, par d'autres états particuliers aux bonnes ou mauvaises digestions. Au surplus, qu'importe ici de quelle maniere des alimens quelconques se digèrent ou se dissolvent dans le ventricule? qu'importe encore que l'énorme quantité d'air qui, dans le cas présent, cause tous les ravages, provienne de la décomposition des alimens, ou de l'alcalisation des dif-

férens sucs, &c. Il s'agit de lui frayer une issue au dehors, & c'est ce que l'art peut faire avec succès quand la nature ne se suffit pas à elle-même.

Après avoir vidé l'intestin rectum, y avoir injecté des liqueurs émollientes, ensuite laxatives, purgatives, irritantes ; je fis donner en breuvages, des adoucissans, des délayans, des calmans, des cordiaux, &c. ; la saignée fût enfin pratiquée, & même répétée ; mais tous ces moyens fûrent inutiles.

Il y avoit déjà près de douze heures que les tranchées subsistoient, le météorisme alloit toujours en croissant, & les borborigmes étoient continuels ; il n'avoit paru aucune déjection par l'anus, pas même le moindre vent depuis le commencement de l'accident, les lavemens étoient aussitôt rendus que donnés ; le désir de la boisson, qui s'étoit toujours soutenu, disparut entièrement ; le battement des flancs devint considérable, les pulsations de l'artère s'accéléroient ; j'en comptois alors quatre-vingt-dix par minute, ce qui me détermina à ponctionner les intestins : l'animal ne pouvoit plus se tenir debout, la circonstance me parut pressante.

Vers les dix heures du soir, armé du trocar, l'animal couché sur le côté gauche, j'enfoncai vigoureusement l'instrument dans le flanc droit

de mon malade, à l'endroit qui répond, à peu près, à la bâſe de l'inteſtin cæcum (1): il ſentit la douleur du coup, & ſe releva ſur le champ. Je dis au garçon d'écurie de ſortir la lumiere de ſa lanterne, & pendant qu'il s'en occupoit, je retirai le poinçon de la cannule; ce qui fut auſſitôt ſuivi d'une forte d'exploſion, ou ſifflement conſidérable de l'air abdominal, & de la déflagration vive & ſubite de ce même air, qui vint de lui-même s'enflammer jusque dans la lanterne; le ventre s'affaiſa auſſitôt, la reſpiration devint plus libre, & le battement des flancs moins fréquent; il ne prit plus envie au cheval de ſe coucher, au contraire, il ſe tint conſtamment ſur ſes jambes, & ſe tranſporta d'un lieu à l'autre en cherchant à manger, ce que je ne lui permis pas de faire, mais ſeulement de boire, ce qu'il fit avec appétit; je le laiſſai paſſer ainſi le reſte de la nuit.

Le 31 au matin, je le trouvai avec toutes les marques de la ſanté la plus parfaite; mais toujours point d'évacuations d'excrémens; on donna deux lavemens émolliens dans la matinée, & deux autres l'après-midi, ils ne furent point rendus;

(1) Voyez *Elémens de l'art vétérinaire. Précis anatomique du corps du cheval*, *par* Bourgelat, édition de 1793, tome I, page 319.

le

le désir des alimens & de la boisson étoit grand ; mais je ne permis que cette derniere qui fut miellée & nitrée.

Le 1[er] Novembre, l'état fut le même ; on donna, par intervalle, un peu de son mouillé.

Le 2, pendant la nuit, la nature s'étoit amplement débarrassée par de copieuses évacuations ; mais l'animal avoit mangé presque toute sa litiere. Cette voracité me fit apprehender quelques suites facheuses ; en effet, dans la matinée le pouls s'éleva, le desir des alimens & de la boisson diminua : il fallut, malgré ces accidens, rendre le cheval au desir de son maître : je promis de l'aller voir le lendemain.

Le 3, je m'attendois à trouver le cheval dans un état différent de celui où il avoit été les deux jours précédens, & je ne fus pas trompé. Un pouls dur & plein, des yeux tristes dans une tête appesantie, une bouche sèche & qui n'appétoit rien, une démarche chancelante, des crins qui s'arrachoient facilement parce que la foiblesse étoit grande, des déjections par l'anus, enveloppées d'une toile graisseuse, des urines rouges & crues, &c. ; qui ne reconnoîtroit à ces symptômes une véritable inflammation intestinale ? & quel moyen plus convenable & plus prompt pour en calmer la violence que la saignee ? Je répétai donc cette

opération autant de fois que l'état du pouls parut me l'indiquer ; à ce remède j'en joignis un autre non moins efficace, je veux dire les mucilagineux avec la crême de tartre : de sorte qu'en quatre jours mon malade fut hors de danger.

Pendant cette maladie, il se forma à l'endroit de la ponction une collection purulente, que j'évacuai avant qu'elle pût tomber dans la capacité de l'abdomen : le pus en étoit blanc, épais, de mauvaise odeur, tel, en un mot, que le fournissent des parties nerveuses, membraneuses, aponévrotiques, &c.

Le 8, on s'apperçut que les bourses & le fourreau étoient prodigieusement gonflés, & l'on m'appella ; je trouvai le tissu cellulaire, dont ces parties sont abondamment pourvues, très œdematié. Présumant que d'abondantes saignées avoient pu produire cet effet, en jetant les solides dans l'atonie, je fis ce que l'expérience m'a toujours démontré avoir du succès dans ces sortes de cas ; c'est-à-dire, des scarifications profondes dans lesquelles j'appliquois vivement le cautère actuel ; & comme la suppuration de l'ulcère de la ponction, conservoit toujours sa mauvaise odeur, qu'elle etoit très-abondante, & que d'ailleurs les chairs étoient boursoufflées, violetes, & menaçoient de gangrène ; je n'hésitai point à pres-

crire le quinquina à grandes doses (quatre onces); je fis même substituer pour nourriture, au lieu de son, de bonne avoine, & le meilleur foin, & pour boisson l'eau froide de la riviere.

Le 12, le gonflement œdémateux avoit disparu, la suppuration étoit meilleure, les fonctions se faisant bien d'ailleurs, j'abandonnai le reste à la nature.

Je ne revis ce malade que le vingt-un, espérant le trouver sous le harnois; mais il en étoit bien éloigné; une maigreur hideuse avoit succédé à l'embonpoint, une fiévre lente avec redoublement tous les jours, & paticuliérement après avoir mangé, le minoit sourdement, la matiere d'un dépôt formé dans les bourses s'étoit elle-même frayé une issue à l'extérieur.

Réfléchissant sur tout ce qui avoit précédé, je crus ne pouvoir attribuer cette nouvelle suppuration qu'à une inflammation sympathique, dont il n'est peut-être pas aisé de donner une ætiologie certaine; mais, en général, les lumieres de l'anatomie pathologique nous apprennent que souvent une cause irritante quelconque, appliquée à une partie connue & visible, outre son effet local & immédiat, n'occasionne que trop souvent dans une autre partie, quelquefois éloignée, des désordres dont on n'a presque toujours mécon-

nu le vrai principe que parce qu'on le cherchoit où il n'étoit pas ; parce qu'on vouloit le trouver dans la partie où il ne se manifestoit que par des effets dont la cause primordiale étoit fixée ailleurs, sans qu'on s'avisat de l'y soupçonner. Il suffit de connoître les rapports intimes qu'établissent & doivent nécessairement établir entre des parties très différentes & fort éloignées les unes des autres, d'autres parties qui leur sont communes : les nerfs, les artères, les veines, surtout le tissu cellulaire, n'établissent-ils pas évidemment une correspondance intime entre toutes les parties des machines organisées.

Je suppose un nerf qui, partant des vertebres du cou, par exemple, va se distribuer & s'épanouir dans quelques viscères du bas ventre ; que ce nerf soit lésé dans une plaie portée au cou, est-il quelqu'un qui puisse ne pas soupçonner, dès lors, combien il est possible que le viscère où ce nerf va se perdre, soit affecté sympathiquement ; & que cette affection doive donner lieu à des symptômes particuliers qui seront relatifs à la nature de l'organe sympathisant, & au caractère propre à l'espèce de désordre qu'il souffre. Ce que je dis, ici, des nerfs peut également s'appliquer aux systêmes tant artériel que veineux, &, à bien plus forte raison, au systême

cellulaire. Il y auroit une multitude de choses vraiment neuves & des plus intéressantes à dire & à faire, & sur-tout à observer sur cette curieuse matiere. Si mes occupations m'en laissoient le loisir, & que le hasard m'en procurat les occasions, je me ferois un grand plaisir de revenir encore quelquefois sur ces objets.

Quoiqu'il en soit, je débridai l'ulcère en en réunissant tous les sinus par une seule ouverture; mais quel fût mon étonnement de me trouver dans la main un des testicules que la nature, toujours plus industrieuse que les artistes, avoit séparé à l'aide de la suppuration. L'ulcère ne tarda pas à se dégorger & à se remplir; & le cheval fut enfin guéri: il a repris son embonpoint, & vaque encore avec vigueur aux charrois des farines.

Remarques du C. HUZARD.

J'ai constamment observé que les chevaux des fariniers, &, en général, tous ceux auxquels on fait manger du son, étoient beaucoup plus sujets aux tranchées d'indigestions & de météorisations que les autres; j'ai déjà eû lieu de soupçonner plus d'une fois que l'usage de cette substance, dans les cas maladifs, n'étoit pas aussi salutaire que le préjugé général semble l'affirmer. Les CC. *Bar-*

rier, à Chartres, *Hérouard*, à Maule, *Gely*, à Paris, & quelques autres, ont fait auſſi pluſieurs fois les mêmes obſervations. Ce qui eſt certain, c'eſt que tous les chevaux qui travaillent beaucoup, & auxquels on donne un mêlange de ſon & d'avoine pour les rafraîchir, ne tardent pas à être affectés d'une diarrhée très-putride, dans laquelle l'avoine eſt rendue entiere ; de dégoût, de dépériſſement, &c. (1) Cette ſubſtance n'éprouve que très-peu d'altération dans le corps des animaux : ils la rendent telle qu'ils la mangent ; elle donne encore à l'analyſe chymique, les mêmes principes, mais un peu moins abondant &c. Ces obſervations ſemblent ſe concilier avec ce qu'en dit *Paulet* (2), & avec le ſentiment de *Vicq-d'Azyr* (3). Je crois qu'une ſuite d'expériences

(1) J'ai vû & traité une épizootie chez le C. *Feugere*, maître de la poſte de Bonnieres, au mois de décembre 1779 ; cette épizootie qui lui a enlevé quatorze chevaux, ne reconnoiſſoit pas d'autres cauſes que celle de l'uſage du ſon pendant un été très-fatigant pour cette Poſte. L'hiſtoire de cette maladie ſera intéreſſante pour la queſtion dont il s'agit, & je la rapporterai dans un de nos volumes.

(2) *Recherches hiſtoriques & phyſiques ſur les maladies épizootiques*, tom. II, page 151 & ſuivantes.

(3) *Expoſé des moyens curatifs & préſervatifs, qui peuvent être employés contre les maladies peſtilentielles des bêtes à cornes*, ſeconde partie, page 530, note (2).

ſur le ſon, enviſagé comme aliment & comme médicament, eû égard aux animaux, ne pourroit qu'en fixer l'uſage trop généralement répandu (1).

Le traitement des indigeſtions accompagnées de météoriſme, eſt comme celui de preſque toutes les autres maladies, dans les campagnes, purement arbitraire & routinier; dans quelques endroits, on adminiſtre un breuvage fait de poudre à poudrer & de lait, dans d'autres, on y ſubſtitue la poudre à tirer, la ſolution du ſel marin dans l'urine, ſouvent de la thériaque dans le vin, des ſcarifications ſur l'épine du dos & ſur les côtes, lorſque le tiſſu cellulaire eſt infiltré d'air, &c. Un moyen très-expéditif en pareil cas, dont j'ai été témoin oculaire, & que j'ai depuis pratiqué avec ſuccès, ainſi que pluſieurs autres élèves des écoles vétérinaires, conſiſte à donner un coup de couteau dans le flanc gauche de la va-

(1) Ces ſont ces différentes obſervations & expériences, auxquelles mes occupations pratiques ne me permettoient pas de me livrer excluſivement, qui m'ont porté à faire les fonds d'un prix ſur ce ſujet, & à engager la ſociété de médecine à le propoſer. Voyez le programme de ce prix dans le volume des *Inſtructions*, année 1791, page 245, & le réſultat de ce programme dans le volume de 1792, page 60.

che météorisée, d'ouvrir du même coup la panse violemment distendue & toujours pressée alors contre les muscles abdominaux, de vider, avec la main, une partie des alimens qu'elle contient, & de bassiner ensuite la plaie avec du vin chaud & du beurre : les alimens sortent, les premiers jours par l'ouverture, mais au bout de la quinzaine tout est cicatrisé : il ne meurt pas, par cette méthode, une vache sur vingt.

Les meilleurs remèdes, en pareils cas, sont l'exercice, les bains & les lavemens froids, les breuvages toniques, l'eau-de-vie ou l'éther tenant en dissolution du nitre, & enfin, la ponction dont plusieurs auteurs, outre *Goulin*, ont fait mention, tels que *Vitet* (1), *Paulet* (2), *Vicq-d'Azyr* (3), *Bourgeiat* & *Chabert* : mais je crois que ces deux derniers sont les seuls qui l'aient conseillée & pratiquée sur les chevaux, soit pour l'estomac, soit pour les intestins. Le C *Barrier* n'avoit pas encore alors entre les mains les cahiers manuscrits des élèves. Voici comme *Chabert* s'y exprime, au sujet de la ponction (4) : il semble

(1) *Médecine vétérinaire*, tom. II, page 61.

(2) Ouvrage cité plus haut, même volume, page 402.

(3) Ouvrage aussi cité, deuxieme partie, page 487.

(4) *Cours pratique des maladies des animaux*, treizieme question, *de l'hydropisie*, &c. *Mss.*

avoir en vue notre malade. « Il eſt encore une autre maladie qui tient le milieu entre la tympanite & les météoriſations des eſtomacs ; c'eſt une expanſion très-forte du cæcum & du colon, enſuite du dégagement ſucceſſif de l'air, principe des alimens qu'ils contiennent, après la décompoſition & l'altération totale de leurs parties conſtituantes. La maladie s'annonce par des coliques, l'enflure de l'abdomen, la ſechereſſe de la peau, le refus de tout aliment ſolide & liquide, la fétidité des vents que l'animal rend par l'introduction de la main dans le rectum, qui met à même de reconnoître l'inteſtin météoriſé. Le premier ſecours à porter ici, eſt la ponction ; nous la pratiquons par ce même inteſtin rectum, dans lequel nous introduiſons la main & le trocar, nous en dirigeons la pointe ſur la tuméfaction, & nous avons la plus ſcrupuleuſe attention de tourner la tête lorſque nous tirons la tige de l'inſtrument, à l'effet de ne pas humer l'air qui ſort par la cannule, qui eſt quelquefois ſi pénétrant & ſi délétere, qu'il eſt capable de ſuffoquer & de renverſer l'opérateur. J'en ai moi-même couru les riſques, & j'ai vû la colonne de ce fluide s'allumer à la faveur de la flamme de la chandelle, qui éclairoit à faire l'opération, de maniere que l'écurie fut remplie, dans un inſtant, d'un mé-

téore aussi beau que surprenant. L'opération faite, nous avons recours aux breuvages & aux lavemens antiputrides & purgatifs ». (1)

Vitet, qui donne la description de cette derniere maladie (2), ne fait aucune mention de la ponction pour la cure ; c'est donc à tort que *Lafosse* (3) lui attribue l'invention de cette opération, eû égard à l'estomac du cheval, il n'en parle que relativement aux estomacs des ruminans (4). Enfin le C. *Hérouard*, dont j'ai déjà parlé, & à qui j'ai communiqué dans le tems ce phénomene de l'inflammation de l'air évacué par la ponction, la pratique frequemment & avec le plus grand succès, soit sur les chevaux, soit sur les vaches : il laisse quelquefois la cannule dans l'abdomen vingt-quatre, trente-six, ou quarante-huit heures, plus ou moins, parce qu'il a observé que souvent le trou rebouché, les accidens reparoissoient, les remédes internes n'ayant pas eu le temps de produire l'effet désiré ; il a observé

---

(1) Voyez, au surplus, le traitement des Indigestions, dans le volume des *Instructions*, année 1792, page 193 & suivantes.

(2) Ouvrage cité, même volume, page 66.

(3) *Dictionnaire raisonné d'hippiatrique*, &c. tom. IV, page 204, & tom. III, page 491.

(4) Ouvrage cité, même volume, page 63.

auſſi, qu'après l'inflammation de l'air, il reſtoit un aréole lumineux autour de l'orifice de la cannule, ſemblable à la flamme qui ſubſiſte au cou du balon, après qu'on a enflammé les vapeurs de la diſſolution du fer par l'acide vitriolique.

Le C. *Barrier* vient de me marquer que le 25 Juin dernier (1782), il a fait la ponction à un cheval appartenant à la C. *Lelong*. de Bailleau-l'Evêque, attaqué de tranchées & de météoriſme depuis vingt-quatre heures; ces accidens étoient la ſuite d'une indigeſtion, dont la nature ſe débarraſſoit par une diarrhée copieuſe, & qu'on a ſubitement arrêtée avec un breuvage compoſé d'une bouteille de vin & d'une muſcade rapée. Il l'a ponctionné des deux côtés, à quatre heures de diſtance, la premiere opération n'ayant pas produit tout l'effet déſiré, & un côté du ventre reſtant toujours beaucoup plus enflé que l'autre; les bains froids & les lavemens qu'il a mis en uſage auſſitôt après, ont contribué à rappeller la diarrhée, conjointement avec cette double opération, qui n'a été ſuivie d'aucun accident fâcheux: il a paru ſeulement du côté gauche, une tumeur de la groſſeur du poing, qui a abcédé & qui eſt guérie. Ce cheval travaille depuis le 8 juillet, en parfaite ſanté; il n'a pas été ſaigné.

MÉMOIRE *sur un polype extraordinaire, extirpé du naseau d'un cheval.*

PAR LE C. ICART, *professeur en chirurgie, chirurgien en chef de l'hôpital de Castres.*

Avec des Notes par le C. HUZARD.

UN cheval de remonte, âgé de quatre ans, de la taille de cinq pieds, sous poil alezan, fut envoyé, dans le mois de Mars 1781, au régiment de royal-Picardie, en quartier à Castres. Arrivé au régiment en bon état, il fut soigné & nourri comme les autres. Quoiqu'il ne parut pas malade, on s'apperçut cependant qu'il maigrissoit, & qu'il avoit l'air triste & soufrant; les maréchaux l'examinerent sans pouvoir découvrir la cause de sa maigreur. Le cheval étoit sans fievre; mais il mangeoit moins qu'à l'ordinaire. On lui fit prendre inutilement plusieurs remedes.

Au bout de quelques mois on s'apperçut que la respiration étoit gênée, qu'un écoulement de matiere purulente, verdâtre & de mauvaise odeur, avoit lieu par le naseau droit. Cette découverte ne laissa pas douter que le cheval ne fut morveux; on en étoit d'autant plus persuadé qu'il étoit glandé. On le sépara des autres, & on tenta

encore quelques moyens de guérifon ; mais la refpiration devenoit tous les jours plus embarraffée, avec un fifflement incommode qu'on entendoit de cent cinquante pas (1). L'animal dépériffoit à vue d'œil, & on ne favoit pas quel parti prendre, lorfqu'on vit une excroiffance charnue qui rempliffoit entierement le nafeau, ce qui diffipa les doutes fur la prétendue morve, dont on le croyoit attaqué. Vers la fin de mai il y eut une confultation de maréchaux, dans laquelle il fut décidé qu'il falloit couper cette excroiffance charnue. On mit le cheval au vert pour le préparer à l'opération, & on y procéda vers la fin de Juin fuivant.

Le C. *Touffaint*, maréchal-expert du régiment, éleve de l'ecole vétérinaire de Paris, fit l'opération; il coupa, avec un biftouri, tout ce qui étoit apparent, & auffi haut qu'il lui fut poffible : cette portion du corps polypeux extirpée avoit, d'après le rapport même du maréchal, environ cinq pouces de long, & dix de circonférence; elle étoit du poids de feize onces ; fa

(1) Ce fifflement eft ce qu'on appelle *cornage*, *fifflage* ou *halley*. Voyez mon *Rapport*, *fait au confeil*, *fur le cornage des chevaux*, imprimé à la fuite de mes *Effais fur les eaux aux jambes*, pages 76 & 78, & le volume des *Inftructions*, année 1791, premiere partie, page 72 & fuivantes.

ſubſtance étoit ſquirrheuſe dans ſa partie inférieure, & ſpongieuſe à l'endroit de la ſection.

Après cette opération, voyant que le cheval continuoit à ne pas manger, qu'il ne reſpiroit qu'avec la plus grande peine, qu'il maigriſſoit tous les jours, & qu'il ne lui reſtoit qu'un ſoufle de vie, les maréchaux le condamnerent à être jetté à la voirie comme incurable, ce qui fut fait le 11 juillet 1782.

J'avois beaucoup entendu parler de ce cheval par les officiers du régiment, & de l'opération qui lui avoit été faite; la curioſité me porta à le voir. Après l'avoir attentivement examiné, je m'apperçus que l'opération n'avoit été faite qu'à demi, que le corps polypeux n'avoit été qu'ébranché, & que le naſeau en étoit exactement rempli. Je crus qu'il étoit encore tems d'en faire l'opération, & que c'étoit le ſeul moyen de parvenir à la conſervation de cet animal; je le fis donc emmener dans mon écurie pour la tenter une ſeconde fois; on eut beaucoup de peine à l'y conduire, tant il étoit foible & décharné.

Le comte de Narbonne, colonel en ſecond, & le vicomte de Laquëille, major de ce régiment, inſtruits que j'avois retiré ce cheval, & que je devois lui faire une ſeconde opération, me firent prier de les avertir; la curioſité des autres officiers fût également excitée; les maréchaux du

régiment & ceux de la ville, demanderent avec inſtance d'y aſſiſter, & s'y trouverent, ainſi que le chirurgien-major & quelques chirurgiens de la ville.

Le cheval étant abattu, je fis mettre ſa tête ſur un ſac rempli de foin, ce qui me donna beaucoup de facilité pour exécuter cette pénible opération. Le *polype*, comme je l'ai déjà remarqué, avoit été coupé ſi près du naſeau, qu'il n'étoit plus poſſible de le ſaiſir ſans fendre ce même naſeau, qui en étoit ſi exactement rempli, qu'il ne permettoit l'introduction d'aucune eſpèce de tenette. Il étoit ſi diſtendu par l'expanſion du corps polypeux, qu'il formoit une éminence très conſidérable en dehors, auſſi ferme & auſſi rénitente qu'un partie oſſeuſe. La preſſion qu'exerçoit le polype ſur les lames oſſeuſes, les avoit disjointes & conſidérablement écartées, ce qui rendoit la tête du cheval très-difforme; l'œil étoit larmoyant & chaſſieux, ſuite néceſſaire de la preſſion de ce corps ſur le conduit naſal, preſſion qui formoit obſtacle au libre cours des larmes, & les faiſoit refluer par les points lachrymaux.

Pour parvenir à extraire cette maſſe énorme, je fendis le naſeau & la fauſſe narine d'environ quatre pouces: alors, une partie de la maſſe parut à découvert; je trouvai le *polype* adhérent dans

toutes ſes parties ; je paſſai à travers une aiguille enfilée d'un gros cordonnet, afin de pouvoir le ſoulever & en obſerver les attaches ; mais malgré la force que j'employai, il ne me fut pas poſſible de l'ébranler, ni de lui faire faire le moindre mouvement : il falut la force des doigts vigoureux d'un des maréchaux pour le détacher de la partie inférieure près du naſeau. Je le liai enſuite, avec un large ruban de fil ; & par les divers mouvemens & les fortes ſecouſſes d'une tenette, il ſe détacha, & entraîna avec lui cinq petites pièces oſſeuſes, preſque toutes de la largeur & de l'épaiſſeur d'une lentille ; ces pièces tiennent encore au *polype* que je conſerve dans l'eſprit de térébenthine.

Auſſitôt qu'il fut arraché, le cheval reſpira avec la plus grande liberté. & lors de l'extirpation le ſang couloit abondamment du naſeau, de ſorte, que les perſonnes qui ſe trouverent à portée en furent arroſées. Cette grande hémorrhagie me donna de l'inquiétude & me fit craindre pour la vie de l'animal ; mais comme je l'avois prévu, je m'étois muni de différentes poudres aſtringentes, & d'une grande quantité de charpie. Le *polype* qui avoit conſidérablement élargi le naſeau, & la ſection que j'avois faite, me permirent de porter facilement la main dans tout ce vuide,

vuide, & d'y placer la quantité de charpie nécessaire pour comprimer les vaisseaux ouverts, & former un point d'appui suffisant : cette forte compression arrêta presque subitement l'hémorrhagie. Je m'occupai alors, à rapprocher les parties divisées, & à les contenir par le moyen des points de suture ; & pour plus grande sûreté, je passai à la partie inférieure de la division, une épingle, afin d'y pratiquer la suture entortillée. Le cheval qui devoit être affoibli par la perte de cinq à six livres de sang, se releva néanmoins avec agilité : il avoit un air infiniment plus fier qu'avant l'opération (1). A peine fut il à l'écurie qu'il se coucha tout de son long, la tête étendue sous la crêche ; deux heures après, je le trouvai *sur son séant* (2) ; le sang avoit totale-

(1) Une hémorrhagie de six à sept livres de sang, ne peut, dans le cheval, être regardée comme une grande hémorrhagie ; puisqu'on lui en tire cette quantité dans une saignée ordinaire ; mais celui qui fait le sujet de l'observation étoit très foible.

(2) *Sur son séant.* L'homme, dans cette position, repose sur ses fesses, la partie inférieure de son corps, est sur une ligne horisontale, & la partie supérieure sur une perpendiculaire. Il est impossible au cheval & à tous les autres grands quadrupedes, de se tenir dans une pareille position ; ils ont deux manieres de se coucher : celle d'etre

ment cessé de couler. Je lui fis donner du son mouillé qu'il mangea avec avidité, ce qu'il ne faisoit pas auparavant : l'après-midi je lui fis donner cinq livres de foin, qu'il mangea également en très peu de tems. Le lendemain il paroissoit assez gai ; il mangea dix livres de foin dans la journée, & quatre boisseaux de son mouillé avec l'oxicrat (1) ; le troisieme jour la charpie tomba d'elle-même à cause de l'humidité purulente dont elle étoit arrosée ; le cinquieme jour, en se froissant à la crêche, les points de suture furent coupés ; pour éviter un pareil inconvénient, j'employai, le lendemain, des fils de plomb passés à la filière.

---

entierement sur l'un des côtés, la tête sur la même ligne, & les jambes étendues ; c'est ce qu'on appelle *couché de tout son long* ; dans l'autre, les jambes de devant sont reployées sous la poitrine, & celles de derriere sous le ventre ; l'avant-main est droite comme dans le cheval levé, & la poitrine ne pose que sur le sternum ; cette position que l'on appelle *demi-couché*, est sans doute, celle que le C. *Icart* appelle *être sur son séant*.

(1) Cette quantité de son est beaucoup trop considérable même pour un cheval en santé qui n'en mange ordinairement qu'un boisseau & demi ; cet aliment étant très fermentescible, il est heureux qu'il n'ait pas donné lieu à une indigestion ; l'oxicrat, en le faisant aigrir promptement, l'aura empêché de produire cet effet.

Pour abréger les détails, j'obſerverai ſeulement que la ſuppuration a été très-abondante les quinze premiers jours, qu'elle diminua inſenſiblement le reſte du mois, & qu'elle ceſſa enfin totalement. Les ſeuls médicamens employés, ont été des injections vulnéraires & déterſives; depuis l'extirpation, l'appetit s'eſt bien ſoutenu; le cheval n'eut la fievre que le ſecond jour. A proportion qu'il a pris de l'embonpoint, il s'eſt preſque pelé de toutes les parties du corps: les jambes de derriere ont été engorgées pendant un mois, comme il arrive quelquefois aux perſonnes qui ont eſſuyé de longues maladies; mais deux ſaignées à la jugulaire ont diſſipé cette enflure; le cheval, aujourd'hui qu'il eſt auſſi bien portant que s'il n'avoit jamais été malade, me dédommage, par ſon travail, du ſervice que je lui ai rendu.

Ce *polype* eſt d'un volume extraordinaire; on peut même dire qu'il n'y a guère d'exemple d'une pareille production: il a neuf pouces trois lignes de longueur, & ſi l'on y ajoute les cinq que le maréchal avoit retranchés lors de la premiere opération, ce ſera quatorze pouces; il en a huit de circonférence dans ſa partie inférieure: ſon poids eſt de vingt-trois onces, ce qui joint à ſeize onces que peſoit la maſſe emportée par le maré-

chal, fait en total trente-neuf onces : sa forme est celle de la langue d'un bœuf; dans quelques-unes de ses parties il est d'une consistance squirrheuse, & cartilagineuse dans quelques autres.

On voit par cet exposé les progrès de cette maladie dans l'espace d'un an, & en même-tems si j'ai eu raison de présenter ce *polype* à cause de son volume, comme le phénomene le plus singulier, dont aucun auteur hippiâtrique ait fait mention. (1)

Ne seroit-il pas à désirer que les chirurgiens des régimens de cavalerie voulussent bien agir de concert avec les maréchaux-experts dans les cas graves, & dans les maladies extraordinaires des chevaux? Ce seroit le moyen d'en conserver un grand nombre, qui périssent souvent faute de connoissance ou de soins bien dirigés (2). N'est-

---

(1) Presque tous ceux qui ont écrit sur l'hippiâtrique, ne s'étant, jusqu'à présent, borné à ne donner que des préceptes, & ayant négligé de recueillir les observations particulieres : celle du C. *Icart*, peut être regardée comme unique, & mérite d'être connue & conservée.

(2) L'espece d'égoïsme scientifique que les artistes vétérinaires portent dans les différens corps où ils sont placés, leur fait regarder les médecins & les chirurgiens comme bien éloignés de pouvoir leur donner des conseils utiles; &, d'une autre part, beaucoup de médecins &

on pas en droit de penser que *la moitié des chevaux, & peut-être un plus grand nombre qu'on traite de la morve, & qu'on jette à la voirie, n'ont que des polypes ulcerés ?* On a d'autant plus de raison pour le croire, que *les chevaux sont aussi sujets aux polypes que les hommes ;* mais comme ces excroissances sont quelques fois très-petites, & qu'elles peuvent se trouver placées très-profondément dans le nez, elles échappent souvent à la vue, on ne peut alors en juger que par des symptômes, & il n'y a que la sonde qui puisse les découvrir. *Les polypes ulcerés offrent les mêmes signes que la morve*, ils ont, comme elle, leur siege aux glandes de la membrane pituitaire, & à la membrane elle-même (1) : le cheval

de chirurgiens regardent encore l'art vétérinaire comme trop éloigné de leurs occupations journalieres pour daigner s'en occuper. La réunion de l'enseignement dans un centre commun, pourra seule lever tous les obstacles.

(1) C'est principalement lorsqu'on est peu versé dans l'histoire des maladies des animaux, qu'on se livre à des hypothèses dénuées de fondement, & démenties par des observations journalieres. Le C. *Icart* a fait ici comme beaucoup d'écrivains ; d'un fait isolé, il en a tiré plusieurs conséquences générales, sur lesquelles je crois devoir faire les remarques suivantes :

1°. Le plus grand nombre des chevaux morveux qu'on jette à la voierie, n'ont point de *polypes* ulcérés comme

dont j'ai parlé avoit un écoulement de matiere verdâtre & puante par le naseau droit; les glandes

---

l'auteur croit qu'on est en droit de le penser. Tous ceux qui ont décrit les ravages de la morve dans les cadavres, n'auroient pas manqué d'en faire mention, & aucun n'en a parlé; ils n'ont donc jamais trouvé de *polypes* dans les chevaux crû morveux, & tués comme tels. Les inspections judiciaires & multipliées que j'ai été à portée de faire de ces sortes de chevaux, ne m'en ont jamais laissé voir la moindre trace. *Lafosse* lui-même, qui a fait tant d'expériences sur la morve, dit n'avoir jamais vû de *polypes* dans les chevaux morveux ou farcineux, venir par l'effet des virus; mais n'etre que subséquens, & la suite de l'irritation occasionnée par les doigts, par les injections, ou par les médicamens (*Dictionnaire raisonné d'hippiâtrique*, &c. au mot *Polype*).

2°. Les chevaux ne sont pas aussi sujets aux *polypes* que les hommes; cette maladie est même tres-rare parmi ces animaux. Le plus grand nombre des vétérinaires n'en parle point; ceux qui en disent quelque chose paroissent n'avoir jamais traité cette maladie, & il est aisé de s'appercevoir qu'ils n'indiquent qu'un traitement d'analogie; une pratique de quinze années ne m'en a fourni qu'un seul exemple.

3°. Enfin, si les *polypes* ont des symptômes semblables à ceux de la morve, & si on peut quelquefois confondre ces deux maladies, il est des signes pathognomoniques auxquels ne peut se méprendre le praticien observateur, & si le bruit que fait l'animal en respirant, peut quelquefois

lymphatiques de la ganache étoient considérablement gonflées, & rénitentes du côté affecté.

Les maréchaux savent que les chevaux morveux ont un écoulement semblable & que les glandes sont plus ou moins engorgées, ils savent encore que la morve ne se manifeste ordinairement que par un des naseaux, & qu'il n'y a que les glandes du même côté qui soient affectées. Tous ces signes s'étant rencontrés dans le cheval operé du *polype*, on sera moins surpris des méprises journalieres qui se font à ce sujet (1).

Cette observation prouve qu'on peut se méprendre sur le genre de la maladie, lorsqu'on n'est pas guidé par des connoissances premieres, & par l'expérience qui les confirme. (2) Elle peut d'ailleurs jetter un grand jour sur cette matiere, en faisant

---

laisser des doutes, l'absence ou plutôt l'impossibilité du passage de l'air dans le naseau polypeux, & la présence du *polype* lui-même, n'en laisseront aucuns.

(1) Voyez la réponse à toutes ces allégations dénuées de fondement, dans la note précédente.

(2) C'est, en effet, ce que prouve l'observation du C. *Icart*; mais ce qui est plus intéressant encore, c'est qu'elle prouve aussi la possibilité de la guérison du *polype* dans le cheval, par l'extraction, contre l'assertion d'un hippiâtre moderne. (*Lafosse*, Dictionnaire & mo cités.)

distinguer ces deux maladies, par les signes qui leur sont propres, les maréchaux sont tellement attachés à leurs préjugés, qu'il n'y en a aucun parmi le grand nombre de ceux qui ont vu le cheval avant l'opération, qui ne l'ait condamné & jugé morveux.

Dans les différentes maladies chirurgicales qui surviennent aux bestiaux en général, un chirurgien ne pourra-t-il pas être utile par ses conseils, vu le rapport, l'analogie, & la connexité qu'il y a entre quelques-unes de leurs maladies, & celles des hommes? en partant de ce raisonnement, qui est conforme à l'expérience, on verra qu'un bon chirurgien peut rendre de grands services dans l'art vétérinaire. (1)

(1) Il est certain que si les chirurgiens avoient consacré à la pratique de l'art vétérinaire autant de tems que les médecins, cet art auroit fait des progrès plus réels & plus rapides. On peut faire un long catalogue des derniers, parmi lesquels on trouve beaucoup de noms célèbres; celui des chirurgiens seroit très-court, & on est peut-être en droit de leur demander compte de cet espèce d'oubli.

OBSERVATION *sur l'Amputation de la verge d'un cheval, qui étoit couverte de chancres & de porreaux.*

PAR LE C. HUZARD.

UN vieux cheval hongre, appartenant à feue la marquise de la Mesangere, ne faisant qu'un léger exercice journalier, devint très-gras. Peu-à-peu son fourreau acquit un volume considérable par l'accumulation de la graisse, & l'on observa qu'il ne sortoit plus le membre dehors pour uriner. Il se faisoit dans cette partie une sécrétion copieuse d'une humeur épaisse, brune, sébacée, d'une odeur volatile, piquante, sur laquelle l'eau chaude n'avoit point d'action ; elle éludoit par conséquent les soins toujours assez superficiels du cocher, & retenoit une partie des sels urineux, à l'action desquels le membre restoit continuellement exposé. Cette humeur est fournie par des cryptes folliculeux, dont la peau est parsemée ; ils répondent à ceux qui, dans l'homme sont appelés *glandes odoriférantes de Tyson.* (1)

Vers le milieu du mois de Novembre 1777, le

(1) Voyez, *Elémens de l'Art vétérinaire. Précis anatomique du corps du cheval*; par BOURGELAT, édition de 1793, tome I, page 288, & tome II, page 390.

fourreau s'engorgea & devint douloureux. J'ôtai d'abord peu-à-peu, au moyen de l'huile dont je me frottai la main, une très grande quantité de l'humeur dont je viens de parler (1); je tirai ensuite la verge dehors avec beaucoup de peine & de lenteur, l'animal opposant une forte résis-

(1) L'accumulation de cette humeur forme quelquefois des concrétions plus ou moins solides, qui par leur volume & leur séjour, occasionnent la strangurie, la rétention d'urine, des tranchées, &c. J'ai remis à la Société de Médecine, une concrétion de cette espèce que j'ai retirée de la fosse naviculaire du membre d'un cheval, & qui est en partie pétrifiée. Tout récemment encore, je viens d'en extraire une assez volumineuse de la partie la plus reculée du fourreau d'un autre cheval; elle étoit enveloppée dans les replis de la peau comme dans un kyste, en la retirant elle pesoit trois onces, étoit légérement sphérique & applatie, d'une couleur grise semblable à la terre glaise, onctueuse au toucher, cédant à l'impression des doigts & formée de couches concentriques: avec le tems, son odeur rance a disparu en partie, elle a aussi perdu de son poids, de son onctuosité, a acquis plus de dureté, de fragilité, & elle a bruni à l'air.

Quant à la couleur de ces concrétions, j'ai observé qu'elle varioit suivant celle de la robe de l'animal. Dans les chevaux noirs, comme étoit celui qui fait le sujet de mon observation, elle est toujours plus ou moins foncée & semblable à du cambouis; dans tous les autres, elle est d'un gris plus ou moins nuancé. Le cheval dont le fourreau contenoit celle que je viens de décrire, est bai.

tance par la rétraction fréquemment répétée des muscles abdominaux. Le gland & le corps du membre, dans l'espace de quelques pouces au-dessus du gland; étoient parsemés de porreaux, & criblés de chancres très profonds, dont les plus grands avoient un pouce, ou un pouce & demi de diamêtre; un entr'autres occupoit toute la fosse naviculaire, il avoit détruit l'éminence que forme l'urèthre dans le milieu de cette cavité (1), & pénétroit dans le canal; plusieurs petits, réguliérement ronds, plus profonds, sembloient avoir été pratiqués avec un emporte-pièce; d'autres avoient rongé les bords du bourlet, très-marqués alors par l'engorgement de cette partie (2). Ils saignoient au moindre attouchement; les porreaux de différentes formes & grosseurs étoient fongueux, spongieux, irréguliers, & le plus grand nombre folliculeux. Lorsqu'on pressoit la tête du membre, le pus sortoit de tous les côtés, comme d'un arrosoir, par les trous multipliés des chancres. La matiere étoit sanieuse, verdâtre & très-fétide.

Je regardai ces accidens comme locaux & uniquement dus au séjour, à l'âcreté des sels urineux

---

(1) Voyez l'ouvrage que j'ai cité ci-devant, tome II, page 395.

(2) Voyez, *ibid.* même page.

& de l'humeur sébacée. Or, détruire les chancres & les porreaux, s'oppofer à leur renaiffance en faifant difparoître les caufes, ou en en diminuant l'action, étoient les indications à remplir; mais les moyens à employer ne me paroiffoient pas d'une exécution auffi facile, & leur réuffite étoit au moins un problême.

Je fis faire pendant quelques jours des injections déterfives avec l'eau végéto-minérale, ou avec la diffolution de fublimé corrofif dans une liqueur appropriée; le membre étant conftamment retiré dans le fourreau, les injections n'agiffoient que fur ceux de ces maux qui fe trouvoient placés à la partie antérieure, la feule expofée à leur action; cependant la fuppuration devint plus épaiffe, moins fétide, l'engorgement & la fenfibilité du fourreau diminuèrent; mais les chancres & les porreaux, placés au-delà de la tête, augmentoient toujours en grandeur & en quantité. La fection ou la cautérifation des uns & des autres me paroiffoient dangereufes, vu leur grand nombre, & les accidens qui pourroient être la fuite de pareilles opérations, tels que l'engorgement & l'inflammation de la verge, du fourreau, le phimofis ou le paraphimofis, la rétention d'urine, &c. Je ne vis d'autre reffource & de moyen plus prompt, que l'amputation de toute la partie affectée.

Quels étoient les guides à suivre, & la méthode à employer pour cette opération ? On ne trouve nul indice à cet égard, ainsi que sur beaucoup d'autres points relatifs à la chirurgie des animaux, dans aucun hippiâtre ancien ou moderne. Parmi les derniers cependant, *Vitet* (1), *Lafosse* (2), & de *Bacon-Bonneval* (3), ont parlé des accidens qui peuvent survenir au fourreau des chevaux qui ne degaînent pas pour uriner, & le premier même a indiqué quelques opérations à faire à cette derniere partie ; mais aucun n'a parlé de ces mêmes accidens à la verge, & des opérations qu'ils pourroient exiger. Je n'avois par-devers moi que l'amputation de la tête du membre d'un chien dans un cas à-peu-près pareil, faite avec des ciseaux, & guérie par les seules ressources de la nature, l'animal ayant la facilité de se lécher, & le faisant presque continuellement ; je me déterminai cependant, encouragé par cette réflexion de *Bourgelat* : « Qu'un art dans l'exercice duquel l'esprit doit sans cesse diriger la main,

(1) *Médecine vétérinaire*, tome II, pages 183, 398 & suivantes.

(2) *Dictionnaire raisonné d'hippiâtrique &c.*, tome II, au mot *Génération du cheval*.

(3) *Précis de la connoissance des défauts essentiels du cheval, pour n'y être point trompé quand on les achette*. Venise, 1774, in-12, page 17.

ne sauroit être constamment asservi à des modeles; mais que les principes une fois établis, c'est à l'homme instruit à les étendre, à les resserrer, à les combiner, à en imaginer de nouveaux dans le besoin, & à se frayer, en un mot, des routes qui le rendent supérieur à toutes les difficultés & à tous les obstacles (1). » Je préparai le malade par la saignée, la diète blanche & les lavemens, quelques jours avant que d'en venir à l'opération, pour laquelle je préférai la ligature; ce moyen me laissant, pour ainsi dire, le maître des événemens, me paroissoit d'ailleurs le plus doux & le moins susceptible d'accidens subséquens, tels que l'hémorrhagie, la rétraction du membre dans le fourreau, le phimosis, &c. Voici comme je procédai.

Je fis construire une espéce de sonde creuse, ou plutôt un tuyau en fer-blanc, droit, de six pouces de long & de trois lignes de diamêtre, à la partie supérieure duquel on avoit pratiqué un rebord en étain d'environ une ligne de saillie, destiné à empêcher sa sortie de l'urèthre, la ligature devant être placée au-dessous de cette saillie; sa partie inférieure étoit percée de deux trous destinés à recevoir des liens propres à la fixer

(1) *Essai sur les appareils & sur les bandages propres aux quadrupedes. Paris, Imp. roy.* 1770. in-8°. Avertissement, page 4.

plus ſolidement (1). Je tirai la verge hors du fourreau ; un aide la ſaiſit le plus près qu'il put de cette partie, afin qu'elle n'échappât point dans les différens mouvemens que l'animal faiſoit pour la retirer. J'introduiſis cette nouvelle ſonde dans l'uréthre doucement, & avec aſſez de difficulté, vu les différentes ouvertures formées à ſon orifice par les chancres ; l'aide la maintenant, je liai avec une ficelle cirée & double, le corps du membre au-deſſus de tous les chancres & porreaux, ce qui forma une longueur d'environ cinq pouces à prendre de ſon extrêmité ; je ſerrai d'abord aſſez fort pour exciter de la douleur ; je fixai la ligature par un nœud à roſette, dont les bouts aſſez longs pendoient hors du fourreau ; les liens intérieurs formoient pluſieurs circuits autour de la tete du membre, & s'oppoſoient à la

(1) Comme cette ſonde devoit ſéjourner dans l'uréthre pendant quelque tems, je préférai pour ſa compoſition le fer-blanc au plomb & à l'étain, à raiſon de ſa légéreté ; je le préférai également à la ſonde inventée à l'Ecole vétérinaire, nommée *ſonde à chapelets*, vu ſa reſſemblance avec les grains d'un chapelet, & qui par ſa flexibilité en tous ſens, ſeroit très-propre pour cette opération ; mais à l'inconvénient du poids, elle réunit encore celui d'être fabriquée en cuivre, ce qui la rend très attaquable par les ſels urineux, & auroit pu corroder l'uréthre, l'enflammer, &c.



sortie de la sonde. Le point d'appui de la ligature se faisant sur cette derniere, le canal de l'urèthre ne se trouvoit point fermé, & le cours des urines restoit libre par les voies naturelles. Cet avantage m'avoit fait préférer cette méthode à toutes celles par lesquelles on auroit pratiqué une ouverture artificielle à l'urèthre, ouverture indispensable dans certains cas, mais qui, dans celui qui nous occupe, me paroissoit devoir être suivie de quelques inconvéniens dans le détail desquels il est inutile d'entrer ici.

Je resserrai graduellement la ligature les jours suivans. L'animal parut d'abord triste, inquiet, il perdit l'appétit, ses quatre jambes se rassemblèrent sous son ventre ; il eut même quelques tranchées ; mais tous ces accidens cédèrent à la saignée, aux lavemens émolliens & aux délayans nitreux.

Le deuxieme jour, il urina beaucoup, & fut longtems à se préparer ; l'urine étoit enflammée.

Le quatrieme, toute la partie du membre comprise au-dessous de la ligature, étoit très-engorgée, & laissoit suinter une humeur roussâtre très fétide ; je fis parfumer l'écurie & ajouter le camphre aux nitreux.

Le huitieme, la mortification paroissant très-avancée, & la ligature n'étant plus susceptible d'être

d'être ferrée, j'achevai l'amputation avec le bistouri, & retirai la fonde. Il y eut une légere hémorrhagie qui céda aifément aux injections d'eau & d'eau-de-vie ; elle fut fuivie, pendant quelques jours, de l'écoulement d'une hùmeur fétide & purulente ; mais les injections d'eau végéto-minérale, aiguifée d'eau-de-vie camphrée, firent bientôt difparoître la fétidité & l'écoulement. Je terminai la cure par un purgatif.

Il furvint pendant le traitement, un œdème fous le ventre, qui du fourreau s'étendit peu-à-peu jufqu'à la poitrine ; mais cet engorgement toujours fymptômatique difparut après l'action du purgatif, lorfque l'animal reprit l'exercice ; j'y fis faire feulement quelques frictions fpiritueufes ou féches. La fenfibilité & l'engorgement du fourreau ont entierement difparu, & cette partie eft revenue dans le même état qu'avant le mois de Novembre. L'urine alors étoit lancée rapidement & en plufieurs jets, qui avoient des directions différentes ; elle alloit frapper la partie poftérieure des jambes de devant, & enduifoit les poils d'une craffe épaiffe & onctueufe que l'eau tiède ne pouvoit enlever.

Au mois de Mars 1778, il urinoit d'un feul jet, petit & roide, qui, dirigé horizontalement & obliquement à droite, alloit d'abord frapper

ſa couverture qu'on fut obligé de relever de ce côté, & enſuite l'auge & le mur contre lequel il étoit placé. Lorſqu'il vouloit uriner, il avançoit le membre juſque ſur le bord du fourreau ; mais s'il apperçevoit quelqu'un, ou s'il entendoit le moindre bruit, il le retiroit auſſitôt très promptement.

Je l'examinai de nouveau au mois de Mai ſuivant ; l'extrêmité du membre formant la cicatrice, paroiſſoit compoſée d'un tiſſu ſerré & folliculeux, dans les plis duquel l'ouverture de l'urèthre ſe trouvoit confondue & cachée; l'urine ſortoit à travers tous ces feuillets dans une direction parallèle, & ne formoit qu'un ſeul jet lorſqu'il urinoit librement, c'eſt-à-dire, lorſqu'il avançoit le membre juſque ſur le bord du fourreau. L'animal étoit, au reſte, très-long à ſe préparer & à uriner. Le fourreau étoit demeuré volumineux, & l'on n'y laiſſoit point amaſſer cette humeur onctueuſe, qui s'y dépoſoit toujours en très grande quantité. Ce cheval fut vendu le mois ſuivant, & je le perdis de vue.

Depuis que j'ai fait cette obſervation, *Dedelay-d'Agier* & *Chabert*, ont parlé dans leurs écrits, des accidens qui en font le ſujet ; le premier les regarde comme incurables, ou preſcrit la ſection du fourreau, l'amputation des porreaux avec le

bistouri, & des topiques astringens (1). *Chabert* a été beaucoup plus loin; il a pratiqué & ordonné l'amputation du membre dans le cas de gangrène, de chancres & de porreaux. Ce qu'il a dit à ce sujet pourra n'être pas déplacé ici: » Sur la fin de l'année 1779 nous nous vîmes obligés, dans la circonstance du paraphimosis suivi de la gangrène du membre, de procéder sur deux chevaux à l'amputation de cette partie. Cette même opération a eté faite dans le cas d'ulcères chancreux & de porreaux, qui avoient détruit en plus grande partie les corps caverneux: quelque périlleuse qu'elle soit en apparence, elle nous a toujours reussi sans nous montrer de grands dangers (2) ». Il ne manqueroit rien à ces détails satisfaisans, si *Chabert* y avoit joint ceux de l'opération; mais il les réserve pour un autre ouvrage.

(1) *Prospectus d'un cours complet d'hippotomie, avec un Abrégé d'hippiâtrique. Nancy*, 1778, in-8°. page 248 & suivantes.

(2) *Cours pratique des maladies des animaux*, articles du *Phimosis* & du *Paraphimosis*, Mss. Cette opération se trouve encore indiquée à l'article de la *Chûte du membre.* Ce dernier a été imprimé dans le *Dictionnaire universel d'agriculture de Rozier*, tome III, page 335 & suivantes.

Observations & *Expériences de médecine pratique & de physiologie, faites à l'école vétérinaire de Copenhague.*

Par MM. Abildgaard et Wiborg.

Extrait d'une lettre écrite de Copenhague au C. Huzard, le 9 Juillet 1791.

I°. *Sur l'identité de la Morve & du Farcin.*

M. Wiborg a fait des expériences très-intéressantes pour constater l'identité de la morve & du farcin, dont la différence est purement locale. Il est vrai cependant que nous guérissons ici le farcin avec l'æthiops minéral, & que nous ne pouvons guérir aucuns chevaux morveux avec le même remède ; mais, peut-être la cause de ce paradoxe apparent, est encore locale. Sans doute que, si l'on parvenoit à évacuer la matiere de la morve qui se ramasse dans les sinus frontaux & maxillaires, on obtiendroit la guérison ; mais comment pouvoir le faire, dans tous les cas, la trépanation ne fournissant pas toujours ce moyen. Voici ce que je puis conjecturer à cet égard. Lorsqu'un cheval réellement

morveux vient à guérir, il faut en attribuer la cause à l'évacuation de la matiere morveuse & farcineuse qui se trouvant dans les cavités du nez, a pu, alors, s'écouler entierement & avec facilité. Quoiqu'il en soit, de tous les chevaux morveux que j'ai ouverts & examinés, je n'en ai trouvé qu'un seul qui eut les cavités nasales attaquées & rongées de la morve; les sinus frontaux & maxillaires étoient entierement sains.

II°. *Sur l'inoculation de la petite Vérole.*

Je vais vous parler d'une autre expérience que nous avons faite, M. *Wiborg* & moi; quoique d'un autre genre que celle dont je viens de vous rendre compte, elle n'est pas moins intéressante. Nous avons essayé, mais sans succès, d'inoculer la petite vérole à plusieurs animaux, tels que vaches, chevaux, ânes, moutons & chiens. Un singe fut le sujet sur lequel nous jugeames ensuite, à propos de nous exercer: celui-ci prit la petite vérole avec tous les symptômes qui ont coutume d'accompagner cette maladie chez les hommes, & en conservant les mêmes périodes; mais attaqué d'une diarrhée, dans les derniers tems de la maladie, il y a succombé. L'ouverture du cadavre nous fit voir une intus-susception intestinale de cinq pouces de longueur.

La matiere de la petite vérole extraite de ce ſinge, nous l'avons inoculée à trois enfans. Cette inoculation n'a produit aucun effet. Nous répêtames, hier, l'expérience ſur un autre ſinge, &, aujourd'hui, les endroits piqués paroiſſent déjà rouges & gonflés.

III°. *Sur les animalcules ſpermatiques du cheval.*

Ayant examiné, il n'y a pas longtems, la ſemence du cheval, qui venoit d'être éjaculée, j'y ai apperçu la même eſpèce d'animaux ſpermatiques qu'on trouve dans la ſemence de l'homme. Ce ſeroit être dans l'erreur, de croire que ces animaux ſe rencontrent également, ou dans la ſemence extraite des véſicules ſéminales, en preſſant les teſticules, ou dans le ſuc des proſtates; la ſemence éjaculée ſeule peut les offrir. Avec quelqu'attention que je les aie cherchés dans la ſemence non-éjaculée, il ne m'a jamais été poſſible de les y découvrir; deux fois l'occaſion s'eſt préſentée, pour moi, de les ſaiſir, pour ainſi dire, s'ils euſſent réellement exiſté ailleurs que dans la ſemenoe éjaculée; le premier ſujet étoit un criminel pendu depuis une heure au plus, l'autre s'étoit tué lui-même d'un coup de fuſil; nombre d'animaux que j'ai tués à cet effet, ne m'ont pas donné des réſultats plus ſatisfaiſans.

J'ai crû que ces différentes expériences pouvoient être dignes du physicien & du vétérinaire; c'est ce qui m'a engagé à vous les communiquer.

OBSERVATION *sur une maladie cutanée particuliere aux Chats.*

PAR M. LE D. GIRTANNER.

Extraite du volume IIIe. de la Bibliothèque médicinale de M. BLUMENBACH.

LES chats sont exposés à une certaine maladie qu'on rencontre, sur-tout en Angleterre, où elle est connue sous le nom de *Mange*; c'est une éruption cutanée qui s'étend sur tout le corps, mais qui occupe principalement la tête.

Dans une manufacture de coton dans cette Isle, où il falloit tenir beaucoup de chats à cause du nombre excessif de rats qui la désoloient, l'inspecteur s'apperçut que lorsque même tous les chats, tant matoux que mites, en étoient accablés, les chats châtrés en étoient exempts. Cette observation lui fit naître l'idée que la maladie seroit peut-être vénérienne; pour s'en convaincre, il fit donner aux malades des frictions mercurielles derriere les oreilles, jusqu'à ce que la

ſalivation ſe déclara, & tous ceux qu'il traita de cette maniere guerirent. Je peux répondre de la vérité du fait; mais je laiſſe aux autres à l'expliquer; j'exhorte ſeulement les médecins à ne pas négliger la pathologie comparée.

Remarques des Éditeurs.

Tous les chevaux entiers, ſur-tout ceux de trait, & les vieux étalons qui ne ſervent plus les jumens, ſont expoſés à la gale; les chiens non-châtrés, y ſont également ſujets lorſqu'ils deviennent vieux; les uns & les autres en ſont d'autant plus fréquemment attaqués, qu'ils ont moins été employés au ſervice des femelles.

Cette maladie qu'on ne peut ſoupçonner d'avoir une origine vénérienne dans ces animaux, ſe guérit également bien par les frictions mercurielles, ſans qu'on ſoit même obligé de ſuſciter chez eux la ſalivation.

Tous les praticiens connoiſſent d'ailleurs la vertu antipſorique du mercure, & ils ſavent auſſi que toutes les maladies de la peau ne ſont pas vénériennes.

Nous avons vu quelques chats affectés de la maladie dont parle M. le Docteur *Girtanner*; c'eſt une véritable *gale humide*.

La cauſe de cette *gale* paroît être le ſéjour de

ces animaux dans des lieux froids & humides ; on croit aussi que la grande quantité de rats & de souris qu'ils mangent quelquefois, peut y contribuer.

Cette maladie est contagieuse d'animal à animal, & quelques faits nous donneroient lieu de croire qu'elle est aussi contagieuse de l'animal à l'homme.

Elle se guérit facilement dans les jeunes animaux, par des boissons de petit-lait, des lotions d'eau de guimauve ou de graine de lin, pendant quelques jours, & ensuite quelques légeres frictions faites avec la pommade mercurielle sur les endroits galeux.

Elle se guérit plus difficilement, ou plutôt elle ne se guérit point entierement dans les vieux matoux ; comme dans les chevaux entiers, elle disparoît pour se remontrer après, de nouveau, soit à la même place, soit ailleurs.

Quelques chats restent borgnes à la suite du traitement de cette maladie.

OBSERVATIONS *sur la population des Bestiaux.*

TOUS les terreins ne sont pas propres à faire des éleves ; il doit se former une relation entre les pays d'éleves, ceux de culture, & ceux d'engrais.

Les pâturages des montagnes ou des bocages

paroiſſent deſtinés par la nature à la population ; leur ſurface plus difficile à cultiver, & conſéquemment moins chere, rend peu diſpendieuſes les trois années d'enfance du jeune bœuf ; avantage fondamental que ne peuvent avoir les vallées, dont le produit eſt d'un grand prix.

Cette excluſion des vallées graſſes pour former une population de beſtiaux, s'étend plus impérieuſement encore aux plaines labourées. Les ſources y ſont trop rares pour que les éleves puiſſent être à tout moment abreuvés ; il n'y auroit point d'ombrage pour les garantir des ardeurs du ſoleil, du coup des frimats, & de la guerre que leur feroient les inſectes.

C'eſt donc dans les montagnes ou les bocages, que doit s'établir la population. A trois ans, le bœuf paſſe dans les plaines, où, en prenant ſon accroiſſement, il fructifie la terre par ſon travail & ſes fumiers ; il gagne ſa dépenſe. Au bout de cinq à ſix ans de travail, il repaſſe dans les pays d'engrais, où, pendant le printems, l'été, l'automne, il s'engraiſſe aux dépens des vallées ou autres herbages, & pendant l'hiver, de diverſes ſubſtances ſeches que fourniſſent divers pays, & qui ſont cultivées à cette fin ; ce qui donne au conſommateur de la viande pour toutes les ſaiſons de l'année.

Cette fucceffion de chofes appartient à la nature & à la néceffité. Si pour caufe de quelque interruption paffagere que des accidens phyfiques auroient pu produire, on vouloit employer des moyens nouveaux & violens, fous prétexte de rétablir l'abondance, il eft probable que l'on feroit une démarche fauffe & dangéreufe.

En fuppofant qu'on voulut employer une partie des pâturages gras à faire des éleves, ce qui refteroit de ces pâturages ne fuffiroit pas, ou pour fournir au confommateur fa provifion ordinaire, ou pour décharger les plaines des vieux bœufs qu'elles ont coutume de vendre & de remplacer par des jeunes. Cet excédent refteroit à fe vieillir dans les plaines, & feroit refluer l'engorgement dans les bocages, où le nourriffeur découragé abandonneroit le foin de la population.

Il y a des efpèces bien fupérieures aux autres. On ne prétendra point qu'il faille rapidement faire paffer la bête dans tous les pays où elle ne réuffiroit pas toujours. Ce n'eft que par dégrés & à l'aide de l'expérience, que la prudence créatrice dirige les moyens; mais dans la même efpèce & dans le même pays, il y a des fujets infiniment plus beaux que les autres, & l'on pourroit exciter le nourriffeur à préférer le pro-

duit du beau taureau & de la belle vache. Au lieu de laisser, comme c'est la coutume dans tous les pays d'élèves, les bestiaux pèle-mêle, on ne devroit faire saillir que de beaux taureaux ; on parviendroit, par ce moyen, à grossir l'espèce d'un pays, avec un avantage visible pour le produit, sans qu'il en résultât une beaucoup plus grande dépense.

On admet généralement deux classes principales, les bœufs de *haut cru*, & les bœufs de *nature*. Chaque espèce s'éloigne plus ou moins de l'une des classes : cependant il est fort rare que l'on ne distingue pas très-bien à laquelle doit appartenir le bœuf qui participe le plus des deux.

Le mot *nature* a ici une acception bien plus aisée à connoître dans la pratique de l'éducation des bestiaux, qu'à définir. Il se distingue même sous deux rapports; l'un pour désigner la classe, l'autre pour exprimer la qualité de l'individu. Ce dernier rapport est commun aux deux classes, & c'est de lui dont il convient de donner une idée.

La nature du bœuf est sa propriété à s'engraisser plus facilement & plus abondamment ; elle se distingue dans la blancheur & la finesse de ses cornes, dans les formes & le potelé de sa tête, & même de toutes les parties de son corps, dans

la fineſſe & le moëlleux de ſa peau, dans la douceur & le ſoyeux de ſon poil, dans la fineſſe, la couleur vive de ſes narines & de ſes oreilles, dans l'accent de ſon regard.

Le praticien apperçoit à l'œil ou à la main, dans la tête, la phyſionomie, & dans toutes les parties de l'animal, des agrémens, ou des déſagrémens qu'il exprime par le mot *nature douce* ou *tendre*, & par celui *nature dure* ou *rude*. D'après cette diſtinction, on concevra facilement que les eſpèces qui auront la nature la plus douce, feront miſes dans la claſſe des bœufs de *nature*, & les autres dans celle des bœufs de *haut cru*; ce qui n'empêchera pas que, dans l'une & l'autre, on ne diſtingue les ſujets qui auront le plus ou moins de nature.

Le bœuf de haut cru a le cuir le plus fort; il a plus de fanon, & il fait le moins de ſuif. Cette claſſe comprend les Limouſins, les Angoumois, les Saintongeois, les Marchois, les Berrichons, les Gaſcons, les Auvergnats, vulgairement appellés *Bourrets*, les Bourbonnois, les Charollois, ceux du Morvant & de la Bourgogne, &c.

Dans la claſſe des bœufs de nature ſont les Chollets, les Nantois, les Angevins, les Maraichins, les Bretons, les Manſeaux, les Hollandois ou bœufs de pays, les Cotentins, les Comtois,

&c. Il naît auſſi quelques bœufs de nature dans les pays qui produiſent les hauts crus, & on les déſigne par le nom de l'eſpèce à laquelle ils reſſemblent.

INSTRUCTION *pour nourrir les vaches avec des turneps pendant l'hiver.*

On leur donne dès le matin à chacune environ quatre livres de foin, ou du regain, ou même de la luzerne mêlée avec de la paille d'avoine; dès qu'elles ont mangé, on les fait boire. Une heure après, on leur donne cinq à ſix livres de turneps bien lavés & coupés par morceaux; on augmentera tous les jours juſqu'à douze livres.

A onze heures on donne la même quantité de foin & de paille mélangés; une heure après, la même quantité de turneps.

Sur les trois heures, une même quantité du mélange, & enſuite on les fait boire.

Sur les cinq heures, la même quantité de turneps; dès qu'elles les auront mangés, on leur donne le reſte du mélange. Alors tout eſt fini pour la journée, bien entendu qu'on leur aura fait une bonne litière.

Une vache mangera donc par jour trente-ſix

livres de turneps, données en trois fois, & environ feize livres de foin mêlé avec de la paille d'avoine, données en quatre fois. On nomme en beaucoup d'endroits ce foin & cette paille *de la mélange*. On obferve que cette quantité de nourriture n'eft pas pour des vaches de la plus grande taille, que ces grandes vaches doivent être nourries en conféquence; que d'ailleurs, c'eft la bonne & abondante nourriture qui leur donne une grande quantité de lait. Il eft aifé de proportionner cette nourriture à l'efpèce de vaches que l'on nourrit.

On obferve encore, que la grande propreté contribue beaucoup à la fanté de l'animal & à la bonté du lait; il faut donc, avant de traire les vaches, leur laver le pis, bien l'effuyer, & que le vafe dans lequel on les trait foit propre. Il faut auffi les nettoyer plufieurs fois le jour, fur-tout le matin, & qu'il ne refte point de fumier fous elles, afin qu'elles ne fe gâtent point lorfqu'elles fe couchent. Il ne feroit pas mal de les foigner tous les jours comme on foigne les chevaux, les étriller & les broffer; elles s'en porteroient mieux, & fe conferveroient toujours propres.

PROCÉDÉ *employé avec ſuccès pour guérir la gale des chiens.*

PAR LE C. LELAU.

LES Citoyens ont été invités dans les papiers publics, à faire connoître les remedes propres à guérir la gale.

J'ai vu pratiquer avec ſuccès le ſuivant ſur un chien, & l'on ſait que la gale qui attaque les animaux, eſt de l'eſpèce la plus rebelle.

On prend de la raie ſéche & fumée, telle qu'on la vend deſſéchée dans tous les lieux qui ne ſont pas trop éloignés de la mer, & de préférence celle qu'on appelle *raie bouclée;* on la fait bouillir dans de l'eau commune, juſqu'à ce qu'elle ſoit réduite en conſiſtance de colle ou bouillie, & on frotte fortement avec cette colle la partie attaquée. J'ai vu guérir, dès la premiere friction, un chien attaqué d'une gale qui avoit réſiſté à d'autres remédes. Auroit-il le même effet ſur les hommes? Je l'ignore; mais il ſemble qu'on peut l'eſpérer, &, dans ce cas, guérir à peu de frais une maladie beaucoup trop repandue.

INSTRUCTIONS



INSTRUCTIONS
ET OBSERVATIONS
SUR LES MALADIES
DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

QUATRIEME PARTIE.

Iº. ANALYSE RAISONNÉE, HISTORIQUE ET CRITIQUE DES OUVRAGES ÉCRITS SUR L'ART VÉTÉRINAIRE.

RECHERCHES *historiques & physiques sur les maladies épizootiques, avec les moyens d'y remédier, dans tous les cas. Publiées par ordre du Roi. Par M.* PAULET, *Docteur en médecine des facultés de Paris & de Montpellier.*

Nam neque erat coriis usus, nec viscera quisquam
Aut undis abolere potest aut vincere flammâ.

VIRGIL. Georg. Lib. III.

A Paris, chez Ruault, *libraire, rue de la Harpe. MDCCLXXV. Avec approbation & privilége du roi.* 2 volumes in-8º.

LE premier volume a 416 pages pour les titres, l'avant-propos, l'avertissement de l'auteur, la

définition & division des maladies épizootiques & le texte. On trouve à la fin un *avis aux habitans des provinces méridionales de France, encore infectées ou menacées de la contagion.* Cet avis de 4 pages, absolument séparé du texte, a été imprimé à part à l'occasion de l'épizootie de 1774, & joint au volume.

Le second a 502 pages pour les titres, le texte, les tables, le privilége, &c. & un *tableau général des principales maladies des animaux.*

L'exercice de la médecine vétérinaire, livré pendant longtems à des hommes sans principes, n'a commencé à devenir sensiblement avantageux, que depuis que le traitement des maladies épizootiques a été dirigé d'après des connoissances que fournissent concurremment la physique, la chymie, l'anatomie & la médecine.

L'ouvrage de M. *Paulet* étoit superflu pour donner une nouvelle preuve de cette vérité ; mais il nous manquoit pour former un ensemble méthodique de plusieurs écrits qui ont paru jusqu'à ce jour sur les maladies épizootiques. M. *Paulet*, en les rapportant toutes à leur véritable genre, en donne des descriptions qui peuvent servir de tableaux de comparaisons, tant pour faire reconnoître l'analogie qui existe entre elles & les maladies qui attaquent l'espèce humaine, que pour indiquer les

ressources qui ont réussi chez les hommes dans des cas semblables. Il examine ensuite, quelles sont les voyes de communication qui transmettent l'epizootie d'un pays à l'autre, comment on peut empêcher sa communication & anéantir la maladie même? Tels sont les objets des recherches de l'auteur. Il les a divisés en trois parties. La premiere contient l'exposition des maladies les plus considérables qui ont été observées en différens tems sur les animaux, & principalement sur le bétail. On y trouve, de plus, des remarques sur quelques autres maladies contagieuses qui attaquent les animaux de différentes espèces. Dans la seconde partie, on examine quels sont les lieux où l'épizootie à pris le plus fréquemment son origine, & quelles sont les causes générales ou particulieres qui les produisent, les renouvellent, ou les perpétuent. On rapporte ensuite les expériences qui ont été faites sur les animaux, soit avec le virus des épizooties, soit avec d'autres substances virulentes. La troisieme partie est un résumé général de toutes les maladies classées & rapportées à leurs genres les plus naturels. On traite enfin, de tous les secours physiques & politiques qui promettent le plus de succès.

L'auteur pour donner plus d'ordre & de clarté

à la premiere partie, a cru devoir la divifer en trois principales époques, dont la premiere s'étend depuis les tems les plus reculés, jufqu'au commencement de l'ère chrétienne ; la feconde, depuis ce tems, jufqu'au dix-huitieme fiècle ; & la derniere, depuis le commencement de ce fiècle jufqu'à nous.

Les notions fur les maladies de la premiere époque, nous ont été tranfmifes par les poëtes & par les hiftoriens. *Virgile* a donné la defcription d'une maladie aiguë & formidable, connue fous la dénomination d'*ignis facer* : on ne l'obferve que rarement aujourd'hui. *Ovide* a fait mention de l'efquinancie gangrèneufe, & *Silius Italicus* de la péripneumonie maligne. *Homere*, *Denys d'Halicarnaffe* & *Tite Live*, en rapportant les fymptômes des maladies qui fe répandirent plufieurs fois dans l'armée des Grecs & dans le territoire de Rome, ont tracé très exactement tous les caracteres du charbon, qui fe communique à prefque toutes les efpèces de beftiaux, qu'on obferve en tout tems & en tout pays, & qui, plufieurs fois, a été commun aux hommes & aux animaux. Il y a apparence que la vie champêtre & paftorale des anciens Romains, & leur ufage d'égorger les victimes pour

tirer les augures, en rendoit la communication plus prompte & plus facile. Auſſi trouve-t-on un grand nombre d'exemples dans l'hiſtoire romaine, qui prouvent que des maladies, après avoir commencé par les beſtiaux, finiſſoient par ſe répandre ſur les bergers, les habitans de la campagne, les aruſpices, & enfin, ſur le peuple en général. On trouve encore des veſtiges, à cette époque, de la gale maligne ou épidémique, & de la pourriture des beſtiaux, maladie fréquente, ſur-tout parmi les bêtes à laine. Il y a lieu de croire que les premieres notions de cette maladie, nous viennent d'*Hippocrate*.

La deuxieme époque offre un tableau de deſcriptions de maladies épizootiques plus varié. Le poëte *Cecilꝭ Severe*, qui vivoit dans le quatrieme ſiècle de l'ère chrétienne, eſt le premier qui ait donné des détails clairs & précis ſur la maladie peſtilentielle, qui conſtitue la principale épizootie des bêtes à cornes, & dans ce cas, on ne trouve pas de meilleur remède, ſelon lui, que l'application du cautère actuel ſur le front. M. *Paulet* rapporte les ſymptômes de pluſieurs autres maladies, parmi leſquelles on compte le charbon à la langue, la clavelée des moutons, & une autre maladie éruptive, décrite par *Fracaſtor* & *Ramazzini*.

L'auteur donne enſuite un extrait de *Colu-*

melle & de la doctrine de *Végéce* (1), suivi d'un précis des connoissances des Grecs sur la médecine vétérinaire, & de tout ce qu'on trouve d'intéressant à remarquer dans les écrits du moyen âge. Il résulte de ces recherches, que sur vingt épizooties mémorables, dont l'histoire fait mention, dans un intervalle de cinq cent six ans, il y en a eu six particulieres aux bœufs, deux aux chevaux, & douze au bétail en général. Quatre ont été communes aux hommes & aux animaux. Huit ont ravagé la France : huit autres l'Allemagne : quatre l'Angleterre & l'Italie. Il est à remarquer encore, que la plupart de ces maladies ont pris naissance dans des tems & des lieux où les effets de l'humidité ou du froid étoient très sensibles.

D'après ces observations, il paroît que, les circonstances étant les mêmes, la France &

(1) M. *Paulet* est tombé dans quelques erreurs & omissions relativement à *Végéce* ; nous avons eu déjà occasion d'en parler dans le volume de l'année 1793, page 372. Nous ajouterons ici, qu'il a oublié de traduire (page 67, vol. I.) dans l'énumération des symptômes maladifs, le *spina rigidor*, l'épine du dos roide ou insensible, accident commun à presque toutes les maladies des animaux ; que la citation qu'il fait de *Végéce* (page 72) est fausse ; que le mot *fieri*, qu'il rapporte, n'est point dans cet auteur, &c. &c. (*Note des éditeurs*)

l'Allemagne sont plus exposées aux maladies épizootiques que les autres pays de l'Europe ; que les bêtes à cornes y sont plus sujettes que tout autre bétail, & que leurs maladies sont plus meurtrieres. On voit encore que celles qui naissent d'une cause froide & humide, sont plus fréquentes dans la partie septentrionale & tempérée de l'Europe, que celles qui dépendent de toute autre cause. L'observation que *Pline* avoit faite sur la peste qui attaquoit les hommes, fortifie en quelque maniere la conjecture de M. *Paulet*, qui pense que les maladies pestilentielles des bœufs vinrent du côté de l'Orient, relativement à la France, à l'Allemagne & à l'Italie.

On fait encore mention, à cette seconde époque, de la pourriture des bestiaux, d'une phrénesie causée par des vers nichés dans le cerveau, du tac des brebis, & de plusieurs autres maladies, dont la théorie nous a paru développée d'une maniere lumineuse. L'auteur a été obligé de dépouiller les récits des anciens, des idées superstitieuses & du merveilleux dont ils étoient enveloppés, & il s'est occupé à réduire tous ces récits à leur juste valeur, en les rapprochant des observations modernes ; & il n'admet l'opinion des hommes les plus célébres, qu'autant qu'elle se trouve confirmée par la justesse du raisonnement ou par

l'expérience. Pour en citer un exemple, nous rapporterons la remarque qu'il fait sur une maladie éruptive observée en Italie ; ce n'étoit autre chose que la clavelée, & *Ramazzini* l'attribuoit à la rouille des plantes. Pourquoi, dit M. *Paulet*, admettre exclusivement, pour cause de la clavelée, la rouille des plantes, tandis qu'on observe souvent cette maladie sans cette rouille, & que souvent, lorsque ces plantes ont cette mauvaise qualité, on ne l'observe point? » Ne seroit-il pas plus sage, continue M. *Paulet*, dans tous ces cas, avant de conclure pour une cause affirmativement (ce qui est toujours de la derniere importance, sur-tout d'apres un homme célébre comme *Ramazzini*, qui peut entraîner tous les suffrages) de peser attentivement toutes les circonstances, de les comparer sans prévention, & d'attendre, du tems & de l'expérience de nouvelles lumieres? »

La troisieme époque de l'histoire des épizooties, est la plus remarquable & la plus intéressante : elle fournit une suite de descriptions exactes. Parmi le grand nombre des écrits sur ces maladies, plusieurs étoient surchargés de détails inutiles, étrangers à l'objet principal, & présentés sans ordre & sans méthode, au point qu'ils indiquent quelquefois le reméde avant que d'avoir fait con-

noître le mal. Il falloit donc refondre, pour ainsi dire, ces ouvrages, pour n'en conserver que les détails bien faits, & ne rapporter que les observations essentielles, afin de faire du tout une exposition méthodique, & capable de présenter tous les objets de la médecine vétérinaire sous les véritables points de vue. Les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de suivre l'auteur dans tous ces détails; il nous suffit de dire qu'il donne une analyse des productions des écrivains de la plus grande réputation, faites en Italie & dans le Piémont.

Toutes les observations sont rapportées par ordre chronologique. M. *Paulet* suit par-tout la méthode des meilleurs auteurs: il commence par l'exposition des symptômes de la maladie; après en avoir établi le pronostic, il passe au traitement, & lorsqu'il détermine le caractère de chaque affection, il fait, en même tems, connoître les rapports qui existent entre elle & celles qui l'ont précédée ou suivie. Cette comparaison jette de nouvelles lumieres sur la connoissance des causes, & fait appercevoir que ces causes sont souvent les mêmes. L'auteur suit la même marche, en indiquant les moyens curatifs: il rappelle toujours les principes les mieux établis en médecine, & dont on peut très-souvent faire une application

également, que les mêmes moyens ont resté sans succès toutes les fois que des idées systématiques sur les causes, la nature & les effets de ces maladies, ont dirigé les recherches des auteurs sur les moyens curatifs.

Ce dont on doit s'occuper dès l'invasion d'une épizootie, c'est d'en bien examiner la cause, la marche & les symptômes, afin de lui assigner un caractère distinctif. Celle, par exemple, qui constitue la derniere épizootie des bêtes à cornes (1774), est du genre des fèvres malignes gangrèneuses. Les accidens de cette maladie sont semblables à l'effet de certains poisons, qui, par une action en apparence peu corrosive, mais très-délétere, attaquent le principe vital dans sa source, en même tems qu'ils corrodent & détruisent sourdement les organes sur lesquels ils portent une dissolution gangrèneuse. De cette double impression, il résulte les symptômes les plus effrayans sur l'espèce humaine & sur les animaux, tels que la prostration des forces, le trouble dans les fonctions animales, l'irrégularité du pouls, &c. Il n'y a point de maladie chez les hommes qui ait plus de rapport avec cette épizootie, que les maux de gorge gangrèneux décrits par *Huxham* & *Fothergill*. Dans cette maladie, l'état gangrèneux suit de près l'inflammation, qui ne paroît

que légère ; & outre l'affection locale, on voit une éruption éryſipélateuſe à la peau, qui devient écailleuſe, galeuſe ou farineuſe. On a obſervé les mêmes ſymptômes dans la derniere maladie des beſtiaux. Elle ne préſentoit que très-rarement des points de ſuppuration louable, & preſque toujours à l'extérieur, des tumeurs emphyſématiques, & à l'intérieur, des taches gangrèneuſes. Notre auteur, après avoir analyſé la plupart des remédes propoſés, ainſi que les méthodes les plus accréditées, en propoſe une qui eſt ſimple, & qui lui paroît la plus propre à remplir toutes les indications. Nous ignorons ſi elle a été miſe en pratique, & quel en a été le ſuccès. Quoiqu'il en ſoit, elle conſiſte à donner au commencement, des boiſſons copieuſes acidulées & nitrées, & à la fin, des cordiaux, des antiſeptiques & des toniques, avec les acides & les purgatifs. On doit en même tems, employer extérieurement tous les moyens capables d'attirer vers la peau quelque révolution critique, qu'on favoriſe, ſoit par le ramolliſſement, ſoit par l'irritation & le tourment qu'on donne à propos au cuir de l'animal.

Parmi les moyens d'arrêter le cours d'une ſemblable maladie, toujours très-difficile à guérir, on a propoſé le ſacrifice prompt des animaux malades; en 1712, *Lanciſi* donna le même con-

ſeil, il fut auſſitôt adopté en Italie, & en 1715 en Angleterre, enſuite dans la Flandre Autrichienne, & puis en France. M. *Paulet* propoſe une modification dans ce moyen, par laquelle on obtiendroit le même avantage, & qui n'en auroit pas les inconvéniens. » Ce ſeroit, dit-il, une prétention trop orgueilleuſe & vaine, ſans doute, de notre part, de propoſer un autre expédient, qui pourroit peut-être devenir moins onéreux à l'état, mais qui exige, à la vérité, beaucoup d'attention. On n'a pas aſſez de vanité pour croire que la méthode qu'on a propoſée, ſoit la meilleure ; mais on ne doit rien négliger dans ces circonſtances. Ne pourroit-on pas, du moment qu'une bête malade eſt condamnée & cenſée morte, au lieu de la tuer tout de ſuite, l'enfermer dans un endroit particulier, à l'abri de toute communication, & faire ſur elle l'eſſai des différentes méthodes qu'on propoſe, juſqu'à ce que les ſymptômes décidément mortels, tels que la dyſenterie, paruſſent ? De cette maniere, l'état & les particuliers ne perdroient que ce qu'il eſt impoſſible de ſauver, & l'on auroit au moins la facilité de faire des tentatives, qui pourroient avoir quelque ſuccès. Car, il faut l'avouer, la conduite qu'on tient eſt, à la vérité, le triomphe des moyens politiques de l'adminiſtration, mais

elle fait la honte de l'art, & ne donne aucune espérance.

Pour éviter le danger qui résulte du commerce des bestiaux, on a proposé de marquer tous ceux d'une province dans laquelle la maladie se déclare, de la lettre S, par exemple, qui annonceroit qu'ils sont tous suspects. Ce seroit, en effet, un moyen certain & facile d'empêcher beaucoup d'abus qui répandent quelquefois le mal d'une province à l'autre, & un avertissement qui tiendroit en garde contre de pareils bestiaux. Cela pourroit, à la vérité, gêner un peu leur commerce, dans les provinces marchandes sur-tout, & empêcher la vente de certains. Mais une précaution semblable est toujours bonne à prendre dans ce cas; & toutes les considérations particulieres doivent céder à celles du bien général. Si l'on ne marque pas toutes celles d'une province, il faudroit marquer, au moins, toutes celles des cantons ou des communes infectés; & cela paroît même nécessaire, puisqu'il est prouvé que les bestiaux d'un canton portent souvent la contagion dans un autre. »

M. *Paulet* rapporte les résultats des expériences curieuses faites en Bourgogne, par M. le marquis *de Courtivron*, en 1745 & 1747; & il y ajoute quelques réflexions sur la nécessité d'examiner le

concours des circonſtances qui peuvent influer ſur les expériences, & les faire varier. On trouve des remarques également judicieuſes ſur l'uſage de la chair des animaux malades, ſur le danger du contact, ſur les précautions de tout genre priſes en différens tems & chez pluſieurs peuples, pour ſe préſerver des épizooties, & pour les détruire. L'auteur expoſe ici les raiſons qui l'autoriſent à penſer qu'on trouve la ſource premiere de la maladie qui conſtitue la principale épizootie des bêtes à cornes, en Hongrie, où les marais & les eaux, chargés de ſels métalliques & arſénicaux, paroiſſent très-propres à la produire : ce qui, dit-il, s'accorde d'ailleurs avec les obſervations des meilleurs auteurs. Il entre enſuite dans quelques diſcuſſions ſur les cauſes qui la répandent, & l'entretiennent dans le reſte de l'Europe, & ſur les voies les plus communes par leſquelles l'animal s'infecte dans ce cas, & principalement ſur les moyens réellement capables d'opérer la déſinfection des corps, toutes les fois que le virus peſtilentiel s'y trouve dépoſé. Ces recherches donnent lieu de rappeller ce qui a été obſervé pluſieurs fois pendant les maladies peſtilentielles des hommes ; & à cette occaſion, M. *Paulet* rapporte un grand nombre d'exemples, qui prouvent la poſſibilité de conſerver des virus contagieux dans

toute leur énergie, même pendant plusieurs années. L'identité ou au moins l'analogie des effets des virus pestilentiels de l'espèce humaine, conduit naturellement à conclure qu'il en est de même à l'égard de ceux des animaux. Et en effet, les observations faites avec le plus de soins, confirment cette idée, en servant de preuves que le virus pestilentiel qui cause la maladie des bêtes à cornes, se conserve plus de six mois avec sa qualité délétère, lorsqu'il n'est point exposé à l'action immédiate de l'air. L'auteur agite en même-tems une autre question vraiment intéressante: savoir, si l'air doit être compris au nombre des corps qui servent de véhicule au virus, & qui sont capables de les transmettre d'un lieu à un autre. Malgré le sentiment de plusieurs auteurs, qui rapportent des témoignages de cette espèce de contagion, on est obligé de convenir qu'on n'a pas assez borné la sphère d'activité du virus, & que les barrieres que l'on oppose souvent avec tant de succès au cours de ces maladies, sont des faits auxquels il est bien difficile de ne pas se rendre.

L'auteur s'occupe encore d'une autre question très-importante; il examine quels sont les vrais moyens d'opérer la désinfection. Après avoir donné l'exclusion aux parfums ordinaires, à presque toutes les substances végétales, animales & minérales, dont

dont l'inutilité se démontre par leur insuffisance ; l'auteur recherche quel est l'instrument dont la nature se sert elle-même pour produire complettement cet heureux effet. Cet instrument est bien simple, c'est l'eau ; c'est en effet un des agens des plus universels & des plus puissans qu'on connoisse dans la nature. L'eau atténue les corps les plus durs, & parvient enfin à les dissoudre, sans en excepter même les métaux. C'est effectivement par le moyen de l'eau que la nature lave & purifie les pâturages infectés, ainsi que tout ce qui est assez longtems exposé à son action. A ce sujet l'auteur rappelle plusieurs observations & plusieurs phénomènes, dont il convient de prendre connoissance dans l'ouvrage même. Elles l'ont conduit à une vérité plus utile qu'elle ne paroît au premier coup-d'œil, puisqu'elle est applicable à beaucoup de circonstances, & qu'elle apprend à se passer de plusieurs autres moyens couteux & quelquefois dangereux ; elles nous démontrent que l'eau, & sur-tout l'eau bouillante, est le moyen le plus efficace qu'on trouve dans la nature pour désinfecter véritablement les lieux & les substances empreintes des molécules du virus pestilentiel. Cette découverte, à la vérité, est fort ancienne, puisqu'elle est dans la nature ; mais son

application n'avoit peut-être pas été faite jusqu'ici, comme il auroit été à desirer.

En examinant par quelles voies l'animal s'infecte ordinairement, l'auteur rend raison de la rapidité avec laquelle la contagion se répand, sans avoir recours à une contagion *ad distans*, que l'auteur n'admet point. Selon lui, la voie de la déglutition est la plus ordinaire pour propager la maladie. En supposant, par exemple, un pâturage infecté par un accident quelconque, il peut arriver que parmi plusieurs bœufs qui y vont paître, la maladie se déclare à-la-fois sur le plus grand nombre des individus. Cela ne paroîtra pas étonnant, si l'on fait attention qu'un seul animal malade étant capable d'infecter en un jour, avec sa bave, une grande quantité de surface, la contagion peut s'etendre, avec promptitude & facilité, sur des animaux dont les levres & le museau sont continuellement en action, soit qu'ils broutent, qu'ils boivent, qu'ils ruminent, ou qu'ils se lèchent.

Cette partie de l'ouvrage de M. *Paulet* est immédiatement suivie d'un autre tableau des maladies particulières des animaux, qu'on observe en tout tems & sur différentes espèces. Il est fait pour completter celui qu'il avoit présenté par

ordre chronologique. Les principales de ces affections font la dyfenterie, le feu ou rougeole, le charbon, la pourriture, la cryftalline, le vertige ou tournoiement, la gale, la morve, la péripneumonie maligne, la fievre peftilentielle, le feu Saint-Antoine. la ladrerie des cochons. On y traite encore des maladies épizootiques de la volaille, & même des infectes utiles, tels que les vers-à-foie & les abeilles, fujets comme les fortes efpèces à des mortalités. On rappelle ici ce que les obfervations de l'école vétérinaire de Paris, celles de *Hall*, *Daubenton*, *Vitet*, *Fournier*, *Haftfer*, *Lafoffe*, *la Guérinière*, *Ducarne*, &c. ont appris de mieux à ce fujet. On trouve même fur l'origine de la clavelée, fur les hydatides, fur les douves qui fe forment dans la pourriture des brebis, fur la morve des chevaux, fur la dyfenterie des beftiaux, ainfi que fur la maladie des chiens, des chofes neuves & des remarques très-intéreffantes : il feroit difficile d'en rendre compte dans un extrait, puifque l'ouvrage lui-même n'offre prefque partout que des précis de faits & d'obfervations.

Cette dernière partie eft fuivie d'un réfultat d'expériences, faites fur les animaux, par *Wepfer*, *Morgagni*, *Deidier*, *Morand*, *Duhamel*, *Vitet*, *Linnæus* & d'autres auteurs, avec des virus,

avec la bile, avec d'autres matieres animales infectées, avec des plantes pernicieuses, &c. L'auteur expose ensuite la nature des maladies & des accidens que produisent constamment sur les animaux plusieurs autres substances nuisibles; & en commençant par les végétaux, il donne à connoître quels sont les effets de l'herbe aux tanneurs, du laurier rose, des lauréoles, de l'hellébore, du napel ou aconit, des jusquiames, des solanum, des ciguës, des œnanthes, des berles, des renoncules, du gramen ossifrage, des anémones, de la pulsatille, de l'if, du rossolis, du fusain, de la pédiculaire, de la luzerne, de la sanve, du coquelicot, des champignons, &c. On trouve également la description des symptômes occasionnés par le taon, la mouche asile, l'ichneumon, le frelon, le bupreste, les sangsues, les douves, la pastenaque & la vipere.

Pour ne point courir les risques de nous tromper à l'égard des opinions de M. *Paulet*, qui concernent l'influence du règne minéral sur les animaux, nous rapporterons ses expressions.

« Le régne minéral paroît être celui qui contient le moins de corps directement nuisibles aux animaux, lorsqu'ils ne sont point altérés ou combinés avec d'autres. La plupart de ceux mêmes qu'on reconnoit pour tels, comme les poisons

minéraux, font les produits de diverses modifications que l'homme leur a fait subir; mais dans l'ordre naturel, ou l'état de simplicité primitive des choses, à peine en trouve-t-on dans la nature, à l'usage desquels les animaux soient exposés, qui leur soient réellement pernicieux. » (*Vol. II, page* 427.)

Cette assertion paroît, en quelque sorte, exclure les causes auxquelles M. *Paulet* attribue l'épizootie principale & la plus répandue, qui, selon lui, a pris naissance en Hongrie, où il y a beaucoup de marais qui contiennent des eaux pernicieuses. Ce qui rend, continue-t-il, celles de la Drave, de la Teisse, de la Save, du Maros, du Raab, du Waag, du Graw, de la Zarwise, &c. si mal saines, si suspectes, ce sont vraisemblablement les parties, les sels métalliques qui résultent des mines de cuivre, de plomb, de mercure ou d'arsénic dont ce pays abonde, & dont elles se chargent, ou à leur source, ou dans leur cours (1). Cela sert à favoriser la conjecture de ceux qui ont prétendu que les virus pestilentiels qui affectent les animaux, sont d'une nature arsénicale. (*Vol. II, page* 225.) Ces deux passages étant ainsi rapprochés, les lecteurs apprécieront mieux qu'elle

(1) Voyez ci-devant, page 351.

eſt, à leur égard, le véritable ſentiment de M. *Paulet*. Quelqu'il ſoit, on ne peut lui conteſter le mérite de s'être occupé d'un travail généralement utile & bien fait.

Après l'énumération des ſubſtances ſenſiblement nuiſibles, on en trouve une autre de celles dont les effets ſont moins apparens, mais qu'on a cependant lieu de ſuſpecter; ce ſont les différens grains viciés ou malfaiſants, l'ergot, la carie, les grains avortés, la nielle, l'ivraye, le ſaraſin, &c. On y voit auſſi la liſte & le nombre des plantes, que les différentes eſpèces d'animaux refuſent de manger; elles ſont toutes préſentées par ordre de claſſes ou de familles, & conformément aux obſervations faites en Suède, par *Linnæus;* en Pruſſe, par *Gleditſch;* en Autriche, par *Crapf;* en Suiſſe, par *Haller;* en France, par *Daubenton*, & par l'auteur lui-même.

Enfin, il termine ſon ouvrage, qui réunit tant d'objets importans à connoître, par un réſumé général, ou une expoſition des maladies des animaux, préſentées par claſſes, précédée d'un tableau, qui eſt diviſé en deux parties, & dont l'une contient les maladies aiguës, & l'autre les maladies chroniques.

Il eſt impoſſible, au ſurplus, dans un travail auſſi étendu que celui auquel s'eſt livré M. *Pau-*



let, que quelques épizooties décrites par les auteurs ne soit échappé à ses recherches, & il n'a pas la prétention de les avoir toutes rapportées; c'est ainsi qu'il n'a rien dit de la peste contagieuse dont *Ampsing* donne la description (1), & qui attaqua non-seulement les bœufs, mais encore les chevaux, les moutons, les chevres & les cochons dans toute la Germanie, en 1598 & 1599, & dont la cause fut attribuée au tems nébuleux, à l'humidité constante & à l'inondation des pâturages; d'après *Diomede Cornarius* & les médecins du collège de Vienne, dont l'archiduc Mathias avoit demandé l'avis.

Il a également omis de faire mention de la grande mortalité de chevaux, observée en Allemagne par *Solleysel*, vers 1648 (2), & rapportée par *Vitet* (3); ainsi que des épidémies catarrhalles qui regnerent sur ces mêmes animaux en

(1) *Jo Assueri Ampsingii diss. iatro-mathematica de medicinæ & astronomiæ conjugio. Rostochii*, 1629. petit in-8°, pages 206 & 207.

(2) *Parfait Mareschal. Paris*, 1698. Ire. partie, chapitre CXXXVII, page 404.

(3) *Medecine veterinaire. Paris*, 1771. tome III. *Analyse des auteurs*, page 78.

Angleterre, en 1732 & 1734, & dont *Bartlet* (1) & quelques autres ont fait mention; &c. &c.

MÉDECINE *vétérinaire, par M.* VITET, *docteur & professeur en médecine. Tome troisieme, contenant l'exposition des médicamens nécessaires au maréchal, & l'analyse des auteurs qui ont écrit sur l'art vétérinaire, depuis* VÉGÈCE *jusqu'à nos jours. A Lyon, chez les* freres Périsse, *imprimeurs-libraires, grande rue Merciere.* 1783. *Avec approbation & privilége.* in-8°. (2)

CE troisieme volume est divisé, comme on le voit dans le titre, en deux parties parfaitement distinctes; la premiere de 349 pages, & 10 pour les titres & la table, contient l'exposition des médicamens necessaires au maréchal; elle a pour épigraphe:

La multitude des médicamens & les formules compliquées, sont les enfans de l'ignorance. BACON.

« Les anciens, bien loin de nous avoir frayé une route facile dans l'étude de la matiere mé-

---

(1) *Gentilhomme marechal, traduit de l'anglois. Paris,* 1756. tome I, chap. IV, page 51 & suivantes.

(2) La Notice des deux premiers volume de cet ouvrage se trouve dans le volume de 1793, page 339 & suivantes.

dicale, femblent l'avoir rendue plus fcabreufe; il a donc fallu, pour s'ouvrir une nouvelle carriere, expérimenter fur les beftiaux fains, comme fur les malades, les médicamens les plus celébrés par les auteurs modernes, choifir ceux qui ont paru être de la plus grande efficacité, les diftribuer par claffes, felon leurs différentes vertus; ranger les efpèces de chaque claffe felon les regnes, en commençant par le regne végétal, pour terminer par le regne minéral; enfin, difpofer les plantes, les animaux & les minéraux, de maniere que l'ordre des végétaux commence par les efpèces les plus foibles en vertus, & fe termine graduellement par les efpèces les plus fortes ».

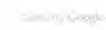
Après avoir ainfi expofé le plan de fon travail, M. *Vitet* s'occupe d'abord des médicamens en général; tout ce qu'il dit à cet fujet, étant fondé fur des principes généraux, communs à la médecine des hommes & à celle des animaux, ne peut manquer d'être inftructif pour les vétérinaires, qui, en général, étudient trop peu cette partie. Il indique rapidement les principaux remédes tirés des trois regnes; les compofitions pharmaceutiques les plus en ufage, le degré de confiance qu'elles méritent, les obfervations à faire dans l'adminiftration des fubftances fimples pour s'affurer

de leurs vertus ; le choix de ces substances qu'il desire, avec raison, voir réduites à un petit nombre ; la maniere de les recueillir, de les conserver, de les preparer & de les formuler. Il s'éleve contre le danger & les abus qui résultent de l'emploi des formules compliquées, & fait sentir l'impossibilité de rien établir de certain sur les effets particuliers de chacune des substances qui les composent. Il s'eleve aussi, & il critique vivement les expériences faites avec differens medicamens sur le sang & les autres humeurs des animaux ; expériences que *Bourgelat*, qui les rapporte, ne donnoit lui-même que comme des efforts insuffisans pour parvenir à la connoissance des effets & de l'action des médicamens (1).

Ces médicamens sont divisés en onze classes, subdivisées en genres : la premiere comprend les mucilagineux (*tempérans*, *adoucissans*, *muqueux*, *relachans*, *aqueux*, *émolliens & huileux*) ; elle renferme quatre genres ; 1°. les mucilagineux

---

(1) Voyez *Elémens de l'art vétérinaire. Matiere médicale raisonnée, à l'usage des élèves de l'école veterinaire.* 3e. *edit. Paris*, 1793. in-8°. tome I, article VIII, page 36 & suivantes. — Voyez encore, *Experiences de médecine sur des animaux, &c.* ; *par* BROWNE-LANGRISH, *traduit de l'anglois. Paris*, 1749. in-12.



aqueux; 2°. les mucilagineux secs ou farineux; 3°. les mucilagineux sucrés; & 4°. les mucilagineux huileux.

La seconde classe contient les médicamens acides (*rafraîchissans*, *répercussifs*, *astringens*, *aigrelets*, *acidules*); elle est subdivisée en deux genres; le premier comprend les acides végétaux, & le second les acides minéraux. M. *Vitet* dit, en parlant du vinaigre (*page* 81): « Des observations réitérées sur des hommes mordus d'un chien enragé, prouvent que le vinaigre, donné à forte dose, guérit de la rage: on peut tenter ce reméde sur les animaux; s'il ne réussit pas seul, il faudroit y mettre infuser de la racine de gentiane, ou des feuilles de sauge ».

M. *Vitet* range le plomb & toutes ses préparations dans cette classe, sans doute, à cause de sa grande dissolubilité dans les acides, & du fréquent usage qu'on fait de ses dissolutions dans le vinaigre, comme répercussives, astringentes, &c.

Il proscrit l'usage intérieur des acides minéraux, parce qu'ils sont destructeurs des substances animales; que malgré leur mélange avec beaucoup d'eau miellée, ils causent des coliques violentes, particulierement aux chevaux; qu'ils attaquent les dents, les agacent, & mettent les bestiaux dans l'impossibilité de manger, jusqu'à ce que l'aga-

cement a été paffé ; parce qu'ils rendent les fonctions vitales plus languiffantes, au lieu de les ranimer ; qu'ils s'oppofent peu au penchant des humeurs vers la putridité ; font ennemis des nerfs ; rafraîchiffent beaucoup moins que l'acide végétal, & répercutent beaucoup plus (*pages* 90 & 96).

Nous pourrions oppofer à l'opinion de M. *Vitet* fur les effets des acides minéraux, celle de *Minderer*, *Fuller*, *Huxham*, *Barberet*, *Clerc*, *Vicq-Dazyr*, *Bourgelat*, &c. qui tous, les ont recommandés & employés avec fuccès dans les maladies des hommes & des animaux ; mais nous nous contenterons de rapporter ce que *Chabert* a écrit de l'ufage intérieur de ces acides.

« Si on en ajoute un gros ou deux fur un feau d'eau blanche ou commune, on a une boiffon très reprimante, très rafraîchiffante & très calmante ; elle étanche la foif plus facilement que ne le feroit l'eau commune ; elle mate le mouvement du fang & des humeurs ; elle s'oppofe aux déperditions exceffives ; elle fortifie les folides ; elle eft un très-bon préfervatif dans les cas d'épizooties ; elle prévient les maladies inflammatoires, telles que l'angine, la péripneumonie, l'anthrax, &c. ; s'oppofe aux progrès de celles qui ont pour caufe le relâchement & la diffolu-

tion, telles que l'anafarque, l'hydropifie, la pourriture, &c. ; prévient encore la fourbure, & les maladies qui font la fuite d'un exercice forcé dans le tems des grandes chaleurs ».

» Les maîtres de poftes & les entrepreneurs des voitures publiques, dont les chevaux font expofés dans certains tems de l'année, à des travaux outre mefure, ont fenti mieux que perfonne l'utilité de cette boiffon acidulée ; ceux à qui nous l'avons confeillée, lors de ces travaux, ont obfervé que leurs animaux étoient expofés à moins de maladies : nous fommes très perfuadés que cette boiffon ne feroit pas moins falutaire aux chevaux de troupes, dans des momens où ils font, ou ont été forcés à des marches fortes, & expofés à l'ardeur du foleil dans toute fa force ».

» Ces acides corrigent, au furplus, la crudité de l'eau & fa putréfaction ; ils tuent les infectes qui y ont pris naiffance ; ils les précipitent au fond du vaiffeau, ainfi que la vafe dont elle pourroit être imprégnée ; ils l'épurent & la rendent plus propre à la diffolution des alimens ». (1)

Après cette feconde claffe, M. *Vitet* a placé

(1) Extrait de l'*Hiftoire des drogues les plus ufitées dans l'art vétérinaire*, MfT.

(*page* 98) les médicamens ſomniferes (*narcotiques*, *aſſoupiſſans*, *antiſpaſmodiques*, *anodins*, *ſoporiferes*), dont-il n'a pas cru devoir faire une claſſe particuliere (1) ; les raiſons de cette excluſion, ſont fondées ſur les faits ſuivans :

» Faites prendre à un cheval, jeune ou vieux, vif ou lent, grand ou petit, de l'opium en ſolution dans de bon vin, depuis demi once juſqu'à deux onces, dans quelque ſaiſon que ce ſoit, les artêres batteront avec un peu plus de force & de fréquence, l'appétit augmentera, l'animal paroîtra plus vigoureux & plus animé, les urines couleront librement & un peu plus abondamment. Donnez à un bœuf degoûté & dans la vigueur de ſon âge, deux onces d'opium diſſous dans du vin, ſon appétit ſe réveillera, ſa vivacité ſemblera ſe ranimer, & la chaleur des tégumens ſera plus conſidérable ».

» Les effets que ce reméde opère ſur la brebis, ſont à-peu-près ſemblables aux précédens ; il excite l'appétit ; elle reſte quelque tems ſans bêler, les forces vitales s'accroiſſent, le cours des urines augmente, & la chaleur des tégumens ne prend pas un accroiſſement bien ſenſible ».

---

(1) Les *Antiſpaſmodiques* retrouvent cependant une place plus loin, dans la claſſe des *aromatiques*, page 258.

» Un mouton, âgé de trois ans, abattu & dégoûté depuis deux jours, fut séparé du troupeau pour être soumis à nos expériences; une once d'opium dissous dans un verre de vin, le mit dans l'heureuse nécessité de manger beaucoup plus de foin qu'il n'auroit fait dans l'état de parfaite santé ».

» Ainsi l'opium, au lieu d'assoupir, de faire dormir, d'exciter la sueur, & de rendre la partie sur laquelle on l'applique, moins sensible, donne au bœuf, au cheval & à la brebis plus d'appétit & de vigueur, & excite le cours des urines, particuliérement chez la brebis ». (*pages* 99, 100.)

Nous avons dit en rendant compte du premier volume de cet ouvrage, que M. *Vitet* avoit consacré neuf années à des recherches pénibles, & qu'il avoit sacrifié vingt mille livres pour faire des expériences sur des animaux; nous avons ajouté que ces expériences & ces sacrifices étoient insuffisans, & nous avons promis de le faire voir (1); c'est ici le lieu de remplir notre promesse.

M. *Vitet* en traçant la marche à suivre dans l'administration des substances simples pour s'assurer de leurs effets, recommande sur-tout, de donner

(1) Volume de 1793, pages 341, 342.

seul, à différens sujets, sous différentes formes, & à des doses graduées, le médicament dont on fait l'examen. » Quel cas peut on faire, dit-il, avec raison, d'une observation fondée sur l'administration des remèdes compliqués? Que je fasse prendre à un cheval un once d'aloès succotrin, & autant de feuilles de séné, l'animal sera purgé; mais lequel des deux médicamens a agi & produit les bons effets de la purgation? (1) Je n'en sais rien; par conséquent me voilà dans l'impossibilité de rien établir de certain sur les effets particuliers de chacun de ces remèdes; il faudroit pour cela les avoir administrés chacun en particulier ». (*Page* 9)

En faisant l'application de ces préceptes aux expériences qu'il a tentées avec l'opium dissous dans le vin, ne peut-on pas être en droit de demander à M. *Vitet*, lequel de ce médicament ou du vin a produit les effets qu'il a observés, tels

(1) Cette réflexion avoit été faite, il y a longtems, par *Galien*. Voici comment il s'exprime: » Quand un malade a fait usage de beaucoup de remèdes, dont il s'est trouvé bien ou mal, il est véritablement difficile, pour ne pas dire impossible, de juger auquel d'entre eux on peu attribuer le soulagement ou les accidens facheux ». *Comment. sur le premier aphor.* (*Note de M. J. Goulin.*)

que

que l'accélération du pouls, l'accroiſſement de la vigueur & de la vivacité, l'augmentation de la chaleur & de l'appétit, la ſecrétion plus abondante des urines, &c.? S'il les attribue à l'opium, comme ſes concluſions ne laiſſent pas lieu d'en douter, on pourra lui obſerver que plus loin (*page* 292) il dit: « Il eſt certain que le vin fortifie, échauffe & anime le cheval & le bœuf, il les rend vifs, ardens, impétueux, ſouvent indociles, fougueux & terribles; il reſtaure les forces vitales & muſculaires, il réveille l'appétit, il hâte la digeſtion, les urines ſont très abondantes, &c. ». Les effets qu'il a obſervés (*page* 99) peuvent donc être attribués au vin ſeulement: il y a plus encore; ſi à la ſuite de l'adminiſtration de ces deux ſubſtances, les animaux étoient devenus indociles, fougueux, vertigineux, ou s'ils avoient été aſſoupis, chancelans, étourdis, ſi le ventre s'étoit météoriſé, &c. M. *Vitet* n'auroit pas manqué d'attribuer alors ces effets à l'opium; cependant il en a encore obſervé de pareils de l'adminiſtration du vin ſeulement. (*Page* 293.)

Les praticiens n'ignorent pas, au reſte, que les ſpiritueux & les acides ſont les correctifs & les antidotes des poiſons narcotiques. Le vin ne pouvoit donc que corriger ou détruire les effets de l'opium.

Les facrifices que M. *Vitet* a faits, ont été, comme on le voit, quelques fois inutiles ; & fes expériences, fur lefquelles nous aurons occafion de revenir encore, fouvent infuffifantes ; auffi dirons nous avec lui : « Qu'il ne faut pas s'en tenir aux obfervations des hommes célébres fur les effets & les vertus de certains médicamens. On a vu fi fouvent l'expérience faire éclipfer les louanges qu'ils leur avoient données, qu'on ne doit jamais s'en rapporter qu'à foi-même » ... Il faut bien de l'amour pour la vérité, des moyens, de la conftance & du jugement, pour affigner avec jufteffe & certitude les effets d'un médicament & fes vertus. (*Page* 10.) (1)

Il réfulte, au furplus, des expériences que nous avons tentées avec les fubftances narcotiques, & avec l'opium feul, expériences que nous aurons occafion de rapporter par la fuite, que ces fubftances produifent dans les grands animaux des effets entiérement oppofés à ceux qu'a obfervés M. *Vitet*, quoiqu'il les ait données à la même dofe ; les principaux de ces effets font la ftupeur, l'abat-

(1) M. *Vitet* avoit ici vraifemblablement en vue l'eau de chaux premiere, que *Bourgelat* avoit fait annoncer dans *l'avant-coureur* du mois de Novembre 1767, n°. 48, comme un remède qui laiffoit entrevoir des fuccès dans la cure de la morve.

tement, l'assoupissement ; mais plus souvent, le délire, l'apoplexie, le vertige, la phrénésie, la cécité, l'insensibilité, des indigestions, des météorisations, une dégénérescence gangréneuse du sang & des viscères, & la mort. Nous avons aussi été à portée d'observer les bons effets de l'usage modéré de l'opium seul dans plusieurs maladies nerveuses, ou après des opérations douloureuses, dans des sujets très-irritables.

La troisieme classe renferme les médicamens (*purgatifs, doux, âcres, amers, cathartiques, évacuans*) : comme la seconde, elle n'est subdivisée qu'en deux genres : 1°. les purgatifs végétaux ; 2°. les purgatifs minéraux.

M. *Vitet* expose d'abord les effets des purgatifs dans le cheval, le bœuf & la brebis ; il rend compte des expériences que lui-même & quelques autres ont tentées avec plusieurs substances regardées comme purgatives ; mais qui n'ont point paru avoir cette vertu, telles que l'ipécacuanha, le jalap, les sels neutres alcalins, l'elatérium ; la pulpe de coloquinte, la gomme gutte, &c. Il indique ensuite les maladies dans lesquelles les purgatifs peuvent être utiles ou contre-indiqués ; le tems & la maniere les plus propres pour les administrer ; les précautions à prendre avant, pendant & après leur administration ; les égards à

avoir relativement aux espèces de bestiaux, à leur tempérament, à la structure des organes des premieres voies, aux substances dont ils se nourrissent, à leur genre de vie, aux pays qu'ils habitent, à la température de l'air, à la saison, &c. Tous ces détails sont importans, & on ne sauroit trop y insister, cette classe de médicamens étant celle dont l'emploi est le plus dangereux, & souvent le plus abusif.

Nous ferons encore quelques observations sur les expériences que M. *Vitet* a tentées avec les purgatifs.

« Une once de jalap, mêlée avec du lait & du sel, & administrée à un jeune brebis, tuméfie beaucoup le ventre ; le pouls devient très-fréquent, la bouche s'échauffe, la chaleur des tégumens s'accroit ; cet état dure environ douze heures, au bout duquel tems l'animal recouvre peu-à-peu son premier état, sans que les crotins paroissent plus humides & plus abondans ». (*Page* 105.)

S'il est difficile de rendre compte pourquoi M. *Vitet* n'a pas suivi dans ses expériences les préceptes qu'il donne aux autres, & sur lesquels il insiste en plusieurs endroits, on doit lui savoir gré, au moins, de la franchise avec laquelle il les expose ; mais n'auroit-il pas dû dire aussi,

quel étoit son but, en associant le jalap au lait & au sel? On sait que le lait émousse l'action des substances âcres, & qu'il se décompose dans les premieres voies. On pourroit être d'autant mieux fondé à croire que la réunion de ces trois substances est la cause du défaut de succès des expériences de M. *Vitet*, dans l'administration du jalap comme purgatif, qu'il résulte des expériences que nous avons tentées en 1772, avec cette substance seule, qu'elle purge le cochon à la dose de six gros, le chat à la dose de deux gros, & que *Daubenton* assure, d'après les siennes, qu'à la dose de cinq gros, il a purgé des moutons après huit à neuf heures, sans qu'ils aient paru souffrir, & sans qu'ils aient cessé de manger : aussi conclut-il, contre l'opinion de M. *Vitet*, que le jalap est un bon purgatif pour les moutons. (1)

Il résulte encore de nos expériences, que l'infusion, à froid, de la coloquinte dans l'eau, purge le mouton, le cochon, le chien & le chat; & de celles de *Daubenton*, que la gomme gutte, à

(1) *Mémoire sur les remèdes purgatifs, bons pour les bêtes à laine*, lu à la société de médecine le 12 septembre 1780, & imprimé dans le tome IV du recueil des mémoires de cette compagnie, années 1780-1781. page 256 & suivantes.

la dofe d'un gros, purge les moutons (1). Ces deux fubftances font auffi du nombre de celles que l'expérience a forcé M. *Vitet* de rejetter du nombre des purgatifs. (*Page* 117.)

Il prefcrit l'aloès depuis une once & demie jufqu'à trois onces pour le cheval & pour le bœuf; il le délaie avec des jaunes d'œufs, & il l'étend dans l'eau blanche. (*Page* 223.)

Lorfque l'aloès eft bon, il purge ordinairement bien, à la dofe d'une once, les chevaux de taille ordinaire; à celle de deux onces, il purge fortement, même les chevaux de la grande taille, & à trois onces, il occafionne prefque toujours des fuperpurgations. Si M. *Vitet* n'a pas obfervé ces effets, à cette dofe, dans le cheval, c'eft que fans doute, les jaunes d'œufs & l'eau blanche, ont en partie maté fon action (2). On pourroit en effet être étonné de la dofe énorme des purgatifs que les anciens maréchaux perfcrivoient, fi on ne les

(1) Voyez page 260 du mémoire cité dans la note de la page précédente.

(2) Voyez ce que j'ai dit de l'*Aloès* dans le *Journal de médecine*, tome L, page 526, note (1), cahier de Décembre 1778; dans mes *Effais fur les eaux aux jambes des chevaux*, page 55, note (23); & dans le *Dictionnaire de médecine de l'Encyclopédie méthodique*, au mot *Aloès*, tome II, Ie. partie, page 60.

voyoit pas administrer ces mêmes purgatifs avec du lait, de l'huile d'olive, du beurre frais ou du lard, qu'ils croyoient propres à en accélérer l'action, & qui, au contraire, l'anéantissoient en grande partie (1).

« Praticiens, qui voulez rendre des services importans à l'art vétérinaire, ne prescrivez jamais qu'une seule substance purgative dans un véhicule analogue aux qualités du médicament, & à l'espèce de la maladie & du malade; par cette méthode vous serez à même d'apprécier ses vertus & sa dose ». (*Page* 117.)

La quatrieme classe comprend les médicamens urinaires (*diurétiques*). M. *Vitet* n'admet point la distinction qu'on en fait presque généralement, en diurétiques froids, & en diurétiques chauds; parce que, selon cette division, tous les médicamens peuvent être rangés dans la classe des diurétiques, pourvu qu'ils soyent administrés dans des circons-

(1) Voyez *La grande mareschalerie du Sieur de Lespiney*. Paris, 1642, in-8. page 172 & suivantes.

Le nouveau & parfait mareschal, par de la Bussiniere. Paris, 1660, in-8. page 283.

Le nouveau & sçavant mareschal, par G. Markam. Paris, 1666, in-4. page 143.

Le parfait maréchal, par de Sollcysel. Paris, 1754, Ire. partie, page 91; &c. &c.

tances favorables. Il ne regarde comme urinaires, proprement dit, que ceux qui font couler en plus grande abondance les urines de l'animal bien portant, eu égard à la quantité de sa boisson : les substances qui lui ont paru avoir cette vertu, sont particulierement la patience, le persil, la térébenthine & ses préparations, l'alcali fixe & ses préparations, le nitre, le sel marin & les eaux minérales.

L'emploi de la térébenthine, de la poix grasse, ou du goudron en forme de *charge*, est regardé par M. *Vitet* comme une mauvaise pratique, qui devroit être entierement bannie, & qui n'est avantageuse dans aucune maladie. Il pense de même du *ciroëne* dont les maréchaux se servent fréquemment, selon lui, pour empêcher les tégumens de prendre beaucoup d'extension dans l'hydropisie des jambes; pour consolider les plaies recentes, les ulcères superficiels, & pour répercuter les inflammations commençantes: « Le *ciroëne* est une préparation inutile, & souvent dangereuse ; les maréchaux devroient faire leurs efforts pour l'oublier, de même que le baume d'*Arceus*, l'onguent d'althéa, l'onguent basilique, enfin tous les onguens & les emplâtres où il entre plusieurs substances de diverses qualités ». (*Pages* 154, 155.)

On voit que M. *Vitet* prononce la proscription entiere des onguens, des emplâtres, des charges, &c., dans la chirurgie vétérinaire. Leur emploi trop fréquent & souvent contre-indiqué, est sans doute un abus qu'il faut détruire ; mais, si M. *Vitet* avoit pratiqué la médecine des animaux, sur-tout dans les grandes villes & à la suite des armées, il auroit vu combien tous ces remédes peuvent être utiles, & combien ils sont souvent nécessaires pour maintenir ou suppléer d'autres médicamens, pour servir eux-mêmes d'appareils & de bandages à différentes parties qu'il est impossible de fixer de toute autre maniere ; il auroit reconnu la vertu des *charges* dans les efforts de reins & des autres articulations ; celle des *ciroënes*, dans les mêmes cas (1), pour résoudre les engorgemens froids & indolens, & pour aider l'action du feu ; & il ne les auroit vu employer

(1) Feu M. le marquis d'*Offun* n'employoit jamais pour les efforts de boulets de ses chevaux, soit à l'armée, soit dans ses ambassades, soit à Paris, d'autres remédes qu'un chiffon trempé dans la poix liquéfiée, & appliqué bien exactement autour du boulet, dont on avoit coupé le poil très près : ce topique qui est un vrai *ciroëne*, reste sur la partie jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même ; & il arrive souvent que les chevaux sont redressés avant la chûte entiere du chiffon, qu'on peut d'ailleurs retarder en l'imbibant de poix à mesure qu'il se détache.

dans aucune des circonſtances pour leſquelles il dit que les maréchaux en font uſage ; il auroit obſervé que les onguens baſilique, d'althéa, &c., ne peuvent ſouvent être remplacés par aucune application, pour mûrir certaines tumeurs indolentes des amygdales & des parties charnues ; il ſe feroit convaincu enfin, qu'il eſt plus facile de preſcrire du fond de ſon cabinet, des cataplaſmes à renouveller toutes les heures, que de les appliquer ou de les faire appliquer même toutes les ſix heures ; que des ſubſtances qui préviendront ces embarras multipliés & toujours renaiſſans, ſeront conſtamment préférées par le plus grand nombre ; &c. &c.

La claſſe cinquieme comprend les médicamens ſudorifiques (*diaphorétiques, tranſpiratoires*), du nombre deſquels l'antimoine eſt exclus. La grande quantité de craſſe que l'étrillement répété enlève, & la chûte des poils qui accompagne ou qui ſuit très ſouvent l'uſage de cette ſubſtance minérale, prouvent néanmoins évidemment ſa vertu diaphorétique. (1)

---

(1) Voyez *Bibliothèque choiſie de médecine, par Planque & Goulin*, tome II, in-4°. pages 520 & 521 ; & tome VI, in-12, page 224 & ſuivantes.

Voyez encore dans le *Dictionnaire de médecine de l'Encyclopédie méthodique*, déja cité, le mot *Antimoine*, tome III, Ie. partie, page 82 & ſuivantes.

Les médicamens salivaires (*sialagogues*, *masticatoires*, *apophlegmatisans*) forment la sixieme classe. *Bourgelat* avoit fait deux classes de ces remédes, ou plutôt il les avoit divisés en internes & en externes ; les salivaires agissant par une secousse générale interne, comme le mercure ; & les masticatoires étant des remédes purement locaux, dont l'action ne s'exerce que dans la bouche seulement, comme l'assa-fœtida, le gingembre, l'ail, &c. (1). M. *Vitet* n'a point admis cette distinction, & il considere tous ces remédes sous le même point de vue. Le tableau qu'il fait de la salivation mercurielle, annonce cependant des effets qui ne sont jamais la suite de l'emploi des masticatoires.

« Frottez le cheval d'une grande quantité d'onguent mercuriel, toute la tête s'enflera, particuliérement les parotides; les amygdales & les glandes maxillaires, les gencives & le voile du palais s'enflammeront ; il sortira de sa bouche beaucoup de salive d'une odeur fétide ; la mastication ne pourra pas s'exécuter, la déglutition sera très difficile ; l'animal perdra ses forces, & il mourra le troisieme ou quatrieme jour, si le gon-

(1) Voyez *Matiere médicale*, déjà citée, tome I, article XXIII, page 105; & article XXXIII, page 154.

flement des glandes falivaires ne diminue pas ». (*Pages* 186 & 298.)

On trouve dans cette claffe (*page* 192) la racine de *vrai acorus* & celle de *calamus aromaticus* placées à côté l'une de l'autre comme étant deux racines différentes.

Les médicamens déterfifs forment la feptieme claffe ; ils font fubdivifés en trois genres; 1°. les naseau-déterfifs (*errhins, ptarmiques, fternutatoires*); 2°. les déterfifs-pulmonaires (*expectorans*); 3°. les déterfifs-purulens.

La claffe huitieme comprend les médicamens refferrans (*aftringens, reftreintifs, ftyptiques, traumatiques, acerbes, ftegnotiques, farcotiques, vulnéraires, abforbans, glutinatifs, cicatrifans*). Nous avons déja vu les aftringens, les répercuffifs, les aigrelets, les acidules, dans la feconde claffe. (1)

La neuvieme comprend les aromatiques (*réfolutifs, atténuans, incififs, apéritifs, fondans, défobftruans, carminatifs, fébrifuges, dépuratifs, alexipharmaques, nervins, alexitères, odoriférans, corroborans, cordiaux, céphaliques, antiépileptiques, antifpafmodiques, antiputrides, ftomachiques, aphrodifiaques, ftimulans, échauffans*). Les antifpafmodiques ont déja été portés à la fuite de

(1) Voyez ci-devant, page 363.

la feconde claffe, avec les narcotiques, &c. (1)

Ces trois claffes renferment des détails inftructifs & intéreffans fur plufieurs points ; mais la réunion d'une auffi grande quantité de médicamens différens, fous une feule & même dénomination, & dont quelques-uns pourroient former des claffes particulieres, tandis que d'autres, quoique dans des claffes différentes, réuniffent les mêmes vertus, ne préfente pas toujours aux éleves des idées claires & diftinctes fur la vertu & les effets de chaque fubftance.

On trouve le mercure dans la claffe des aromatiques (*page* 296), & M. *Vitet* juftifie ainfi les motifs qui l'ont déterminé à l'y placer : « le mercure, dit-il, devroit être rangé dans la claffe des falivaires, à caufe de la propriété qu'il a de faire faliver les beftiaux ; mais comme on ne l'emploie jamais pour exciter la falivation, qu'il eft prefque auffi volatil que les huiles effentielles, & qu'il eft d'une grande ténuité, il m'a femblé qu'il pouvoit être plutôt admis dans cette claffe, que dans celle des falivaires ».

Ne doit-on pas être étonné, après cette explication pofitive, de lire dans l'*errata* de ce volume : *Nota. Le mercure que nous avions placé dans la*

---

(1) Voyez ci-devant, page 366.

classe des salivaires, a été transposé dans la classe des aromatiques par inadvertance. Il est vrai que dans la table qui précede le volume, le mercure est placé dans la classe des salivaires, & que dans la classe des aromatiques, ou il est cité aussi, on renvoie à l'*errata*; mais les tables & les *errata* ne sont imprimés, comme on le sait, qu'après les volumes, & les motifs qui avoient engagé M. *Vitet* à le placer parmi les aromatiques, subsistent dans l'ouvrage. Cette prétendue inadvertance ne doit donc être regardée que comme la suite des réflexions de l'auteur.

La dixieme classe comprend les médicamens inflammatoires (*vésicatoires*, *rubéfians*, *attractifs*, *épispastiques*, *rétoires*, *ruptoires*); & la onzieme les médicamens caustiques (*escarotiques*, *cathérétiques*, *rongeans*, *cauteres potentiels*, *feux morts*). Après avoir accumulé plusieurs classes avec celles des détersifs, des resserans & des aromatiques, M. *Vitet* auroit bien pu n'en faire qu'une seule des inflammatoires & des caustiques, dont les effets sont absolument les mêmes, & qui ne different que par le plus ou moins d'intensité de leur action. Il s'étend beaucoup sur ces remedes, & on trouve même dans la premiere de ces classes quelques observations de pratique sur les bons effets de l'application des cantharides.

Par cette notice, on voit que M. *Vitet* n'a point adopté dans la partie médicale de son ouvrage, la division presque généralement suivie de médicamens internes & externes. Cette marche évite peut-être des répétitions & des longueurs, mais comme nous l'avons déjà dit, elle n'est pas sans inconveniens pour les étudians, auxquels il faut toujours faire envisager les choses sous leur véritable point de vue, & les hommes instruits s'accoutumeront même difficilement à trouver des emplâtres, des onguens, des digestifs, lorsqu'il s'agit de remedes mucilagineux, rafraîchissans, diurétiques; des caustiques avec des salivaires & des purgatifs, &c. Du reste, M. *Vitet* a réuni dans son ouvrage la description botanique des plantes, & l'histoire des substances qu'il indique; il a aussi donné les procédés des principales préparations pharmaceutiques & chimiques d'usage; & quoiqu'on n'y trouve pas les principes élémentaires de ces différentes sciences, les connoissances qui y sont répandues pourront suffire à un grand nombre de vétérinaires.

La seconde partie de ce volume, imprimé en caractere plus petit que le reste de l'ouvrage, a 269 pages, non comprises deux pour le titre, six pour la table des auteurs, une pour les errata des deux parties du troisieme volume, & deux

pour le privilége du roi. Elle eſt intitulée : *Analyſes des auteurs qui ont écrit ſur la médecine vétérinaire depuis Végece*, & a pour épigraphe :

Et de mon temps, je ſuis trompé, ſi les pires écrits ne ſont ceux qui ont gagné le deſſus du vent populaire. MONTAIGNE.

Il eſt aiſé de voir par l'énoncé du titre de cette partie, que M. *Vitet* n'y a pas compris tous les auteurs qui ont écrit ſur l'art vétérinaire. Les Grecs & les Romains s'en étoient occupés longtems avant *Végece*; ce qu'ils ont dit à ce ſujet a été raſſemblé en différens corps d'ouvrages grecs & latins, qui ont eu un grand nombre d'éditions, & dont celui de *Végece* n'eſt qu'une compilation. Nous ne ferons pas connoître ici tous ces ouvrages & ces auteurs, de même que ceux qui ayant écrit auſſi ſur l'art vétérinaire depuis *Végece* juſqu'à M. *Vitet* ont été oubliés par lui, nous aurions à faire un ouvrage beaucoup plus conſidérable que le ſien ; il ne donne que cinquante-ſix analyſes, & ne cite qu'environ cent quatre auteurs ou ouvrages, nous en connoiſſons des milliers (1). Nous nous bornerons aujourd'hui à mettre les vétérinaires & les ſavans à

(1) J'ai déja raſſemblé dans ma bibliothéque plus de trois mille ouvrages qui traitent de l'art vétérinaire en général ou en particulier.

portée



portée d'apprécier le dégré de confiance que mérite cette partie du travail de M. *Vitet.*

Quand on a lu avec attention cette partie de son ouvrage, & qu'on est un peu versé dans la pratique de l'art vétérinaire & dans la lecture des auteurs, on ne peut s'empêcher de croire que M. *Vitet* n'a pas lu & même vu une partie des auteurs & des ouvrages qu'il juge, & qu'il n'a pas fait toutes les analyses qu'il rapporte.

Végece. Cette analyse est la plus étendue, c'est presque une traduction, elle a 34 pages.

Si M. *Vitet* avoit examiné l'édition de *Végece* de 1574, qu'il cite, il auroit vu par la date de l'épitre dédicatoire de *Faber Emmeus*, qui a été conservée page 4, qu'elle n'est point la premiere ; qu'il y en a eu une antérieure de 1528, dont *Sambuc* n'étoit point l'éditeur, mais bien ce même *Faber Emmeus*, imprimeur à Basle; que *Sambuc* n'a rien ajouté à son édition, comme le dit M. *Vitet* (*page* 18), puisque la premiere renferme tout ce que contient celle de 1574; il auroit vu encore que l'épitre dédicatoire de *Sambuc*, à Rodolphe, chef des haras & des écuries de l'empereur Maximilien II, est datée de Vienne 1574, & qu'il n'y a point eu d'édition de cet ouvrage à Vienne en 1564; il auroit évité à M. *Amoreux* (1), & aux autres

(1) *Seconde lettre d'un médecin de Montpellier; conte-*

qui l'ont copié, de répéter toutes ces erreurs.

Si M. *Vitet* avoit connu les auteurs qui ont écrit avant *Végece*, il n'auroit pas dit (*page* 2) que c'eſt le plus ancien de ceux qui ont traité de l'art vétérinaire; & s'il avoit comparé l'ouvrage qu'il analyſoit avec ceux qui lui ſont antérieurs, il n'en auroit pas regardé *Végece* comme l'auteur; il auroit vu, non-ſeulement, que *Végece* déclare avoir tiré parti des écrits des hippiâtres grecs & romains dont il cite pluſieurs; mais il auroit reconnu encore que cet ouvrage n'eſt en effet, & réellement, en plus grande partie, qu'une compilation des écrits qui ont paru avant le ſien, & s'il avoit ſuivi la filiation de quelques-uns des principes qu'ils contiennent, il auroit aiſément remonté juſqu'à *Ariſtote*.

Enfin, M. *Vitet* a donné à *Végece* l'épithete d'*illuſtre* (*page* 38), ſans nous dire ſi elle étoit fondée ou ſur ſon talent comme vétérinaire, ce qui n'eſt pas préſumable; ou ſur ſa naiſſance, & il auroit, à cet égard, commis une faute qui lui eſt commune avec beaucoup d'autres.

En effet, les biographes & les bibliographes l'ont tous confondu avec *Végece*, comte de Conſtantinople; Citoyen romain, qui vivoit dans le

---

nant la bibliothèque des auteurs vétérinaires. Montpellier, 1773, in-8o. page 22.

quatrieme ſiecle, ſous l'empereur Valentinien, & qui eſt auteur des *Inſtitutions militaires.* Il auroit cependant ſuffi de comparer les titres des deux ouvrages pour être convaincu que *Flavius Vegetius*, auteur du livre *de re militari*, n'eſt pas le même que *Publius Vegetius Renatus*, auteur de celui de *Artis veterinariæ*.

Ruel (*page* 37). Celui qui a fait l'analyſe de *Ruel* ſavoit que les grecs & les romains avoient écrit avant *Végece*; mais il ne connoiſſoit pas plus les uns & les autres que l'art vétérinaire. L'eſpèce de proſcription prononcée contre ce médecin, prouve ce que nous avançons, & ſi l'ouvrage qu'il a publié ne vaut rien, comme on le dit, celui de *l'illuſtre Végece*, qui n'en eſt qu'une compilation, ne mérite certainement pas les éloges pompeux qu'on lui a donnés; mais pour les éloges comme pour les critiques, ſoit de ces auteurs, ſoit des ſuivans, nous invitons les lecteurs à ne pas toujours y croire d'après les analyſes rapportées par M. *Vitet.*

Ce n'eſt point, au ſurplus, un ouvrage de lui que *Ruel* entreprit de donner au public, mais ſeulement une traduction, le mot *interprete*, qu'on lit dans le titre & qui eſt oublié dans l'analyſe, ne peut laiſſer aucun doute à cet égard, à ceux même qui ne liſent que les titres. C'eſt la collec-

tion des vétérinaires grecs dont il donne seulement une version latine. En comparant la version avec l'original on rend justice à *Ruel* pour ce travail, comme pour toutes les autres traductions dont il a enrichi la littérature médicale, & les vétérinaires, qui n'entendent pas la langue grecque, lui sauront d'autant plus gré de les avoir mis à portée de lire ce qui nous reste des anciens sur la médecine des animaux domestiques, que les traductions italiennes & françoises de cet ouvrage ne sont pas communes, & que l'on retrouve dans ces restes mutilés & imparfaits, des connoissances précises sur beaucoup de maladies, & des preuves certaines du peu de progrès que l'art vétérinaire a fait, même de nos jours, dans le traitement de ces maladies.

M. *Vitet* n'a pas connu ces traductions des grecs; il ne parle de l'une des italiennes que dans la table des auteurs & pour la proscrire; le titre qu'il en rapporte & qui, sans doute, a été copié dans quelque catalogue, est tronqué, & on n'y lit point *di greco in buona lingua volgare ridotta ;* ce qui auroit pu donner le désir de parcourir l'ouvrage; & il ne dit rien de la traduction françoise, faite en 1563, par *J. Massé.*

Libro de marchi de cavalli &c. (page 51). Cet ouvrage est un de ceux sur lesquels M. *Vitet* a pro-

noncé sans l'avoir vu ; il dit qu'il est très-médiocre & qu'il regarde plus l'équitation que les maladies des chevaux. Il ne regarde ni l'une, ni les autres ; c'est un recueil curieux de toutes les marques que les grands propriétaires d'Italie faisoient appliquer sur la cuisse ou sur la machoire de leurs beaux chevaux de haras ; il n'y a point de discours.

Jourdain. M. *Vitet* dit que *Jourdain* ne s'attacha pas seulement à l'ouvrage de *Ruini*, mais qu'il soumit encore tous les anciens à ses recherches (*page* 53) ; il en donne une assez longue notice. L'ouvrage de *Jourdain* est une des traductions françoises & presque littérale de la collection des vétérinaires grecs ; ils y sont nommés à chaque article comme dans l'original, & il n'y a rien de *Ruini*, dans cet ouvrage, que ses figures de l'anatomie du cheval & leur explication, à la fin du volume.

Delcampe. « *Delcampe*, plus habile écuyer que bon maréchal, imita *Jourdain* ; les descriptions qu'il a données des maladies du cheval, font plus correctes que celles du *grand maréchal françois* & les remèdes moins compliqués ». (*Page* 60). *Delcampe* n'a rien de commun avec *Jourdain* ; il n'a écrit que sur le manége ; & ce qui, dans son ouvrage, est relatif aux maladies des chevaux, appartient à *Samuel Fouquet de Beaurepaire*, qui s'est nommé dans les éditions suivantes.

CHENTNER (*page* 264). Dans l'analyse de l'ouvrage de cet auteur, on trouve une critique contre nos réglemens des haras, que M. *Vitet* n'a cités nulle part dans cette partie de son ouvrage ; il propose des moyens de réforme & d'encouragemens sur cet objet, & il termine par dire que *Chentner* n'a rien ajouté, sur les haras, aux idées des écuyers qui l'ont devancé. Il paroît évidemment résulter de cette analyse, que l'ouvrage traite des haras de France, & que c'est un ouvrage françois.

Cet auteur est un de ceux que M. *Vitet* n'a pas lu ; il ne s'appelle pas *Chentner*, mais *Zehentner*; il a écrit en allemand ; son ouvrage n'a pas été traduit en françois, & il ne traite que des haras d'Allemagne.

Nous devons dire encore, que l'on trouve dans les analyses & dans la table des auteurs une foule de pareilles fautes, soit dans les noms propres, soit dans les titres des ouvrages ; on lit, par exemple, *Hernard*, pour *Heroard ; Fiarchi*, pour *Fiaschi ; Martiam*, pour *Markam ; Calloct*, pour *Calloet ; Bourbon*, pour *Burdon* ; *Lugard*, pour *Layard.* Il y a d'autres fautes relatives aux dates, aux formats ; le même ouvrage est rappellé sous un titre & sous une date différente ; &c. &c.

M. *Vitet* a aussi indiqué beaucoup d'ouvrages

qu'il s'est borné à proscrire, & d'autres qu'il marque comme médiocres, excellens, ou bons, sans en donner l'analyse, sans indiquer même l'objet dont ils traitent, comme les mémoires des différentes académies de l'Europe; cette analyse auroit été néanmoins aussi, fort utile, soit pour connoître les erreurs qu'ils contiennent, soit pour profiter des excellens préceptes qui y sont répandus.

Il paroît, quant aux ouvrages que M. *Vitet* n'a pas vus, qu'il a mesuré son opinion d'après le siecle où les auteurs les ont écrits, & d'après ceux qu'il a lus; & qu'il a dit, par exemple: ce que j'ai vu d'écrits du quinzieme & du seizieme siècle, ne vaut rien, ou peu de chose; ce que je n'ai pas lu ne vaut certainement pas mieux, & je peux proscrire sans craindre de me tromper; mais si ce dilemme est applicable à quelques uns, il ne l'est pas à tous; & ceux qui ont lus avec connoissance, *Heroard*, *Rusé*, *Fiaschi*, *Caro*, *Corte*, *Menou*, *Dumesnil*, *Marlam*, *Calluet*, *Liberati*, *Hoboken*, *Halles*, *Dupuis-Demportes* & quelques autres proscrits, y ont trouvé des détails, des observations, des vérités qu'on chercheroit inutilement dans les auteurs plus modernes; ou qu'on y trouve recopiées par eux sans indiquer les sources où ils les ont puisées.

On a lieu d'être étonné en parcourant ces ana-

lyses, de n'y pas trouver quelques ouvrages qui étoient entre les mains des élèves des écoles vétérinaires & entre celles du public, longtems avant que M. *Vitet* publia le sien; nous ne citerons que les *Elémens de l'art vétérinaire*, qui forment plusieurs ouvrages séparés, dont *Bourgelat*, contemporain & compatriote de M. *Vitet*, est l'auteur, & dont ce dernier pouvoit d'autant moins ignorer la publicité qu'il paroît très instruit de ce qui se passoit dans les écoles vetérinaires (*page* 200), & qu'il a évidemment fait usage de l'un de ces ouvrages pour son premier volume. (1)

Du reste, M. *Vitet* ne s'est livré à aucunes recherches bibliographiques, & il n'indique pas quelle est la bonne ou la meilleure édition des auteurs qu'il cite, lorsque leurs ouvrages en ont eu plusieurs.

Quoiqu'il en soit, de toutes ces observations, nous devons ajouter que plusieurs de ces analyses sont très bien faites; qu'elles peuvent tenir lieu des originaux à ceux qui n'entendent pas la langue latine & qui ne sont pas à portée de rassembler beaucoup de livres; & que les vétérinaires liront avec fruit les extraits de *Végece*, *Jourdain*, *Peyer*,

(1) Voyez l'analyse de ce premier volume, dans notre volume des Instructions, pour l'année 1793, page 345.

Solleysel, *Lancisi*, *Goelicke*, *Garsault*, *Mauchard*, *Ens*, *la Guériniere*, *Lafosse*, *Hassfer*, *Plenciz*, *Carlier* & *Barberet.*

Il ne nous reste plus qu'à faire connoître les traductions & les éditions de la *Médecine vétérinaire de M. Vitet.*

Erxleben, professeur à Gottingue, & à qui l'Allemagne doit quelques autres ouvrages sur l'art vétérinaire, traduisit le premier volume en allemand, & le divisa en deux parties, auxquelles il ajouta des préfaces. Il fit paroître ce premier volume à Lemgow, chez Meyers; la premiere partie en 1773, a 416 pages in-octavo, & quatre feuillets pour le titre & la préface; la seconde en 1776, a 476 pages, & deux feuillets pour le titre & la préface, datée de Gottingue, le 26 Septembre 1775.

La mort prématurée de ce savant (1), l'empêcha de continuer cette traduction; ce fut M. *Hennemann*, docteur en médecine, qui a aussi enrichi l'art vétérinaire de quelques écrits, qui traduisit le second volume, & qui le fit paroître à Lemgow, chez le même libraire, en 1785, également divisé en deux parties; la premiere, à laquelle il mit une préface, datée de Schwerin, Décembre 1784, a 656 pages & quatre feuillets pour le titre

(1) Voyez ce qui en est dit dans ce volume, page 11.

& la préface ; la seconde, a 428 pages. Il ajouta des notes à cette traduction, & quelques-unes sont très intéressantes; telle, par exemple, que celle qui est relative à la *ladrerie des porcs* (*page* 246), dans laquelle on lit des expériences de M. *Goeze*, pasteur à Quedlinbourg, desquelles il résulte que cette maladie est due à une espèce particuliere de vers, contenus dans une petite vésicule, qui présente la forme qu'on connoît aux grains qui constituent la ladrerie.

Le troisieme volume n'a pas été traduit.

M. *Henz*, dans son catalogue d'écrits sur l'art vétérinaire (1), dit qu'il fut traduit en hollandois, & publié à Amsterdam en 1775, in-octavo. Il ne fait pas connoître autrement cette version que nous n'avons pas vue.

Quant aux deux éditions françoises de 1771 & de 1783, il résulte des observations que nous avons faites en les comparant : 1°. Que le premier volume seul a été réimprimé. 2°. Que M. *Vitet* y a supprimé (*page* 326) ce qu'il avoit copié de *Buffon*, que les chevaux, en trempant les naseaux dans l'eau froide, pouvoient gagner la morve ; & qu'il y a ajouté environ une demi page, con-

(1) *Entwurf eines verzeichnisses veterinarischer bucher, &c. Stendal.* 1781, in-8°. page 89.

tenant l'analyse de l'urine du cheval & du bœuf (*pages* 514 & 515). 3°. Que la table de ce volume n'a pas été réimprimée, & qu'on a conservé l'ancienne avec les fautes qu'on corrigeoit en réimprimant le volume. 4°. Qu'on a supprimé l'errata, quoique le nombre des fautes soit beaucoup plus considérable dans la réimpression que dans le volume de 1771. 5°. Que les deux derniers volumes n'ont pas été réimprimés, & sont absolument les mêmes de 1771, à l'exception du titre & de la date. 6°. Que le mercure est, par conséquent, toujours resté placé dans la classe des aromatiques, par inadvertence (1). 7°. Enfin, que cette prétendue nouvelle édition n'est même pas une réimpression, & ne peut être regardée que comme une spéculation peu délicate du libraire, à laquelle nous sommes loin de croire que l'auteur ait participé en aucune maniere, & contre laquelle les lois devroient sévir avec vigueur. (2)

(1) Voyez ce que nous avons dit à ce sujet, ci-devant page 381.

(2) Qu'un libraire annonce une nouvelle édition d'un ouvrage en trois volumes in-octavo, douze ans après la publication de la premiere; on s'empresse de l'acquérir pour profiter des connoissances acquises pendant ce laps de tems; on ne peut parcourir trois gros volumes que peu-à-peu, & dans le silence du cabinet, & on s'ap-

Liste *chronologique des ouvrages publiés par M. Buc'hoz*. Brochure in-8°. de 64 pages.

Cette liste, sans titre & sans date, imprimée sur papier vélin, a paru vers le mois d'octobre 1786, & se vendoit vingt-quatre sous, chez l'auteur, rue de la Harpe, presque vis-à-vis la Sorbonne. (1)

M. *Buc'hoz* a commencé sa carriere littéraire en 1758, & depuis cette époque il a publié, suivant cette liste : 54 volumes in-folio, 7 in-quarto, 56 in-octavo, 129 in-douze, & 14 in-dix huit; le total de ces 260 volumes, forme 82 ouvrages.

Il ne comprend point dans ce nombre tous les mémoires & factums qu'il a donnés dans ses différentes affaires avec les libraires, ainsi que les prospectus de ses ouvrages qu'il a publiés séparément presque toutes les années, tant in-octavo

perçoit alors, mais trop tard, que l'on a réellement été trompé sans pouvoir s'en défendre.

(1) On a cependant imprimé dans le catalogue d'une collection complette des ouvrages de M. *Buc'hoz*, dont la vente s'est faite à la fin de l'année 1787, que cette liste ne s'est pas vendue, & que l'auteur n'en a fait tirer qu'un très-petit nombre d'exemplaires, dont il a fait des présens à ses amis; mais cette assertion est démentie par M. *Buc'hoz* lui-même, qui dans un prospectus publié au commencement de l'année 1787, annonce la vente de cette Notice chronologique.

qu'in-quarto. Il a omis aussi un catalogue des livres de sa bibliothèque, vendue à la fin de 1782, par Molini, qui contient beaucoup de bons livres sur l'histoire naturelle, la médecine, &c.

Tous ces volumes traitent de la médecine humaine & vétérinaire, de la botanique, de l'agriculture, de l'économie rurale & domestique, & d'autres parties de l'histoire naturelle & surnaturelle. Chaque titre est suivi d'une notice plus ou moins étendue, qui contient l'histoire abrégée de l'ouvrage, son objet, son utilité, & sur-tout son éloge. Ces notices sont extraites, pour la plupart, des prospectus annuels, publiés par l'auteur, ou des préfaces de ses ouvrages.

« On sera peut-être surpris, dit M. *Buc'hoz*, de la quantité d'ouvrages qu'il a mis au jour; mais lorsqu'on réfléchira que c'est le fruit des travaux de son pere, de son beau-pere & des siens, c'est-à-dire que c'est le résultat de plus de cent-vingt années d'étude, on ne sera plus étonné de la fécondité de ses productions. Au surplus, quand on renonce à tous les plaisirs de la vie, comme a fait M. *Buc'hoz*, & lorsqu'on s'occupe continuellement, sans relâche, on est capable de surpasser même le vraisemblable (*page* 64) ».

Mais on sera moins étonné de cette fécondité si on observe: 1°. Que M. *Buc'hoz* fait un volume

in-folio avec deux thèſes, ou avec un cahier de dix planches ; des volumes in-quarto avec deux diſcours ſur la botanique, ou en annonçant un ouvrage en deux volumes, dont il ne paroît encore qu'un ; un volume in-douze avec des traités de vingt-une pages, & même de huit. 2°. Qu'il n'a donné que le plan, le diſcours préliminaire, ou partie de quelques-uns de ces ouvrages. 3°. Qu'un grand nombre ſont plutôt l'ouvrage du deſſinateur & du graveur que de l'écrivain, puiſqu'ils ne contiennent que des planches. 4°. Qu'il en eſt qui ſe retrouvent pluſieurs fois dans ceux qui leur ont ſuccédé ; que beaucoup des derniers ſont extraits des premiers, & que d'autres encore, qui ſont auſſi nombre, ne ſont que de nouvelles éditions ou de ſimples changemens de titres, ce qui fait doubles & triples emplois. 5°. Enfin, que dans les volumes qui appartiennent à M. *Buc'hoz* ſeul, il n'y en a peut-être pas un qui ne ſoit, en tout ou en partie, copié ou extrait d'autres ouvrages (1). Ce qui n'exige pas une forte contention d'eſprit, ou même beaucoup de tems, ſur-tout ſi M. *Buc'hoz*, comme on l'aſſure, ſe contente d'envoyer à l'im-

---

(1) C'eſt ce que M. *Buc'hoz* appelle prendre la quinteſſence des ouvrages. Voyez l'*Avertiſſement du catalogue de ſa bibliothèque*, vendue en 1781.

preſſion les feuilles de l'ouvrage qu'il copie, en biffant ſeulement ce qu'il veut retrancher.

Nous ferons connoître ſucceſſivement dans nos volumes, & dans l'ordre où ils ont été imprimés, les ouvrages de M. *Buc'hoz* qui ont rapport à la medecine vétérinaire & à la zoologie.

Au ſurplus, cette liſte des ouvrages de M. *Buc'hoz*, ne ſera pas le plus inutile des livres qu'il a fait imprimer, & on pourroit déjà y ajouter un ſupplément aſſez conſidérable pour ceux qu'il a publiés depuis l'année 1786.

TRAITÉ *du Charbon, ou Anthrax dans les animaux. Par M.* CHABERT, *directeur & inſpecteur-général des écoles royales vétérinaires de France, aſſocié des Sociétés royales d'agriculture de Paris, des arts & des ſciences du Cap François, correſpondant de celle de médecine, &c. Septieme édition. A Paris, chez la Veuve* VALLAT-LA-CHAPELLE, *libraire, grand'ſalle du Palais, M. DCC. XC.* in-8°. de 150 pages.

NOUS ne nous arrêterons pas ici à analyſer & à faire ſentir l'importance & l'utilité de cet ouvrage qui eſt bien connu ; ſept éditions françoiſes, faites en onze ans, atteſtent d'une maniere bien plus ſure tous les ſervices qu'il a rendus : nous nous contenterons de tranſcrire la notice de

ces éditions qu'on trouve en tête de cette derniere.

1ᵉ. La *Description & le traitement du Charbon dans les animaux, par M. Chabert*, fut imprimée pour la premiere fois dans le *Journal d'agriculture*, volumes de juin & juillet 1779; il occupe 50 pages de format in-douze, & il est divisé en 37 articles.

2ᵉ. — *A Paris, de l'Imprimerie royale*, 1780, in-4°. de 28 pages; divisée en 36 articles, non compris les formules médicinales, qui dans la premiere édition forment le 37ᵉ.

3ᵉ. Il fut réimprimé, sans aucun changement, dans l'*Almanach vétérinaire*, qui parut au commencement de l'année 1782, petit in-douze, dans lequel il occupe 27 pages. On a supprimé seulement les chiffres indicateurs des articles.

4ᵉ. — *A Paris, de l'Imprimerie royale*, 1782, in-8°. de 109 pages, d'un caractere assez fin. Cette édition, considérablement augmentée, est divisée en 47 articles, non compris les formules médicinales; elle est enrichie d'un grand nombre d'observations, fournies par les élèves des écoles vétérinaires, répandus dans l'Europe

5ᵉ. — *Idem*, 1783, in-8°. de 140 pages. Cette édition, à quelques legeres additions près, est semblable à la précédente. La plus grande différence du nombre des pages consiste principalement dans

dans la grosseur plus considérable du caractère de celle-ci.

6ᵉ. — *Idem*, 1786, in-8°. aussi de 140 pages. Elle est absolument semblable à la cinquieme.

7ᵉ. — C'est celle que nous annonçons ; on y a fait quelques additions dans les noms de la maladie, dans les exemples de contagion du charbon des animaux à l'homme, &c.

Le *Journal d'agriculture* étoit très répandu lors de l'impression de ce traité ; l'*Almanach vétérinaire* a eu deux éditions & a été tiré à 1000 exemplaires ; le traité in-4°. a 1200, & les autres éditions de l'Imprimerie royale, à 500 ; ainsi plus de 5000 exemplaires de cet ouvrage ont été répandus en France, sans compter les extraits qui en ont été faits & imprimés dans plusieurs départemens ; & néanmoins, on le demande journellement, ce qui prouve également & son utilité, & le besoin qu'on en a.

Il auroit été possible de grossir considérablement cette édition, en y ajoutant une foule d'observations ; mais celles qui y sont suffisent pour l'application des préceptes, & ceux-ci ne sont point susceptibles de variations. On s'appercevra néanmoins, à la lecture, de quelques corrections qui ont paru nécessaires.

Il a été traduit en italien, & imprimé par extrait dans un ouvrage de M. *Orlandi* sur les maladies des bestiaux, que nous ferons connoître.

On nous a assuré qu'il avoit été traduit en allemand; nous ne connoissons pas encore cette traduction.

M. *Rodriguez*, élève de l'Ecole vétérinaire d'Alfort, maréchal-major de la cavalerie Espagnole, & vétérinaire en chef des écuries du roi d'Espagne, l'a traduit en espagnol, dès 1784; mais nous ignorons si cette traduction a été imprimée.

Les CC. *Roussel* & *Huzard* ont successivement fait connoître ces différentes éditions dans le *Journal de médecine*, tome lxj, page 548; tome lxij, page 325; & tome lxx, page 158.

II°. Annonces d'ouvrages sur toutes les parties de l'Art vétérinaire.

Cheval écorché, figure de vingt-deux pouces deux lignes un quart de taille, exécuté par M. Gois*, Sculpteur du roi, Professeur de l'académie royale de peinture & sculpture, sous la direction & d'après les principes de M.* Vincent*, Professeur royal, & pensionnaire du roi. — Descriptions & observations relatives, par M.* Vincent. (*Paris*) *veuve Hérissant.* (1788) in-8°.

Zoologie universelle & portative, ou histoire naturelle de tous les quadrupèdes, cetacées, oiseaux & reptiles connus; de tous les poissons, insectes & vers, ou nommés, ou anonymes, mais indigènes; & d'un très grand nombre de poissons, d'insectes & de vers anonymes & exotiques: jointe à une concordance des divers noms qui leur ont été donnés: le tout disposé selon l'ordre

alphabétique, & rapporté à l'ordre méthodique : avec un supplément que le lecteur est prié de consulter. Ouvrage également destiné aux naturalistes & aux gens du monde. Par l'abbé PLAYCARD-AUGUSTIN-FIDELE RAY. *à Paris, chez l'auteur, au Lycée près le Palais Royal. M. DCC. LXXXVIII.* in-4°.

La nouvelle Maison Rustique, ou économie rurale, pratique & générale de tous les biens de campagne ; donnée ci-devant au public par le S. LIGER : *onzieme édition, revue, corrigée & considérablement augmentée, fondée sur l'expérience & les nouvelles découvertes, les plus sures & les moins répandues, selon la pratique usuelle, purgée des erreurs anciennes, sans systêmes, avec des observations critiques, neuves & intéressantes. Cet ouvrage contient tout ce qui concerne les biens de campagne, les moyens de les améliorer, augmenter, entretenir & faire valoir. Choix, acquisition, bâtisse, productions différentes, & tout ce qui est relatif ; terres, bois, près, vignes, &c. ; chevaux, bestiaux & autres animaux. La meilleure culture des terres & des jardins ; les matieres les plus essentielles du droit rural ; la chasse, la pêche, & amusemens de la campagne ; un petit traité de botanique & d'apothicairerie, avec des remédes simples & aisés, sur-tout en campagne & en voyage. La cuisine & l'office. Enfin, des opérations & pratiques des arts & métiers les plus utiles à la campagne. le tout enrichi de figures, & rendu plus utile, même indispensable aux propriétaires des terres, aux amateurs, administrateurs, régisseurs & cultivateurs. Par l'auteur de la* Correspondance rurale, *& de l'E*cole du Jardin fruitier (*M.* DE LA BRETONNERIE). *à Paris, chez Durand, rue Galande. M. DCC. XC.* 2 *vol.* in-4°.

Le Parfait Bouvier, ou instructions concernant la connoissance des bœufs & vaches ; leur âge, maladies & symptômes, avec les remédes les plus expérimentés propres à les guérir.

On y a joint deux petits traités pour les moutons & porcs ; ainsi que plusieurs remèdes pour les chevaux aussi expérimentés & qui n'ont point encore paru ; le tout le plus abrégé qu'il a été possible. Par M. J. G. BOUTROLLE. *A Paris, chez Gueffier, Libraire, Quay des Augustins.* 1790. in-12.

Dictionnaire raisonné universel d'Histoire naturelle, contenant l'histoire des animaux, des végétaux & des minéraux, & celles des corps célestes, des météores, & des autres principaux phénomenes de la nature ; avec l'histoire des trois règnes, & le détail des usages de leurs productions dans la médecine, dans l'economie domestique & champêtre, & dans les arts & métiers ; & une table concordante des noms latins, &c. & le renvoi aux objets mentionnés dans cet ouvrage. Par M. VALMONT-BOMARE. *Quatrieme édition, revue & considérablement augmentée par l'auteur. A Lyon, chez Bruyset freres. M. DCC. XCI.* 15 vol. in-8°. — *Le même*, 8 vol. in-4°.

Instruction sommaire aux voituriers, conducteurs de fourgons & autres voitures publiques nationales, sur les soins qu'ils doivent donner à leurs chevaux en route pour les conserver en santé, prévenir les accidens auxquels ils sont exposés, & remédier à ceux qui pourroient leur arriver. — Supplément à l'Instruction, pour les conducteurs & cochers des messageries nationales, relativement à la Morve. Par HUZARD. *Paris, l'auteur, rue Montmartre.* 1793. in-8°.

Code des Charrois militaires & services réunis, ou collection générale des Décrets de la Convention Nationale, relatifs à l'organisation du service des charrois, des effets de campemens, des vivres, hôpitaux ambulans & des parcs des Armées de la République Française. De l'Imprimerie du département de la Guerre, rue de la Michodiere. An deuxieme de la République. in-8°.

NOMS DES AUTEURS DES ANALYSES

de PAULET, page 337... GOULIN ET HUZARD.
— VITET, page 360. }
— BUC'HOZ, page 396. } HUZARD.
— CHABERT, page 399. }

ERRATA.

Page 8, *ligne 6 de la note*, Rigels, *lisez* Riegels.
Page 85, *ligne* 1 *de la note*, *Clementis*, lisez *Clementer*.
Page 96, *ligne* 11, ont apprises, *lisez* ont appris.
Page 101, *ligne* 4, avons exposé, *lisez* avons exposées.
Page 106, *ligne* 17, consacré. *lisez* consacrées.
Page 116, *ligne* 17, les préparation, *lisez* les préparations.
Page 121, *ligne* 4, avons tenté, *lisez* avons tentées.
Page 124, *ligne* 11, ils se fait, *lisez* il se fait.
Page 136, *ligne* 6, qu'il a fait, *lisez* qu'il a faits.
Page 137, *ligne* 22, excipent, *lisez* excipient.
Page 213, *ligne* 16, s'il, *lisez* s'ils.
Page 359, *ligne* 2, soit échappé, *lisez* soient échappées.

AVIS DU LIBRAIRE.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIERES.

A.



E.

F.

G.

N.

O.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS,

Cités dans ce Volume.

FIN DU VOLUME DE 1794,

OU DE L'AN II[e].







